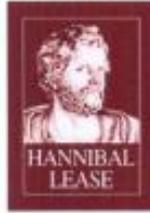


## HANNIBAL LEASE



Société anonyme au capital de 55 000 000 dinars divisé en 11 000 000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées.

Identifiant Unique : 0766895F

Siège Social : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Tél : 71 139 400 Fax : 71 139 460

E-mail : commercial@hannibalease.com.tn

**Hannibal Lease est notée B+(tun) à long terme avec perspective stable et B (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings le 18/10/2022**

### DOCUMENT DE REFERENCE « HL 2023 »

Ce document de référence a été enregistré par le Conseil du Marché Financier le **26 JAN 2023** sous le **№ 23-001/** donné en application de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est accompagné par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

#### Responsable de l'Information

**Monsieur Foued BOUAZRA**

Directeur d'Audit Interne

Tél : 71 139 400

Fax : 71 139 460

#### Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence



Green Center- Bloc C 2<sup>ème</sup> étage,

Rue du Lac constance – Les Berges du Lac

Tél : 71 137 600 – Fax : 71 960 903

E-mail: macsa@macsa.com.tn

Site web: [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn)

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de la société Hannibal Lease, Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, de MAC SA – Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et sur le site de MAC SA : [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn).

Janvier 2023



## Table des matières

<b>PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE</b> .....	<b>6</b>
<b>CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES</b> .....	<b>9</b>
<b>1.1. Responsable du document de référence</b> .....	<b>9</b>
<b>1.2. Attestation du responsable du document de référence</b> .....	<b>9</b>
<b>1.3. Responsables du contrôle des comptes</b> .....	<b>9</b>
<b>1.4. Attestation des commissaires aux comptes</b> .....	<b>15</b>
<b>1.5. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence</b> .....	<b>16</b>
<b>1.6. Responsable de l'information</b> .....	<b>16</b>
<b>CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL</b> .....	<b>17</b>
<b>2.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease</b> .....	<b>17</b>
<b>2.1.1. Dénomination et siège social</b> .....	<b>17</b>
<b>2.1.2. Forme juridique et législation particulière</b> .....	<b>17</b>
<b>2.1.3. Date de constitution et durée</b> .....	<b>17</b>
<b>2.1.4. Objet social (Article 2 des statuts)</b> .....	<b>17</b>
<b>2.1.5. Identifiant unique</b> .....	<b>17</b>
<b>2.1.6. Exercice social</b> .....	<b>17</b>
<b>2.1.7. Nationalité</b> .....	<b>17</b>
<b>2.1.8. Régime fiscal</b> .....	<b>17</b>
<b>2.1.9. Matricule fiscal</b> .....	<b>17</b>
<b>2.1.10. Capital social</b> .....	<b>18</b>
<b>2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société</b> .....	<b>18</b>
<b>2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing</b> .....	<b>18</b>
<b>2.1.13. Clauses statutaires particulières</b> .....	<b>18</b>
<b>2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société</b> .....	<b>22</b>
<b>2.3. Evolution du capital social</b> .....	<b>22</b>
<b>2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 11/01/2023</b> .....	<b>23</b>
<b>2.4.1. Structure du capital au 11/01/2023</b> .....	<b>23</b>
<b>2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 11/01/2023</b> .....	<b>23</b>
<b>2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 11/01/2023</b> .....	<b>24</b>
<b>2.4.4. Nombre d'actionnaires</b> .....	<b>24</b>
<b>2.5. Présentation générale du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2021</b> .....	<b>24</b>
<b>2.6. Schéma financier du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2021</b> .....	<b>25</b>
<b>2.7. Tableau de participation entre les sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2021</b> .....	<b>25</b>
<b>2.8. Evènements récents modifiant le schéma financier du Groupe Hannibal Lease entre le 31/12/2021 et la date de l'élaboration du document de référence</b> .....	<b>25</b>
<b>2.9. Chiffres clés des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2021</b> .....	<b>26</b>
<b>2.10. Les engagements financiers des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2021</b> .....	<b>26</b>
<b>2.11. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du Groupe Hannibal Lease</b> .....	<b>26</b>
<b>2.12. Relation de Hannibal Lease avec les sociétés du Groupe au 31/12/2021</b> .....	<b>26</b>
<b>2.12.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du Groupe</b> .....	<b>26</b>

2.12.2.	Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du Groupe Hannibal Lease -----	27
2.12.3.	Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe -----	27
2.12.4.	Dividendes et autres rémunérations encaissés par Hannibal Lease en 2021 et distribués par les autres sociétés du Groupe au titre de l'exercice 2020-----	27
2.12.5.	Dividendes et autres rémunérations distribués par Hannibal Lease en 2021 au titre de l'exercice 2020 --	27
2.12.6.	Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe-----	27
<b>2.13.</b>	<b>Relations commerciales entre Hannibal Lease et les sociétés du Groupe durant l'exercice 2021 : ----</b>	<b>28</b>
2.13.1.	Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe :-	28
2.13.2.	Les prestations de service reçues ou données avec les sociétés du groupe :-	28
2.13.3.	Les contrats de gestion -----	28
2.13.4.	Les contrats de location-----	28
2.13.5.	Les fonds gérés -----	28
<b>2.15.</b>	<b>Dividendes -----</b>	<b>33</b>
<b>2.16.</b>	<b>Marché des titres de l'émetteur -----</b>	<b>33</b>
<b>2.17.</b>	<b>Notation de la société -----</b>	<b>34</b>
<b>CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION -----</b>		<b>35</b>
<b>3.1.</b>	<b>Présentation de la société -----</b>	<b>35</b>
<b>3.2.</b>	<b>Activité de la société au 31/12/2021-----</b>	<b>35</b>
3.2.1.	Evolution des approbations-----	35
3.2.2.	Evolution des mises en forces -----	36
3.2.3.	Evolution de l'encours financier -----	37
<b>3.3.</b>	<b>Activité de la société au 30/06/2022-----</b>	<b>38</b>
3.3.1.	Evolution des approbations-----	38
3.3.2.	Evolution des mises en forces -----	39
3.3.3.	Evolution de l'encours financier -----	40
<b>3.4</b>	<b>Indicateurs d'activité au 31/12/2022-----</b>	<b>42</b>
<b>3.5</b>	<b>Organisation de la société -----</b>	<b>43</b>
3.5.1	L'organigramme de Hannibal Lease-----	43
3.5.2	Contrôle Interne-----	46
<b>3.6</b>	<b>Système d'information-----</b>	<b>46</b>
<b>3.7</b>	<b>Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité -----</b>	<b>48</b>
<b>3.8</b>	<b>Dépendance de l'émetteur-----</b>	<b>51</b>
3.8.1	Dépendance de l'émetteur au 31/12/2021-----	51
3.8.2	Dépendance de l'émetteur au 30/06/2022-----	52
<b>3.9</b>	<b>Litige ou arbitrage -----</b>	<b>53</b>
<b>3.10</b>	<b>Politique sociale et effectif-----</b>	<b>53</b>
<b>3.11</b>	<b>Politique d'investissement -----</b>	<b>54</b>
<b>3.12</b>	<b>Analyse SWOT -----</b>	<b>55</b>
<b>CHAPITRE 4- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTAT -----</b>		<b>56</b>
<b>4.1</b>	<b>Patrimoine de la société au 31 décembre 2021 -----</b>	<b>56</b>
4.1.1	Créances sur la clientèle, opération de leasing-----	56
4.1.2	Portefeuille titres de placement-----	58
4.1.3	Portefeuille d'investissement-----	58
4.1.4	Immobilisation corporelles et incorporelles au 31 décembre 2021 -----	60
<b>4.2</b>	<b>Patrimoine de la société au 30/06/2022 -----</b>	<b>61</b>
4.2.1	Créances sur la clientèle, opération de leasing-----	61
4.2.2	Portefeuille titres de placement-----	62
4.2.3	Portefeuille d'investissement-----	62
4.2.4	Immobilisation corporelles et incorporelles au 30 juin 2022-----	64
4.2.5	Etat des acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2022-----	65
<b>4.3</b>	<b>Etats financiers individuels comparés arrêtés au 31 décembre-----</b>	<b>66</b>
4.3.1	Bilans individuels comparés au 31 décembre-----	67

4.3.2	Etat des engagements hors bilan comparés au 31 décembre	68
4.3.3	Etats de résultats comparés au 31 décembre	69
	Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre	70
4.3.4	Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 décembre	71
4.3.5	Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2021	72
4.3.6	Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2021	115
	Etat des engagements hors bilan rectificatif	117
4.3.7	Rapport Général des co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021	119
4.3.8	Rapport Spécial des co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021	123
	<b>-----123</b>	
4.3.9	Engagements financiers au 31 décembre 2021	127
4.3.10	Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 31 décembre 2021	128
4.3.11	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre	131
4.3.12	Tableau de mouvement des capitaux propres au 31/12/2021	132
4.3.13	Affectation des résultats des trois derniers exercices	133
4.3.14	Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation	133
4.3.15	Evolution du résultat net	133
4.3.16	Evolution de la marge brute d'autofinancement	133
4.3.17	Evolution des dividendes	134
4.3.18	Indicateurs et ratios de gestion	134
<b>4.4</b>	<b>Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021</b>	<b>136</b>
4.4.1	Bilan consolidé au 31 décembre 2021	137
4.4.2	Etat des engagements hors bilan consolidé au 31 décembre 2021	138
4.4.3	Etat de résultat consolidé au 31 décembre 2021	139
4.4.4	Etat de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2021	140
4.4.5	Schéma des soldes intermédiaires de gestion consolidé au 31 décembre 2021	141
4.4.6	Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2021	142
4.4.7	Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021	180
<b>4.5</b>	<b>Rapport des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021</b>	<b>183</b>
<b>4.6</b>	<b>Etats financiers individuels comparés arrêtés au 30 juin</b>	<b>188</b>
4.6.1	Bilans individuels comparés au 30 juin	189
4.6.2	Etat des engagements hors bilan comparés au 30 juin	190
4.6.3	Etats de résultat comparés au 30 juin	191
4.6.4	Etats de flux de trésorerie comparés au 30 juin	192
4.6.5	Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 30 juin	193
4.6.6	Notes aux états financiers arrêtés au 30 juin 2022	194
4.6.7	Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2022	234
4.6.8	Rapport d'Examen limité des co-commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022	236
4.6.9	Engagements financiers au 30 juin 2022	238
4.6.10	Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 30 juin 2022	239
4.6.11	Structure des souscripteurs à l'Emprunt Obligataire Subordonné « HL Subordonné 2022-1 »	242
4.6.12	Structure des souscripteurs à l'Emprunt Obligataire « HL 2022-1 »	242
4.6.13	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 30 juin 2022	243
4.6.14	Tableau de mouvement des capitaux propres au 30 juin 2022	244
4.6.15	Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation	245
4.6.16	Evolution du résultat net	245
4.6.17	Evolution de la marge brute d'autofinancement	245
4.6.18	Indicateurs et ratios de gestion	246
<b>4.7</b>	<b>Comportement boursier de l'action Hannibal Lease</b>	<b>248</b>
	<b>Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes</b>	<b>249</b>
<b>5.1</b>	<b>Conseil d'Administration</b>	<b>249</b>
5.1.1	Membres des organes d'administration	249
5.1.2	Fonctions des membres et des organes d'administration et de direction dans la société	249
5.1.3	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction	250
5.1.4	Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés	250

5.1.5	<b>Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent</b>	251
5.2	<b>Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2021</b>	251
5.2.1	<b>Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2021</b>	251
5.2.2	<b>Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2021</b>	252
5.3.	<b>Contrôle</b>	252
5.4.	<b>Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital</b>	252
5.4.1.	<b>Prêts octroyés et crédits reçus</b>	252
5.4.2.	<b>Créances et dettes commerciales</b>	252
5.4.3.	<b>Apport en capital</b>	252
5.4.4.	<b>Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées en DT</b>	253
<b>CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR</b>		<b>254</b>
6.1.	<b>Evolution récente et orientation stratégique</b>	254
6.1.1.	Evolution récente au 31/12/2022	254
6.1.2.	Orientation stratégique	254
6.2.	<b>Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2021</b>	255
6.2.1.	Mesure et analyse des performances réalisées au 31/12/2022 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2022	256
6.2.2.	Analyse des modifications	256
6.2.3.	Les prévisions sur la période (2022-2026)	258
6.2.4.	Les états financiers prévisionnels	265
6.2.5.	Ratios prévisionnels	268
6.2.6.	Marge brute d'autofinancement prévisionnel	269
6.2.7.	Encours émis par Hannibal Lease	269
6.2.8.	Avis des Commissaires Aux Comptes sur les états financiers prévisionnels pour la période (2022-2026)	270

## PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

Hannibal Lease est une société anonyme au capital de 55 000 000 Dinars créée en 2001.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les poids lourds.

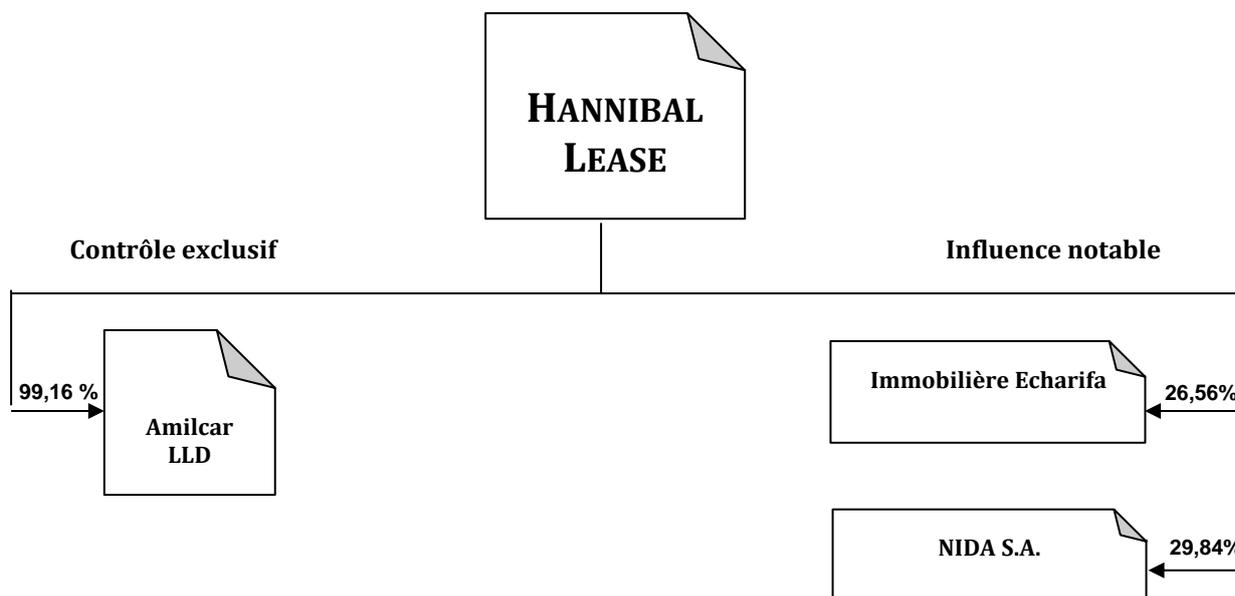
Au 11/01/2023, la société Hannibal Lease est détenue à hauteur de 41,52% par le Groupe DJILANI. Les sociétés du Groupe qui détiennent une part du capital de HL sont : PATERSON DISTRIBUTION S.A (0,034%), CONFECTION RAS JEBEL S.A (0,014%), LA GENERALE DISTRIBUTION (0,00046%), FINANCIERE TUNISIENNE (14,06%) ET INVESTMENT TRUST TUNISIA (27,41%).

L'actionnaire de référence est suivi par United Gulf Bank et la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles (CTAMA) qui détiennent respectivement 11,16% et 7,86% du capital. D'autres institutionnels détiennent environ 14,31%, à savoir la Mutuelle Assurance de l'Enseignement détenant 5,46%, MOKHTAR GROUP HOLDING MGH détenant 3,64%, Tunisian International Bank (TIB) détenant 3,10% et l'Amen Bank qui détient 2,11% du capital. Ces actionnaires détiennent au total 74,85% du capital de « Hannibal Lease » et peuvent être considérés comme le noyau dur constituant le capital de la société.

Hannibal Lease est à la tête d'un Groupe composé au 31/12/2021 de :

- La société Amilcar LLD : ayant pour activité la location longue durée de voitures ;
- La société Immobilière ECHARIFA : ayant pour activité la promotion immobilière ; et
- La société NIDA : ayant pour activité la location de bureaux et d'open spaces, infrastructures Télécom, services d'infrastructure, d'assistance et d'accompagnement à l'entreprise, aux entreprises Off-Shore).

L'organigramme du groupe au 31/12/2021 se présente comme suit :



Depuis l'exercice 2013, Hannibal Lease a commencé à établir des états financiers consolidés.

**ACTIVITE DE HANNIBAL LEASE AU 31/12/2021 :**

- Le montant des approbations au 31/12/2021 s'est élevé à 326,8 MDT contre 250,7 MDT au 31/12/2020, soit une hausse de 30,36%.
- Les mises en force se sont élevées à 237,1 MDT au 31/12/2021 contre 200,1 MDT au 31/12/2020, soit une hausse de 18,5 %.
- Les encours financiers se sont élevés à 510,5 MDT au 31/12/2021 contre 568,3 MDT au 31/12/2020, soit une baisse de 10,23%.
- Le total des engagements nets de provisions et produits réservés se sont élevés à 561,2 MDT au 31/12/2021 contre 610,5 MDT au 31/12/2020, soit une baisse de 8,04%.
- Le ratio de créances classées à 12,90% au 31/12/2021 contre 11,36% au 31/12/2020
- Le ratio de couverture de créances classées est passé de 55,93% au 31/12/2020 à 65,34% au 31/12/2021.
- Le total des engagements courants (Bilan et Hors Bilan) a atteint 612,89 MDT au 31/12/2021.
- Le produit net de leasing a atteint 30,59 MDT au 31/12/2021 contre 17,30 MDT au 31/12/2020 soit une hausse de 76,82%.
- Au 31/12/2021, Hannibal Lease a dégagé un bénéfice net de 4,130 MDT contre un résultat net déficitaire de 3,991 MDT à la même période en 2020.

**ACTIVITE DE HANNIBAL LEASE AU 30/06/2022 :**

Hannibal Lease affiche au 30/06/2022, une hausse de 23,7% des approbations par rapport à la même période de 2021 atteignant un montant de 204,2 MDT contre 165,0 MDT au 30/06/2021.

De même, les mises en forces ont enregistré une progression de 34,2% comparés à la même période de 2021, passant ainsi de 108,4 MDT à 145,5 MDT 30/06/2022.

Les produits nets de leasing ont augmenté de 17,21% par rapport au 30/06/2021, passant de 14,46 MDT au 30/06/2021 à 16,95 MDT au 30/06/2022.

Quant aux encours financiers, ils ont enregistré une baisse de 3,72%, passant ainsi de 526,6 MDT au 30/06/2021 à 507,0 MDT au 30/06/2022.

**ACTIVITE DE HANNIBAL LEASE AU 31/12/2022 :**

Hannibal Lease affiche au 31/12/2022, une hausse de 21,45% des approbations par rapport à la même période de 2021 atteignant un montant de 396,9 MDT contre 326,8 MDT au 31/12/2021.

De même, Les Mises en Force sont passés de 237,1 MDT au 31/12/2021 à 301,5 MDT au 31/12/2022, soit une hausse de 27,16%.

Les produits nets de leasing ont augmenté de 15,44% par rapport au 31/12/2021, passant de 30,6 MDT au 31/12/2021 à 35,3 MDT au 31/12/2022

Quant aux encours financiers, ils ont enregistré une régression de 0,55%, passant ainsi de 510,5 MDT au 31/12/2021 à 507,7 MDT au 31/12/2022.

**Le 18 Octobre 2022**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note de « Hannibal Lease » à « B+(tun) » à long terme avec perspective stable, et la note à court terme à B (tun).

**B+, B, B- (long terme)** : Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.

**B (court terme)** : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

### **MISE EN CONFORMITE DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE PAR RAPPORT A LA NOUVELLE LOI BANCAIRE N°2016-48 DU 11 JUILLET 2016**

L'analyse des nouvelles dispositions de la nouvelle loi bancaire et le degré de conformité de la société Hannibal Lease par rapport à cette dernière a permis de relever les irrégularités suivantes :

- **En matière de Gouvernance :**

Les dispositions de l'article 58 de ladite loi ne sont pas encore respectées, à savoir l'impossibilité pour le DG et pour le DGA d'un établissement financier d'exercer la fonction de dirigeant d'une entreprise économique.

- **En matière de prise de participation**

Aux termes de l'article 75 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers « La banque ou l'établissement financier ne peut détenir directement ou indirectement plus de 20 % des droits de vote ou du capital d'une même entreprise. Toutefois, la banque ou l'établissement financier peut, à titre temporaire, dépasser ce pourcentage lorsque la participation est faite en vue de permettre le recouvrement de ses créances.

Or il a été révélé que la société Hannibal Lease détient 99,16% du capital de la société AMILCAR LLD et 26,56% dans la société Echarifa SA.

En réaction, à cette irrégularité, et conformément aux dispositions de l'article 195 de la loi « 2016-48 » susmentionnée, un plan d'actions a été envoyé à la Banque Centrale de Tunisie en vue de respecter les exigences légales en termes de prise de participation. Une dérogation de la BCT a été, également, demandée pour les participations dans la STE AMILCAR LLD et la STE NIDA SA. En cas de refus de la BCT, Hannibal Lease se conformera aux dispositions de cette loi.

## CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

### 1.1. Responsable du document de référence

**Monsieur Mohâmed-Héçhmi DJILANI**

**Directeur Général de Hannibal Lease**

### 1.2. Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

**Monsieur Mohamed-Hechmi DJILANI**

**Directeur Général de Hannibal Lease**

**HANNIBAL LEASE**  
Rue du lac Les berges du Lac  
Tunis 1053  
Tél.: 71 139 400 - Fax.: 71 965 222

### 1.3. Responsables du contrôle des comptes

#### - Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2019 :

- Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI,

**Adresse :** Les Jardins du Lac, B.F. n°317 Publiposte rue lac Echikel, Les berges du Lac =1053= Tunis.

- DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Said MALLEK,

**Adresse :** Immeuble SAADI, Tour CD 2<sup>ème</sup> étage, bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis.

#### - Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2020 :

- Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI,

**Adresse :** Les Jardins du Lac, D.F. n°317 Publiposte rue lac Echikel, Les berges du Lac =1053= Tunis.

- DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Said MALLEK,

**Adresse :** Immeuble SAADI, Tour CD 2<sup>ème</sup> étage, bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis. .

- **Etats financiers individuels relatifs à l'exercice 2021 :**

- Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI,

**Adresse :** Les Jardins du Lac, B.P. n°317 Publiposte rue lac Echkel, Les berges du Lac -1053- Tunis.

- DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Said MALLEK,

**Adresse :** Immeuble SAADI, Tour CD 2<sup>ème</sup> étage, bureau n°7 et 8 – Menzah IV – 1082 Tunis.

- **Etats financiers consolidés relatifs à l'exercice 2021 :**

- Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI,

**Adresse :** Les Jardins du Lac, B.P. n°317 Publiposte rue lac Echkel, Les berges du Lac -1053- Tunis.

- DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Said MALLEK,

**Adresse :** Immeuble SAADI, Tour CD 2<sup>ème</sup> étage, bureau n°7 et 8 – Menzah IV – 1082 Tunis.

- **États financiers intermédiaires individuels arrêtés au 30 juin 2022**

- Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI,

**Adresse :** Les Jardins du Lac, B.P. n°317 Publiposte rue lac Echkel, Les berges du Lac -1053- Tunis.

- DELTA CONSULT, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Mr. Said MALLEK,

**Adresse :** Immeuble SAADI, Tour CD 2<sup>ème</sup> étage, bureau n°7 et 8 – Menzah IV – 1082 Tunis.

## ➤ **Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2019**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet DELTA CONSULT représenté par M. Said MALLEK et le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

### I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises. »

### Paragraphe d'observation

« Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers 40 « Evénements postérieurs à la clôture », le premier trimestre 2020 s'est caractérisé par le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et qui a eu des répercussions désastreuses sur l'ensemble de l'économie mondiale et des marchés monétaires et financiers.

En vue d'atténuer les retentissements économiques et financiers de cette pandémie à l'échelle nationale, plusieurs mesures ont été prises par les autorités publiques, dont notamment le report, sous certaines conditions, des échéances de crédits accordés aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers, relatives à la période allant du 1er Mars au 30 Septembre 2020, tel que prévu par les circulaires de la BCT n°2020-06 du 19 Mars 2020 et n°2020-07 du 25 Mars 2020.

Les mesures préventives pouvant être renforcées et étalées davantage dans le temps ainsi que le manque de visibilité sur les retombées économiques et sociales de cette pandémie, constituent des facteurs de risques pouvant avoir un impact défavorable sur les activités de la société, ses résultats d'exploitation ainsi que la structure de ses emplois et ses ressources.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, il s'agit d'un évènement significatif postérieur au 31 Décembre 2019, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. »

### II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

« Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

#### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. »

## ➤ **Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2020**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet DELTA CONSULT représenté par M. Said MALLEK et le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

### I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### Paragraphe d'observation

#### 1- Impact de la pandémie COVID 19

« Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n°3-4 « Impact de la pandémie COVID 19 », qui décrit les événements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts sur l'activité de la société ainsi que les traitements adoptés en matière de prise en compte des revenus et en matière d'évaluation des engagements liés aux reports des échéances.

Par ailleurs et en application de la circulaire de la BCT n°2012-06 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, il est constitué par prélèvement sur le résultat, des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2021-01. Ce changement d'estimation a été traité d'une manière prospective et a eu pour effet la constitution de provisions collectives additionnelles de 2.369 KDT au titre de l'exercice 2020.

Ainsi, le solde des provisions collectives constituées par Hannibal Lease au 31 décembre 2020, s'élève à 4.673 KDT.

#### 2- Transformation en Banque Digitale

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°3-5 « Faits saillants », Hannibal Lease a déposé le 27 mars 2020 auprès de la Banque centrale de Tunisie une demande d'agrément pour se transformer en Banque Digitale. Cette demande est soumise aux dispositions de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers.

Par ailleurs, Hannibal Lease continuera à fonctionner de manière habituelle dans le cadre de son agrément d'établissement financier spécialisé dans le leasing.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points. »

### II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

« Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

#### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

#### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. »

#### ➤ **Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet DELTA CONSULT représenté par M. Said MALLEK et le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

##### I-Opinion :

« A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

##### II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

« Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

##### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficacité, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

##### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. »

#### ➤ **Extrait de l'avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020**

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et le Cabinet DELTA CONSULT représenté par Monsieur Said MALLEK selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

##### **Opinion**

« A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises. »

### ➤ **Extrait de l'avis sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021**

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et le Cabinet DELTA CONSULT représenté par Monsieur Said MALLEK selon les normes de la profession applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

#### **Opinion**

« A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises. »

### ➤ **Extrait de l'avis sur les Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022**

Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2022 ont fait l'objet d'un examen limité par le Cabinet DELTA CONSULT représenté par M. Said MALLEK et le Cabinet F.M.B.Z KPMG TUNISIE, représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant ;

« En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Hannibal Lease couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2022 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 571 052 KDT et un bénéfice net de 703 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Hannibal Lease, arrêté au 30 juin 2022, comprenant le bilan au 30 juin 2022, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

#### **Etendue de l'examen limité**

« Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

#### **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Hannibal Lease au 30 juin 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

#### 1.4. Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

#### Attestation des commissaires aux comptes

##### Les Commissaires aux Comptes

Cabinet M.B.Z KPMG TUNISIE

Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Cabinet DELTA CONSULT

Monsieur Saïd MALLEK



**1.5. Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence**

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du document de référence ».

**MAC SA**

**Le Directeur Général**

**Monsieur Mourad BEN CHAABENE**



**1.6. Responsable de l'information**

**Monsieur Foued BOUAZRA**

**Directeur d'Audit Interne**

**Tél. : 71 139 400**

**Fax : 71 139 460**

**HANNIBAL LEASE**  
Rue du lac Lemnales Les Berges du Lac  
Tunis 1053  
Tél.: 71 139 400 Fax.: 71 965 222



## **CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL**

### **2.1. Renseignements de caractère général concernant Hannibal Lease**

#### **2.1.1. Dénomination et siège social**

**Dénomination sociale** : Hannibal Lease S.A.  
**Siège social** : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis.  
**Téléphone** : 71 139 400  
**Fax** : 71 139 460  
**E mail** : commercial@hannibalease.com.tn  
**Site Web** : www.hannibalease.com.tn

#### **2.1.2. Forme juridique et législation particulière**

**Forme juridique** : Société Anonyme

**Législation particulière applicable** : La société est régie par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers. Elle est également régie par les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 relatives au leasing.

#### **2.1.3. Date de constitution et durée**

**Date de constitution** : 11/07/2001  
**Durée** : 99 ans

#### **2.1.4. Objet social (Article 2 des statuts)**

La société a pour objet d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service. Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

#### **2.1.5. Identifiant unique**

0766895F

#### **2.1.6. Exercice social**

Du 1er Janvier au 31 Décembre

#### **2.1.7. Nationalité**

Tunisienne

#### **2.1.8. Régime fiscal**

Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les lois 94-89 et 94-90 du 26 Juillet 1994 portant dispositions fiscales relatives au leasing, la loi n°2000-98 du 25 Décembre 2000 portant loi de finances pour l'année 2001 et notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés de leasing, ainsi que la loi n°2007-70 du 27 Décembre 2007 portant loi de finances pour l'année 2008 et notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du premier Janvier 2008.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

#### **2.1.9. Matricule fiscal**

766 895 FAM 000

### **2.1.10. Capital social**

Le capital social de Hannibal Lease s'élève à 55 000 000 de dinars divisés en 11 000 000 d'actions de nominal 5\* dinars chacune entièrement libérées.

### **2.1.11. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société**

Siège de la société : Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman – Les Berges du Lac- 1053 Tunis.

### **2.1.12. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing**

M. Foued BOUAZRA,  
Directeur d'Audit Interne de Hannibal Lease  
Tél. : 71 139 400  
Fax : 71 139 460

### **2.1.13. Clauses statutaires particulières**

#### **Cession et transmission des actions (Article 10 des statuts)**

Les actions sont librement négociables.

Les actions ne sont négociables qu'après l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés. En cas d'augmentation de capital, les actions sont négociables dès la réalisation définitive de celle-ci. Après la dissolution de la société, elles demeurent négociables jusqu'à la clôture de la liquidation.

#### **Individualité des actions –nue-propriété –usufruit (Article 12 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016**

I. Les actions sont indivisibles à l'égard de la société.

Les propriétaires indivis d'actions sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux, considéré comme seul propriétaire ou par un mandataire unique ; en cas de désaccord, le mandataire unique peut être désigné en justice à la demande du copropriétaire le plus diligent.

II. Les usufruitiers et nus-propiétaires doivent également se faire représenter par l'un d'entre eux, à défaut de convention contraire, l'usufruitier représente valablement le nu-propiétaire quel que soit la décision à prendre

#### **Assemblées générales (Article 21 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016**

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires, mixtes ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les assemblées générales appelées à délibérer sur la vérification des apports, sur la nomination du premier conseil d'administration, sur la sincérité de la déclaration faite par le ou les fondateurs, sur les avantages particuliers, sont qualifiées d'assemblées générales constitutives.

Les assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces assemblées sont convoquées et délibèrent selon les conditions qui lui sont propres et qui sont prévues par l'article 354 et suivant du Code des Sociétés Commerciales

Toute assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents.

---

\* Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT décidée par l'AGE du 16/07/2012.

### **Accès aux assemblées – Pouvoirs (Article 24 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016**

I. Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales Ordinaires et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, tant qu'il possède au moins dix (10) actions.

Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum prévu par les statuts et se faire représenter par l'un d'eux.

Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription des actions dans les registres de la société huit (8) jours au moins avant l'assemblée.

II. Tout actionnaire peut se faire représenter par une personne de son choix. A cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

III. Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société dans les conditions fixées par la loi.

Le formulaire doit parvenir à la société un jour avant la date de la réunion de l'Assemblée.

### **Feuille de présence – Bureau – Procès-verbaux (Article 25 des statuts) – modifié par l'AGE du 17 Mai 2017**

I. A chaque Assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi. Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire, et le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, sont certifiées exactes par le bureau de l'Assemblée.

II. Les Assemblées sont présidées par le Président du conseil d'administration, ou en son absence, par un vice-président ou par un administrateur spécialement délégué à effet par le conseil.

Si l'Assemblée est convoquée par l'un ou les Commissaires aux Comptes, l'Assemblée est présidée par l'un d'eux. Dans tous les cas, à défaut de la personne habilitée ou désignée pour présider l'Assemblée, celle-ci élit son président.

Le Président de l'Assemblée Générale est assisté de deux scrutateurs, et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'Assemblée.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis, et d'en assurer la régularité et de veiller à l'établissement du procès-verbal.

III. Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrées et certifiées conformément à la loi.

### **Quorum – Vote – Nombre de voix (Article 26 des statuts)**

I. Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

II. En cas de vote par correspondance, le quorum est calculé compte tenu des actions des actionnaires ayant adressé leur formulaire dans le délai prescrit, lorsque l'assemblée est appelée à voter sur des résolutions inscrites à l'ordre du jour ou sur une proposition ayant pour objet ou pour effet d'amender ou de rendre inopérante, en tout ou en partie, une résolution figurant à l'ordre du jour. En revanche, ces actions ne sont pas prises en compte lorsque l'assemblée est appelée à délibérer sur une question soulevée en séance.

III. II. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix au moins.

IV. III. Au cas où des actions seraient nanties, le droit de vote est exercé par le propriétaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste dépose, à la demande de son débiteur, les actions qu'il détient en gage, sous la forme et dans le délai indiqué dans la convocation.

V. La société émettrice ne peut valablement voter avec des actions par elle souscrites, ou acquises ou prises en gage ; il n'est pas tenu compte de ces actions pour le calcul du quorum.

VI. Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, selon ce qu'en décide le bureau de l'Assemblée.

### **Assemblée Générale Ordinaire (Article 27 des statuts)**

**I.** L'Assemblée Générale Ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an dans les six mois de la clôture de l'exercice, pour statuer sur les comptes de l'exercice social précédent.

Elle a, entre autres pouvoirs, les suivants :

- discuter, approuver, redresser ou rejeter les états financiers ; toute délibération portant approbation des états financiers étant nulle si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes ;
- statuer sur la répartition et l'affectation du résultat en se conformant aux dispositions statutaires ;
- nommer et révoquer les administrateurs ;
- nommer le ou les commissaires aux comptes titulaires et suppléants ;
- approuver ou rejeter les nominations d'administrateurs faites à titre provisoire par le Conseil d'Administration ;
- fixer le montant des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration ;
- statuer sur le rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les conventions soumises à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration ;
- autoriser les émissions d'obligations ordinaires et subordonnées ; ainsi que la constitution des sûretés réelles qui pourraient leur être conférées ;
- autoriser les émissions de titres participatifs.

**II.** L'Assemblée Générale ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par correspondance détiennent le tiers au moins des actions conférant à leur titulaire le droit de vote.

Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 26 ci-dessus.

### **Assemblée Générale Extraordinaire (Article 28 des statuts)**

**I.** L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut, à cet effet, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

Toutefois, les statuts peuvent être modifiés par le Directeur Général lorsque cette modification est effectuée en application de dispositions légales ou réglementaires qui la prescrivent. Les statuts sont soumis, dans leur version modifiée, à l'approbation de la première Assemblée Générale suivante.

**II.** L'Assemblée Générale Extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés y compris les actionnaires ayant voté par correspondance, dans le délai prescrit sous réserve des limitations et précisions mentionnées à l'article 26.

**III.** Dans les Assemblées Générales Extraordinaires appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier, l'apporteur ou le bénéficiaire dont les actions sont privées du droit de vote, n'a voix délibérative, ni pour lui-même ni comme mandataire.

**IV.** S'il existe plusieurs catégories d'actions, aucune modification ne peut être faite aux droits des actions d'une de ces catégories sans vote conforme d'une assemblée générale extraordinaire ouverte à tous les actionnaires et, en outre,

sans vote également conforme d'une assemblée spéciale ouverte aux seuls propriétaires, des actions de la catégorie intéressée.

Les assemblées spéciales sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que l'assemblée générale extraordinaire sous réserve des dispositions particulières applicables aux assemblées de titulaires d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote.

#### **Fixation - Affectation et répartition du résultat (Article 32 des statuts)**

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint le dixième du capital social ;
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Les réserves et fonds que l'assemblée générale juge utile de constituer.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

La perte, s'il en existe, est après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, reportée à nouveau, pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

#### **Mise en paiement des dividendes (Article 33 des statuts) – modifié par l'AGE du 1<sup>er</sup> Juin 2016**

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale.

La mise en paiement des dividendes décidée doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires, sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales ou que la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances.

L'action en répétition des dividendes fictifs se prescrit par cinq années à partir de la date de la distribution. Elle se prescrit dans tous les cas par dix ans à partir de la date de décision de distribution.

Ce délai est relevé à quinze ans pour les actions en restitution intentées contre les dirigeants responsables de la décision de distribution des dividendes fictifs.

L'action en paiement des dividendes se prescrit par cinq ans à partir de la date de la tenue de l'Assemblée Générale qui a décidé la distribution.

## 2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

<b>Capital social</b>	: 55 000 000 dinars
<b>Nombre d'actions</b>	: 11 000 000 actions
<b>Nominal</b>	: 5 dinars*
<b>Forme des actions</b>	: Nominative
<b>Libération</b>	: Intégrale
<b>Catégorie</b>	: Ordinaire
<b>Jouissance</b>	: 1 <sup>er</sup> Janvier 2022

## 2.3. Evolution du capital social

Organe de décision	Nature de l'Opération	Evolution du capital		Capital souscrit		Montant libéré		Capital libéré		Valeur nominale en dinars
		Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	Montant en dinars	Nombre d'actions	
AGC du 11/07/2001	Capital initial	5 000 000	500 000	5 000 000	500 000	3 125 000	312 500	3 125 000	312 500	10
		-	-	-	-	1 087 500 <sup>(1)</sup>	108 750	4 212 500	421 250	10
		-	-	-	-	93750 <sup>(2)</sup>	9 375	4 306 250	430 625	10
		-	-	-	-	168750 <sup>(3)</sup>	16 875	4 475 000	447 500	10
		-	-	-	-	356250 <sup>(4)</sup>	35 625	4 831 250	483 125	10
AGE du 01/11/2005	Réduction du capital	-168 750 <sup>(5)</sup>	-16 875					4 831 250	483 125	10
AGE du 01/11/2005	Augmentation du capital en numéraire	5 168 750	516 875	5 168 750 <sup>(6)</sup>	516 875	3 168 750	316 875	8 000 000	800 000	10
		-	-	-	-	2000000 <sup>(7)</sup>	200 000	10 000 000	1 000 000	10
AGE du 24/06/2008	Augmentation du capital en numéraire	10 000 000	1 000 000	10 000 000	1 000 000	10 000 000	1 000 000	20 000 000	2 000 000	10
AGE du 16/07/2012	Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT	-	-			-	-	20 000 000	4 000 000	5
AGE du 17/04/2013	Augmentation du capital en numéraire par appel public à l'épargne	8 700 000	1 740 000	-	-			28 700 000	5 740 000	5
AGE du 17/05/2017	Augmentation du capital par incorporation de réserves	2 870 000	574 000	2 870 000	574 000	2 870 000	574 000	31 570 000	6 314 000	5
AGE du 17/05/2017	Augmentation du capital en numéraire par appel public à l'épargne	8 610 000	1 722 000	8 610 000	1 722 000	8 610 000	1 722 000	40 180 000	8 036 000	5
AGE du 16/06/2020(*)	Augmentation du capital par incorporation de réserves	14 866 600	2 973 320	14 866 600	2 973 320	14 866 600	2 973 320	55 046 600	11 009 320	5
AGE du 16/06/2020(*)	Réduction du capital	-46 600 <sup>(8)</sup>	-9 320					55 000 000	11 000 000	5

(1) libéré en 2002

(2) libéré en 2003

(3) libéré en 2004

(7) libéré en juillet 2007

(4) libéré en 2005 (avant l'AGE du 01/11/2005)

(5) correspondant à la partie non libérée du capital initial

(6) libéré à concurrence de 61,3% au moment de la souscription

(8) Réduction de capital social par l'annulation de 9.320 actions à racheter conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117

(\*) Réduction de la valeur nominale de 10 DT à 5 DT décidée par l'AGE du 16/07/2012.

## 2.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 11/01/2023

### 2.4.1. Structure du capital au 11/01/2023

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
<b>Actionnaires Tunisiens</b>	<b>349</b>	<b>10 997 000</b>	<b>54 985 000</b>	<b>99,97%</b>
<b>Personnes Morales</b>	<b>35</b>	<b>9 584 575</b>	<b>47 922 875</b>	<b>87,13%</b>
Ayant 3% et plus	7	7 995 710	39 978 550	72,69%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	12	1 380 739	6 903 695	12,55%
Public ayant au maximum 0,5%	16	208 126	1 040 630	1,89%
<b>Personnes Physiques</b>	<b>314</b>	<b>1 412 425</b>	<b>7 062 125</b>	<b>12,84%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	5	609 676	3 048 380	5,54%
Public ayant au maximum 0,5%	309	802 749	4 013 745	7,30%
<b>Actionnaires Etrangers</b>	<b>1</b>	<b>3 000</b>	<b>15 000</b>	<b>0,00%</b>
<b>Personnes Morales</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0,00%
<b>Personnes Physiques</b>	<b>1</b>	<b>3 000</b>	<b>15 000</b>	<b>0,00%</b>
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	1	3 000	15 000	0,03%
<b>Total Actions en Circulation</b>	<b>350</b>	<b>11 000 000</b>	<b>55 000 000</b>	<b>100,00%</b>
<b>Actions Propres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>
<b>Reste à attribuer</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>350</b>	<b>11 000 000</b>	<b>55 000 000</b>	<b>100,00%</b>

### 2.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 11/01/2023

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Investment Trust Tunisia S.A.	3 015 048	15 075 240	27,41%
Financière Tunisienne S.A.	1 546 531	7 732 655	14,06%
United Gulf Bank	1 227 520	6 137 600	11,16%
CTAMA	864 962	4 324 810	7,86%
MAE	600 106	3 000 530	5,46%
Mokhtar Group Holding MGH	400 117	2 000 585	3,64%
Tunis International Bank TIB	341 426	1 707 130	3,10%
<b>TOTAL</b>	<b>7 995 710</b>	<b>39 978 550</b>	<b>72,69%</b>

### 2.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 11/01/2023

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Investment Trust Tunisia S.A.	3 015 048	15 075 240	27,41%
Financière Tunisienne S.A.	1 546 531	7 732 655	14,06%
United Gulf Bank	1 227 520	6 137 600	11,16%
CTAMA	864 962	4 324 810	7,86%
MAE	600 106	3 000 530	5,46%
Tunis International Bank TIB	341 426	1 707 130	3,10%
M. Hedi Djilani	40 787	203 935	0,37%
M. Abderrazak Ben Ammar	27 400	137 000	0,25%
M.Mohammed KAANICHE	10	50	0,00%
M. Abdessatar KRIMI	-	-	-
M Mohamed BERRAIES	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>7 663 790</b>	<b>38 318 950</b>	<b>69,67%</b>

### 2.4.4. Nombre d'actionnaires

Au 11/01/2023 le capital de Hannibal Lease est réparti entre 350 actionnaires dont :

- 35 actionnaires personnes morales ;
- 315 actionnaires personnes physiques.

### 2.5. Présentation générale du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2021

#### ✓ Hannibal Lease

La société Hannibal Lease a été créée en 2001 ayant pour objet principal le financement par le crédit-bail de biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

Le capital social actuel de Hannibal Lease s'élève à 55 000 000 dinars composé de 11 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars. Les titres de la société sont admis en Bourse depuis juillet 2013.

En 2021, son Produit Net de Leasing a été de 30,59 MDT dégageant un bénéfice de 4,130 MDT.

#### ✓ Amilcar LLD

La société Amilcar LLD est une société anonyme, créée en 2009 sous la forme d'une SUARL dénommée « WAHRA Rent Car » et ayant pour objet principal la location courte et longue durée de voitures.

Le capital social actuel de Amilcar LLD s'élève à 1 250 000 dinars et détenue à hauteur de 99,16% par Hannibal Lease.

En 2021, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 10,7 MDT dégageant un bénéfice de 1,001 MDT.

#### ✓ Immobilière ECHARIFA

La société Immobilière ECHARIFA est une société anonyme, créée en 1994 et ayant pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social actuel d'immobilière ECHARIFA s'élève à 8 700 000 dinars et détenue à hauteur de 26,56% par HL.

En 2021, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 2,286 MDT et a dégagé un résultat net de 1,175 MDT.

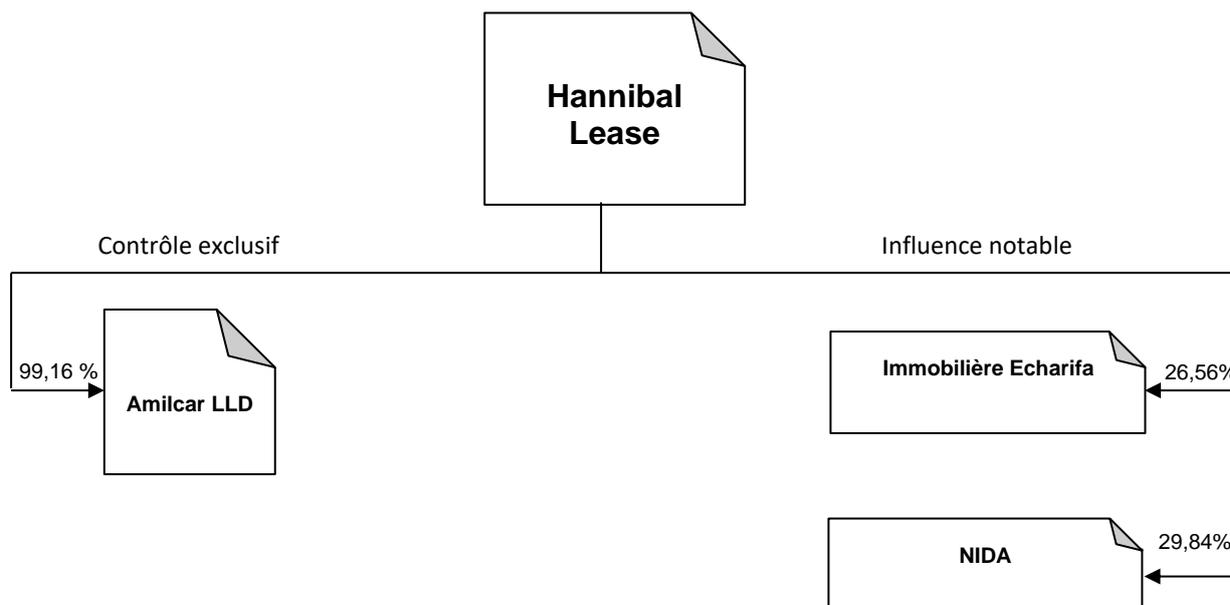
#### ✓ Société NIDA

La société NIDA est une société anonyme, créée en 2007 et ayant pour objet principal la promotion, le développement et l'hébergement des centres d'appels (la location de bureaux et d'open spaces, infrastructures Télécom, services d'infrastructure, d'assistance et d'accompagnement à l'entreprise, aux entreprises Off Shore).

Le capital social actuel de NIDA s'élève à 13 200 000 Dinars et détenue à hauteur de 29,84% par HL.

En 2021, la société a enregistré un chiffre d'affaires de 6,679 MDT dégageant un bénéfice de 2,275 MDT.

## 2.6. Schéma financier du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2021



## 2.7. Tableau de participation entre les sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2021

	Hannibal Lease	Amilcar LLD (*)	Immobilière ECHARIFA (*)	Société NIDA
Hannibal Lease		99,16%	26,56%	29,84%
Amilcar LLD				
Immobilière ECHARIFA				
Société NIDA				

(\*) Les participations de la société Hannibal Lease dans le capital des sociétés AMILCAR LLD et Immobilière Echarifa SA, ne sont pas conformes aux dispositions de l'article 75 de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016, relatives aux établissements de crédits qui stipule que : « l'établissement financier ne peut détenir directement ou indirectement plus de 20% des droits de vote ou du capital d'une même entreprise. Toutefois, la banque ou l'établissement financier peut, à titre temporaire, dépasser ce pourcentage lorsque la participation est faite en vue de permettre le recouvrement de ses créances. »

## 2.8. Evènements récents modifiant le schéma financier du Groupe Hannibal Lease entre le 31/12/2021 et la date de l'élaboration du document de référence

La Société Hannibal Lease a pris la décision d'augmenter sa participation dans le capital de la société NIDA SA par l'acquisition de 754.644 actions au prix de 2 Dinars par action s'élevant à 1 509 288 DT.

La société Hannibal Lease détient ainsi 35,56% de sa filiale société NIDA SA, soit 4 693 986 parts pour un montant global de 6 248 629 DT.

## 2.9. Chiffres clés des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2021

En dinars	Hannibal Lease	Amilcar LLD	Immobilière ECHARIFA	Société NIDA
Capitaux propres	70 989 389	3 595 924	11 337 312	21 881 240
Produits d'exploitation	30 598 569	10 685 593	2 286 056	6 679 553
Résultat d'exploitation	4 671 488	3 100 071	616 973	2 399 437
Résultat net après modifications comptables	4 130 009	1 001 936	1 175 391	2 275 005
Total Passifs	536 024 770	23 118 615	484 081	7 069 961
Charges financières nettes	41 262 528	1 898 897	12 673	381 274
Dividendes distribués en 2021	2 200 000	-	700 350	-

## 2.10. Les engagements financiers des sociétés du Groupe Hannibal Lease au 31/12/2021

En dinars	Hannibal Lease	Amilcar LLD	Immobilière ECHARIFA	Société NIDA	Total
Certificats de dépôt/Billets de trésorerie	12 000 000	1 500 000	-	-	13 500 000
Certificats de Leasing	-	-	-	-	-
Découvert	-	221 704	-	267 800	489 504
Emprunts obligataires	190 148 680	-	-	-	190 148 680
Crédits bancaires extérieurs	41 758 962	-	-	-	41 758 962
Crédits bancaires locaux	193 604 356	2 000 000	-	4 478 871	200 083 227
Crédits leasing	-	17 214 448	-	120 551	17 334 999
Comptes Courants Associés	-	-	-	-	0
<b>Total</b>	<b>437 511 998</b>	<b>20 936 152</b>	<b>-</b>	<b>4 867 222</b>	<b>463 315 372</b>

## 2.11. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du Groupe Hannibal Lease

En cas de besoin de liquidité, Hannibal Lease pourra faire appel aux entités du groupe pour des éventuelles émissions de certificats de dépôts.

## 2.12. Relation de Hannibal Lease avec les sociétés du Groupe au 31/12/2021

### 2.12.1. Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du Groupe

#### ▪ Prêts octroyés

1) Le conseil d'administration réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle la société Hannibal Lease détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2021, s'élève à 22 500 dinars.

#### ▪ Crédits reçus

1) HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 30 décembre 2020 au 30 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève 24.105 DT.

2) HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 18.500.000 DT, durant la période allant du 25 janvier 2021 au 28 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 131.265 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 1.000.000 DT.

3) HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 500.000 DT, émis le 3 novembre 2020 et échéant le 2 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 274 DT.

4) HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 3.000.000 DT, durant la période allant du 2 janvier 2021 au 28 décembre 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 44.335 DT.

## **2.12.2. Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du Groupe Hannibal Lease**

### AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2021, HL a mis en force 44 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 5 598 657 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 25 011 762 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 1 356 447 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2021, à 12 226 010 dinars.

### NIDA SA

En 2021, HL a mis en force un contrat au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 262 367 dinars

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 460 976 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 8 515 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2021, à 101 785 dinars.

## **2.12.3. Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe**

### Recus :

Néant

### Donnés :

Néant

## **2.12.4. Dividendes et autres rémunérations encaissés par Hannibal Lease en 2021 et distribués par les autres sociétés du Groupe au titre de l'exercice 2020**

Les dividendes encaissés par Hannibal Lease de la société Immobilière ECHARIFA s'élèvent à 186 013 DT en 2021 au titre de l'exercice 2020.

## **2.12.5. Dividendes et autres rémunérations distribués par Hannibal Lease en 2021 au titre de l'exercice 2020**

Néant

## **2.12.6. Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe**

### **1) Garanties, sûretés réelles**

- Données : Néant
- Reçues : Néant

### **2) Les cautions**

- Données : Néant
- Reçues : Néant

## **2.13. Relations commerciales entre Hannibal Lease et les sociétés du Groupe durant l'exercice 2021 :**

### **2.13.1. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe :**

Néant

### **2.13.2. Les prestations de service reçues ou données avec les sociétés du groupe :**

Néant

### **2.13.3. Les contrats de gestion**

Néant

### **2.13.4. Les contrats de location**

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease à fin 2021 sont au nombre de 13.

Les charges supportées au titre de l'année 2021 s'élèvent à 265 363 DT.

### **2.13.5. Les fonds gérés**

Néant

## **2.14. Relations de Hannibal Lease avec les autres parties liées au 31/12/2021 autres que les sociétés du Groupe (†)**

### **2.14.1. Prêts octroyés et crédits reçus autres que les sociétés du Groupe**

#### ▪ **Prêts octroyés**

Néant.

#### ▪ **Crédits reçus**

#### Société Immobilière AL KADRIA

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 12 novembre 2020 au 25 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 16.229 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 17.000.000 DT, durant la période allant du 11 janvier 2021 au 20 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 241.872 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 2.000.000 DT.

#### EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 23 décembre 2020 au 28 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 10.744 DT.

2- HL a réalisé, en 2021 des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 22 janvier 2021 au 23 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 126.179 DT.

---

† Telles que définies par l'article 62 de la loi n°2016-48 du 11 Juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 1.500.000 DT.

#### LES BATIMENTS MODERNES

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 500.000 DT, émis le 2 décembre 2020 et échéant le 1<sup>er</sup> janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 138 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 5.000.000 DT, durant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 28 septembre 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 37.221 DT.

#### Mme NADIA MEDDEB DJILANI

1- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de la société HL, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 14 octobre 2020 et échéant le 12 avril 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 26.984 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de la société HL, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 12 avril 2021 au 7 avril 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 62.919 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 1.000.000 DT.

#### Mr Abderrazek BEN AMMAR

HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abderrazek BEN AMMAR, administrateur de la société HL, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 28 juillet 2020 au 24 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 6.577 DT.

#### Feu Abdelkader ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès des héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER, représentés par Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de la société HL pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 14 décembre 2020 au 23 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 16.253 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès des héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER, représentés par Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de la société HL, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 13 janvier 2021 au 18 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève 255.172 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 3.000.000 DT.

### **2.14.2. Créances et dettes commerciales autres que les sociétés du Groupe Hannibal Lease**

#### Société Financière Tunisienne

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « FINANCIERE TUNISIENNE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise s'élève à 155 598 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ce contrat s'élève à 8 429 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2021, à 62 685 dinars.

#### ECLAIR PRYM TUNISIE

En 2021, HL a mis en force un contrat au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour un montant de 78 440 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 4 203 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 72 111 dinars.

#### MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 539 819 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 14 171 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 112 357 dinars.

#### UNITED GULF FINANCIAL SERVICES « UGFS »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « UNITED GULF FINANCIAL SERVICES (UGFS) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 88 249 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 1 583 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 8 932 dinars.

#### STE INVESTMENT TRUST TUNISIA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 480 597 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ces contrats s'élève à 19 658 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 73 102 dinars.

#### STE HERMES CONSEIL

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 80 783 dinars. Il a été racheté en 2021.

La marge brute réalisée en 2021 sur ce contrat s'élève à 918 dinars.

#### STE STIAL SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « STIAL », ayant des liens avec un dirigeant de la société HL, totalise la somme de 622 482 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève 14 795 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 90 301 dinars.

#### STE BOISSONS DU CAP BON

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « BOISSONS DU CAP BON », ayant des liens avec un dirigeant de la société HL, s'élève à 54 776 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à un dinar.

#### CENTRALE LAITIERE DU NORD

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU NORD », ayant des liens avec un dirigeant de la société HL, s'élève à 383 433 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 7 dinars.

#### CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA », ayant des liens avec un dirigeant de la société HL, s'élève à 148 766 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à un dinar.

#### SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA », ayant des liens avec un dirigeant de la société HL, s'élève à 2 124 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 sur ce contrat s'élève à 2 842 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 16 709 dinars.

#### STE IDENTITY & PARTNERS SA

Le contrat mis en force au profit de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA dans laquelle HL a des dirigeants en commun, pour une valeur de 146 174 dinars.

La marge brute réalisée en 2020 avec de ladite société s'élève à 15 516 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 108 796 dinars.

#### PRYM FASHION TUNISIE

En 2021, HL a mis en force un contrat au profit de la société « PRYM FASHION TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour un montant de 137 819 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ce contrat s'élève 12 225 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 102 220 dinars.

#### **2.14.3. Les apports en capitaux en 2021 autres que les sociétés du Groupe**

Néant.

#### **2.14.4. Les dividendes encaissés par Hannibal Lease en 2022 au titre de l'exercice 2021 des parties liées autres que les sociétés du Groupe**

Néant

#### **2.14.5. Les dividendes décaissés par Hannibal Lease en 2022 au titre de l'exercice 2021 pour les parties liées autres que les sociétés du Groupe**

Actionnaires	Dividende par action 2021	Nombre d'actions	Dividendes 2021
Investment Trust Tunisia S.A.	0,2	3 015 048	603 010
Financière Tunisienne S.A.	0,2	1 546 531	309 306
United Gulf Bank	0,2	1 227 520	245 504
CTAMA	0,2	864 962	172 992
MAE	0,2	600 106	120 021
Tunis International Bank TIB	0,2	341 426	68 285
M. Hedi Djilani	0,2	40 787	8 157
M. Abderrazak Ben Ammar	0,2	27 400	5 480
M.Mohammed KAANICHE	0,2	21	4
<b>TOTAL</b>	<b>0,2</b>	<b>7 665 638</b>	<b>1 533 128</b>

#### **2.14.6. Garanties et suretés**

##### **Reçues**

Néant.

##### **Données**

Néant.

#### **2.14.7. Transferts de ressources**

Néant

## 2.14.8. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

– Le conseil d'administration réuni le 27 avril 2021, a nommé Mr Hédi DJILANI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société et il lui a fixé sa rémunération.

– Le conseil d'administration réuni le 27 avril 2021, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Directeur Général de la société et il lui a fixé sa rémunération.

Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la cotisation sociale, de l'assurance groupe et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

– Le conseil d'administration réuni le 27 avril 2021 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint et il lui a fixé sa rémunération.

Cette rémunération est composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu ainsi que la prise en charge de l'assurance groupe. Il bénéficie en outre d'une voiture de direction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que de la prise en charge de toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2021, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2021.

Les obligations et engagements de la société Hannibal Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	PCA		DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021
<b>Avantages à court terme</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>346 034</b>	<b>2 186</b>	<b>276 997</b>	-	<b>162 500</b>	<b>162 500</b>
Rémunérations brutes	100 000	100 000	290 000	-	250 000	-	-	-
Charges sociales	-	-	8 744	2 186	-	-	-	-
Avantage en nature	-	-	47 290	-	26 997	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	-	-	162 500	162 500
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>346 034</b>	<b>2 186</b>	<b>276 997</b>	-	<b>162 500</b>	<b>162 500</b>

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président du conseil d'administration de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 50.000 DT.

## 2.14.9. Relations commerciales

### 2.14.9.1. Cessions et acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les autres parties liées :

Le conseil d'administration réuni le 24 mars 2022, a autorisé l'acquisition auprès de la société Confection Ras Jbal « CRJ », ayant des dirigeants en commun, d'un bureau situé au rez-de-chaussée de l'immeuble CRJ sis au centre urbain nord de Tunis pour l'ouverture d'une nouvelle agence. La superficie du local est de 83m<sup>2</sup> avec un prix d'acquisition de 5.200 DT HT par m<sup>2</sup> hors aménagement.

Ainsi, le prix global est de 431.600 Dinars HT, soit 513.604 Dinars TTC. Le paiement se fera 50% à l'acceptation de l'offre et 50% à la signature du contrat définitif.

A ce titre, Hannibal Lease a payé une avance de 256.802 Dinars en 2021.

#### 2.14.9.2. Prestations de services reçus ou données

- **Données :** Néant
- **Reçues :**

#### Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 21 février 2018, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2021 à 33 861 dinars hors taxes, soit 38 265 dinars toutes taxes comprises.

#### 2.14.10. Contrat de location

Néant.

#### 2.15. Dividendes

Désignation	2021	2020	2019
Résultat Net (DT)	4 130 009	(3 991 443)	69 552
Montant global des dividendes (DT)	2 200 000	0	0
Capital social (DT)	55 000 000	55 000 000	40 180 000
Nombre d'actions	11 000 000	11 000 000	8 036 000
Dividende par action (DT)	0,200	0	0
Date de mise en paiement	26/05/2022	-	-

#### 2.16. Marché des titres de l'émetteur

Les titres de capital de Hannibal Lease sont négociés au marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les titres de créance de Hannibal Lease sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe au début du mois de janvier 2023, treize (13) emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

- HL 2015/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;
- HL 2016/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85% ;
- HL 2017/1 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- HL 2017/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 7,65% et/ou TMM+2,35%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 7,85%.
- HL 2017/3 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 8,00% et/ou TMM+2,40%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,25%.
- HL 2018/1 subordonné : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 8,3% et/ou TMM+2,1%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 8,5% ;
- HL 2018/2 : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,15% et/ou TMM+3,5%  
Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11,5% ;
- HL 2020/1 : emprunt obligataire sans recours à l'Appel Public à l'Epargne pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 11,25%.
- HL 2020/2 : Catégorie A pour un montant global de maximum 5MDT : pour une durée de 5 ans à moins qu'elles n'aient été préalablement rachetées en Bourse et un taux d'intérêt annuel de 10,6% et/ou TMM+3%  
Catégorie B : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel 10,6% et/ou TMM+3%  
Catégorie C : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel 10,7% et/ou TMM+3,25%.

- HL 2020/3 : Catégorie A pour un montant global de maximum 5MDT : pour une durée de 5 ans à moins qu'elles n'aient été préalablement rachetées en Bourse et un taux d'intérêt annuel de 10,3% et/ou TMM+3% Catégorie B : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel 10,3% et/ou TMM+3%.
- HL 2021/1 : subordonné : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10% et/ou TMM+3,25% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 10,1% et/ou TMM+3,5%.
- HL 2022/1 : : Catégorie A : pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 9,6% Catégorie B : pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt annuel de 9,8%.
- HL 2022/1 : subordonné : emprunt obligataire sans recours à l'Appel Public à l'Epargne pour une durée de 5 ans et un taux d'intérêt annuel de 10,25%.

## 2.17. Notation de la société

**Le 18 Octobre 2022**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note de « Hannibal Lease » à « B+(tun) » à long terme avec perspective stable, et la note à court terme à B (tun).

**B+, B, B- (long terme)** : Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payés en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.

**B (court terme)** : Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.

## **CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION**

### **3.1. Présentation de la société**

Hannibal Lease est une société anonyme au capital de 55 000 000 Dinars créée en 2001.

Elle a pour objet le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage industriel ou professionnel dans les différents secteurs économiques. Toutefois, son activité est orientée principalement vers les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les poids lourds.

L'année 2013 a été marquée par l'introduction de la société HL sur le marché principal de la Bourse de Tunis à travers une augmentation de capital en numéraire de 1 740 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq dinars chacune, représentant 30,31% du capital après la réalisation de ladite augmentation et ce faisant passer le capital de la société de 20 000 000 dinars à 28 700 000 dinars.

En 2017, le capital d'Hannibal Lease a évolué de 28,700 MDT à 40,180 MDT, par incorporation de réserves à hauteur de 2,87 MDT et par augmentation en numéraire d'un montant de 8,610 MDT.

Le 16/06/2020, l'AGE de Hannibal Lease a décidé une augmentation du capital par incorporation des réserves de 14,87 MDT à raison de 37 actions nouvelles pour 100 actions anciennes ainsi qu'une réduction de capital social d'un montant de 46 600 dinars par l'annulation de 9.320 actions à racheter conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117. Par conséquent, le capital social a passé de 40,180 MDT à 55 MDT.

### **3.2. Activité de la société au 31/12/2021**

Durant l'exercice 2021, la part de marché de Hannibal Lease dans le total des approbations du secteur a augmenté à 15,6% contre 14,7% par rapport à la même période en 2020. En effet, Hannibal Lease affiche au 31/12/2021 une hausse de 30,36% des approbations par rapport à la même période de 2020 atteignant un montant de 326,8 MDT contre 250,7 MDT au 31/12/2020.

De même, la part de marché de Hannibal Lease en termes des mises en force a resté stable, soit 14,5%. Les mises en force sont passées de 200,1 MDT en 2020 à 237,1MDT en 2021 soit une hausse de 18,5%.

L'encours financier de Hannibal Lease au 31/12/2021 représente 14,6% de l'encours du secteur alors qu'il représentait 15,6% à la même date en 2020.

Les encours sont passés de 568,7 MDT au 31/12/2020 à 510,5 MDT au 31/12/2021, soit une baisse de 10,23%.

#### **Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 31/12/2021**

	Secteur en MDT (*)			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Approbations	2 090,7	1 705,4	1 924,7	326,8	250,7	286,6	15,6%	14,7%	14,9%
Mises en Forces	1 639,2	1 379,1	1 566,9	237,1	200,1	221,0	14,5%	14,5%	14,1%
Encours financier	3 492,9	3 648,9	3 793,7	510,5	568,7	641,8	14,6%	15,6%	16,9%

\* Source : CIL

#### **3.2.1. Evolution des approbations**

Le montant des approbations s'élève au 31/12/2021 à 326,8 MDT contre 250,7 MDT au 31/12/2020, soit une hausse de 30,4%.

Le nombre de dossiers approuvés est passé de 3 296 au 31/12/2020 à 4 040 pour la même période en 2021, soit une hausse de 22,6%.

Le montant moyen d'approbations est en hausse de 6,4% atteignant 0,081 MDT au 31/12/2021 contre 0,076 MDT au 31/12/2020.

### Nombre des approbations

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variation 2021/2020
Nombre d'approbations	4 040	3 296	3 292	22,6%
Montant (MDT)	326,8	250,7	286,6	30,4%
<b>Montant Moyen des approbations (MDT)</b>	<b>0,081</b>	<b>0,076</b>	<b>0,087</b>	<b>6,4%</b>

### Répartition sectorielle des approbations

Répartition par secteur (en MDT)	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Variation 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	883	48,3	14,8%	769	42,1	16,8%	782	40,6	14,2%	14,9%
BTP	264	26,0	8,0%	211	22,2	8,9%	169	17,8	6,2%	17,1%
Industrie	381	46,9	14,4%	270	21,0	8,4%	298	33,4	11,6%	123,5%
Tourisme	420	53,4	16,3%	290	35,8	14,3%	501	78,4	27,4%	49,2%
Services	2 092	152,1	46,6%	1 756	129,6	51,7%	1 542	116,4	40,6%	17,4%
<b>Approbations totales</b>	<b>4 040</b>	<b>326,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 296</b>	<b>250,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 292</b>	<b>286,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>30,4%</b>

### Répartition des approbations par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Variation 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	2 393	190,7	58,4%	1 743	138,2	55,1%	1 698	153,8	53,7%	38,1%
Véhicule Utilitaire	1 169	68,5	21,0%	1 083	58,5	23,3%	1 126	61,3	21,4%	17,2%
Véhicule Lourd	289	35,8	11,0%	353	37,3	14,9%	304	46,7	16,3%	-4,0%
Matériel Spécifique	175	26,4	8,1%	104	12,7	5,1%	154	22,9	8,0%	107,0%
Immobilier	14	5,3	1,6%	13	4,0	1,6%	10	1,8	0,6%	32,5%
<b>Approbations totales</b>	<b>4 040</b>	<b>326,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 296</b>	<b>250,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>3 292</b>	<b>286,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>30,4%</b>

#### 3.2.2. Evolution des mises en forces

Les Mises en Force sont passés de 200,1 MDT au 31/12/2020 à 237,1 MDT au 31/12/2021, soit une hausse de 18,5%.

Le nombre de dossiers est passé de 2 666 dossiers au 31/12/2020 à 3 068 pour la même période de 2021 enregistrant ainsi une hausse de 15,1%. En ce qui concerne le montant moyen par dossier, Hannibal Lease a enregistré une hausse de 3,0% le faisant passer de 0,075 MDT au 31/12/2020 à 0,077 MDT au 31/12/2021.

### Nombre de contrats mis en force

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variation 2021/2020
Nombre de mises en force	3 068	2 666	2 607	15,1%
Montant (MDT)	237,1	200,1	221,0	18,5%
<b>Montant Moyen par contrat (MDT)</b>	<b>0,077</b>	<b>0,075</b>	<b>0,085</b>	<b>3,0%</b>

### Répartition sectorielle des mises en force

Répartition par secteur (en MDT)	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Variation 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	666	35,6	15,0%	663	35,7	17,8%	583	30,2	13,7%	-0,2%
BTP	187	20,7	8,7%	155	15,0	7,5%	129	14,6	6,6%	37,7%
Industrie	293	28,0	11,8%	229	18,7	9,3%	222	25,4	11,5%	49,5%
Tourisme	365	43,0	18,2%	250	30,9	15,4%	456	66,1	29,9%	39,3%
Services	1 557	109,8	46,3%	1 369	99,8	49,9%	1 217	84,8	38,3%	10,1%
<b>Mises en force totales</b>	<b>3 068</b>	<b>237,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 666</b>	<b>200,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 607</b>	<b>221,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>18,5%</b>

### Répartition des mises en force par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Variation 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 926	146,7	61,9%	1 446	114,7	57,3%	1 385	125,7	56,8%	27,9%
Véhicule Utilitaire	794	47,0	19,8%	880	47,3	23,6%	881	46,9	23,4%	-0,5%
Véhicule Lourd	208	26,5	11,2%	249	25,2	12,6%	205	24,5	12,2%	5,1%
Matériel Spécifique	133	14,9	6,3%	89	11,6	5,8%	133	23,5	11,8%	28,6%
Immobilier	7	2,0	0,8%	2	1,3	0,7%	3	0,5	0,2%	48,2%
<b>Mises en force totales</b>	<b>3 068</b>	<b>237,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 666</b>	<b>200,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 607</b>	<b>221,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>18,5%</b>

### 3.2.3. Evolution de l'encours financier

Les encours sont passés de 568,7 MDT au 31/12/2020 à 510,5 MDT au 31/12/2021, soit une régression de 10,2%.

Le nombre de contrat a atteint 14 322 contrats, soit une baisse de 12,2% par rapport à 2020. Le montant moyen par contrat a atteint 0,036 MDT au 31/12/2021, réalisant un progrès de 2,3% par rapport à la même période en 2020.

### Nombre de contrats en-cours

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	Variation 2021/2020
Nombre de contrats encours	14 322	16 316	18 252	-12,2%
Montant (MDT)	510,5	568,7	641,8	-10,2%
<b>Montant Moyen par contrat (MDT)</b>	<b>0,036</b>	<b>0,035</b>	<b>0,035</b>	<b>2,3%</b>

### Répartition sectorielle de l'encours financier

Répartition par secteur (en MDT)	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Variation 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	3 482	67,0	13,1%	4 033	73,4	12,9%	4 307	76,1	11,9%	-8,7%
BTP	1 054	64,8	12,7%	1 369	80,8	14,2%	1 703	105,7	16,5%	-19,9%
Industrie	1 328	63,3	12,4%	1 448	71,2	12,5%	1 589	85,8	13,4%	-11,1%
Tourisme	1 321	81,3	15,9%	1 463	86,2	15,2%	1 683	96,9	15,1%	-5,8%
Services	7 137	234,1	45,9%	8 003	257,0	45,2%	8 970	277,3	43,2%	-8,9%
<b>Encours total</b>	<b>14 322</b>	<b>510,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>16 316</b>	<b>568,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>9 282</b>	<b>641,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>-10,2%</b>

### Répartition de l'encours financier par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 31/12/2021			Au 31/12/2020			Au 31/12/2019			Variation 2021/2020
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	7 012	236,8	46,4%	7 508	230,5	40,5%	8 303	237,4	37,0%	2,7%
Véhicule Utilitaire	4 712	94,7	18,5%	5 548	103,3	18,2%	6 113	110,4	17,2%	-8,4%
Véhicule Lourd	1 533	87,7	17,2%	1 988	116,3	20,4%	2 358	147,2	22,9%	-24,6%
Matériel Spécifique	952	66,0	12,9%	1 140	87,8	15,4%	1 329	110,8	17,3%	-24,8%
Immobilier	113	25,3	5,0%	132	30,8	5,4%	149	36,0	5,6%	-18,0%
<b>Encours total</b>	<b>14 322</b>	<b>510,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>16 316</b>	<b>568,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>18 252</b>	<b>641,8</b>	<b>100,0%</b>	<b>-10,2%</b>

### Evolution des engagements de la société sur la clientèle au cours des trois derniers exercices

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
<b>Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>533 834 100</b>	<b>577 876 951</b>	<b>669 673 207</b>
<b>Créances classées</b>	<b>79 062 619</b>	<b>74 045 452</b>	<b>58 672 412</b>
Classe 2	7 655 238	11 448 498	6 250 606
Classe 3	11 637 083	14 706 353	12 289 470
Classe 4	59 770 298	47 890 601	40 132 336
<b>Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>612 896 718</b>	<b>651 922 403</b>	<b>728 345 619</b>
<b>Provisions et Agios réservés sur créances classées</b>	<b>51 655 754</b>	<b>41 414 988</b>	<b>32 885 406</b>
Provisions affectées	47 364 601	37 012 344	29 702 991
Produits réservés	4 291 153	4 402 644	3 182 415
<b>Ratio des créances classées</b>	<b>12,90%</b>	<b>11,36%</b>	<b>8,06%</b>
<b>Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)</b>	<b>65,34%</b>	<b>55,9%</b>	<b>56,05%</b>

### **3.3. Activité de la société au 30/06/2022**

Hannibal Lease affiche au 30/06/2022 une hausse de 23,7% des approbations par rapport à la même période de 2021 atteignant un montant de 204,2 MDT contre 165,0 MDT au 30/06/2021.

Les Mises en Force sont passés de 108,4 MDT au 30/06/2021 à 145,5 MDT au 30/06/2022, soit une hausse de 34,2%.

Les encours sont passés de 526,6 MDT au 30/06/2021 à 507,0 MDT au 30/06/2022, soit une régression de 3,7%.

### Situation de « Hannibal Lease » par rapport au secteur du Leasing au 30/06/2022

	Secteur en MDT (*)			HL en MDT			Part de Hannibal Lease (%)		
	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Approbations	1 247,6	1 104,4	2 090,7	204,2	165,0	326,8	16,4%	14,9%	15,6%
Mises en Forces	931,7	806,6	1 639,2	145,5	108,4	237,1	15,6%	13,4%	14,5%
Encours financier	3 532,7	3 541,6	3 492,9	507,0	526,6	510,5	14,4%	14,9%	14,6%

\* Source : CIL

#### **3.3.1. Evolution des approbations**

Le montant des approbations s'élève au 30/06/2022 à 204,2 MDT contre 165,0 MDT au 30/06/2021, soit une hausse de 23,7%.

Le nombre de dossiers approuvés est passé de 2 044 au premier semestre de 2021 à 2 207 pour la même période en 2022, soit une hausse de 8,0%.

Le montant moyen d'approbations affiche une hausse de 14,6% atteignant 0,093 MDT au 30/06/2022 contre 0,081 MDT au 30/06/2021.

### Nombre des approbations

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation 2T 2022/2021
Nombre d'approbations	2 207	2 044	4 040	8,0%
Montant (MDT)	204,2	165,0	326,8	23,7%
<b>Montant Moyen des approbations (MDT)</b>	<b>0,093</b>	<b>0,081</b>	<b>0,081</b>	<b>14,6%</b>

### Répartition sectorielle des approbations

Répartition par secteur (en MDT)	Au 30/06/2022			Au 30/06/2021			Au 31/12/2021			Variation 2T 2022/2021
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	431	27,3	13,3%	436	24,3	14,7%	883	48,3	14,8%	12,3%
BTP	145	21,6	10,6%	133	14,2	8,6%	264	26,0	8,0%	51,9%
Industrie	178	17,8	8,7%	175	19,7	12,0%	381	46,9	14,4%	-9,6%
Tourisme	353	50,6	24,8%	219	27,7	16,8%	420	53,4	16,3%	82,5%
Services	1 100	86,8	42,5%	1 081	79,0	47,9%	2 092	152,1	46,6%	9,9%
<b>Approbations totales</b>	<b>2 207</b>	<b>204,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 044</b>	<b>165,0</b>	<b>100%</b>	<b>4 040</b>	<b>327</b>	<b>100%</b>	<b>23,7%</b>

### Répartition des approbations par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 30/06/2022			Au 30/06/2021			Au 31/12/2021			Variation 2T 2022/2021
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	1 314	123,2	60,4%	1 212	98,6	59,8%	2 393	190,7	58,4%	24,9%
Véhicule Utilitaire	609	40,7	19,9%	585	33,5	20,3%	1 169	68,5	21,0%	21,2%
Véhicule Lourd	181	21,4	10,5%	145	17,4	10,5%	289	35,8	11,0%	23,2%
Matériel Spécifique	99	18,1	8,9%	96	12,9	7,8%	175	26,4	8,1%	40,7%
Immobilier	4	0,8	0,4%	6	2,6	1,6%	14	5,3	1,6%	-70,3%
<b>Approbations totales</b>	<b>2 207</b>	<b>204,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 044</b>	<b>165,0</b>	<b>100%</b>	<b>4 040</b>	<b>327</b>	<b>100%</b>	<b>23,7%</b>

#### 3.3.2. Evolution des mises en forces

Les Mises en Force sont passées de 108,4 MDT au 30/06/2021 à 145,5 MDT au 30/06/2022, soit une hausse de 34,2%.

Le nombre de dossiers est passé de 1 362 dossiers au 30/06/2021 à 1 620 pour la même période de 2022 enregistrant une hausse de 18,9%. En ce qui concerne le montant moyen par dossier, Hannibal Lease a enregistré une hausse de 12,8% le faisant passer de 0,080 MDT au 30/06/2021 à 0,090 au 30/06/2022.

### Nombre de contrats mis en force

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation 2T 2022/2021
Nombre de mises en force	1 620	1 362	3 068	18,9%
Montant (MDT)	145,5	108,4	237,1	34,2%
<b>Montant Moyen par contrat (MDT)</b>	<b>0,090</b>	<b>0,080</b>	<b>0,077</b>	<b>12,8%</b>

### Répartition sectorielle des mises en force

Répartition par secteur (en MDT)	Au 30/06/2022			Au 30/06/2021			Au 31/12/2021			Variation 2T 2022/2021
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	285	18,1	12,5%	257	13,6	12,5%	666	35,6	15,0%	33,4%
BTP	112	13,2	9,0%	84	10,5	9,6%	187	20,7	8,7%	25,9%
Industrie	142	14,8	10,2%	122	11,5	10,6%	293	28,0	11,8%	29,5%
Tourisme	268	33,1	22,7%	167	19,7	18,2%	365	43,0	18,2%	67,7%
Services	813	66,3	45,5%	732	53,2	49,0%	1 557	109,8	46,3%	24,6%
<b>Mises en force totales</b>	<b>1 620</b>	<b>145,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 362</b>	<b>108,4</b>	<b>100%</b>	<b>3 068</b>	<b>237</b>	<b>100,0%</b>	<b>34,2%</b>

### Répartition des mises en force par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 30/06/2022			Au 30/06/2021			Au 31/12/2021			Variation 2T 2022/2021
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	942	86,4	59,4%	900	68,9	63,6%	1 926	146,7	61,9%	25,3%
Véhicule Utilitaire	465	30,6	21,0%	308	18,8	17,3%	794	47,0	19,8%	62,6%
Véhicule Lourd	127	12,8	8,8%	92	13,1	12,1%	208	26,5	11,2%	-2,5%
Matériel Spécifique	82	14,9	10,3%	58	6,3	5,8%	133	14,9	6,3%	138,0%
Immobilier	4	0,9	0,6%	4	1,3	1,2%	7	2,0	0,8%	-34,8%
<b>Mises en force totales</b>	<b>1 620</b>	<b>145,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 362</b>	<b>108,4</b>	<b>100%</b>	<b>3 068</b>	<b>237</b>	<b>100,0%</b>	<b>34,2%</b>

### 3.3.3. Evolution de l'encours financier

Les encours sont passés de 526,6 MDT au 30/06/2021 à 507,0 MDT au 30/06/2022, soit une baisse de 3,7%.

Le nombre de contrat a atteint 13 592 contrats, soit une baisse de 9,7% par rapport à 2021. Le montant moyen par contrat a atteint 0,037 MDT au 30/06/2022, réalisant une progression de 6,7% par rapport à la même période en 2021.

### Nombre de contrats en-cours

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021	Variation 2T 2022/2021
Nombre de contrats encours	13 592	15 059	14 322	-9,7%
Montant (MDT)	507,0	526,6	510,5	-3,7%
<b>Montant Moyen par contrat (MDT)</b>	<b>0,037</b>	<b>0,035</b>	<b>0,036</b>	<b>6,7%</b>

### Répartition sectorielle de l'encours financier

Répartition par secteur (en MDT)	Au 30/06/2022			Au 30/06/2021			Au 31/12/2021			Variation 2T 2022/2021
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Agriculture	3 198	65,1	12,8%	3 671	66,8	12,7%	3 482	67,0	13,1%	-2,5%
BTP	951	59,7	11,8%	1 164	71,2	13,5%	1 054	64,8	12,7%	-16,1%
Industrie	1 274	60,2	11,9%	1 347	64,1	12,2%	1 328	63,3	12,4%	-6,2%
Tourisme	1 381	86,9	17,1%	1 373	82,8	15,7%	1 321	81,3	15,9%	4,8%
Services	6 788	235,1	46,4%	7 504	241,7	45,9%	7 137	234,1	45,9%	-2,7%
<b>Encours total</b>	<b>13 592</b>	<b>507,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>15 059</b>	<b>526,6</b>	<b>100%</b>	<b>14 322</b>	<b>510,5</b>	<b>100,0%</b>	<b>-3,7%</b>

### Répartition de l'encours financier par type d'équipement

Répartition par type d'équipement (en MDT)	Au 30/06/2022			Au 30/06/2021			Au 31/12/2021			Variation 2T 2022/2021
	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	Nombre	Montant	En %	
Véhicule Tourisme	6 848	247,0	48,7%	7 173	229,7	43,6%	7 012	236,8	46,4%	7,6%
Véhicule Utilitaire	4 391	97,1	19,1%	5 025	95,6	18,2%	4 712	94,7	18,5%	1,5%
Véhicule Lourd	1 373	77,4	15,3%	1 713	97,2	18,5%	1 533	87,7	17,2%	-20,4%
Matériel Spécifique	871	62,8	12,4%	1 028	75,4	14,3%	952	66,0	12,9%	-16,7%
Immobilier	109	22,7	4,5%	120	28,7	5,5%	113	25,3	5,0%	-20,9%
<b>Encours total</b>	<b>13 592</b>	<b>507,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>15 059</b>	<b>526,6</b>	<b>100%</b>	<b>14 322</b>	<b>510</b>	<b>100,0%</b>	<b>-3,7%</b>

### Evolution des engagements de la société sur la clientèle au 30/06/2022

En DT	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
<b>Créances courantes (classe 0 et 1) (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>532 401 894</b>	<b>537 388 489</b>	<b>533 834 100</b>
<b>Créances classées</b>	<b>87 768 855</b>	<b>89 750 982</b>	<b>79 062 619</b>
Classe 2	8 001 289	13 407 044	7 655 238
Classe 3	11 111 673	8 632 203	11 637 083
Classe 4	68 655 893	67 711 734	59 770 298
<b>Total Engagements (Bilan et Hors Bilan)</b>	<b>620 170 749</b>	<b>627 139 470</b>	<b>612 896 718</b>
<b>Provisions et Agios réservés sur créances classées</b>	<b>59 724 862</b>	<b>51 397 287</b>	<b>51 655 754</b>
Provisions affectées	54 592 487	46 282 980	47 364 601
Produits réservés	5 132 375	5 114 307	4 291 153
<b>Ratio des créances classées</b>	<b>14,15%</b>	<b>14,31%</b>	<b>12,90%</b>
<b>Ratio de couverture des créances classées (le cumul des produits réservés et des provisions sur créances classées)</b>	<b>68,05%</b>	<b>57,27%</b>	<b>65,34%</b>

### 3.4 Indicateurs d'activité au 31/12/2022

(En milliers de Dinars)

INDICATEURS	4ème Trimestre			Exercice		
	2022**	2021*	Variation	2022**	2021*	Variation
Agriculture	16 715	12 797	30,6%	55 822	48 335	15,5%
BTP	5 454	5 551	-1,7%	34 370	25 994	32,2%
Industrie	8 321	14 945	-44,3%	38 276	46 924	-18,4%
Tourisme	28 289	16 600	70,4%	98 585	53 418	84,6%
Services	15 258	15 149	0,7%	62 222	53 036	17,3%
Commerce	20 968	20 194	3,8%	89 043	85 053	4,7%
Transport	6 906	1 870	269,3%	18 564	14 035	32,3%
<b>Montant des Approbations</b>	<b>101 910</b>	<b>87 103</b>	<b>17,0%</b>	<b>396 882</b>	<b>326 794</b>	<b>21,4%</b>
Agriculture	12 998	12 361	5,2%	40 978	35 628	15,0%
BTP	5 279	5 498	-4,0%	22 921	20 653	11,0%
Industrie	6 684	8 857	-24,5%	33 716	27 966	20,6%
Tourisme	22 261	15 953	39,5%	73 304	43 039	70,3%
Services	12 228	11 761	4,0%	49 072	40 671	20,7%
Commerce	19 730	15 252	29,4%	70 438	59 249	18,9%
Transport	1 705	2 271	-24,9%	11 082	9 904	11,9%
<b>Montant des Mises en Force</b>	<b>80 884</b>	<b>71 953</b>	<b>12,4%</b>	<b>301 510</b>	<b>237 110</b>	<b>27,2%</b>
Encours Financiers	-	-	-	507 667	510 500	-0,6%
Total des Engagements	-	-	-	598 269	612 897	-2,4%
Total des Engagements Classées	-	-	-	59 327	79 063	-25,0%
Taux de créances classées	-	-	-	9,92%	12,90%	-
Revenus Bruts de Leasing	91 671	90 256	1,6%	359 140	352 992	1,7%
Revenus Nets de Leasing	19 589	19 091	2,6%	72 318	71 196	1,6%
Produits Nets de Leasing	10 398	9 777	6,4%	35 322	30 599	15,4%
Total Charges d'exploitation	5 221	3 989	30,9%	16 772	14 917	12,4%
Structure des Ressources	-	-	-	408 407	437 512	-6,7%
Emprunts Obligataires	-	-	-	169 265	190 149	-11,0%
Autres Emprunts	-	-	-	239 142	247 363	-3,3%
Trésorerie Nette	-	-	-	16 948	17 408	-2,6%
Capitaux Propres	-	-	-	68 726	68 726	0,0%

(\*) Chiffres définitifs et audités

(\*\*) Chiffres non audités

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing + autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus nets de leasing + Autres produits d'exploitation + Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnels + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 31 décembre 2021 sont déterminés après affectation du résultat de 2021.

Les Capitaux Propres au 31 décembre 2022 sont déterminés compte non tenu du résultat de la période diminués du solde des actions propres

#### Faits Saillants :

Les Mises en Force réalisées au cours de l'exercice 2022 ont connu une augmentation de 27,2% comparées à l'exercice 2021.

Les Produits nets de leasing ont enregistré une hausse de 15,4%.

Baisse des créances classées de 79 063 KDT à 59 327 KDT (dont radiation et abandon de créances d'un montant de 15 822 KDT).

### 3.5 Organisation de la société

#### 3.5.1 L'organigramme de Hannibal Lease

L'Assemblée Générale Extraordinaire du **17/05/2017** a approuvé le changement du mode de gouvernance de l'établissement afin de se conformer à la loi bancaire 2016-48 relative aux Banques et aux Etablissements de crédit et a décidé de séparer les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son Administration. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le conseil.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration à la date du **17/05/2017**, un nouvel organigramme a été approuvé, structuré autour de quatre principales directions à savoir :

- La Direction centrale d'exploitation : elle englobe la direction Réseau, la direction Etudes et Analyses et la direction des Engagements ;
- La Direction Juridique, Recouvrement et Contentieux ;
- La Direction Administrative Comptable ; et
- La Direction financière.

#### Fonctionnement

Le Conseil d'administration est assisté par 3 comités :

- Comité d'audit
- Comité de risques
- Comité de Nominations, des Rémunérations et de Stratégie.

#### Le comité d'audit

Il est présidé par un administrateur indépendant qui est chargé, conformément à la réglementation bancaire, de procéder à la vérification de la clarté des informations fournies et l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques. Il a la charge d'examiner les insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différentes structures et l'adoption de mesures correctrices.

Il est composé de trois **(3)** membres désignés lors de la réunion du Conseil d'Administration du **27/04/2021**. Les membres de ce comité sont :

- M. Abdessatar KRIMI<sup>‡</sup> (Président) ;
- La Financière Tunisienne représentée par M. Ali Sabri ESSAGHAIER<sup>§</sup> ; et
- M. Hatem Ben Ameer

Il est à préciser que sur proposition des membres du comité Permanent d'Audit Interne, le Conseil d'Administration du **27/08/2018** a nommé Monsieur Foued BOUZRA en tant que responsable de la cellule d'Audit Interne.

#### Comité des risques

Conformément à la circulaire 2011-06, le Conseil d'Administration a constitué un comité des risques, Il est présidé par un administrateur indépendant qui est chargé, conformément à la réglementation bancaire, d'aider le conseil d'administration de s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtés en la matière.

Il est composé de quatre **(4)** membres désignés lors de la réunion du conseil d'administration du **27/04/2021**. Les membres de ce comité sont :

- M. Mohamed BERRAIES<sup>\*\*</sup> (Président du comité) ;
- M. Mohammed KAANICHE

---

<sup>‡</sup> Mandat renouvelé, en tant qu'administrateur indépendant, par l'AGO du 27/04/2021

<sup>§</sup> l'AGO du 16/06/2020 a ratifié la désignation de M. Ali Sabri ESSAGHAIER à titre de représentant permanent de La Financière Tunisienne en remplacement du défunt M. Abdelkader ESSAGHAIER et ce pour le reste de son mandat qui prendra fin avec l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice 2020 et ce à partir du 27/08/2019

<sup>\*\*</sup> Mandat renouvelé par l'AGO du 27/04/2021, en tant qu'administrateur indépendant.

- La Mutuelle Assurances de l'Enseignement MAE représentée par Mme Myriam BEN ABDENNEBI ; et
- United Gulf Bank « UGB » représentée par M. Mohamed Salah FRAD.

#### Comité de Stratégie, des Nominations et des Rémunérations

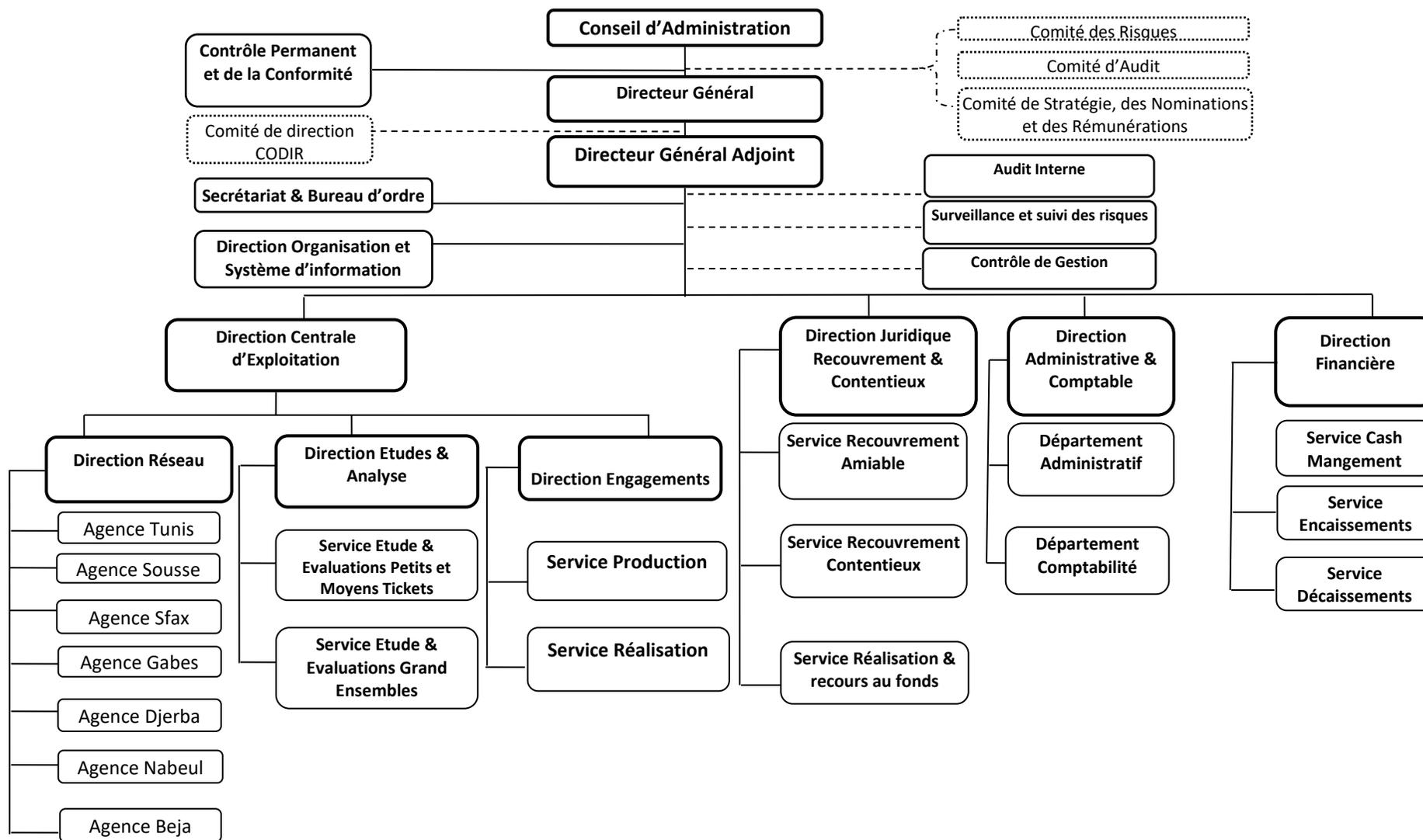
La principale attribution de ce comité est l'assistance du Conseil d'administration de la conception et du suivi des politiques :

- de nomination et de rémunération,
- de remplacement des dirigeants et des cadres supérieurs et de recrutement,
- de gestion des situations de conflits d'intérêts.

Ce comité est composé de trois **(3)** administrateurs désignés lors de la réunion du conseil d'administration du **27/04/2021**. Les membres de ce comité sont :

- M. Mohammed KAANICHE ;
- M. Hédi DJILANI; et
- M. Abderrazak BEN AMMAR.

L'organigramme fonctionnel actuel de « Hannibal Lease » arrêté le 17/05/2017, se présente comme suit :



### 3.5.2 Contrôle Interne

Le système de contrôle interne de Hannibal Lease est mis en œuvre conformément à la réglementation des établissements de crédit et aux principes de gouvernance définis par le Conseil d'Administration. La Direction Générale définit la structure organisationnelle et répartit les responsabilités et les moyens de manière optimale afin d'assurer une meilleure couverture des risques, leur évaluation exhaustive et leur gestion.

Trois niveaux sont définis au sein du système de contrôle de la société Hannibal Lease à savoir :

- Premier niveau : Ce contrôle généralement appelé « autocontrôle », réalisé préalablement ou en cours d'exécution des opérations, est exercé par chaque intervenant dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction. Ce niveau de contrôle est repris dans les procédures internes et fait l'objet d'une matérialisation (sur le système d'information ou manuellement via des check-lists ou des visas).
- Deuxième niveau : Ce contrôle est effectué par la hiérarchie et couvre les processus fonctionnels (approbation, production, engagements, paiement, comptabilité, etc.) et par le responsable de la conformité lorsqu'il s'agit de l'application des textes réglementaires.
- Troisième niveau : C'est le contrôle périodique réalisé par les structures de contrôle mises en place au sein de l'organisation et qui rendent compte, aussi bien, à la direction générale qu'au Conseil d'Administration. C'est le cas de l'audit interne qui agit conformément à un programme approuvé annuellement par le comité d'audit ou encore du comité des risques qui surveille, mesure et évalue le degré d'exposition de la société aux différents risques auxquels elle est exposée.

### 3.6 Système d'information

Le système d'information est l'ensemble des procédures et des ressources (matériels, logiciels, personnel, données et procédures) qui permettent de regrouper, de classer, de traiter et de diffuser l'information au sein d'un environnement donné.

Hannibal Lease s'est dotée d'une plateforme informatique à la pointe de la technologie permettant d'assurer des niveaux hauts de sécurité informatique et de continuité d'activité. Afin de sécuriser les connexions, des firewalls sont installés dans toutes les agences reliées au siège de la société. Pour assurer une haute disponibilité et un débit satisfaisant de la connexion, les sites distants sont tous reliés au siège via une connexion en fibre optique redondante.

Une politique de sauvegarde des données a été mise en place se basant sur un lecteur de bande et une baie de stockage. Les bandes sont quotidiennement récupérées et placées dans un lieu sûr afin de préserver l'intégrité du système d'information et permettre une reprise immédiate de l'activité et les serveurs sont répliqués auprès d'un Data Center distant.

Au cours de l'année 2018, Hannibal Lease a finalisé la mise à jour de son infrastructure réseau et de ses équipements basés sur les critères suivants :

- Une architecture pour les serveurs, intégrant les composants serveurs du système d'information, hautement disponible, évolutive et permettant une grande capacité à monter en charge pour accompagner la croissance d'Hannibal Lease,
- La restructuration de l'infrastructure informatique suivant les dernières pratiques recommandées les constructeurs et éditeurs (Hard & Soft),
- La stabilisation et la sécurisation du système,
- La migration de la solution de messagerie existante pour bénéficier des nouveautés de la dernière version Microsoft Exchange 2016 (partage et collaboration, clients et mobilité, haute disponibilité et résilience de site),
- La mise en place d'un plan de reprise après sinistre basé sur la portabilité des machines virtuelles,
- La mise en place d'une solution de supervision et de contrôle du site de secours d'Hannibal Lease.

En fait, la solution adoptée prévoit une infrastructure virtualisée avec une haute disponibilité et de très hautes performances, permettant de supporter tous les services et applications métiers de Hannibal Lease (service d'annuaire, service de partage de fichiers, messagerie, applications, progiciels et logiciels métiers, etc ...) tout en assurant une haute disponibilité et une reprise d'activité rapide en cas de problèmes.

La virtualisation permet :

- Une meilleure utilisation des serveurs physiques,
- La réduction des coûts,
- Une plus grande réactivité,

- Le « Green Computing »,
- La simplification du plan de reprise d'activité,
- La rationalisation.
- La réduction du câblage,
- La haute disponibilité : un élément crucial pour tout système d'information.

En outre, la nouvelle infrastructure logique est articulée autour d'un site principal et d'un site de secours.

Le site principal comprend :

- Un serveur d'infrastructure : élément clé dans l'infrastructure qui devra assurer l'authentification des utilisateurs via l'annuaire Active Directory 2012 r2, assurer les services réseaux centraux (DNS, DHCP,...),
- Un Cluster HYPER-V qui héberge les machines virtuelles suivantes : deuxième contrôleur de domaine, deuxième serveur de messagerie Exchange 2016, premier serveur de messagerie Exchange 2016, un serveur antivirus Trend Micro WFBS v9, un serveur de fichier pour le partage de données utilisateurs, un serveur de bases de données SQL de production, un serveur d'application métier (Prolease), un serveur de test de restauration,
- Une baie de disques SAS nécessaire pour implémenter le Cluster Hyper-V, et qui sera utilisée pour stocker l'ensemble des machines virtuelles,
- Un serveur de sauvegarde qui devra assurer la sauvegarde des données critiques suivantes : bases de données SQL, base d'échange, base d'annuaire, applications métiers, fichiers critiques, machines virtuelles critiques,
- Une baie de disques SATA : cette baie de disques sera utilisée comme support de sauvegarde à court terme, la politique de sauvegarde consiste à sauvegarder les données vers la baie de disques ensuite depuis la baie,
- Robot de sauvegarde : c'est un chargeur de bandes qui sera utilisé pour la sauvegarde à long terme.
- Le site de secours comprend un serveur Hyper V qui héberge les machines virtuelles suivantes : troisième contrôleur de domaine, troisième serveur de messagerie Exchange 2016, Réplica du serveur de fichiers, Réplica du serveur de bases de données SQL de production, Réplica du serveur d'application métier (Prolease).

**L'examen du rapport de contrôle interne relatif à l'exercice 2021 a fait ressortir certaines insuffisances notamment :**

- **Le manuel de procédures n'a pas été mis à jour depuis son instauration malgré le changement de l'organigramme, l'évolution de l'activité et l'obsolescence de certaines procédures.**
- **L'absence d'un inventaire physique de ses immobilisations au cours de l'exercice 2021.**

### 3.7 Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité

En tant qu'établissement financier, Hannibal Lease, est confrontée aux risques suivants :

#### ➤ **Le risque de crédit :**

L'article 22 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Pour faire face à ce type de risque, la gestion au sein d'Hannibal Lease est axée sur les principes suivants :

- Analyse et décision, en s'appuyant sur la connaissance de ses clients,
- La gestion du risque de crédit tout au long du processus du financement (demande, étude, octroi, suivi et apurement) et à travers une centralisation du pouvoir de décision en matière d'approbation et d'octroi des crédits auprès des différents responsables et entités de financement et de crédit,
- Une séparation claire des responsabilités dans l'ensemble du processus de crédit,
- La diffusion de la culture du risque de crédit et l'implication de tous les intervenants dans le processus de crédit.

#### ➤ **Le risque de marché :**

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter :

- des fluctuations des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur.
- ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

La société n'est pas exposée au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et engagements sont contractés et libellés en Dinars tunisien.

#### ➤ **Le risque global de taux d'intérêt :**

Selon l'article 35 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, le risque global de taux se définit comme le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Certaines ressources de la société sont indexées au taux du marché monétaire (TMM), ce qui engendre un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Pour faire face à ce type de risque, des stress-test sont périodiquement effectués afin de déterminer l'impact de la variation du TMM sur le Produit net de leasing.

Les emplois de la société sont à taux fixes. Par ailleurs, certaines ressources ayant un encours à la clôture de l'exercice de MD : 177.351, sont indexés au Taux du Marché Monétaire.

A titre indicatif, une augmentation (diminution) du taux de marché monétaire de 50 points de base, aurait pour effet une charge additionnelle (en moins) de l'ordre de MD : 887 par an.

### ➤ **Le risque de liquidité**

Selon l'article 38 de la circulaire de la BCT n° 2006-19, Le risque de liquidité se définit comme le risque pour l'établissement de crédit et la banque non résidente de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque, Hannibal Lease dispose d'un processus rigoureux pour identifier, mesurer, surveiller et contrôler ledit risque. Ce processus comporte un mécanisme permettant une projection complète des flux de trésorerie en rapport avec les actifs, les passifs et les éléments de hors-bilan selon divers horizons temporels appropriés. La fonction Cash Management au sein de Hannibal Lease est centralisée au sein de la direction financière. Ceci est de nature à assurer :

- Une fluidité de traitement de l'information ayant trait à l'équilibre financier entre emplois et ressources ;
- Une gestion plus rigoureuse des actifs (créances matérialisées par des traites) de la société ;
- Un suivi permanent de l'encours des ressources et des charges leurs correspondantes et ce par l'utilisation de logiciels dédiés à la fonction trésorerie.

### ➤ **Risque de change :**

La Direction Générale de la société « HL » a décidé de ne pas couvrir la ligne de crédit BAD contre le risque de change, compte tenu du taux de change lors de son encaissement et de l'amélioration de la parité euro-dinars entre temps. Aussi, la société a évoqué un taux de couverture de Tunis Ré élevé et une commission de couverture exigée sur les échéances déjà payées et sur lesquelles la société a réalisé des gains de change. Il est à rappeler que le remboursement du crédit est sur 4 ans dont la date de la dernière échéance est le 31/01/2023. La société a réalisé des gains de change sur les différentes échéances remboursées

### ➤ **Risque de règlement :**

L'article 42 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque de survenance, au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit ou d'une banque non résidente de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que ledit établissement de crédit ou ladite banque non résidente a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

La direction financière à travers le service recouvrement se charge du suivi des impayés et des actions de recouvrement.

Les dossiers contentieux sont gérés par le service juridique et contentieux rattaché à la direction générale.

### ➤ **Risque juridique**

L'examen des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021 a révélé que la société Hannibal Lease détient plus de 20% dans le capital des sociétés « Amilcar LLD », « NIDA SA », et « Immobilière ECHARIFA », qui n'exercent pas dans le domaine financier.

Cette situation ne s'accommode pas des dispositions de l'article 75 de la loi 2016-48 du 11/07/2016 relative aux banques et établissements financiers.

Il est à signaler que le directeur général adjoint de la société « Hannibal Lease » assure la fonction de président du conseil d'administration dans une autre entreprise économique et ce, contrairement aux dispositions de l'article 58 de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

D'autre part, le conseil d'administration de la société « HL » a autorisé a posteriori des conventions soumises à son autorisation préalable et ce, contrairement aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

Ladite autorisation n'a pas été précédée d'un rapport spécial des commissaires aux comptes relatant les impacts financiers et économiques desdites conventions sur la société et ce, contrairement aux dispositions de l'article sus visé.

### ➤ **Risque opérationnel :**

L'article 45 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 le définit comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à la conception, à l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

La maîtrise des risques opérationnels repose sur un dispositif de contrôle interne appliqué à l'ensemble des activités et sur le principe de la responsabilité des hiérarchies opérationnelles sur leurs risques. Par ailleurs, Hannibal Lease a mis en place un dispositif informatisé permettant le suivi des contrôles de premier et deuxième niveau par les responsables opérationnels.

La cellule du contrôle de la conformité et de l'audit interne dispose des habilitations leur permettant dans le cadre de leurs missions, d'accéder aux informations relatives à ces contrôles.

Enfin, Hannibal Lease a achevé une mission pour la mise en place d'un plan de continuité d'activité ainsi qu'un système de gestion de la sécurité de l'information.

Selon la circulaire aux banques et établissements financiers n°2018-06, l'exigence de fonds propres au titre des risques opérationnels est déterminée comme suit :

Rubrique	Montant en DT
1-Produit net bancaire 2021*	30 256 424
1-Produit net bancaire 2020 *	17 296 214
1-Produit net bancaire 2019*	16 572 815
<b>A-Moyenne des produits nets bancaires strictement positifs</b>	21 375 151
<b>B-Exigence en fonds propres au titres du risque opérationnel (B)=(A)*15%</b>	3 206 273
<b>Total risque encourus (Opérationnel) (E2) = (B)*12,5%</b>	40 078 408

➤ **Risque de blanchiment d'argent et financement du terrorisme :**

Le dispositif de contrôle interne pour la gestion du risque de Blanchiment d'Argent et de Financement du Terrorisme (LAB/FT) de Hannibal Lease comprend :

- Des procédures formalisées en matière LAB/FT conformes à la réglementation en vigueur (Circulaire BCT n° 2017-08) et approuvées par le Conseil d'Administration du 30 Mars 2020 ;

- Un système de filtrage et de balayage des clients à l'entrée et en cours de relation afin de détecter les relations black listées ou les PPE (Personnes Politiquement Exposées). A cet effet, Hannibal Lease dispose d'une licence Refinitiv -World Check.

- Un système de profilage des opérations suspectes ou nécessitant une vigilance renforcée, propres au secteur du leasing, tel qu'indiquées dans l'annexe 4 de la circulaire BCT n° 2017-08 à savoir :

- Les avances importantes dépassant les 50% du montant financé ;
- Les encaissements espèces dépassant un montant de 10 000D ;
- Les rachats anticipés rapides opérés avant les 12 mois de l'engagement du contrat ;
- Les différences de plus de 20% entre le prix de vente du matériel récupéré et la valeur de l'expertise ;
- Les ventes répétitives du matériel récupéré à la même personne.

Ces opérations sont détectées automatiquement par le SI et transmises via Work-Flow au responsable du contrôle de la conformité pour examen, contrôle, annotation et éventuelles déclarations.

- Un système de documentation des opérations et d'archivage physique et électronique intégré au niveau du Système d'information PROLEASE.

➤ **Risque lié à la hausse du ratio des actifs non performants :**

Le ratio des actifs non performants de la société « Hannibal Lease » est passé de (11,36%) en 2020 à (12,90%) en 2021 enregistrant ainsi une hausse de 13,56 % entre 2020 et 2021 avec un ratio de couverture des actifs non performants au 31/12/2021 qui est de 65,34% seulement.

Cette situation risque d'affecter la solvabilité et la résilience de la société « Hannibal Lease » face à la crise

\* Ces produits nets sont différents de ceux représentés au niveau des états financiers 2019,2020 et 2021 (cf p 69). La note explicative de ces écarts est représentée au niveau de la page 117.

économique liée à la pandémie de COVID-19.

### 3.8 Dépendance de l'émetteur

La dépendance de Hannibal Lease s'apprécie principalement par le degré de respect des règles prudentielles prévues par la circulaire de la BCT 2018-06 du 05/06/2018.

#### 3.8.1 Dépendance de l'émetteur au 31/12/2021

- **Application de l'article 50 :**

**Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets**

Conformément à l'article 50 tiret 1 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de l'établissement, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres s'élève à : **20 149 972 DT (A)**

Le montant des fonds propres nets s'élève à : **101 820 316 (B)**

$$(A) / (B) = 0,20 \text{ Inférieur à } 3$$

**Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets**

Aux termes de l'article 50 tiret 2 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement assujetti, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Il n'existe pas de clients de Hannibal Lease dont les risques sont supérieurs ou égaux à 15% des fonds propres, au 31 décembre 2021.

**L'article 50 est respecté.**

**Application de l'article 51 :**

**Risques encourus sur un même bénéficiaire**

Aux termes de l'article 51 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2018-06 du 5 juin 2018, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

Il n'existe pas de clients de Hannibal Lease dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres, au 31 décembre 2021.

**L'article 51 est respecté.**

- **Application de l'article 52 :**

**Risques encourus avec les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 43 de la loi 2016-48**

Conformément à l'article 52 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujetti au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

Le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement financier au sens de l'article au sens de l'article précité s'élève, au 31 décembre 2021, à : **22 423 379 DT (A)**

Le montant des fonds propres nets s'élève à DT : **101 820 316 DT (B)**

$$(A) / (B) = 0,22 \text{ Inférieur à } 0.25$$

**L'article 52 est respecté.**

- **Application de l'article 9 :**

**Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets**

Conformément à l'article 9 de la circulaire BCT n° 2018-06 du 5 juin 2018, les fonds propres nets de la société doivent représenter au moins 10% du total des risques encourus pondérés. De même, les fonds propres nets de base doivent représenter au moins 7% des risques encourus.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 31 décembre 2021 à : **101 820 316 (A)**

Le montant des fonds propres nets de base de la société s'élève au 31 décembre 2021 à : **67 074 782 DT (B)**

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 11 de la circulaire de la Banque n° 2018-06 du 5 juin 2018 s'élève à : **639 660 099 DT (C)**

$$(A) / (C) = 15,92\%$$

$$(B) / (C) = 10,49\%$$

**L'article 9 est respecté.**

### **3.8.2 Dépendance de l'émetteur au 30/06/2022**

- **Application de l'article 50 :**

**Risques encourus supérieurs à 5% des fonds propres nets**

Conformément à l'article 50 tiret 1 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets de l'établissement, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres s'élève à : **29 168 005 DT (A)**

Le montant des fonds propres nets s'élève à : **94 524 735 (B)**

$$(B) / (A) = 0,31 \text{ Inférieur à } 3$$

**Risques encourus supérieurs à 15% des fonds propres nets**

Aux termes de l'article 50 tiret 2 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 1,5 fois les fonds propres nets de l'établissement assujetti, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

Il n'existe pas de clients d'Hannibal Lease dont les risques sont supérieurs ou égaux à 15% des fonds propres, au 30 juin 2022.

**L'article 50 est respecté.**

**Application de l'article 51 :**

**Risques encourus sur un même bénéficiaire**

Aux termes de l'article 51 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2018-06 du 5 juin 2018, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25 % des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

Il n'existe pas de clients d'Hannibal Lease dont les risques sont supérieurs ou égaux à 25% des fonds propres, au 30 juin 2022.

**L'article 51 est respecté.**

- **Application de l'article 52 :**

**Risques encourus avec les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 43 de la loi 2016-48**

Conformément à l'article 52 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2018-06 du 5 juin 2018, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement assujetti au sens de l'article 43 de la loi n°2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de l'établissement assujetti.

Le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement financier au sens de l'article au sens de l'article précité s'élève, au 30 juin 2022, à : **21 210 828 DT (A)**

Le montant des fonds propres nets s'élève à DT : **94 524 735 DT (B)**

$$(A) / (B) = 0.22 \text{ Inférieur à } 0.25$$

**L'article 52 est respecté.**

- **Application de l'article 9 :**

**Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets**

Conformément à l'article 9 de la circulaire BCT n° 2018-06 du 5 juin 2018, les fonds propres nets de la société doivent représenter au moins 10% du total des risques encourus pondérés. De même, les fonds propres nets de base doivent représenter au moins 7% des risques encourus.

Le montant des fonds propres nets de la société s'élève au 30 juin 2022 à : **94 524 735 (A)**

Le montant des fonds propres nets de base de la société s'élève au 30 juin 2022 à : **66 179 201 DT (B)**

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application de l'article 11 de la circulaire de la Banque n° 2018-06 du 5 juin 2018 s'élève à : **636 599 790 DT (C)**

$$(A) / (C) = 14,85\%$$

$$(B) / (C) = 10,40\%$$

**L'article 9 est respecté.**

### **3.9 Litige ou arbitrage**

Aucun litige ou arbitrage, en dehors des affaires contentieuses relatives à l'activité courante de la société, n'est à signaler.

### **3.10 Politique sociale et effectif**

#### **Formation du personnel**

La politique de formation du personnel de Hannibal Lease tient compte de :

- La politique de gestion de carrière.
- La gestion des compétences.
- Le développement des connaissances dans les activités métiers.
- Le développement de compétences en nouvelles technologies.

En 2021, le personnel d'Hannibal Lease a participé à plusieurs séminaires de formation, organisés par l'APBT, et par des cabinets de formation privés.

Par ailleurs, Hannibal Lease organise périodiquement des séances de formation en interne pour initier ses cadres et agents aux différentes problématiques liées au risque, contrôle et éthique professionnelle outre les formations destinées à développer les compétences métiers et les connaissances légales, réglementaires et technologique de l'ensemble du personnel.

## Avantages sociaux

Le personnel d'Hannibal Lease bénéficie des avantages sociaux suivants :

- Assurance Groupe Maladie ;
- Prime de scolarité ;
- Prime pour mariage et de Aid El Kebir ;
- Tickets Restaurant ;
- Assurance départ à la retraite.

Par ailleurs, Hannibal Lease prend en charge plusieurs activités sportives et culturelles d'un grand nombre du personnel.

## Effectif

L'effectif de « Hannibal Lease » est composé de 131 personnes au 31/12/2021, avec un taux d'encadrement de 84,7%.

	2019	2020	2021
Cadres	77	79	80
Maîtrises	24	30	31
Exécutions	28	20	20
<b>Total</b>	<b>129</b>	<b>129</b>	<b>131</b>

### 3.11 Politique d'investissement

Hannibal Lease prévoit un investissement de maintien et de renouvellement de ses immobilisations, sur la période 2022-2026, conformément au tableau suivant :

	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Immobilisations incorporelles</b>	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>600 000</b>	<b>750 000</b>	<b>900 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>1 200 000</b>
Matériel de Transport	300 000	200 000	250 000	300 000	350 000
Equipement de Bureau	100 000	100 000	150 000	150 000	150 000
Matériel Informatique	200 000	100 000	150 000	150 000	150 000
Immobilier	-	350 000	350 000	450 000	550 000
<b>Total investissements en Immobilisations Incorporelles et Corporelles</b>	<b>600 000</b>	<b>750 000</b>	<b>900 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>1 200 000</b>

### Investissements en immobilisations financières

Les prises de participation pour dégrèvement fiscal se détaillent comme suit :

	2022	2023	2024	2025	2026
Prises de participation	1 509 288	4 500 279	3 833 519	3 166 760	2 500 000

### 3.12 Analyse SWOT

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Elle dispose d'un système d'information satisfaisant ;</li><li>✓ La société possède un taux d'encadrement assez élevé du personnel (84,7% en 2021).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Société ayant la notation la plus faible ;</li><li>✓ N'étant pas adossée à un groupe bancaire, Hannibal Lease reste dépendante des marchés financiers pour son financement ;</li><li>✓ Rentabilité faible comparativement au secteur.</li></ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Des projets d'infrastructure à moyen terme devant profiter au secteur de leasing ;</li><li>✓ Développer son réseau d'agences et augmenter sa part de marché.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Concurrence de plus en plus rude sur le marché ;</li><li>✓ Conjoncture économique morose.</li></ul>

## CHAPITRE 4- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE, RESULTAT

### 4.1 Patrimoine de la société au 31 décembre 2021

#### 4.1.1 Créances sur la clientèle, opération de leasing

En DT	31-déc-21	31-déc-20	31-déc-19
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>570 448 060</b>	<b>628 717 428</b>	<b>702 210 800</b>
Encours financiers	510 500 419	568 705 745	641 799 071
Impayés	61 433 308	60 732 435	62 551 653
Intérêts à recevoir sur contrats	735 491	1 437 285	-
Intérêts échus différés	(2 831 702)	(3 291 872)	(2 847 531)
Valeurs à l'encaissement	610 544	1 133 835	707 608
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>1 739 369</b>	<b>2 442 951</b>	<b>5 696 392</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>572 187 429</b>	<b>631 160 379</b>	<b>707 907 192</b>
<b>A déduire couverture</b>			
Provisions pour dépréciation des encours	(13 330 369)	(9 509 038)	(8 536 105)
Provisions pour dépréciation des impayés	(33 945 952)	(27 415 026)	(21 078 606)
Provisions collectives	(5 068 534)	(4 672 844)	(2 951 000)
Provisions additionnelles	(88 280)	(88 280)	(88 280)
Produits réservés	(4 291 153)	(4 402 644)	(3 182 415)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>515 463 141</b>	<b>585 072 547</b>	<b>672 070 786</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<b><u>Solde au 31 décembre 2019</u></b>	<b><u>647 495 463</u></b>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	196 877 766
- Relocations	19 341 609
- Consolidations	126 354
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(268 456 752)
- Relocations	(11 327 110)
- Cessions à la valeur résiduelle	(273 139)
- Cessions anticipées	(12 635 494)
<b><u>Solde au 31 décembre 2020</u></b>	<b><u>571 148 696</u></b>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	236 562 180
- Relocations	18 227 968
- Consolidations	29 592
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(281 693 328)
- Relocations	(14 536 058)
- Cessions à la valeur résiduelle	(277 828)
- Cessions anticipées	(17 221 433)
<b><u>Solde au 31 décembre 2021</u></b>	<b><u>512 239 788</u></b>

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

		31 Décembre 2021	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
- Créance à plus de cinq ans		2 308 628	5 934 592	6 400 823
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		328 753 245	356 027 928	394 527 970
- Créance à moins d'un an		259 566 567	285 577 019	320 227 092
<b>Paiement minimaux sur contrats actifs</b>	<b>(1)</b>	<b>590 628 440</b>	<b>647 539 539</b>	<b>721 155 885</b>
- Revenus à plus de cinq ans		429 868	964 082	870 334
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		47 029 530	48 647 648	46 034 204
- Revenus à moins d'un an		52 587 154	53 360 936	52 845 719
<b>Total des produits financiers non acquis</b>	<b>(2)</b>	<b>100 046 551</b>	<b>102 972 667</b>	<b>99 750 257</b>
- Valeurs résiduelles	<b>(3)</b>	5 677 979	5 254 225	5 286 442
- Contrats suspendus	<b>(4)</b>	14 240 551	18 884 647	15 107 000
- Contrats en cours	<b>(5)</b>	1 739 369	2 442 951	5 696 392
<b>Encours financiers des contrats de leasing</b>	<b>(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)</b>	<b>512 239 788</b>	<b>571 148 696</b>	<b>647 495 463</b>

L'analyse de l'encours par secteur d'activité et par type de matériel se présente comme suit :

L'analyse par secteur d'activité :

		31 Décembre 2021	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
- Bâtiment et travaux publics		64 773 274	81 266 050	105 802 661
- Industrie		63 260 439	71 480 534	85 803 406
- Tourisme		81 257 914	86 581 217	98 283 648
- Commerce et services		234 182 631	257 466 352	278 469 176
- Agriculture		68 765 530	74 354 543	79 136 571
<b>Total</b>		<b>512 239 788</b>	<b>571 148 696</b>	<b>647 495 463</b>

L'analyse par type de matériel :

		31 Décembre 2021	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
- Equipements		34 427 179	49 662 426	68 400 246
- Matériel roulant		399 240 110	420 925 426	458 569 253
- Matériel spécifique		53 298 081	69 728 950	84 550 950
<b>Sous Total</b>		<b>486 965 369</b>	<b>540 316 801</b>	<b>611 520 449</b>
- Immobilier		25 274 418	30 831 895	35 975 013
<b>Total</b>		<b>512 239 788</b>	<b>571 148 696</b>	<b>647 495 463</b>

L'analyse des impayés se présente comme suit :

		31 Décembre 2021	31 Décembre 2020	31 Décembre 2019
<b>Clients ordinaires (1)</b>		<b>30 857 161</b>	<b>36 692 410</b>	<b>41 860 630</b>
Inférieur à 1 mois		9 918 252	11 434 727	12 553 031
Entre 1 à 3 mois		8 371 914	10 264 691	13 814 405
Entre 3 à 6 mois		2 476 176	2 515 583	6 146 042
Entre 6 mois et 1 année		2 474 164	4 904 175	7 174 503
Supérieur à 1 année		7 616 654	7 573 234	2 172 649
<b>Clients litigieux (2)</b>		<b>30 576 146</b>	<b>24 040 025</b>	<b>20 691 023</b>
<b>Total (1)+(2)</b>		<b>61 433 308</b>	<b>60 732 435</b>	<b>62 551 653</b>

#### 4.1.2 Portefeuille titres de placement

En DT	31-déc-21	31-déc-20	31-déc-19
- Actions cotées	1 317 347	1 317 347	1 449 323
- Titres SICAV	160 311	-	-
- Certificats de dépôts	33 500 000	27 000 000	-
<b>Total brut</b>	<b>34 977 658</b>	<b>28 317 347</b>	<b>1 449 323</b>
- Provisions pour dépréciations des actions	(163 566)	(131 127)	(609 944)
<b>Total net</b>	<b>34 814 093</b>	<b>28 186 220</b>	<b>839 379</b>

Au 31/12/2021, le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Cout moyen de décembre	Provision	Pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	1,335	(123 532)	0,046%
SAH	35 069	1,000	5,130	179 902	11,096		0,058%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	7,182	(30 479)	0,087%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	14,769		0,064%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 705	6,177	(9 555)	0,033%
ASSURANCE MAGHREBIA	4 505	10,000	55,500	250 028	64,113		0,100%
<b>Total</b>				<b>1 317 347</b>		<b>(163 566)</b>	

Les titres SICAV se présentent comme suit :

Libellé	Nombre de titres chez HL	Cout Moyen Pondéré	Valeur liquidative
FIDALITY SICAV PLUS	1 512	106,026	160 311

#### 4.1.3 Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31-déc-21	31-déc-20	31-déc-19
- Titres de participation	8 178 841	8 178 841	8 178 841
- Titres immobilisés	2 581 112	2 581 112	2 581 112
<b>Total</b>	<b>10 759 953</b>	<b>10 759 953</b>	<b>10 759 953</b>

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2021 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Cout d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2 014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341 **	2010-2013-2014-2016
<b>Total</b>				<b>8 178 841</b>	

(\*) L'acquisition des 22.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(\*\*) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2021 comme suit :

<b>Emetteur</b>	<b>% détention</b>	<b>Nombre d'actions ou parts sociales</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Cout unitaire d'acquisition</b>	<b>Montant Total</b>	<b>Date de souscription</b>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100	100,000	50 000	2005
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	41,00%	20 000	100	100,000	2 000 000	2019
<b><u>Total</u></b>					<b><u>2 581 112</u></b>	

#### 4.1.4 Immobilisation corporelles et incorporelles au 31 décembre 2021

En DT

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements						Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	698 897	31 980	(15 000)	-	-	715 877	620 318	39 292	(250)	-	-	659 610	-	56 266
Logiciels en cours		34 293		-	-	-	34 293	-	-	-	-	-	-	-	34 293
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		686 542		-	-	-	686 542	-	-	-	-	-	-	-	686 542
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>1 419 732</b>	<b>31 980</b>	<b>(15 000)</b>	-	-	<b>1 436 712</b>	<b>620 318</b>	<b>39 292</b>	<b>(250)</b>	-	-	<b>659 610</b>	-	<b>777 101</b>
Terrain	-	5 670 140		-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000		-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	4% & 5%	10 500 106	138 232	819 948	-	-	11 458 286	1 375 393	482 984	-	-	-	1 858 378	-	9 599 909
Matériel de transport	20,0%	1 052 892	173 323	-	(2 100)	-	1 224 115	441 212	186 926	-	(2 100)	-	626 038	-	598 077
Equipements de bureau	10,0%	1 139 964	72 313	30	(3 445)	-	1 208 863	640 602	62 188	-	(3 217)	-	699 573	-	509 290
Matériel informatique	33,3%	880 889	32 475	1 075	-	(97 700)	816 737	734 729	97 699	-	-	(97 647)	734 781	-	81 956
Installations générales	10,0%	2 536 657	129 798	183 223	-	-	2 849 678	412 914	245 612	250	-	-	658 526	-	2 191 152
Autres matériels	10,0%	102 930		-	-	-	102 930	45 213	6 141	-	-	-	51 354	-	51 575
Immobilisations en cours		3 209 314	170 357	(898 796)	-	-	2 480 876	-	-	-	-	-	-	-	2 480 876
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		132 875	281 660	(90 480)	-	-	324 055	-	-	-	-	-	-	-	324 055
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>25 475 768</b>	<b>998 158</b>	<b>15 000</b>	<b>(5 545)</b>	<b>(97 700)</b>	<b>26 385 681</b>	<b>3 650 063</b>	<b>1 081 551</b>	<b>250</b>	<b>(5 317)</b>	<b>(97 647)</b>	<b>4 628 650</b>	<b>250 000</b>	<b>21 507 031</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>26 895 499</b>	<b>1 030 138</b>	<b>-</b>	<b>(5 545)</b>	<b>(97 700)</b>	<b>27 822 392</b>	<b>4 270 382</b>	<b>1 120 843</b>	<b>-</b>	<b>(5 317)</b>	<b>(97 647)</b>	<b>5 288 260</b>	<b>250 000</b>	<b>22 284 132</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

## 4.2 Patrimoine de la société au 30/06/2022

### 4.2.1 Créances sur la clientèle, opération de leasing

En DT	30-juin-22	30-juin-21	31-déc-21
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>566 849 117</b>	<b>590 768 445</b>	<b>570 448 060</b>
Encours financiers	506 267 058	525 219 276	510 500 419
Impayés	63 496 86	65 611 961	61 433 308
Intérêts à recevoir sur contrats	429 607	2 015 291	735 491
Intérêts échus différés	(3 640 945)	(2 739 028)	(2 831 702)
Valeurs à l'encaissement	296 581	660 945	610 544
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>3 583 314</b>	<b>9 106 945</b>	<b>1 739 369</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>570 432 431</b>	<b>599 875 390</b>	<b>572 187 429</b>
<b>A déduire couverture</b>			
Provisions pour dépréciation des encours	(16 670 352)	(12 990 344)	(13 330 369)
Provisions pour dépréciation des impayés	(37 833 855)	(33 204 357)	(33 945 952)
Provisions collectives	(5 068 534)	(4 672 844)	(5 068 534)
Provisions additionnelles	(88 208)	(88 280)	(88 280)
Produits réservés	(5 132 375)	(5 114 307)	(4 291 153)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>505 639 034</b>	<b>543 805 259</b>	<b>515 463 141</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>512 239 788</b>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	146 874 602
- Relocations	7 868 396
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(141 226 725)
- Relocations	(6 861 674)
- Abandon de créances	(11 570)
- Cessions à la valeur résiduelle	(215 518)
- Cessions anticipées	(8 816 929)
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>509 850 372</b>

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Créance à plus de cinq ans		1 422 561	3 975 876	2 308 628
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		329 841 764	331 818 341	328 753 245
- Créance à moins d'un an		254 176 266	266 389 990	259 566 567
Paiement minimaux sur contrats actifs	<b>(1)</b>	<b>585 440 591</b>	<b>602 184 206</b>	<b>590 628 440</b>
- Revenus à plus de cinq ans		345 667	653 275	429 868
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		47 620 093	46 110 259	47 029 530
- Revenus à moins d'un an		52 335 936	52 516 104	52 587 154
Total des produits financiers non acquis	<b>(2)</b>	<b>100 301 696</b>	<b>99 279 639</b>	<b>100 046 551</b>
- Valeurs résiduelles	<b>(3)</b>	5 467 437	5 273 199	5 677 979
- Contrats suspendus contentieux	<b>(4)</b>	15 660 725	17 041 509	14 240 551
- Contrats en cours	<b>(5)</b>	3 583 314	9 106 945	1 739 369
<b>Encours financiers des contrats de leasing</b>	<b>(7)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)</b>	<b>509 850 372</b>	<b>534 326 221</b>	<b>512 239 788</b>

#### 4.2.2 Portefeuille titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

En DT	30-juin-22	30-juin-21	31-déc-21
- Actions cotées	1 317 347	1 317 347	1 3717 347
- Titres SICAV	185 121	125 651	160 311
- Certificats de dépôts	3 500 000	-	33 500 000
<b>Total brut</b>	<b>5 002 468</b>	<b>1 442 998</b>	<b>34 977 658</b>
- Provisions pour dépréciations des actions	(153 278)	(142 216)	(163 566)
<b>Total net</b>	<b>4 849 189</b>	<b>1 300 782</b>	<b>34 814 093</b>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Valeur du marché	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	1,440	115 204	0,046%
SAH	35 069	1,000	5,130	179 902	8,850	-	0,058%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	6,600	38 074	0,087%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	15,200	-	0,064%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	7,870	-	0,033%
ASSURANCE MAGHREBIA	4 505	10,000	55,500	250 028	56,750	-	0,100%
<b>Total</b>				<b>1 317 347</b>		<b>153 278</b>	

Les titres SICAV se présentent comme suit :

Libellé	Nombre de titres chez HL	Coût Moyen Pondéré	Valeur liquidative	Total
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	1 774	104,352	104,352	185 121
<b>Total</b>				<b>185 121</b>

#### 4.2.3 Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Titres de participation	9 688 129	8 178 841	8 178 841
- Titres immobilisés	2 581 112	2 581 112	2 581 112
<b>Total</b>	<b>12 269 241</b>	<b>10 759 953</b>	<b>10 759 953</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste " titres de participations sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2021</u>	8 178 841	8 178 841	-
Acquisition de la période			
- Société NIDA	1 509 288	1 509 288	-
<u>Solde au 30 Juin 2022</u>	<u>9 688 129</u>	<u>9 688 129</u>	<u>-</u>

Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2022 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Date de souscription</u>
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2 014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	35,56%	4 693 986	1	6 248 629 **	2010-2013-2014 -2016 -2022
<u>Total</u>				<u>8 178 841</u>	

(\*) L'acquisition des 220.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(\*\*) L'acquisition des 4.693.986 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action , 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action et 754.644 actions au prix de 2 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 30 Juin 2022 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant Total</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100	100,000	50 000	2005
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	41,00%	20 000	100	100,000	2 000 000	2019
<u>Total</u>					<u>2 581 112</u>	

#### 4.2.4 Immobilisation corporelles et incorporelles au 30 juin 2022

En DT

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Reclassement	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Reclassement	Cessions	Fin de période		
Logiciels	33,3%	715 877	7 092	-	-	722 969	659 610	15 245	-	-	674 855	-	48 113
Logiciels en cours		34 293	2 600	-	-	36 893	-	-	-	-	-	-	36 893
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		686 542	-	-	-	686 542	-	-	-	-	-	-	686 542
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>1 436 712</b>	<b>9 692</b>	-	-	<b>1 446 404</b>	<b>659 610</b>	<b>15 245</b>	-	-	<b>674 855</b>	-	<b>771 548</b>
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation (*)	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	4% & 5%	11 458 286	-	-	-	11 458 286	1 858 378	253 518	-	-	2 111 896	-	9 346 391
Matériel de transport	20,0%	1 224 115	279 911	-	68 100	1 435 926	626 038	105 274	-	45 746	685 566	-	750 360
Equipements de bureau	10,0%	1 208 863	5 567	3 813	39 539	1 178 704	699 573	32 036	3 125	33 926	700 808	-	477 896
Matériel informatique	33,3%	816 737	45 596	-	-	862 334	734 781	26 667	-	-	761 448	-	100 885
Installations générales	10,0%	2 849 678	20 849	-	-	2 870 527	658 526	130 119	-	-	788 645	-	2 081 882
Autres matériels	10,0%	102 930	-	(3 813)	-	99 117	51 354	2 856	(3 125)	-	51 086	-	48 030
Immobilisations en cours		2 480 876	56 059	12 510	-	2 549 446	-	-	-	-	-	-	2 549 446
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		324 055	69 654	(12 510)	-	381 199	-	-	-	-	-	-	381 199
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>26 385 681</b>	<b>477 636</b>	-	<b>107 638</b>	<b>26 755 679</b>	<b>4 628 650</b>	<b>550 471</b>	-	<b>79 671</b>	<b>5 099 449</b>	<b>250 000</b>	<b>21 406 229</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>27 822 392</b>	<b>487 328</b>	-	<b>107 638</b>	<b>28 202 082</b>	<b>5 288 260</b>	<b>565 716</b>	-	<b>79 671</b>	<b>5 774 305</b>	<b>250 000</b>	<b>22 177 778</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(\*) : il s'agit d'un bien ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par la société, suite à un arrangement conclu avec le client concerné.

**4.2.5 Etat des acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2022**

	Acquisitions (en DT)	Cessions-Transfert (en DT)
<b>Immobilisations Incorporelles</b>	<b>5 964</b>	<b>277 689</b>
<b>Immobilisations Corporelles</b>	<b>442 013</b>	<b>140 983</b>
Terrain		
Immeubles		
Matériel de Transport	294 979	128 986
Matériel et Mobilier de Bureau	20 022	14 927
Matériel Informatique	21 016	
Installations Générales	30 324	746
Immobilisations en cours	36 717	(1 076)
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations*	38 955	(2 600)
<b>Total Immobilisations Incorporelles et Corporelles</b>	<b>447 977</b>	<b>418 672</b>
Immobilisations Financières	-	-
<b>Total</b>	<b>447 977</b>	<b>418 672</b>

#### 4.3 Etats financiers individuels comparés arrêtés au 31 décembre

**Les règles d'établissement et de présentation des états financiers de la société « HL » arrêtés au 31/12/2021, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises et de la réglementation en vigueur en ce qui concerne notamment :**

- La détention par la société « HL » de participations qui dépassent le seuil de 20% dans le capital de sociétés qui n'exercent pas dans le domaine financier et ce, contrairement aux dispositions de l'article 75 de loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.
- L'état des engagements hors bilan qui fait figurer la valeur des biens donnés en leasing parmi les engagements reçus et ce, contrairement aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location.

**La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et à la réglementation en vigueur et ce, pour l'établissement des états financiers individuels arrêtés au 31/12/2022 et suivants.**

#### 4.3.1 Bilans individuels comparés au 31 décembre

En DT

		<b>31 Décembre <u>2021</u></b>	<b>31 Décembre <u>2020</u></b>	<b>31 Décembre <u>2019</u></b>
<b>ACTIFS</b>				
	<u>Notes</u>			
Liquidités et équivalents de liquidités	4	17 410 026	19 346 396	23 003 296
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	515 463 141	585 072 547	672 070 786
Portefeuille-titres de placement	6	34 814 093	28 186 220	839 379
Portefeuille d'investissement	7	10 759 953	10 759 953	10 759 953
Valeurs Immobilisées	8	22 284 132	22 375 118	20 021 856
Autres actifs	9	6 282 814	6 792 746	5 779 037
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b><u>607 014 159</u></b>	<b><u>672 532 980</u></b>	<b><u>732 474 307</u></b>
<b>PASSIFS</b>				
	Notes			
Concours bancaires	10	1 903	-	22 551 679
Dettes envers la clientèle	11	7 362 540	6 870 947	7 375 719
Emprunts et dettes rattachées	12	451 374 510	526 037 704	544 101 084
Fournisseurs et comptes rattachés	13	68 389 338	63 400 056	74 543 711
Autres passifs	14	8 896 479	9 290 926	12 805 980
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b><u>536 024 770</u></b>	<b><u>605 599 633</u></b>	<b><u>661 378 172</u></b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		55 000 000	55 000 000	40 180 000
Réserves		9 000 873	8 902 071	8 575 590
Prime d'émission		-	-	13 996 000
Actions propres		(404 890)	(403 879)	(389 349)
Résultats reportés		3 263 397	7 426 598	8 664 341
Résultat de l'exercice		4 130 009	(3 991 443)	69 552
<b>Total des capitaux propres</b>	15	<b><u>70 989 389</u></b>	<b><u>66 933 347</u></b>	<b><u>71 096 134</u></b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b><u>607 014 159</u></b>	<b><u>672 532 980</u></b>	<b><u>732 474 307</u></b>

#### 4.3.2 Etat des engagements hors bilan comparés au 31 décembre

En DT

	<b>31 Décembre <u>2021</u></b>	<b>31 Décembre <u>2020</u></b>	<b>31 Décembre <u>2019</u></b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>121 979 842</b>	<b>118 118 269</b>	<b>80 659 500</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	46 580 163	26 906 218	25 668 222
Garanties réelles	8 000 000	8 000 000 *	
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	67 399 679	83 212 051	54 991 278
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>1 128 231 239</b>	<b>1 175 231 071</b>	<b>1 355 176 236</b>
Cautions Reçues	434 206 961	423 883 522	479 112 389
Garanties Reçues	1 306 570	1 306 570	336 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	100 046 551	102 972 667	99 750 257
Valeurs des biens, objet de leasing	592 671 156	647 068 312	775 977 020
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>45 720 456</b>	<b>80 834 238</b>	<b>38 919 042</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	45 249 838	79 900 000	38 400 000
Effets escomptés sur la clientèle	470 618	934 238	519 042

(\*) Les garanties réelles n'ont pas été portées au niveau de l'état des engagements hors bilan de 2020 par omission

### 4.3.3 Etats de résultats comparés au 31 décembre

En DT

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	71 196 089	67 760 255	74 879 231
Intérêts et charges assimilées	17	(41 262 528)	(51 464 874)	(57 938 440)
Produits des placements	18	628 220	976 994	564 361
Autres produits d'exploitation	19	36 789	35 037	33 368
<b>Produits nets*</b>		<u>30 598 569</u>	<u>17 307 412</u>	<u>17 538 520</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Charges de personnel	20	9 257 720	8 121 023	7 729 526
Dotations aux amortissements	21	1 120 843	651 460	585 182
Autres charges d'exploitation	22	4 538 132	3 605 478	3 637 692
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>14 916 695</u>	<u>12 377 961</u>	<u>11 952 400</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<u>15 681 874</u>	<u>4 929 451</u>	<u>5 586 121</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	10 747 947	9 031 197	4 457 633
Dotations nettes aux autres provisions	24	262 439	(352 686)	481 297
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>4 671 488</u>	<u>(3 749 060)</u>	<u>647 190</u>
Autres pertes ordinaires	25	(167 750)	(344 850)	(406 787)
Autres gains ordinaires	26	1 443	284 876	172 620
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<u>4 505 181</u>	<u>(3 809 034)</u>	<u>413 023</u>
Impôts sur les bénéfices	27	(345 553)	(159 032)	(316 355)
Contribution sociale de solidarité	27	(29 619)	(300)	(27 116)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>		<u>4 130 009</u>	<u>(3 968 365)</u>	<u>69 552</u>
Contribution conjoncturelle		-	(23 077)	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<u>4 130 009</u>	<u>(3 991 443)</u>	<u>69 552</u>
<b>Résultat par action</b>		<b>0,378</b>	<b>(0,365)</b>	<b>0,006</b>

\* Ces produits nets sont différents de ceux représentés au niveau du risque opérationnel tel qu'il figure au niveau du rapport destiné à la BCT (cf p 50). La note explicative de ces écarts est représentée au niveau de la page 117.

## Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

En DT

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Encaissements reçus des clients	28	429 517 299	399 647 846	490 473 460
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(271 650 545)	(241 638 174)	(232 737 170)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(12 721 690)	(13 155 197)	(11 978 466)
Intérêts payés	31	(39 885 039)	(53 601 824)	(58 927 013)
Impôts et taxes payés	32	(24 223 886)	(26 007 193)	(35 824 816)
Autres flux liés à l'exploitation	36	(6 165 251)	(26 071 913)	(390 403)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>74 870 890</u>	<u>39 173 545</u>	<u>150 615 591</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(1 195 247)	(2 963 841)	(2 828 403)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	1 604	261 000	189 992
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	-	(2 000 000)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-	780 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>(1 193 643)</u>	<u>(2 702 841)</u>	<u>(3 858 411)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Décaissements suite au rachat d'actions propres	15	(1 011)	(50 599)	(73 151)
Dividendes et autres distributions	35	(72 956)	(120 745)	(2 501 760)
Encaissements provenant des emprunts	12	284 093 091	822 500 000	1 376 532 000
Remboursements d'emprunts	12	(359 634 644)	(839 904 580)	(1 502 840 567)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(75 615 519)</u>	<u>(17 575 924)</u>	<u>(128 883 477)</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		<u>(1 938 273)</u>	<u>18 894 780</u>	<u>17 873 703</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4 et 10	19 346 396	451 616	(17 422 087)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 et 10	17 408 123	19 346 396	451 616

#### 4.3.4 Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 décembre

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	Décembre	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre	Décembre
	2021	2020	2019		2021	2020	2019		2021	2020	2019
Intérêts de leasing	66 302 483	65 606 263	71 640 460	Intérêts et charges assimilés	41 262 528	51 464 874	57 938 440				
Intérêts de retard	2 691 172	1 275 113	1 840 348								
Variation des produits réservés	111 491	(1 220 229)	(992 757)								
Produits accessoires	2 090 943	2 099 107	2 391 179								
Autres produits d'exploitation	36 789	35 037	33 368								
Intérêts et produits assimilés de leasing	71 232 877	67 795 291	74 912 599	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	41 262 528	51 464 874	57 938 440				
Marge commerciale (PNB)	29 970 349	16 330 418	16 974 159	Autres charges d'exploitation	3 134 788	3 200 094	3 223 295	Marge commerciale (PNB)	29 970 349	16 330 418	16 974 159
<u>Sous total</u>	29 970 349	16 330 418	16 974 159		3 134 788	3 200 094	3 223 295				
Valeur Ajoutée brute	26 835 562	13 130 324	13 750 864	Impôts et taxes	1 403 344	405 384	414 397	<u>Valeur Ajoutée brute</u>	26 835 562	13 130 324	13 750 864
Produits des placements	628 220	976 994	564 361	Charges de personnel	9 257 720	8 121 023	7 729 526				
<u>Sous total</u>	27 463 781	14 107 318	14 315 225	<u>Sous total</u>	10 661 065	8 526 407	8 143 923	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	16 802 717	5 580 911	6 171 302
Excédent brut d'exploitation	16 802 717	5 580 911	6 171 302	Dotations aux amortissements et aux résorptions	1 120 843	651 460	585 182				
Reprises sur provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	4 976 014	2 283 426	1 912 776	- Pour dépréciation des créances	15 328 271	9 592 779	7 214 409				
- pour titres de participation	13 423	487 405	-	- Collectives	395 690	1 721 844	-				
- des comptes d'actifs	151 840	-	-	- Pour dépréciation des titres	45 861	8 588	239 904				
- collectives	-	-	844 000	- Pour risques et charges	200 000	126 000	241 392				
Autres produits ordinaires	1 443	284 876	172 620	- Pour autres actifs	181 840	130	-				
				Autres pertes ordinaires	167 750	344 850	406 787				
				Impôts sur les bénéfices	345 553	159 032	316 355				
				Contribution sociale de solidarité	29 619	300	27 116				
<u>Sous total</u>	21 945 436	8 636 618	9 100 698	<u>Sous total</u>	17 815 428	12 604 983	9 031 146	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	4 130 009	(3 968 365)	69 552
Résultat des activités ordinaires	4 130 009	(3 968 365)	69 552	Contribution conjoncturelle	-	23 077	-				
<u>Sous total</u>	4 130 009	(3 968 365)	69 552	<u>Sous total</u>	-	23 077	-	<u>Résultat net</u>	4 130 009	(3 991 443)	69 552

#### 4.3.5 Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2021

##### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

###### **1-1 Présentation générale**

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2ème semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1er janvier 2013.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 mai 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11.480.000 dinars pour le porter de 28.700.000 dinars à 40.180.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Par apport en numéraire pour un montant de 13.776.000 dinars par la création de 1.722.000 actions nouvelles émises au prix de 8 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3 dinars de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions ont été souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription. Elles portent jouissance au 1er Janvier 2017.

- Par incorporation de réserves pour un montant de 2.870.000 dinars (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance au 1er janvier 2017.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 juin 2020 a décidé de procéder à des opérations d'augmentation et de réduction du capital de la société pour le porter de 40.180.000 dinars à 55.000.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Augmentation du capital social d'une somme de 14.866.600 dinars par incorporation de réserves prélevées sur les comptes « Primes d'émissions » et « Résultats reportés » pour respectivement 13.996.000 dinars et 870.600 dinars. Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 14.866.600 dinars à la création et à la libération intégrale de 2.973.320 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.036.000 actions, à raison de 37 actions nouvelles pour 100 actions anciennes. Au terme de cette augmentation, le capital d'Hannibal Lease est porté à 55.046.600 dinars divisé en 11.009.320 actions de 5 dinars chacune. Elles portent jouissance à compter du 1er Janvier 2020.

- Réduction de capital social d'un montant de 46.600 dinars par l'annulation de 9.320 actions rachetées conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117. Au terme de cette réduction, le capital d'Hannibal Lease est ramené à 55.000.000 dinars divisé en 11.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2021, à 55.000.000 Dinars composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

## **1-2 Régime fiscal**

### **1-2-1 Impôt sur les sociétés :**

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société bénéficie de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

### **1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :**

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007 ; et
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

### *1-2-3 Autres impôts et taxes :*

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

### **Note 2. Référentiel comptable**

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 31 décembre 2021, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire n°2018-06 du 5 juin 2018.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

### **Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

#### ***3-1 Bases de mesure***

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

#### ***3-2 Unité monétaire***

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

#### ***3-3 Sommaire des principales méthodes comptables***

##### ***3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :***

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

*3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :*

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

*Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :*

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°2022-02 du 4 mars 2022, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par Hannibal Lease se présente comme suit :

1. Le regroupement des engagements classés A et B1 par secteur d'activité :
  - a- Agences de location de voitures ;
  - b- Agences de voyage ;
  - c- Agriculture ;
  - d- Autres industries ;
  - e- Autres Services ;
  - f- BTP ;
  - g- Commerce ;
  - h- Industries Agroalimentaires ;
  - i- Industries mécaniques et électriques ;
  - j- Industries pharmaceutiques ;
  - k- Oléifacteurs ;
  - l- Promotion immobilière ;
  - m- Santé ;
  - n- Télécom et TIC ;
  - o- Tourisme.
  
2. La détermination pour chaque groupe de créances  $i$ , d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2014 à 2019  $TMM_{gi}$  (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2022-02 ) selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$

Avec :

- TM<sub>gi</sub> (N) : Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.
- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les TM<sub>gi</sub> (N) doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMM<sub>gi</sub> : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM<sub>gi</sub>.

### 3. Majoration des taux de migration historiques

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δ<sub>gi</sub> » suivants :

Groupe de contreparties	Δ <sub>gi</sub>
Agence de location de voitures	7,50%
Agences de voyage	7,75%
Agriculture	5,00%
Autres industries	3,50%
Autres services	2,75%
BTP	5,00%
Commerce	1,50%
Industries agroalimentaires	1,25%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Industries pharmaceutiques	1,00%
Oléifacteurs	1,25%
Promotion immobilière	5,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Tourisme	9,00%

4. Détermination du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM<sub>gi</sub> » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. La période retenue étant 2014-2019 (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2022-02) :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des provisions sur le Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) / n$$

Avec:

- TP<sub>gi</sub> (N) : Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- TPM<sub>gi</sub> : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPM<sub>gi</sub>

Il est à noter que les TP<sub>gi</sub> historiques ont été ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais. En effet, les biais sont constitués essentiellement par des relations ayant un comportement exceptionnel au cours de cette année ou un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

Par référence aux taux de provisionnement moyen « TPM<sub>gi</sub> » observés durant la période retenue (2014-2019), HL a retenu des taux de provisionnement désignés « TPR<sub>gi</sub> » inférieurs aux taux de provisionnement minimums indiqués au niveau de l'annexe III de la circulaire n°2021-02.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC<sub>gi</sub> », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts } 0 \text{ et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC<sub>gi</sub>.

$$\text{Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : } \sum_{i=1}^n PC_{gi}$$

#### Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

#### *3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :*

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

#### *3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :*

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

#### - **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

#### - **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

#### - **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

### *3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes*

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Re" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, et à l'exception de la dernière ligne de crédit obtenue auprès de la BAD, la société n'est pas exposée au risque de change.

Ledit crédit est actualisé au cours de clôture de l'exercice pour la partie restant due à cette même date. Les différences de change en résultant sont constatées dans les comptes de résultat de l'exercice, pour la partie réalisée, et dans le compte « Ecart de conversion » pour la partie latente.

Le compte « Ecart de conversion » est actualisé à la date de chaque arrêté tout en tenant compte des variations des cours de change entre les différents exercices et des soldes d'échéances restant dues à la fin de chaque période.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

### *3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	4% & 5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

### *3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :*

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

### *3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :*

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### *3-3-9 Impôt sur les bénéfices :*

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisés par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

### *3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :*

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

**NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités**

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Banques	17 407 825	19 345 402
- Caisses	2 201	994
<b><u>Total</u></b>	<b><u>17 410 026</u></b>	<b><u>19 346 396</u></b>

**NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing**

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>570 448 060</b>	<b>628 717 428</b>
Encours financiers	510 500 419	568 705 745
Impayés	61 433 608	60 732 435
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées	735 491	1 437 285
Intérêts échus différés	(2 831 702)	(3 291 872)
Valeurs à l'encaissement	610 544	1 133 835
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>1 739 369</b>	<b>2 442 951</b>
<b><u>Total brut des créances leasing</u></b>	<b><u>572 187 429</u></b>	<b><u>631 160 379</u></b>
<b><u>A déduire couverture</u></b>		
Provisions pour dépréciation des encours	(13 330 369)	(9 509 038)
Provisions pour dépréciation des impayés	(33 945 952)	(27 415 026)
Provisions collectives	(5 068 534)	(4 672 844)
Provisions additionnelles	(88 280)	(88 280)
Produits réservés	(4 291 153)	(4 402 644)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b><u>515 463 141</u></b>	<b><u>585 072 547</u></b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b><u>571 148 696</u></b>
<b><u>Addition de la période</u></b>	
- Investissements	236 562 180
- Relocations	18 227 968
- Consolidations	29 592
<b><u>Retraits de la période</u></b>	
- Remboursement du capital	(281 693 328)
- Relocations	(14 536 058)
- Cessions à la valeur résiduelle	(277 828)
- Cessions anticipées	(17 221 433)
<b><u>Solde au 31 décembre 2021</u></b>	<b><u>512 239 788</u></b>

## 5.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Créance à plus de cinq ans		2 308 628	5 934 592
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		328 753 245	356 027 928
- Créance à moins d'un an		259 566 567	285 577 019
<b>Paiement minimaux sur contrats actifs</b>	<b>(1)</b>	<u>590 628 440</u>	<u>647 539 539</u>
- Revenus à plus de cinq ans		429 868	964 082
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		47 029 530	48 647 648
- Revenus à moins d'un an		52 587 154	53 360 936
<b>Total des produits financiers non acquis</b>	<b>(2)</b>	<u>100 046 551</u>	<u>102 972 667</u>
- Valeurs résiduelles	<b>(3)</b>	5 677 979	5 254 225
- Contrats suspendus	<b>(4)</b>	14 240 551	18 884 647
- Contrats en cours	<b>(5)</b>	1 739 369	2 442 951
<b><u>Encours financiers des contrats de leasing</u></b>	<b>(6)=(1)- (2)+(3)+(4)+(5)</b>	<u><u>512 239 788</u></u>	<u><u>571 148 696</u></u>

## 5.2 Analyse de l'encours par secteur d'activité et par type de matériel

### 5.2.1 Analyse par secteur d'activité

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Bâtiment et travaux publics	64 773 274	81 266 050
- Industrie	63 260 439	71 480 534
- Tourisme	81 257 914	86 581 217
- Commerce et services	234 182 631	257 466 352
- Agriculture	68 765 530	74 354 543
	<u><b>512 239 788</b></u>	<u><b>571 148 696</b></u>

### 5.2.2 Analyse par type de matériel

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Equipements	34 427 179	49 662 426
- Matériel roulant	399 240 110	420 925 426
- Matériel spécifique	53 298 081	69 728 950
<i><u>Sous Total</u></i>	<u>486 965 369</u>	<u>540 316 801</u>
- Immobilier	25 274 418	30 831 895
<b><u>Total</u></b>	<u><b>512 239 788</b></u>	<u><b>571 148 696</b></u>

### 5.3 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
<b><u>Clients ordinaires (1)</u></b>	<b>30 857 161</b>	<b>36 692 410</b>
Inférieur à 1 mois	9 918 252	11 434 727
Entre 1 à 3 mois	8 371 914	10 264 691
Entre 3 et 6 mois	2 476 176	2 515 583
Entre 6 mois et 1 année	2 474 164	4 904 175
Supérieur à 1 année	7 616 654	7 573 234
<b><u>Clients litigieux (2)</u></b>	<b>30 576 146</b>	<b>24 040 025</b>
<b><u>Total (1)+(2)</u></b>	<b><u>61 433 308</u></b>	<b><u>60 732 435</u></b>

**Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	389 414 567	86 932 124	5 381 511	7 483 050	21 289 167	510 500 419
Impayés	3 113 595	12 920 931	2 273 838	4 154 385	38 970 559	61 433 308
Contrats en instance de mise en force	1 739 369	-	-	-	-	1 739 369
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>394 267 530</b>	<b>99 853 055</b>	<b>7 655 349</b>	<b>11 637 435</b>	<b>60 259 726</b>	<b>573 673 096</b>
Avances reçues (*)	(6 776 603)	(90 046)	(111)	(352)	(489 428)	(7 356 540)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>387 490 928</b>	<b>99 763 009</b>	<b>7 655 238</b>	<b>11 637 083</b>	<b>59 770 298</b>	<b>566 316 555</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>46 046 325</b>	<b>533 838</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>46 580 163</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>433 537 253</b>	<b>100 296 847</b>	<b>7 655 238</b>	<b>11 637 083</b>	<b>59 770 298</b>	<b>612 896 718</b>
Produits réservés	-	-	(270 446)	(501 626)	(3 519 082)	(4 291 153)
Provisions sur encours financiers	-	-	(46 836)	(899 991)	(12 383 543)	(13 330 369)
Provisions sur impayés	-	-	(357 888)	(1 758 415)	(31 829 649)	(33 945 952)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(88 280)	(88 280)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(675 169)</b>	<b>(3 160 031)</b>	<b>(47 820 553)</b>	<b>(51 655 754)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>433 537 253</b>	<b>100 296 847</b>	<b>6 980 069</b>	<b>8 477 051</b>	<b>11 949 745</b>	<b>561 240 965</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>1,25%</b>	<b>1,90%</b>	<b>9,75%</b>	
			<b>12,90%</b>			
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2020</b>			<b>11,36%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>8,82%</b>	<b>27,15%</b>	<b>80,01%</b>	
			<b>65,34%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2020</b>			<b>55,93%</b>			

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

## NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Actions cotées	1 317 347	1 317 347
- Certificats de dépôts	33 500 000	27 000 000
- Titres SICAV	160 311	
<b>Total brut</b>	<b>34 977 658</b>	<b>28 317 347</b>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(163 566)	(131 127)
<b>Total net</b>	<b>34 814 093</b>	<b>28 186 220</b>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Coût moyen de décembre	Provision	Pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	1,335	(123 532)	0,046%
SAH	35 069	1,000	5,130	179 902	11,096		0,058%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	7,182	(30 479)	0,087%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	14,769		0,064%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 705	6,177	(9 555)	0,033%
ASSURANCE MAGHREBIA	4 505	10,000	55,500	250 028	64,113		0,100%
<b>Total</b>				1 317 347		(163 566)	

Les titres SICAV se présentent comme suit :

Libellé	Nombre de titres chez HL	Coût Moyen Pondéré	Valeur liquidative
FIDALITY SICAV PLUS	1 512	106,026	160 311

## NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
- Titres de participation	8 178 841	8 178 841
- Titres immobilisés	2 581 112	2 581 112
<b>Total</b>	<b>10 759 953</b>	<b>10 759 953</b>

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2021 comme suit :

<b>Emetteur</b>	<b>% détenition</b>	<b>Nombre d'actions ou parts sociales</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Date de souscription</b>
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2 014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341 **	2010-2013-2014-2016
<b>Total</b>				<b>8 178 841</b>	

(\*) L'acquisition des 22.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(\*\*) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2021 comme suit :

<b>Emetteur</b>	<b>% détenition</b>	<b>Nombre d'actions ou parts sociales</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Coût unitaire d'acquisition</b>	<b>Montant Total</b>	<b>Date de souscription</b>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100,000	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	41,00%	20 000	100,000	100,000	2 000 000	2019
<b>Total</b>					<b>2 581 112</b>	

## Note 8: Valeurs immobilisées

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements						Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période		
Logiciels	33,3%	698 897	31 980	(15 000)	-	-	715 877	620 318	39 292	(250)	-	-	659 610	-	56 266
Logiciels en cours		34 293	-	-	-	-	34 293	-	-	-	-	-	-	-	34 293
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		686 542	-	-	-	-	686 542	-	-	-	-	-	-	-	686 542
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>1 419 732</b>	<b>31 980</b>	<b>(15 000)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 436 712</b>	<b>620 318</b>	<b>39 292</b>	<b>(250)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>659 610</b>	<b>-</b>	<b>777 101</b>
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	4% & 5%	10 500 106	138 232	819 948	-	-	11 458 286	1 375 393	482 984	-	-	-	1 858 378	-	9 599 909
Matériel de transport	20,0%	1 052 892	173 323	-	(2 100)	-	1 224 115	441 212	186 926	-	(2 100)	-	626 038	-	598 077
Equipements de bureau	10,0%	1 139 964	72 313	30	(3 445)	-	1 208 863	640 602	62 188	-	(3 217)	-	699 573	-	509 290
Matériel informatique	33,3%	880 889	32 475	1 075	-	(97 700)	816 737	734 729	97 699	-	-	(97 647)	734 781	-	81 956
Installations générales	10,0%	2 536 657	129 798	183 223	-	-	2 849 678	412 914	245 612	250	-	-	658 526	-	2 191 152
Autres matériels	10,0%	102 930	-	-	-	-	102 930	45 213	6 141	-	-	-	51 354	-	51 575
Immobilisations en cours		3 209 314	170 357	(898 796)	-	-	2 480 876	-	-	-	-	-	-	-	2 480 876
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		132 875	281 660	(90 480)	-	-	324 055	-	-	-	-	-	-	-	324 055
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>25 475 768</b>	<b>998 158</b>	<b>15 000</b>	<b>(5 545)</b>	<b>(97 700)</b>	<b>26 385 681</b>	<b>3 650 063</b>	<b>1 081 551</b>	<b>250</b>	<b>(5 317)</b>	<b>(97 647)</b>	<b>4 628 650</b>	<b>250 000</b>	<b>21 507 031</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>26 895 499</b>	<b>1 030 138</b>	<b>-</b>	<b>(5 545)</b>	<b>(97 700)</b>	<b>27 822 392</b>	<b>4 270 382</b>	<b>1 120 843</b>	<b>-</b>	<b>(5 317)</b>	<b>(97 647)</b>	<b>5 288 260</b>	<b>250 000</b>	<b>22 284 132</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

## NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Charges reportées	1 714 607	2 206 826
- Dépôts et cautionnements versés	59 600	53 200
- Fournisseurs, avances et acomptes	112 652	100 152
- Prêts au personnel	1 800 622	1 615 206
- Personnel, avances et acomptes	47 903	34 191
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés	1 168 279	1 426 054
- Etat, compte d'attente TVA	1 174 193	1 096 835
- Compte courant "AMILCAR LLD"	250 000	250 000
- Produits à recevoir des tiers	22 553	77 547
- Débiteurs divers	49 492	63 178
- Charges constatées d'avances	83 003	39 646
	<u>6 482 903</u>	<u>6 962 834</u>
<b>A déduire :</b>		
- Provisions	(200 089)	(170 089)
	<u><b>6 282 814</b></u>	<u><b>6 792 746</b></u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES**  
**AU 31 DECEMBRE 2021**  
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	675 567	-	675 567	675 567		675 567	-
Charges à répartir	33%	368 279	-	368 279	368 279	-	158 279	210 000
Frais d'émission des emprunts	(a)	8 075 813	451 523	8 075 813	6 078 986	943 742	7 022 729	1 504 607
<b>TOTAUX</b>		<b>9 119 659</b>	<b>451 523</b>	<b>9 119 659</b>	<b>6 912 833</b>	<b>943 742</b>	<b>7 856 575</b>	<b>1 714 607</b>

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir.

Cette dernière rubrique (charges à répartir) englobe les dépenses engagées pour la transformation en banque digitale .

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 943.742 figure parmi les charges financières.

#### NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Banques, découverts	1 903	-
<u>Total</u>	<u>1 903</u>	<u>-</u>

#### NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	7 356 540	6 864 947
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>7 362 540</u>	<u>6 870 947</u>

#### NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Banques locales	193 604 356	191 465 371
- Banques étrangères	41 758 962	37 055 299
- Emprunts obligataires	190 148 680	241 163 680
- Certificats de dépôt	12 000 000	37 500 000
- Certificats de leasing	-	6 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>437 511 998</u>	<u>513 184 350</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 919 320	2 210 337
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	896 533	930 634
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	11 177 708	10 018 917
- Intérêts courus sur certificats de leasing	-	194 250
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(131 048)	(500 784)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>13 862 512</u>	<u>12 853 354</u>
<u>Total</u>	<u>451 374 510</u>	<u>526 037 704</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

## NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

NOTE12 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES  
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2020	2021		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u>											
Certificats de Best Lease	6 000 000	Remboursement après 180 jours de la date de souscription de chaque certificat	6 000 000	-	(6 000 000)	-	-	-	-	-	-
<u>Sous-total</u>			6 000 000	-	(6 000 000)			-	-	-	-
Certificats de dépôt	12 000 000	Remboursement après 30, 90, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	37 500 000	106 500 000	(132 000 000)	-	-	-	12 000 000	-	12 000 000
<u>Sous-total</u>			37 500 000	106 500 000	(132 000 000)			-	12 000 000	-	12 000 000
<u>Total des certificats de leasing et certificats de dépôts</u>			43 500 000	106 500 000	(138 000 000)			-	12 000 000	-	12 000 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>											
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2015-2019)	2 644 000	-	(2 644 000)	-	-	-	-	-	-
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	2 576 000	-	(2 576 000)	-	-	-	-	-	-
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	7 520 000	-	(3 760 000)	-	-	-	3 760 000	-	3 760 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	7 794 000	-	(3 897 000)	-	-	-	3 897 000	-	3 897 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	17 332 000	-	(8 000 000)	-	-	-	9 332 000	4 666 000	4 666 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	-	-	-
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	19 122 000	-	(8 000 000)	-	-	-	11 122 000	5 561 000	5 561 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	14 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	10 000 000	6 000 000	4 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	16 621 680	-	(5 000 000)	-	-	-	11 621 680	6 621 680	5 000 000
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	35 412 000	-	(8 000 000)	-	-	-	27 412 000	19 412 000	8 000 000
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	14 780 000	-	(4 000 000)	-	-	-	10 780 000	6 780 000	4 000 000
HL 2018/2	30 000 000	Annuellement (2020-2026)	14 362 000	-	(1 138 000)	-	-	-	13 224 000	10 124 000	3 100 000
HL 2020/1	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	15 000 000	-	(3 000 000)	-	-	-	12 000 000	9 000 000	3 000 000
HL 2020/2	40 000 000	Annuellement (2021-2025)	40 000 000	-	(8 000 000)	-	-	-	32 000 000	24 000 000	8 000 000
HL 2020/3	30 000 000	Annuellement (2022-2026)	30 000 000	-	-	-	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
HL 2021/1 SUB	15 000 000	Annuellement (2022-2028)	-	15 000 000	-	-	-	-	15 000 000	12 600 000	2 400 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			241 163 680	15 000 000	(66 015 000)	-	-	-	190 148 680	128 764 680	61 384 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2020	2021		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b><u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u></b>											
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	2 284 441	-	(856 634)	-	-	-	1 427 807	571 173	856 634
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	9 333 334	-	(1 333 334)	-	-	-	8 000 000	6 666 666	1 333 334
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	6 666 667	-	(888 889)	-	-	-	5 777 778	4 888 890	888 888
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	2 142 858	-	(428 572)	-	-	-	1 714 286	1 285 714	428 572
BAD 8 MEUR (2018)	13 292 000	Semestriellement (2019-2023)	16 628 000	-	(6 651 200)	50 163	(88 466)	(92 497)	9 846 000	3 282 000	6 564 000
KFW 12 MEUR (2021)	14 993 091	Semestriellement (2019-2023)	-	14 993 091	-	-	-	-	14 993 091	14 993 091	-
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			37 055 299	14 993 091	(10 158 628)	50 163	(88 466)	(92 497)	41 758 962	31 687 534	10 071 428
<b><u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u></b>											
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	714 286	-	(714 286)	-	-	-	-	-	-
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	150 000	-	(150 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	200 000	-	(200 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	500 000	-	(500 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	157 895	-	(157 895)	-	-	-	-	-	-
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	400 000	-	(400 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	157 895	-	(157 895)	-	-	-	-	-	-
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	450 000	-	(450 000)	-	-	-	-	-	-
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 132 506	-	(1 132 506)	-	-	-	-	-	-
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 000 000	-	(2 000 000)	-	-	-	-	-	-
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	200 000	-	(200 000)	-	-	-	-	-	-
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	750 000	-	(750 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	315 789	-	(315 789)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	457 747	-	(457 747)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	686 307	-	(686 307)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	688 035	-	(688 035)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	457 233	-	(457 233)	-	-	-	-	-	-
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-	-	-	-
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 052 632	-	(1 052 632)	-	-	-	-	-	-
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	1 697 542	-	(1 110 741)	-	-	-	586 802	-	586 802
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	1 697 542	-	(1 110 741)	-	-	-	586 802	-	586 802
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 781 119	-	(1 543 056)	-	-	-	1 238 063	-	1 238 063
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 500 000	-	(1 000 000)	-	-	-	500 000	-	500 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	900 000	-	(600 000)	-	-	-	300 000	-	300 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 979 071	-	(1 098 053)	-	-	-	881 018	-	881 018
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 184 063	-	(656 424)	-	-	-	527 639	-	527 639
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	1 200 000	-	(600 000)	-	-	-	600 000	-	600 000

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2020	2021		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	7 862 398	-	(4 366 529)	-	-	-	3 495 869	-	3 495 869
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	2 231 636	-	(1 073 179)	-	-	-	1 158 457	-	1 158 457
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	3 500 000	-	(2 000 000)	-	-	-	1 500 000	-	1 500 000
AMENBANK 5 MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	2 791 139	-	(1 041 522)	-	-	-	1 749 617	609 754	1 139 863
BH 4 MDT (2018-1)	4 000 000	Trimestriellement (2018-2025)	3 188 345	-	(603 723)	-	-	-	2 584 622	1 925 411	659 210
BH 4 MDT (2018-2)	4 000 000	Trimestriellement (2018-2025)	3 190 523	-	(602 907)	-	-	-	2 587 615	1 928 587	659 028
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	2 083 333	-	(333 334)	-	-	-	1 749 999	1 416 665	333 334
BT 5MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	2 250 000	-	(1 000 000)	-	-	-	1 250 000	250 000	1 000 000
AMEN 1MDT (2018)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	587 397	-	(217 956)	-	-	-	369 441	129 199	240 242
AMEN 2MDT (2018)	2 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	1 277 362	-	(425 461)	-	-	-	851 902	382 955	468 947
AMEN 1MDT (2018-2)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	612 471	-	(227 267)	-	-	-	385 205	134 700	250 505
AMEN 1MDT (2019)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	641 412	-	(238 009)	-	-	-	403 403	141 057	262 346
AMEN 7MDT (2019)	7 000 000	Trimestriellement (2019-2024)	5 894 843	-	(1 239 070)	-	-	-	4 655 773	3 271 806	1 383 967
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	4 250 000	-	(1 000 000)	-	-	-	3 250 000	2 250 000	1 000 000
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	4 500 000	-	(1 000 000)	-	-	-	3 500 000	2 500 000	1 000 000
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	Mensuellement (2020-2025)	42 500 000	-	(8 232 868)	-	-	-	34 267 132	24 338 667	9 928 465
BT 0,479 130 (2020)	479 130	Trimestriellement (2020-2022)	425 893	-	(212 948)	-	-	-	212 945	-	212 945
BT 0,307 189 (2020)	307 189	Trimestriellement (2020-2022)	273 056	-	(136 532)	-	-	-	136 524	-	136 524
BT 0,303 296 (2020)	303 296	Trimestriellement (2020-2022)	269 596	-	(134 800)	-	-	-	134 796	-	134 796
BT 0,292 184 (2020)	292 184	Trimestriellement (2020-2022)	259 719	-	(129 860)	-	-	-	129 859	-	129 859
Amen 2,5MDT 2020	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	2 314 227	-	(784 486)	-	-	-	1 529 741	681 351	848 390
Amen 2,5MDT -2 2020	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	2 315 218	-	(784 881)	-	-	-	1 530 338	681 605	848 733
BT 0,285317 (2020)	285 317	Mensuellement (2020-2022)	251 078	-	(136 956)	-	-	-	114 122	-	114 122
BT 0,306995 (2020)	306 995	Trimestriellement (2020-2022)	272 884	-	(136 444)	-	-	-	136 440	-	136 440
BT 0,325889 (2020)	325 889	Trimestriellement (2020-2022)	289 679	-	(144 840)	-	-	-	144 839	-	144 839
BIAT 40 MDT (2020)	40 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	38 000 000	-	(8 000 000)	-	-	-	30 000 000	22 000 000	8 000 000
BIAT 0,930 MDT (2020)	930 000	Trimestriellement (2020-2025)	883 500	-	(186 000)	-	-	-	697 500	511 500	186 000
BIAT 2,6 MDT (2020)	2 600 000	Trimestriellement (2020-2025)	2 470 000	-	(520 000)	-	-	-	1 950 000	1 430 000	520 000
BIAT 0,361 MDT(2020)	361 000	Trimestriellement (2020-2025)	361 000	-	(76 000)	-	-	-	285 000	209 000	76 000
BIAT 0,885 MDT (2020)	885 000	Trimestriellement (2020-2025)	855 000	-	(180 000)	-	-	-	675 000	495 000	180 000
BIAT 1,250 MDT (2020)	1 250 000	Trimestriellement (2020-2025)	1 250 000	-	(263 158)	-	-	-	986 842	723 684	263 158
BIAT 0,750 MDT (2020)	750 000	Trimestriellement (2020-2025)	750 000	-	(157 895)	-	-	-	592 105	434 211	157 895
BIAT 3,254 MDT (2020)	3 254 000	Trimestriellement (2020-2025)	3 254 000	-	(685 053)	-	-	-	2 568 947	1 883 895	685 053
Amen 10 MDT (2021)	10 000 000	Mensuellement (2022-2026)	-	10 000 000	-	-	-	-	10 000 000	8 366 090	1 633 910
BIAT 25MDT (2021)	25 000 000	Mensuellement (2022-2026)	-	25 000 000	-	-	-	-	25 000 000	20 000 000	5 000 000
CITIBANK 50 MDT	50 000 000	Crédit relais	12 200 000	103 600 000	(77 000 000)	-	-	-	38 800 000	-	38 800 000
ABC 13 MDT	13 000 000	Crédit relais	13 000 000	9 000 000	(13 000 000)	-	-	-	9 000 000	-	9 000 000
<u>Total des crédits des banques locaux</u>			191 465 371	147 600 000	(145 461 015)	-	-	-	193 604 356	96 695 138	96 909 218
<u>Total général</u>			513 184 350	284 093 091	(359 634 644)	50 163	(88 466)	(92 497)	437 511 998	257 147 352	180 364 646

### NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	291 288	386 886
<u>Sous total</u>	<u>291 288</u>	<u>386 886</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs, retenue de garantie	152 499	242 798
- Fournisseurs, Assurances décennales	10 354	85 164
<u>Sous total</u>	<u>162 852</u>	<u>327 962</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	273 447	337 345
- Effets à payer	67 653 920	62 340 033
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>67 935 197</u>	<u>62 685 208</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u><b>68 389 338</b></u>	<u><b>63 400 056</b></u>

### NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Personnel, rémunérations dues	1 608	1 733
- Personnel, provisions pour congés payés	355 169	254 117
- Etat, retenues sur salaires	210 344	175 093
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	361 850	545 546
- Etat, retenues sur TVA	-	10 888
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	6 700	38 091
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	11 500	3 750
- Etat, TVA à payer	1 801 440	1 630 717
- Etat, contribution conjoncturelle (voir note 27)	-	5 000
- Etat, contribution sociale de solidarité (voir note 27)	29 619	300
- Etat, autres impôts et taxes à payer	172 171	115 975
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	10 655	14 034
- Dettes fiscales	71 929	3 894 068
- CNSS	2 596 045	383 312
- CAVIS	428 459	54 205
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	64 947	41 255
- Actionnaires, dividendes à payer	63	63
- Créditeurs divers	298 922	362 431
- Prestataires Assurances	18 181	60 811
- Diverses Charges à payer	1 260 353	833 121
- Ecart de conversion (voir note 12)	88 466	50 163
- Provisions pour risques et charges	1 016 254	816 254
<u>Total</u>	<u><b>8 896 479</b></u>	<u><b>9 290 926</b></u>

## NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2020</u>	<u>31 Décembre 2019</u>
- Capital social	(A)	55 000 000	55 000 000
- Réserve légale	(B)	4 102 363	3 930 605
- Réserve spéciale pour réinvestissement		4 887 979	4 887 979
- Réserve pour fonds social		-	72 956
- Actions propres	(C)	(404 890)	(403 879)
- Complément d'apport		10 532	10 532
- Résultats reportés		3 263 397	7 426 598
<b><u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u></b>	<b>(D)</b>	<b><u>66 859 380</u></b>	<b><u>70 924 790</u></b>
Résultat de l'exercice (1)		4 130 009	(3 991 443)
<b><u>Total des capitaux propres avant affectation</u></b>	<b>(F)</b>	<b><u>70 989 389</u></b>	<b><u>66 933 347</u></b>
Nombre d'actions (2)	(E)	10 925 255	10 925 871
Résultat par action (1) / (2)		0,378	(0,365)

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2021 à D : 55.000.000 composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 16 juin 2020, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2020	74 407	403 879
Achats de la période	345	1 011
Solde au 31 décembre 2020	74 752	404 890

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2021, 0,68% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(D) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2021 à D : 3.563.371 et se détaillent comme suit :

- Réserve spéciale pour réinvestissement	2 887 979
- Résultats reportés	675 392

(E) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint

**Note 15 : Capitaux propres (Suite)**

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES  
AU 31 DECEMBRE 2021**

En DT

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2019	40 180 000	3 493 910	4 887 979	13 996 000	193 701	8 664 341	(389 349)	-	69 552	71 096 134
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 juin 2020		436 695				(367 143)			(69 552)	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	14 866 600			(13 996 000)		(870 600)				-
Réduction du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	(46 600)									-
Rachat d'actions propres							36 068	10 532		(50 599)
Prélèvement sur fonds social					(120 745)		(50 599)			(120 745)
Résultat de l'exercice 2020									(3 991 443)	(3 991 443)
Solde au 31 Décembre 2020	55 000 000	3 930 605	4 887 979	-	72 956	7 426 599	(403 879)	10 532	(3 991 443)	66 933 347
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Avril 2021		171 758				(4 163 201)			3 991 443	-
Rachat d'actions propres							(1 011)			(1 011)
Prélèvement sur fonds social					(72 956)					(72 956)
Résultat de l'exercice 2021									4 130 009	4 130 009
Solde au 31 Décembre 2021	55 000 000	4 102 363	4 887 979	-	-	3 263 397	(404 890)	10 532	4 130 009	70 989 390

## NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Intérêts de leasing	66 302 483	65 606 263
- Intérêts de retard	2 691 172	1 275 113
- Prélouer	61 158	116 025
- Frais de dossier	468 889	419 820
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	536 177	425 753
- Frais de rejet	1 024 719	1 137 510
<b><u>Total des produits</u></b>	<b><u>71 084 598</u></b>	<b><u>68 980 483</u></b>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	1 716 773	694 595
Intérêts de retard antérieurs	136 978	69 429
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(1 667 933)	(1 885 030)
Intérêts de retard	(74 327)	(99 223)
<b><u>Variation des produits réservés</u></b>	<b><u>111 491</u></b>	<b><u>(1 220 229)</u></b>
<b><u>Total des intérêts et des produits de leasing</u></b>	<b><u>71 196 089</u></b>	<b><u>67 760 255</u></b>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	549 821 089	626 692 070
. A la fin de la période	491 615 772	549 821 098
. Moyenne (A)	520 718 435	588 256 584
- Intérêts de la période (B)	66 302 483	65 606 263
- Taux moyen (B)/(A)	12,73%	11,15%

## NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	20 504 180	17 351 788
- Intérêts des crédits des banques locales	16 003 560	19 366 724
- Intérêts des crédits des banques étrangères	2 020 049	2 433 933
- Intérêts des autres opérations de financement	1 937 330	9 027 718
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	943 742	804 716
<b><u>Total des charges financières des emprunts</u></b> (A)	<b><u>41 408 862</u></b>	<b><u>48 984 880</u></b>
- Intérêts des comptes courants	11 375	1 894 296
- Autres charges financières	(157 709)	585 698
<b><u>Total des autres charges financières</u></b>	<b><u>(146 334)</u></b>	<b><u>2 479 994</u></b>
<b><u>Total général</u></b>	<b><u>41 262 528</u></b>	<b><u>51 464 874</u></b>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	513 184 350	529 661 930
. A la fin de l'exercice	437 511 998	513 184 350
. Moyenne	475 348 174	521 423 140
(B)		
- Taux moyen (A) / (B)	8,71%	9,39%

## NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Dividendes	231 120	631 427
- Plus values sur cession des titres de participation	-	-
- Plus values sur cession des titres SICAV	161 869	11 328
- Revenus des comptes créditeurs	-	256 855
- Moins values sur cession des titres cotés	244 776	(216 669)
- Revenus des certificats de dépôt	(38 567)	429 777
- Retenues à la source libératoires sur les certificats de dépôts	22 500	(161 974)
- Revenus des comptes courants associés	772	22 500
- Jetons de présences reçus des filiales	5 750	3 750
<b><u>Total</u></b>	<b><u>628 220</u></b>	<b><u>976 994</u></b>

## NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'analysent comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Produits locatifs	36 789	35 037
<b><u>Total</u></b>	<b><u>36 789</u></b>	<b><u>35 037</u></b>

## NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Salaires et complément de salaires	7 456 372	6 376 834
- Cotisations de sécurité sociale	1 267 221	1 136 741
- Autres charges sociales	534 127	607 448
<u>Total</u>	<u>9 257 720</u>	<u>8 121 023</u>

## NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	39 292	59 791
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 081 551	591 669
<u>Total</u>	<u>1 120 843</u>	<u>651 460</u>

## NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Achat de matières et fournitures	389 514	372 261
<u>Total des achats</u>	<u>389 514</u>	<u>372 261</u>
- Locations	328 922	470 663
- Entretien et réparations	145 879	82 667
- Primes d'assurances	252 518	204 226
- Etudes, recherches et services extérieurs	1 351	491
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>728 670</u>	<u>758 047</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	443 726	472 078
- Publicités, publications, relations publiques	210 992	212 129
- Déplacements, missions et réceptions	159 058	126 909
- Frais postaux et de télécommunications	200 128	291 597
- Services bancaires et assimilés	267 168	451 228
- Autres	473 032	353 346
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 754 104</u>	<u>1 907 287</u>
- Jetons de présence	112 500	112 500
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	25 000	25 000
- Rémunération du Comité de risques	25 000	25 000
- Rémunération président du conseil d'Administration	100 000	-
<u>Total des charges diverses</u>	<u>262 500</u>	<u>162 500</u>
- Contribution au budget de l'Etat	949 000	-
- Impôts et taxes sur rémunérations	208 549	183 039
- T.C.L	181 191	157 393
- Droits d'enregistrement et de timbres	46 520	52 238
- Autres impôts et taxes	18 084	12 713
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>1 403 344</u>	<u>405 384</u>
<u>Total général</u>	<u>4 538 132</u>	<u>3 605 478</u>

### NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Dotations aux provisions pour risque sur la clientèle	15 328 271	9 592 779
- Dotations aux provisions collectives	395 690	1 721 844
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(4 976 014)	(2 283 426)
<u>Total</u>	<u><b>10 747 947</b></u>	<u><b>9 031 197</b></u>

### NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des dotations nettes aux autres provisions est le suivant :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	181 840	131
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	45 861	8 588
- Dotations aux provisions pour risques et charges	200 000	126 000
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(15 840)	(487 405)
	<u>(13 423)</u>	
<u>Total</u>	<u><b>262 439</b></u>	<u><b>(352 686)</b></u>

### NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Apurement de compte	165 509	-
- Pénalités	1 923	339 416
- Mise en rebut d'immobilisations	53	5 417
- Autres pertes ordinaires	266	17
	<u>167 750</u>	<u>344 850</u>
<u>Total</u>	<u><b>167 750</b></u>	<u><b>344 850</b></u>

### NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	1 375	255 853
- Ristourne TFP	-	28 996
- Autres gains sur éléments exceptionnels	68	27
	<u>1 443</u>	<u>284 876</u>
<u>Total</u>	<u><b>1 443</b></u>	<u><b>284 876</b></u>

## NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
<b>Résultat comptable</b>	<b>4 130 009</b>	<b>(3 991 443)</b>
<b>A réintégrer</b>		
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	15 723 961	11 314 623
- Dotations aux provisions pour risques et charges	200 000	126 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	181 840	131
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	45 861	8 588
- Reprises sur provisions fiscales	5 141 277	2 283 426
- Provisions fiscales 2018/2017 pour affaires en cours	4 375 292	4 353 448
- Retenue à la source libératoire	38 567	161 974
- Impôt sur les sociétés	345 553	159 032
- Contribution conjoncturelle	-	23 077
- Contribution sociale de solidarité	29 619	300
- Diverses charges non déductibles	258 068	371 038
<b>A déduire</b>		
- Reprises sur provisions comptables	5 141 277	2 283 426
- Provisions fiscales 2018/2017 pour affaires en cours	4 375 292	4 353 448
- Produits des placements ayant subis une RS libératoire	244 776	417 962
- Plus-values latentes sur titre SICAV	772	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des comptes d'actifs	151 840	-
- Dividendes	231 120	-
Bénéfice fiscal avant provisions	<u>20 324 971</u>	<u>7 755 358</u>
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	15 723 961	11 314 623
Provisions pour dépréciation de titres cotés	45 861	8 588
Bénéfice fiscal	<u>4 555 149</u>	<u>(3 567 853)</u>
<b>Déduction des amortissements différés et déficits reportés</b>		
- Déduction des déficits reportés	3 567 853	-
Bénéfice imposable	<u>987 296</u>	<u>(3 567 853)</u>
<b>Impôt sur les sociétés au taux de 35% (minimum d'impôt 0,2% du CA TTC)</b>	<u><b>345 553</b></u>	<u><b>159 032</b></u>
<b>A imputer</b>		
- Report d'impôt au titre de l'exercice précédent	1 426 054	1 121 053
- Retenues à la source	87 778	464 032
<u>Impôt à payer (Report d'impôt)</u>	<u><b>(1 168 279)</b></u>	<u><b>(1 426 054)</b></u>
<b>Contribution conjoncturelle</b>	<u>-</u>	<u><b>23 077</b></u>
<b>Contribution sociale de solidarité</b>	<u><b>29 619</b></u>	<u><b>300</b></u>

## NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 4	60 732 435	62 551 653
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 4	(61 433 308)	(60 732 435)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 4	1 133 835	707 608
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 4	(610 544)	(1 133 835)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(6 864 947)	(7 369 719)
- Clients avances et comptes reçus en fin de période	+ Note 11	7 356 540	6 864 947
- Dépôts et cautionnement reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnement reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées en début de période	+ Note 4	1 437 285	-
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées en fin de période	- Note 4	(735 491)	(1 437 285)
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 4	(3 291 872)	(2 847 531)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 4	2 831 702	3 291 872
- TVA collectée		62 446 548	57 434 844
- TVA collectée sur avances et acomptes		(77 358)	77 674
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 4 & 16	347 995 881	334 063 015
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16	4 818 904	3 409 257
- Consolidation	- Note 4	(29 592)	(126 354)
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 4	(3 691 910)	(8 014 499)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 4	277 828	273 139
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 4	17 221 433	12 635 494
		<u><b>429 517 299</b></u>	<u><b>399 647 846</b></u>

### Encaissements reçus des clients

## NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	62 685 208	73 681 051
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(67 935 197)	(62 685 208)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 4	236 562 180	196 877 766
- TVA sur Investissements	+	40 346 104	33 768 315
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	3 750	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(11 500)	(3 750)
		<u><b>271 650 545</b></u>	<u><b>241 638 174</b></u>

### Investissements dans les contrats de leasing

### NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(34 191)	(41 140)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	47 903	34 191
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	59 600	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(53 200)	(54 800)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	59 600	53 200
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(39 646)	(56 964)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	83 003	39 646
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	386 886	586 141
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(291 288)	(386 886)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	1 733	1 533
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	(1 608)	(1 733)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	254 117	215 541
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(355 169)	(254 117)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	175 093	195 984
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(210 344)	(175 093)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	545 546	506 671
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(361 850)	(545 546)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	383 312	450 745
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(428 459)	(383 312)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	54 205	74 142
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(64 947)	(54 205)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	41 255	38 916
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(91 803)	(41 255)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 13	833 121	819 155
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 13	(1 260 353)	(833 121)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	588 164	548 000
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(402 748)	(283 935)
- TVA, payée sur biens et services	+	458 351	1 172 322
- Charges de personnel	+ Note 20	9 257 720	8 121 023
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	4 538 132	3 605 478
- Impôts et taxes	- Note 22	(1 403 344)	(405 384)
- Charges à répartir	+ Note 9	-	210 000
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>12 721 690</u>	<u>13 155 197</u>

**NOTE 31 : Intérêts payés**

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	451 523	1 346 725
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	38 091	46 727
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(6 700)	(38 091)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	10 018 917	10 661 840
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(11 177 708)	(10 018 917)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	3 140 971	3 725 223
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(2 815 852)	(3 140 971)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 12	(500 784)	(380 369)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 12	131 048	500 784
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	194 250	432 459
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	-	(194 250)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	41 262 528	51 464 874
- Différence de change sur emprunts	Note 12	92 497	507
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(943 742)	(804 716)
		<u><b>39 885 039</b></u>	<u><b>53 601 824</b></u>

Intérêts payés

**NOTE 32 : Impôts et taxes payés**

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en début de période	- Note 9	(1 426 054)	(1 121 053)
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en fin de période	+ Note 9	1 168 279	1 426 054
- Etat, contribution conjoncturelle en début de période	+ Note 14	5 000	-
- Etat, contribution conjoncturelle en fin de période	- Note 14	-	(5 000)
- Etat, contribution sociale de solidarité en début de période	+ Note 14	300	27 116
- Etat, contribution sociale de solidarité en fin de période	- Note 14	(29 619)	(300)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période		-	-
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période		-	-
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 14	10 888	63 200
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 14	-	(10 888)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	115 975	221 876
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(172 171)	(115 975)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	14 034	6 467
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(10 655)	(14 034)
- TVA payée		21 471 370	22 534 296
- Dettes fiscales en début de période	+ Note 14	3 894 068	6 301 709
- Dettes fiscales en fin de période	- Note 14	(2 596 045)	(3 894 068)
- Impôts et taxes	+ Note 22	1 403 344	405 384
- Contribution conjoncturelle	+ Note 27	-	23 077
- Contribution sociale de solidarité	+ Note 27	29 619	300
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	345 553	159 032
		<u><b>24 223 886</b></u>	<u><b>26 007 193</b></u>

Impôts payés**NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	228	5 148
- Mises en rebut d'immobilisations corporelles	+ Note 8	53	5 417
- Pertes suite à la mise en rebut d'immobilisations corporelles	+ Note 12	(53)	(5 417)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	- Note 12	1 375	255 853
		<u><b>1 604</b></u>	<u><b>261 000</b></u>

Décaissements provenant de l'acquisition

**NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	228	5 148
- Mises en rebut d'immobilisations corporelles	+ Note 8	53	5 417
- Moins value sur cessions d'immobilisations	- Note 25	(53)	(5 417)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	1 375	255 853
		<u><b>1 604</b></u>	<u><b>261 000</b></u>

**NOTE 35 : Dividendes et autres distributions**

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	63	63
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	(63)	(63)
- Prélèvements sur fonds social	+ Note 15	72 956	106 299
		<u><b>72 956</b></u>	<u><b>120 745</b></u>

**NOTE 36 : Autres flux liés à l'exploitation**

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	77 547	256 372
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(22 553)	(77 547)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	63 178	88 045
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(49 492)	(63 178)
- Placements en début de période	+ Note 6	28 317 347	1 449 323
- Placements en fin de période	- Note 6	(34 977 658)	(28 317 347)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	250 000	250 000
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(250 000)	(250 000)
- Produits constaté d'avance en début de période	+ Note 14	-	-
- Produits constaté d'avance en fin de période	- Note 14	71 929	-
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(362 431)	(479 224)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	298 922	362 431
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(60 811)	(18 181)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	18 181	60 811
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	231 892	642 755
- Moins values sur cessions titres cotés	- Note 18	-	(216 669)
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	396 328	550 908
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	68	29 023
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(167 697)	(339 433)
		<u>(6 165 251)</u>	<u>(26 071 913)</u>
	<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		

## **Note 37 : Informations sur les parties liées :**

### **Engagement Leasing**

#### **AMILCA LLD**

Au cours de l'exercice 2021, HL a mis en force 44 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 5 598 657 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 25 011 762 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 1 356 447 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2021, à 12 226 010 dinars.

#### **NIDA SA**

En 2021, HL a mis en force un contrat au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 262 367 dinars

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 460 976 dinars

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 8 515 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2021, à 101 785 dinars.

#### **Société Financière Tunisienne**

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « FINANCIERE TUNISIENNE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise s'élève à 155 598 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ce contrat s'élève à 8 429 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2021, à 62 685 dinars.

#### **MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »**

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 539 819 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 14 171 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 112 357 dinars.

#### **UNITED GULF FINANCIAL SERVICES « UGFS »**

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « UNITED GULF FINANCIAL SERVICES (UGFS) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 88 249 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 1 583 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 8 932 dinars.

#### **STE INVESTMENT TRUST TUNISIA**

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 480 597 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 16 906 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 73 102 dinars.

#### **STE HERMES CONSEIL**

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 80 783 dinars. Il a été racheté en 2021.

La marge brute réalisée en 2021 sur ce contrat s'élève à 918 dinars.

#### **STE STIAL SA**

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « STIAL », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, totalise la somme de 622 482 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève 14 795 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 90 301 dinars.

#### STE BOISSONS DU CAP BON

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « BOISSONS DU CAP BON », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 54 776 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à un dinar.

#### CENTRALE LAITIERE DU NORD

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU NORD », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 383 433 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 7 dinars.

#### CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 148 766 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à un dinar.

#### SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 35 958 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ce contrat s'élève à 2 124 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 16 709 dinars.

#### STE IDENTITY & PARTNERS SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA dans laquelle HL a des dirigeants en commun, s'élève à 146 174 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ce contrat s'élève à 15 516 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 108 796 dinars.

#### ECLAIR PRYM TUNISIE

En 2021, HL a mis en force un contrat au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour un montant de 78 440 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ce contrat s'élève 4 203 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 72 111 dinars.

#### PRYM FASHION TUNISIE

En 2021, HL a mis en force un contrat au profit de la société « PRYM FASHION TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour un montant de 137 819 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ce contrat s'élève 12 225 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ce contrat s'élève à 102 220 dinars.

## **Certificats de dépôt**

### **Société Immobilière ECHARIFA**

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 30 décembre 2020 au 30 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 24.105 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 18.500.000 DT, durant la période allant du 25 janvier 2021 au 28 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 131.265 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 1.000.000 DT.

### **Société Immobilière AL KADIRIA**

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 12 novembre 2020 au 25 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 16.229 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 17.000.000 DT, durant la période allant du 11 janvier 2021 au 20 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 241.872 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 2.000.000 DT.

### **EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT**

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 23 décembre 2020 au 28 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 10.744 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 22 janvier 2021 au 23 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 126.179 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 1.500.000 DT.

### **LES BATIMENTS MODERNES**

1- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 2 décembre 2020 et échéant le 1er janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 138 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 5.000.000 DT, durant la période allant du 1er janvier 2021 au 28 Septembre 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 37.221 DT.

### **Mr Abderrazek BEN AMMAR**

HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abderrazek BEN AMMAR, administrateur de votre société, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 28 juillet 2020 au 24 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 6.577 DT.

### Société NIDA

1- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 500.000 DT, émis le 3 novembre 2020 et échéant le 2 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 274 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 3.000.000 DT, durant la période allant du 2 janvier 2021 au 28 décembre 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 44.335 DT.

### Mme NADIA MEDDEB DJILANI

1- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 14 octobre 2020 et échéant le 12 avril 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 26.984 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 12 avril 2021 au 7 avril 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 62.919 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 1.000.000 DT.

### Feu Abdelkader ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès des héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER, représentés par Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 14 décembre 2020 au 23 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 16.253 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès des héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER, représentés par Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 13 janvier 2021 au 18 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève 255.172 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 3.000.000 DT.

### Avance en compte courant associés

Le conseil d'administration réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2020, s'élève à 22 500 dinars.

### Location de voitures

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease à fin 2021 sont au nombre de 13.

Les charges supportées au titre de l'année 2021 s'élèvent à 265 363 DT.

### Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 21 février 2018, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2021 à 33 861 dinars hors taxes, soit 38 265 dinars toutes taxes comprises.

### **Acquisition d'un bureau**

Le conseil d'administration réuni le 24 mars 2022, a autorisé l'acquisition auprès de la société Confection Ras Jbal « CRJ », ayant des dirigeants en commun, d'un bureau situé au rez-de-chaussée de l'immeuble CRJ sis au centre urbain nord de Tunis pour l'ouverture d'une nouvelle agence. La superficie du local est de 83m<sup>2</sup> avec un prix d'acquisition de 5.200 DT HT par m<sup>2</sup> hors aménagement.

Ainsi, le prix global est de 431.600 Dinars HT, soit 513.604 Dinars TTC. Le paiement se fera 50% à l'acceptation de l'offre et 50% à la signature du contrat définitif.

A ce titre, Hannibal Lease a payé une avance de 256.802 Dinars en 2021.

### **Rémunérations des dirigeants**

Les rémunérations des dirigeants se détaillent comme suit :

	PCA		DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021
Avantages à court terme	100 000	100 000	346 034	2 186	276 997	-	162 500	162 500
Rémunérations brutes	100 000	100 000	290 000	-	250 000	-	-	-
Charges sociales	-	-	8 744	2 186	-	-	-	-
Avantage en nature	-	-	47 290	-	26 997	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	-	-	162 500	162 500
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-
	100 000	100 000	346 034	2 186	276 997	-	162 500	162 500

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de direction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président du conseil d'administration de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 50.000 DT.

### **NOTE 38 : Évènements postérieurs à la clôture**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 24 mars 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des évènements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

#### **4.3.6 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2021**

##### **4.3.6.1 Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2021**

#### **Note complémentaire à la note 3-3-5 :« Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes » portant sur la couverture contre le risque de change :**

La Direction Générale a décidé de ne pas couvrir la ligne de crédit BAD contre le risque de change, compte tenu du taux de change lors de son encaissement et de l'amélioration de la parité euro-dinars entre temps. Alors que le taux de couverture de Tunis Ré est élevé et la commission de couverture est exigée sur les échéances déjà payées et sur lesquelles la société a réalisé des gains de change.

Il est à rappeler que le remboursement du crédit est sur 4 ans dont la date de la dernière échéance est le 31/01/2023, et que la société « HL » a réalisé des gains de change sur les différentes échéances remboursées.

#### **Note complémentaire à la note 7 « Portefeuille d'investissement » portant sur le dépassement de seuil de 20% prévu par l'article 75 de la loi 2016-48.**

Concernant la société NIDA SA :

Cette société a une activité de leasing opérationnel immobilier. Cette situation a été discutée avec la Banque Centrale de Tunisie et un projet de loi est annoncé depuis 2019 afin d'autoriser les établissements de leasing à élargir leurs périmètres d'activité et d'offrir des services de leasing opérationnel.

Concernant la société Amilcar LLD sa :

Cette société est spécialisée dans l'activité de Location Longue Durée (LLD). Il s'agit d'une activité équivalente au leasing opérationnel qui constitue une activité connexe au leasing financier. Cette situation a été discutée avec la Banque Centrale de Tunisie et un projet de loi est annoncé depuis 2019 afin d'autoriser les établissements de leasing à élargir leurs périmètres d'activité et d'offrir des services de leasing opérationnel.

Concernant la société Echarifa :

Le taux de participation dans la société Echarifa est en dépassement de 6,56% et a été dépassé dans le cadre d'une opération de réinvestissement exonéré. Cette situation sera régularisée afin de se conformer aux dispositions de l'article 75 de la loi 2016-48 au cours de l'exercice 2023.

#### **Note complémentaire de la note 8 « Valeurs immobilisées » :**

Concernant la rubrique « Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations incorporelles » : Il s'agit d'une avance d'un montant de 686 542 DT payé pour l'acquisition d'un ERP de banque Digitale.

Concernant la rubrique « logiciels en cours » : Il s'agit d'une plateforme de leasing digital en cours de développement.

Concernant la rubrique Immobilisations en cours : Il s'agit des avances sur les constructions et aménagements des agences de Sfax II et Ben Arous.

Concernant la rubrique « terrain hors exploitation » totalement provisionnée : Dans le cadre de recouvrement d'une créance totalement provisionnée, Hannibal Lease a acquis un terrain auprès d'une relation. Ce terrain a été provisionné pour ne pas constater une reprise de provision induite par la récupération d'un actif immobilier. Ce terrain a été classé zone verte et pose un problème d'estimation de sa juste valeur.

#### **Note complémentaire de la note 24 « Dotations nettes aux autres provisions » :**

Il s'agit d'une dotation constituée en contrepartie d'éventuels risques social et fiscal auxquels la société pourrait être exposée.

#### **Note complémentaire de la note 25 « Autres pertes ordinaires » :**

Au titre de l'exercice 2021, la société a payé 165 509 DT à titre d'indemnisation pour deux clients suite à un jugement définitif portant sur un vice de fabrication de matériel financé et ne pouvant pas être exploité par ces relations.

#### **Note complémentaire à l'état de résultat :**

Les produits Nets de Leasing ont augmenté de 76,79% au cours de l'exercice 2021, en raison de l'amélioration du taux de sortie qui est passé de 11,15% en 2020 à 12,73% à fin 2021 et ce suite aux multiples augmentations du taux d'intérêt excessif pour le leasing. Par ailleurs, les charges d'intérêts sont passées de 51,5 MDT en 2020 à 41,3 MDT en 2021, cette baisse est expliquée par la baisse de l'encours moyen des dettes.

#### **4.3.6.2 Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2021**

#### **Note explicative relative aux conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2021 :**

##### **➤ Note portant sur la date d'autorisation par le conseil d'administration de la société « HL » des conventions figurant au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes :**

Toutes les conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice 2021 ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 24 Mars 2022.

##### **➤ Note portant sur la nature de la relation « ayant des liens avec le dirigeant » :**

- STE STIAL SA : Société dont le conjoint du Directeur Général est associée, administrateur ou dirigeant.
- STE BOISSONS DU CAP BON : Société dont le conjoint du Directeur Général est associée, administrateur ou dirigeant.
- CENTRALE LAITIERE DU NORD : Société dont le conjoint du Directeur Général est associée, administrateur ou dirigeant.
- CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA : Société dont le conjoint du Directeur Général est associée, administrateur ou dirigeant.
- SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA : Société dont le conjoint du Directeur Général est associée, administrateur ou dirigeant.
- Mme NADIA MEDDEB DJILANI : Conjoint du Directeur Général.

#### **Note explicative relative aux rémunérations des membres du Conseil d'Administration et des comités issus du Conseil :**

Les Membres du Conseil d'Administration ainsi que les membres des comités issus du Conseil sont rémunérés, au titre de 2021, par des jetons de présence et des rémunérations, décidés et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Avril 2021.

#### **Note explicative de la note 23 « Dotations nettes aux provisions et résultats des créances radiées » : raisons de non-constatation de dotation aux provisions additionnelles au 31/12/2021 :**

La société n'a pas des dotations aux provisions additionnelles à constater au 31/12/2021, d'ailleurs, la provision additionnelle est constituée d'une provision sur une seule relation totalement décotée depuis 2018. Cette situation est expliquée par le fait qu'Hannibal Lease ne dispose pas de garanties hypothécaires sur des relations ayant une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans dans la classe 4, alors les provisions constatées conformément aux dispositions de la circulaire n°91-24 pour le recouvrement des actifs de la classe 4, sont calculées sur le risque net.

**Note explicative relative aux écarts constatés au niveau des produits nets 2019, 2020 et 2021 mentionnés au niveau du rapport destiné à la BCT :**

Les montants communiqués à la BCT sont conformes aux montants de l'annexe RCT51 du reporting de la BCT :

Rubrique	Montant en DT	CAC
1-Produit net bancaire 2021	30 256 424	30 598 569,13
1-Produit net bancaire 2020	17 296 214	17 307 411,94
1-Produit net bancaire 2019	16 572 815	17 538 520,14

Montant en DT	(-)		(-)		Ecart
	dot/net titres cotés	- Services bancaires et assimilés	autres produits d'exp	jp+ass+(+v)cession titre	
30 256 423,56	32 439	267 167,923	36 788,647	5 750	<b>342 145,57</b>
17 296 214,57	-478 817	451 227,563	35 036,806	3 750	<b>11 197,369</b>
16 572 815,17	239 904	508 682,59	33 368,384	183 750	<b>965 704,974</b>

**4.3.6.3 Notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2021**

**Etat des engagements hors bilan rectificatif**

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**AU 31 Décembre 2021**

*(Exprimé en dinars)*

	<b>31 Décembre 2021</b>	<b>31 Décembre 2020</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>121 979 842</b>	<b>118 118 269</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	46 580 163	26 906 218
Garanties réelles	8 000 000	8 000 000
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	67 399 679	83 212 051
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>535 560 083</b>	<b>528 162 759</b>
Cautions Reçues	434 206 961	423 883 522
Garanties Reçues	1 306 570	1 306 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	100 046 551	102 972 667
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>45 720 456</b>	<b>80 834 238</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	45 249 838	79 900 000
Effets escomptés sur la clientèle	470 618	934 238

(\*) Les garanties réelles n'ont pas été portées au niveau de l'état des engagements hors bilan de 2020 par omission

(\*) Soit l'équivalent de 12.000.000 €.

**Note rectificative de la note 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	31 980	62 071
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	998 158	2 953 214
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	327 962	276 518
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(162 852)	(327 962)
		<u>1 195 247</u>	<u>2 963 841</u>
<u>Décaissements provenant de l'acquisition</u>			

#### 4.3.7 Rapport Général des co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Les jardins du lac  
B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel  
Les Berges du lac 1053 Tunis  
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477  
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000  
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre

Immeuble SAADI - Tour CD 2ème étage  
Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis  
Tél : 71 755 035/71 755 024 - Fax : 71 753 062  
RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000  
Mail : cabinet@deltacconsult.com.tn

### RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

#### I- Rapport sur l'audit des états financiers

##### Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Hannibal Lease qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2021, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers, arrêtés par le conseil d'administration du 24 mars 2022, font apparaître un total du bilan de 607.014.159 DT, un bénéfice net de 4.130.009 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 17.408.123 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

##### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

## Dépréciation des créances

### *Risque identifié*

En tant qu'établissement financier, la société Hannibal Lease est confrontée au risque de crédit défini comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur. Il en résulte une exposition de la société concernant le risque d'insolvabilité de ses clients qui l'oblige à distinguer ses actifs du bilan et du hors bilan en actifs « courants » et actifs « classés ». Les actifs classés doivent obéir à des règles spécifiques en matière de comptabilisation des provisions et des produits comptabilisés mais non encaissés.

Au 31 décembre 2021, les créances s'élèvent à 572.187 KDT, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 52.433 KDT et les agios réservés ont atteint 4.291 KDT.

La société comptabilise les provisions sur créances de leasing dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, sont remplis. Ces critères sont décrits dans la note 3-3-2 des états financiers.

Compte tenu de l'exposition de la société au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des agios réservés comme un point clé dans notre audit.

### *Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque*

Nous avons, à partir d'entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la société, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la société repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nos travaux ont consisté à :

- Rapprocher la situation des engagements aux données comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la société par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ; et
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées.

### **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 24 mars 2022.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 24 Mars 2022

Les commissaires aux comptes

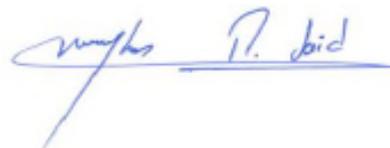
**F.M.B.Z KPMG TUNISIE**

**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**



**DELTA CONSULT**

**Said MALLEK**



#### 4.3.8 Rapport Spécial des co-commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2021



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Les jardins du lac  
B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel  
Les Berges du lac 1053 Tunis  
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477  
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000  
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre

Immeuble SAADI - Tour CD 2ème étage  
Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis  
Tél : 71 755 035/71 755 024 - Fax : 71 753 062  
RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000  
Mail : cabinet@deltacconsult.com.tn

### RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

#### Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

En application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

1- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 18.500.000 DT, durant la période allant du 25 janvier 2021 au 28 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 131.265 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 1.000.000 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 17.000.000 DT, durant la période allant du 11 janvier 2021 au 20 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 241.872 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 2.000.000 DT.

3- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 22 janvier 2021 au 23 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 126.179 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 1.500.000 DT.

4- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 5.000.000 DT, durant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 28 Septembre 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 37.221 DT.

5- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 3.000.000 DT, durant la période allant du 2 janvier 2021 au 28 décembre 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 44.335 DT.

6- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 2.000.000 DT, durant la période allant du 12 avril 2021 au 7 avril 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 62.919 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 1.000.000 DT.

7- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès des héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER, représentés par Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 13 janvier 2021 au 18 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève 255.172 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 3.000.000 DT.

8- Le conseil d'administration réuni le 24 mars 2022, a autorisé l'acquisition auprès de la société Confection Ras Jbal « CRJ », ayant des dirigeants en commun, d'un bureau situé au rez-de-chaussée de l'immeuble CRJ sis au centre urbain nord de Tunis pour l'ouverture d'une nouvelle agence. La superficie du local est de 83m<sup>2</sup> avec un prix d'acquisition de 5.200 DT HT par m<sup>2</sup> hors aménagement.

Ainsi, le prix global est de 431.600 Dinars HT, soit 513.604 Dinars TTC. Le paiement se fera 50% à l'acceptation de l'offre et 50% à la signature du contrat définitif.

A ce titre, Hannibal Lease a payé une avance de 256.802 Dinars en 2021.

## **II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs**

1- Le conseil d'administration réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2021, s'élève à 22 500 dinars.

2- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 30 décembre 2020 au 30 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève 24.105 DT.

3- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 12 novembre 2020 au 25 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 16.229 DT.

4- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 23 décembre 2020 au 28 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 10.744 DT.

5- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 500.000 DT, émis le 2 décembre 2020 et échéant le 1<sup>er</sup> janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 138 DT.

6- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abderrazek BEN AMMAR, administrateur de votre société, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 28 juillet 2020 au 24 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 6.577 DT.

7- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 500.000 DT, émis le 3 novembre 2020 et échéant le 2 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 274 DT.

8- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 14 octobre 2020 et échéant le 12 avril 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 26.984 DT.

9- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès des héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER, représentés par Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 14 décembre 2020 au 23 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 16.253 DT.

10- Le conseil d'administration réuni le 21 février 2018, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2021 à 33 861 dinars hors taxes, soit 38 265 dinars toutes taxes comprises.

### **III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants**

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration réuni le 27 avril 2021, a nommé Mr Hédi DJILANI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société et il lui a fixé sa rémunération.

- Le conseil d'administration réuni le 27 avril 2021, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Directeur Général de la société et il lui a fixé sa rémunération.

Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la cotisation sociale, de l'assurance groupe et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Le conseil d'administration réuni le 27 avril 2021 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint et il lui a fixé sa rémunération.

Cette rémunération est composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu ainsi que la prise en charge de l'assurance groupe. Il bénéficie en outre d'une voiture de direction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que de la prise en charge de toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2021, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2021.

Les obligations et engagements de la société Hannibal Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	PCA		DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021
Avantages à court terme	100 000	100 000	346 034	2 186	276 997	-	162 500	162 500
Rémunérations brutes	100 000	100 000	290 000	-	250 000	-	-	-
Charges sociales	-	-	8 744	2 186	-	-	-	-
Avantage en nature	-	-	47 290	-	26 997	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	-	-	162 500	162 500
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-
	100 000	100 000	346 034	2 186	276 997	-	162 500	162 500

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de direction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président du conseil d'administration de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 50.000 DT.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

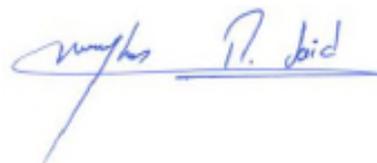
Tunis, le 24 Mars 2022

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



DELTA CONSULT  
Said MALLEK



#### 4.3.9 Engagements financiers au 31 décembre 2021

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1)- Engagements donnés</b>						
<b>a) Garantie personnelles</b>						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties						
<b>b) Garanties réelles</b>						
•hypothèques	8 000 000	8 000 000				
•nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisée</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts</b>	67 399 679	67 399 679				
<b>g) Engagements sur opérations de Leasing</b>	46 580 163	46 157 566		422 597		
<b>TOTAL</b>	<b>121 979 842</b>	<b>121 557 245</b>		<b>422 597</b>		
<b>2 - Engagements reçus</b>						
<b>a) garanties personnelles</b>						
• cautionnements	434 206 961	434 206 961				
•aval						
•autres garanties						
<b>b) Garanties réelles</b>						
•hypothèques	1 306 570	1 306 570				
•nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisée</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) ligne de découvert</b>						
<b>g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing</b>	100 046 551	96 718 960		3 327 591		
<b>Total</b>	<b>535 560 082</b>	<b>532 232 491</b>		<b>3 327 591</b>		
<b>3- Engagements réciproques</b>						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	45 249 838	45 249 838				
*Effets escomptés et non échus	470 618	470 618				
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
<b>Total</b>	<b>45 720 456</b>	<b>45 720 456</b>				

#### II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Néant.

#### 4.3.10 Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 31 décembre 2021

##### 4.3.10.1 Encours des emprunts obligataires émis par Hannibal Lease au 31 décembre 2021

Emprunts en DT	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours 31/12/2021
2015/02 B	23 330 000	28/03/2023	7,85%	7 ans avec 2 ans de grâce	9 332 000
EO 2015 B SUBORDONNE	19 485 000	25/11/2022	7,92%	7 ans avec 2 ans de grâce	3 897 000
EO 2015/01 B	18 800 000	30/04/2022	7,85%	7 ans avec 2 ans de grâce	3 760 000
EO 2016/02 B	27 805 000	28/11/2023	7,85%	7 ans avec 2 ans de grâce	11 122 000
EO 2017/01 A F	4 000 000	10/02/2022	7,65%	7 ans avec 2 ans de grâce	800 000
EO 2017/01 A V	1 000 000	10/02/2022	TMM+2,35%	7 ans avec 2 ans de grâce	200 000
EO 2017/01 B	15 000 000	10/02/2024	7,85%	7 ans avec 2 ans de grâce	9 000 000
EO 2017/02 A	8 445 800	10/07/2022	7,65%	5 ans	1 689 160
EO 2017/02 B	16 554 200	10/07/2024	7,85%	7 ans avec 2 ans de grâce	9 932 520
EO 2017/03 A	7 670 600	26/01/2023	8,00%	5 ans	3 068 240
EO 2017/03 A V	3 799 400	26/01/2023	TMM+2,4%	5 ans	1 519 760
EO 2017/03 B	28 530 000	26/01/2025	8,25%	7 ans avec 2 ans de grâce	22 824 000
EO 2018-02 A F	2 490 000	25/02/2024	11,15%	5 ans	1 494 000
EO 2018-02 A V	3 200 000	25/02/2024	TMM+3,5%	5 ans	1 920 000
EO 2018-02 B	9 810 000	25/02/2026	11,50%	7 ans avec 2 ans de grâce	9 810 000
EO 2018/01 A SUBORDONNE V	8 800 000	28/05/2023	TMM+2,1%	5 ans	3 520 000
EO 2018/01 B SUBORDONNE F	6 950 000	28/05/2025	8,50%	7 ans avec 2 ans de grâce	5 560 000
EO 2018/01 SUBORDONNE A F	4 250 000	28/05/2023	8,30%	5 ans	1 700 000
EO 2020-01	15 000 000	28/07/2025	11,25%	5 ans	12 000 000
EO 2020-03 A	500 000	29/01/2026	10,30%	5 ans	500 000
EO 2020-03 B	29 500 000	29/01/2026	10,30%	5 ans	29 500 000
EO 2020/02 A	3 034 000	13/11/2025	10,60%	5 ans	2 427 200
EO 2020/02 B	36 966 000	13/11/2025	10,60%	5 ans	29 572 800
EO 2021-01 A	12 000 000	26/02/2026	10,00%	5 ans	12 000 000
EO 2021-01 B	3 000 000	26/02/2028	10,10%	7 ans avec 2 ans de grâce	3 000 000
<b>Total</b>	<b>309 920 000</b>				<b>190 148 680</b>

#### 4.3.10.2 Encours des emprunts bancaires de leasing contractés par Hannibal Lease au 31 décembre 2021

Emprunts en DT	Montants	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours 31/12/2021
<b>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</b>					
AMEN BANK 10 MDT (2021)	10 000 000	TMM+3.25%	Trimestriellement (2021-2026)	(2021-2026)	10 000 000
BIAT 25 MDT (2017)	25 000 000	TMM+3%	Mensuellement (2021-2026)	(2021-2026)	25 000 000
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	7.5%	Semestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	586 802
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	7.5%	Semestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	586 802
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	1 238 063
BT 5MDT (2017)	5 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	500 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	300 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	881 018
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	527 639
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	TMM+2.35%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	600 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	3 495 870
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	1 158 458
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	1 500 000
AMENBANK 5 MDT (2018)	5 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2018-2023)	(2018-2023)	1 749 617
BH 4 MDT (2018-1)	4 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2018-2025)	(2018-2025)	2 584 622
BH 4 MDT (2018-2)	4 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2018-2025)	(2018-2025)	2 587 616
BT 3MDT (2018)	3 000 000	8.25%	Trimestriellement (2018-2027)	(2018-2027)	1 749 999
BT 5MDT (2018)	5 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2018-2023)	(2018-2023)	1 250 000
AMEN 1MDT (2018)	1 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2018-2023)	(2018-2023)	369 441
AMEN 2MDT (2018)	2 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	851 902
AMEN 1MDT (2018-2)	1 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	385 205
AMEN 1MDT (2019)	1 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	403 404
AMEN 7MDT (2019)	7 000 000	TMM+3.25%	Trimestriellement (2019-2024)	(2019-2024)	4 655 773
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	TMM+3.5%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	3 250 000
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	3 500 000
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	10.5%	Mensuellement (2020-2025)	(2020-2025)	34 267 132
BT 0,479 130 (2020)	479 130	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	212 945
BT 0,307 189 (2020)	307 189	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	136 524
BT 0,303 296 (2020)	303 296	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	134 796
BT 0,292 184 (2020)	292 184	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	129 859
Amen 2,5MDT 2020	2 500 000	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2023)	(2020-2023)	1 529 741
Amen 2,5MDT -2 2020	2 500 000	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2023)	(2020-2023)	1 530 338
BT 0,285317 (2020)	285 317	TMM+1%	Mensuellement (2020-2022)	(2020-2022)	114 122
BT 0,306995 (2020)	306 995	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	136 440
BT 0,325889 (2020)	325 889	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	144 839
BIAT 40 MDT (2020)	40 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	30 000 000
BIAT 0,930 MDT (2020)	930 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	697 500
BIAT 2,6 MDT (2020)	2 600 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	1 950 000
BIAT 0,361 MDT(2020)	361 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	285 000
BIAT 0,855 MDT (2020)	855 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	675 000
BIAT 1,250 MDT (2020)	1 250 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	986 842
BIAT 0,750 MDT (2020)	750 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	592 105
BIAT 3,254 MDT (2020)	3 254 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	2 568 947
CITIBANK 34900 MDT	38 800 000	TMM+1%	Crédit relais	2022	38 800 000
ABC 9 MDT	9 000 000	TMM+3.25	Crédit relais	(2021-2022)	9 000 000
<b>SOUS TOTAL 1</b>	<b>294 600 000</b>				<b>193 604 357</b>
<b>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</b>					
BAD 4,996 (2013-2023)	4 996 434	4.72 %	Semestriellement (2013-2023)	(2013-2023)	1 070 665
BAD 1 MDT (2014-2024)	1 000 000	4.72 %	Semestriellement (2014-2024)	(2014-2024)	357 143
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	(TMM ECH-1)+1,75	Semestriellement (2015-2027)	(2015-2027)	8 000 000
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	(TMM ECH-1)+1,75	Semestriellement (2016-2028)	(2016-2028)	5 777 778
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	4.20 %	Semestriellement (2016-2025)	(2016-2025)	1 714 286
BAD 4 MEUR (2018)	13 292 000	4,0125%	Semestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	4 923 000
BAD 4 MEUR (2019)	13 442 000	3,8950%	Semestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	4 923 000
KFW 12 MEURO (2021)	14 993 091	4.75 %	Semestriellement (2021-2030)	(2021-2030)	14 993 091
<b>SOUS TOTAL 2</b>	<b>70 723 525</b>				<b>41 758 962</b>
<b>Total</b>	<b>365 323 525</b>				<b>235 363 319</b>

4.3.10.3 Encours des certificats de dépôts et certificats de leasing contractés par Hannibal Lease au 31 décembre 2021

SOUSCRIPTEURS	Montants	Échéance	Encours 31/12/2021
<b>Certificats de dépôt</b>			
ABDELKADER ESSEGHAYER	1 000 000	08/01/2022	1 000 000
ABDELKADER ESSEGHAYER	2 000 000	18/01/2022	2 000 000
STE IMMOBILIERE AL KADIRIA	1 000 000	06/01/2022	1 000 000
STE IMMOBILIERE AL KADIRIA	1 000 000	18/01/2022	1 000 000
STE IMMOBILIERE AL KADIRIA	1 000 000	20/01/2022	1 000 000
STE IMMOBILIERE ECHARIFA	500 000	24/01/2022	500 000
STE IMMOBILIERE ECHARIFA	500 000	28/01/2022	500 000
STE EURO-MED	500 000	17/01/2022	500 000
STE EURO-MED	1 000 000	23/01/2022	1 000 000
RIDHA RAFRAFI	1 000 000	25/10/2022	1 000 000
NADIA MEDDEB DJILANI	1 000 000	07/04/2022	1 000 000
REPRESENTATION INTERNATIONALE	1 000 000	13/01/2022	1 000 000
MOHAMMED ALI ANNABI	500 000	30/01/2022	500 000
<b>Total Certificats de dépôt</b>	<b>12 000 000</b>		<b>12 000 000</b>
<b>Total</b>	<b>12 000 000</b>		<b>12 000 000</b>

#### 4.3.11 Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	Décembre	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre	Décembre
	2021	2020	2019		2021	2020	2019		2021	2020	2019
Intérêts de leasing	66 302 483	65 606 263	71 640 460	Intérêts et charges assimilés	41 262 528	51 464 874	57 938 440				
Intérêts de retard	2 691 172	1 275 113	1 840 348								
Variation des produits réservés	111 491	(1 220 229)	(992 757)								
Produits accessoires	2 090 943	2 099 107	2 391 179								
Autres produits d'exploitation	36 789	35 037	33 368								
Intérêts et produits assimilés de leasing	71 232 877	67 795 291	74 912 599	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	41 262 528	51 464 874	57 938 440	Marge commerciale (PNB)	29 970 349	16 330 418	16 974 159
Marge commerciale (PNB)	29 970 349	16 330 418	16 974 159	Autres charges d'exploitation	3 134 788	3 200 094	3 223 295				
<u>Sous total</u>	29 970 349	16 330 418	16 974 159		3 134 788	3 200 094	3 223 295	<u>Valeur Ajoutée brute</u>	26 835 562	13 130 324	13 750 864
Valeur Ajoutée brute	26 835 562	13 130 324	13 750 864	Impôts et taxes	1 403 344	405 384	414 397				
Produits des placements	628 220	976 994	564 361	Charges de personnel	9 257 720	8 121 023	7 729 526				
<u>Sous total</u>	27 463 781	14 107 318	14 315 225	<u>Sous total</u>	10 661 065	8 526 407	8 143 923	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	16 802 717	5 580 911	6 171 302
Excédent brut d'exploitation	16 802 717	5 580 911	6 171 302	Dotations aux amortissements et aux résorptions	1 120 843	651 460	585 182				
Reprises sur provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	4 976 014	2 283 426	1 912 776	- Pour dépréciation des créances	15 328 271	9 592 779	7 214 409				
- pour titres de participation	13 423	487 405	-	- Collectives	395 690	1 721 844	-				
- des comptes d'actifs	151 840	-	-	- Pour dépréciation des titres	45 861	8 588	239 904				
- collectives	-	-	844 000	- Pour risques et charges	200 000	126 000	241 392				
Autres produits ordinaires	1 443	284 876	172 620	- Pour autres actifs	181 840	130	-				
<u>Sous total</u>	21 945 436	8 636 618	9 100 698	Autres pertes ordinaires	167 750	344 850	406 787				
Résultat des activités ordinaires	4 130 009	(3 968 365)	69 552	Impôts sur les bénéfices	345 553	159 032	316 355				
<u>Sous total</u>	4 130 009	(3 968 365)	69 552	Contribution sociale de solidarité	29 619	300	27 116				
				<u>Sous total</u>	17 815 428	12 604 983	9 031 146	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	4 130 009	(3 968 365)	69 552
				Contribution conjoncturelle	-	23 077	-				
				<u>Sous total</u>	-	23 077	-	<u>Résultat net</u>	4 130 009	(3 991 443)	69 552

#### 4.3.12 Tableau de mouvement des capitaux propres au 31/12/2021

En Dt

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2019	40 180 000	3 493 910	4 887 979	13 996 000	193 701	8 664 341	(389 349)	-	69 552	71 096 134
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 juin 2020		436 695				(367 143)			(69 552)	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	14 866 600			(13 996 000)		(870 600)				-
Réduction du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	(46 600)						36 068	10 532		-
Rachat d'actions propres							(50 599)			(50 599)
Prélèvement sur fonds social					(120 745)					(120 745)
Résultat de l'exercice 2020									(3 991 443)	(3 991 443)
Solde au 31 Décembre 2020	55 000 000	3 930 605	4 887 979	-	72 956	7 426 599	(403 879)	10 532	(3 991 443)	66 933 347
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 avril 2021		171 758				(4 163 201)			3 991 443	-
Rachat d'actions propres							(1 011)			(1 011)
Prélèvement sur fonds social					(72 956)					(72 956)
Résultat de l'exercice 2021									4 130 009	4 130 009
Solde au 31 Décembre 2021	55 000 000	4 102 363	4 887 979	-	-	3 263 397	(404 890)	10 532	4 130 009	70 989 390

#### 4.3.13 Affectation des résultats des trois derniers exercices

Désignation (en Dinars)	2021	2020	2019
Résultat Net	4 130 009	(3 991 443)	69 552
Résultat reportés	3 263 397	7 426 598	8 664 341
Réserves légales	369 670	171 758	436 695
Réserves pour réinvestissements exonérés	-	0	0
Dividendes	2 200 000	0	0
Dotations au fond social	150 000	0	0
<b>Report à nouveau</b>	<b>4 673 736</b>	<b>3 263 397</b>	<b>8 297 198</b>

#### 4.3.14 Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation

Désignation (en Dinars)	2021	2020	2019
Revenus de leasing	71 196 089	67 760 255	74 879 231
Résultat d'exploitation	4 671 488	(3 749 060)	647 190
Capital social	55 000 000	55 000 000	40 180 000
Nombre d'actions	11 000 000	11 000 000	8 036 000
Revenus de leasing par action	6,472	6,160	9,318
Résultat d'exploitation par action	0,425	-0,341	0,081

#### 4.3.15 Evolution du résultat net

Désignation (en Dinars)	2021	2020	2019
Résultat des activités ordinaires avant impôt	4 505 181	(3 809 034)	413 023
Résultat net d'impôt	4 130 009	(3 991 443)	69 552
Capital social	55 000 000	55 000 000	40 180 000
Nombre d'actions	11 000 000	11 000 000	8 036 000
Résultat des activités ordinaires avant impôt par action	0,410	-0,346	0,051
Résultat net d'impôt par action	0,375	-0,363	0,009
Résultat des activités ordinaires avant impôt / Capital social	8,19%	-6,93%	1,03%
Résultat net d'impôt / Capital social	7,51%	-7,26%	0,17%

#### 4.3.16 Evolution de la marge brute d'autofinancement

Désignation (en Dinars)	2021	2020	2019
Résultat net de l'exercice	4 130 009	(3 991 443)	69 552
Dotations aux amortissements	1 120 843	651 460	585 182
Dotations nettes aux provisions	11 010 386	8 678 511	4 938 930
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>16 261 238</b>	<b>5 338 528</b>	<b>5 593 664</b>

#### 4.3.17 Evolution des dividendes

Désignation	2021	2020	2019
Résultat Net	4 130 009	(3 991 443)	69 552
Montant global des dividendes	2 200 000	0	0
Capital social	55 000 000	55 000 000	40 180 000
Nombre d'actions	11 000 000	11 000 000	8 036 000
Dividende par action	0,200	0,00	0,00
Date de mise en paiement	26/05/2022	-	-

#### 4.3.18 Indicateurs et ratios de gestion

##### a- Les indicateurs de gestion

	2021	2020	2019
<b>Indicateurs de gestion en DT</b>			
Résultat de la période (1)	4 130 009	(3 991 443)	69 552
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	561 037 187	624 018 720	683 670 118
Portefeuille-titres de placement	34 814 093	28 186 220	839 379
Portefeuille d'investissement	10 759 953	10 759 953	10 759 953
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	612 896 718	651 922 403	728 345 619
Fonds propres (avant résultat net) (3)	66 859 380	70 924 790	71 026 582
Capitaux propres avant affectation	70 989 389	66 933 347	71 096 134
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	515 463 141	585 072 547	672 070 786
Créance classées (4)	79 062 619	74 045 452	58 672 412
Produits réservés (5)	4 291 153	4 402 644	3 182 415
Total provisions (6)	47 364 601	37 012 344	29 702 991
Emprunts et ressources spéciales (7)	451 374 510	526 037 704	544 101 084
Dettes envers la clientèle	7 362 540	6 870 947	7 375 719
Total bilan	607 014 159	672 532 980	732 474 307
Charges de personnel	9 257 720	8 121 023	7 729 526
Dotations nettes aux provisions	11 010 386	8 678 511	4 938 930
Intérêts et produits assimilés de leasing	71 196 089	67 760 255	74 879 231
Charges financières (8)	41 262 528	51 464 874	57 938 440
Total charges d'exploitation (hors dotations aux provisions sur créances)	14 916 695	12 377 961	11 952 400
Produits nets	30 598 569	17 307 412	17 538 520

## b- Les ratios de gestion

	2021	2020	2019
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>			
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	10,91%	10,88%	9,75%
Taux de créance classées(4)/(2)	12,90%	11,36%	8,06%
Ratio de couverture de créances classées (5)+(6)/(4)	65,34%	55,93%	56,05%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Porte feuille d'investissement	14,09%	11,87%	8,58%
Ratio de Fonds propres selon la circulaire 91-24 de la BCT (*)	15,92%	13,54%	12,33%
<b>Ratio de gestion</b>			
Charges de personnel/ produits nets	30,26%	46,92%	44,07%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	45,77%	24,40%	24,69%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	48,75%	71,52%	68,15%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	35,98%	50,14%	28,16%
<b>Ratio de structure</b>			
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	11,01%	10,55%	9,70%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	74,36%	78,22%	74,28%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	84,92%	87,00%	91,75%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle) /Créances sur clientèle, opérations de leasing	89,00%	91,08%	82,06%
<b>Ratio de rentabilité</b>			
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	6,18%	-5,63%	0,10%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	0,68%	-0,59%	0,01%
Résultat net/ Produits nets	13,50%	-23,06%	0,40%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	13,81%	11,58%	11,14%
Produits nets/ Total bilan	5,04%	2,57%	2,39%

(\*) Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (Banques et société de leasing que ses fonds propres nets représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

#### 4.4 Etats financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021

**Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021, ne s'accroissent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises et de la réglementation en vigueur en ce qui concerne :**

- La détention par la société « HL » de participations qui dépassent le seuil de 20% dans le capital de sociétés qui n'exercent pas dans le domaine financier et ce, contrairement aux dispositions de l'article 75 de loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.
- L'état des engagements hors bilan consolidé qui fait figurer la valeur des biens donnés en leasing parmi les engagements reçus et ce, contrairement aux dispositions de la NC 41 relative aux contrats de location.
- La présentation des créances clients du groupe n'est pas faite conformément aux dispositions du système comptables des entreprises. En effet, les créances de la société filiale figurent au niveau de la rubrique « autres actifs » et non au niveau de la rubrique « créances sur la clientèle ». Il en est de même pour les dettes fournisseurs de ladite société : elles figurent au niveau de la rubrique « autres passifs » et non au niveau de la rubrique « dettes envers la clientèle ».

**La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et à la réglementation en vigueur et ce, pour l'établissement des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2022 et suivants.**

#### 4.4.1 Bilan consolidé au 31 décembre 2021

En TND

	Notes	<b>31 Décembre 2021</b>	<b>31 Décembre 2020</b>
<b>ACTIFS</b>			
Liquidités et équivalents de liquidités	5	17 632 373	19 346 405
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	6	502 696 577	571 653 545
Portefeuille-titres de placement	7	36 314 093	28 186 220
Portefeuille d'investissement	8	2 581 112	2 581 112
Titres mis en équivalence	9	9 555 238	8 798 584
Valeurs Immobilisées	10	45 042 134	41 580 364
Autres actifs	11	8 447 727	7 948 325
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b><u>622 269 254</u></b>	<b><u>680 094 555</u></b>
<b>PASSIFS</b>			
Concours bancaires	12	223 607	543 992
Dettes envers la clientèle	13	7 362 540	6 870 947
Emprunts et dettes rattachées	14	459 862 949	528 520 180
Fournisseurs et comptes rattachés	15	69 568 076	64 123 131
Autres passifs	16	9 047 287	9 611 649
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b><u>546 064 460</u></b>	<b><u>609 669 899</u></b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	17	<b><u>30 206</u></b>	<b><u>21 790</u></b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		55 000 000	55 000 000
Réserves		9 000 873	8 902 071
Actions propres		(404 890)	(403 879)
Résultats reportés consolidés		6 670 140	10 083 246
Résultat consolidé		5 908 464	(3 178 572)
<b>Total des capitaux propres</b>	17	<b><u>76 174 587</u></b>	<b><u>70 402 866</u></b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b><u>622 269 254</u></b>	<b><u>680 094 555</u></b>

#### 4.4.2 Etat des engagements hors bilan consolidé au 31 décembre 2021

En TND

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
<b><i>ENGAGEMENTS DONNES</i></b>	<b>122 108 321</b>	<b>118 118 269</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	46 232 404	26 906 218
Garanties réelles	8 000 000	8 000 000*
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	67 875 917	83 212 051
<b><i>ENGAGEMENTS RECUS</i></b>	<b>1 113 037 327</b>	<b>1 157 083 026</b>
Cautions Reçues	434 206 961	423 883 522
Garanties Reçues	1 306 570	1 306 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	100 046 551	101 181 256
Valeurs des biens, objet de leasing	577 477 244	630 711 678
<b><i>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</i></b>	<b>45 720 456</b>	<b>80 834 238</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	45 249 838	79 900 000
Effets escomptés sur la clientèle	470 618	934 238

(\*) Les garanties réelles n'ont pas été portées au niveau de l'état des engagements hors bilan de 2020 par omission

#### 4.4.3 Etat de résultat consolidé au 31 décembre 2021

En TND

	<b>Notes</b>	<b>31 Décembre 2021</b>	<b>31 Décembre 2020</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Intérêts et produits assimilés de leasing	19	69 820 155	66 242 264
Revenus des opérations de location longue durée	20	10 373 722	9 073 089
Intérêts et charges assimilées	21	(41 762 991)	(51 516 787)
Coût des opérations de location longue durée	22	(6 511 992)	(5 582 250)
Produits des placements	23	419 733	343 174
Autres produits d'exploitation	24	122 693	83 216
<b>Produits nets</b>		<u>32 461 319</u>	<u>18 642 707</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Charges de personnel	25	9 860 157	8 713 405
Dotations aux amortissements	26	1 209 833	736 513
Autres charges d'exploitation	27	4 702 643	3 643 840
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>15 772 634</u>	<u>13 093 758</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<u>16 688 685</u>	<u>5 548 948</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	28	10 747 947	9 031 197
Dotations nettes aux autres provisions	29	288 558	(326 036)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>5 652 180</u>	<u>(3 156 213)</u>
Autres pertes ordinaires	30	(172 306)	(346 172)
Autres gains ordinaires	31	1 830	285 101
<b>RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES AVANT IMPOT</b>		<u>5 481 703</u>	<u>(3 217 284)</u>
Impôts sur les bénéfices		(528 430)	(468 748)
Contribution sociale de solidarité		(41 811)	(12 689)
<b>RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES APRES IMPOT</b>		<u>4 911 463</u>	<u>(3 698 721)</u>
Contribution conjoncturelle		-	(23 077)
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>		<u>4 911 463</u>	<u>(3 721 798)</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	1 005 418	550 916
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<u>5 916 880</u>	<u>(3 170 882)</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	17	(8 416)	(7 690)
<b>RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE</b>		<u>5 908 464</u>	<u>(3 178 572)</u>
<b>Résultat par action</b>		<b>0,541</b>	<b>(0,291)</b>

#### 4.4.4 Etat de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2021

En TND

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients	32	432 606 574	400 828 771
Décaissements pour financement de contrats de leasing	33	(268 311 491)	(237 032 192)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	34	(14 615 506)	(16 907 455)
Intérêts payés	35	(40 385 502)	(53 653 738)
Impôts et taxes payés	36	(24 739 600)	(26 217 684)
Autres flux liés à l'exploitation		(8 170 296)	(26 784 434)
		<u>76 384 178</u>	<u>40 233 268</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(11 150 665)	(8 950 836)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	2 982 397	2 821 272
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			-
		<u>(8 168 268)</u>	<u>(6 129 563)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Décaissements suite au rachat d'actions propres	17	(1 011)	(50 599)
Dividendes et autres distributions	39	(72 956)	(120 745)
Encaissements provenant des emprunts	13	296 870 956	825 031 209
Remboursements d'emprunts	13	(366 406 546)	(839 953 313)
		<u>(69 609 557)</u>	<u>(15 093 448)</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		<u>(1 393 647)</u>	<u>19 010 257</u>
Trésorerie au début de l'exercice	5 et 11	18 802 413	(207 845)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5 et 11	17 408 766	18 802 413

#### 4.4.5 Schéma des soldes intermédiaires de gestion consolidé au 31 décembre 2021

En TND

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2021	2020		2021	2020		2021	2020
Intérêts de leasing	64 926 549	64 088 273	Intérêts et charges assimilés	41 762 991	51 516 787			
Revenu des opérations de location longue durée	10 373 722	9 073 089	Coût des opérations de location longue durée	6 511 992	5 582 250			
Intérêts de retard	2 691 172	1 275 113						
Variation des produits réservés	111 491	(1 220 229)						
Produits accessoires	2 090 943	2 099 107						
Autres produits d'exploitation	122 693	83 216						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>80 316 569</u>	<u>75 398 569</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>48 274 983</u>	<u>57 099 037</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>32 041 586</u>	<u>18 299 532</u>
Marge commerciale (PNB)	32 041 586	18 299 532	Autres charges d'exploitation	3 239 030	3 189 301			
<u>Sous total</u>	<u>32 041 586</u>	<u>18 299 532</u>		<u>3 239 030</u>	<u>3 189 301</u>	<u>Valeur Ajoutée brute</u>	<u>28 802 557</u>	<u>15 110 231</u>
Valeur Ajoutée brute	28 802 557	15 110 231	Impôts et taxes	1 463 614	454 539			
Produits des placements	419 733	343 174	Charges de personnel	9 860 157	8 713 405			
<u>Sous total</u>	<u>29 222 289</u>	<u>15 453 405</u>	<u>Sous total</u>	<u>11 323 771</u>	<u>9 167 944</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>17 898 518</u>	<u>6 285 461</u>
Excédent brut d'exploitation	17 898 518	6 285 461	Dotations aux amortissements et aux résorptions	1 209 833	736 513			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	4 976 014	2 283 426	- Pour dépréciation des créances	15 328 271	9 592 779			
- Collectives	-	-	- Collectives	395 690	1 721 844			
- sur autres actifs	151 840	-	- Pour dépréciation des titres	45 861	8 588			
- des actions cotées	13 423	487 405	- Pour risques et charges	200 000	126 000			
Autres produits ordinaires	1 830	285 101	- Pour dépréciation des autres actifs	207 959	26 780			
			Autres pertes ordinaires	172 306	346 172			
			Impôts sur les bénéfices	528 430	468 748			
			Contribution sociale de solidarité	41 811	12 689			
<u>Sous total</u>	<u>23 041 624</u>	<u>9 341 393</u>	<u>Sous total</u>	<u>18 130 162</u>	<u>13 040 114</u>	<u>Résultat courant des sociétés intégrées après impôt</u>	<u>4 911 463</u>	<u>(3 698 721)</u>
Résultat courant des sociétés intégrées après impôt	4 911 463	(3 698 721)	Contribution conjoncturelle	-	23 077	<u>Résultat net des sociétés intégrées</u>	<u>4 911 463</u>	<u>(3 721 798)</u>
						Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	1 005 418	550 916
						Part revenant aux intérêts minoritaires	(8 416)	(7 690)
						<u>Résultat net revenant à la société consolidante</u>	<u>5 908 464</u>	<u>(3 178 572)</u>

#### 4.4.6 Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2021

##### Note 1 : Présentation du groupe

###### 1.1. Structure juridique des sociétés du groupe

Le groupe « HL » est composé des quatre sociétés suivantes :

- ◆ La société Hannibal Lease « **HL** » a été créée en juillet 2001 et ayant comme objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

Le capital social de la société Hannibal Lease s'élève à la clôture de l'exercice, à la somme de D : 55.000.000 divisé en 11.000.000 actions de D : 5 chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la bourse depuis juillet 2013.

- ◆ La société « **AMILCAR LLD** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 2010. Elle a pour objet principal la location de voitures.

Le capital social de la société « **AMILCAR LLD** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.250.000, divisé en 12.500 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1994. Elle a pour objet principal la promotion immobilière.

Le capital social de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 8.700.000, divisé en 87.000 actions de D : 100 chacune, totalement libérées.

- ◆ La société « **NIDA** » est une société anonyme de droit tunisien constituée en mai 2007. Elle a pour objet la promotion, le développement et l'hébergement des centres d'appels.

Le capital social de la société « **NIDA** » s'élève à la clôture de l'exercice à D : 13.200.000, divisé en 13.200.000 actions de D : 1 chacune, totalement libérées.

###### 1.2. Participations et organigramme du groupe

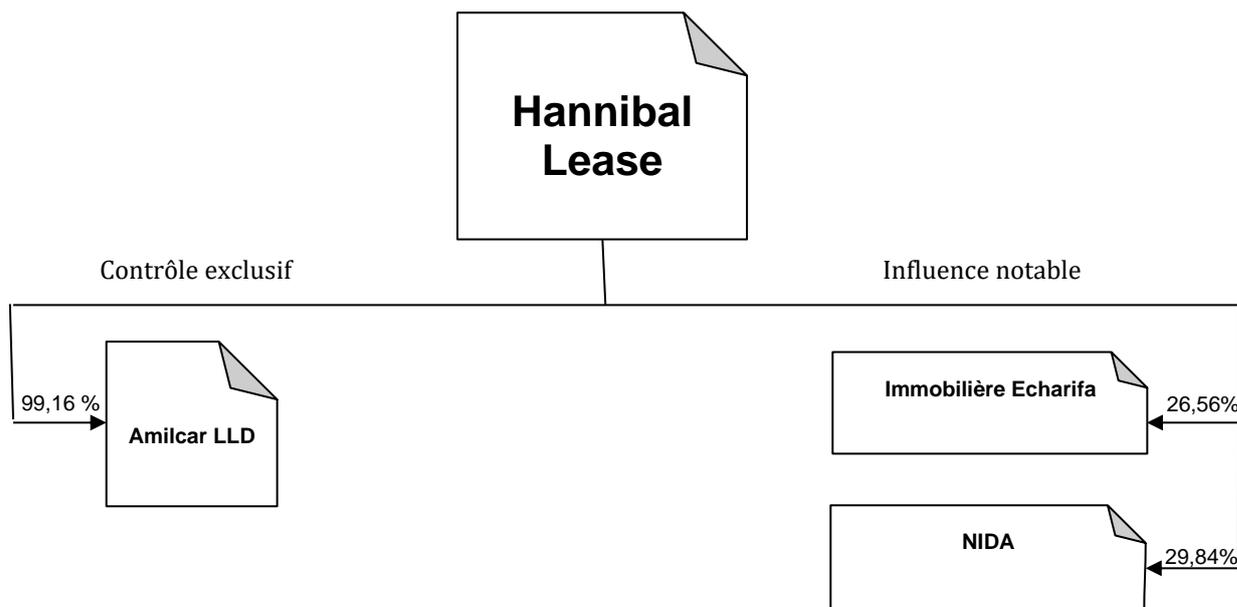
Les participations de la société Hannibal Lease dans les entreprises associées et filiales, se détaillent comme suit :

- ✓ Hannibal Lease détient 12.395 titres sur les 12.500 actions formant le capital de la société «**AMILCAR LLD** », soit un pourcentage de participation de 99,16%.
- ✓ Hannibal Lease détient 23.104 titres sur les 87.000 actions formant le capital de la société « **IMMOBILIERE ECHARIFA** », soit un pourcentage de participation de 26,56%.
- ✓ Hannibal Lease détient 3.939.342 titres sur les 13.200.000 actions formant le capital de la société « **NIDA** », soit un pourcentage de participation de 29,84%.

###### Périmètre de consolidation

	2021		2020	
	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle
Amilcar LLD	99,16%	99,16%	99,16%	99,16%
Société Immobilière ECHARIFA	26,56%	26,56%	26,56%	26,56%
Société NIDA	29,84%	29,84%	29,84%	29,84%

## Organigramme du groupe



### Note 2 : Méthodes et modalités de consolidation

#### 2.1. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société Hannibal Lease, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Société</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
AMILCAR LLD	Contrôle exclusif	Intégration globale
IMMOBILIÈRE ECHARIFA	Influence notable	Mise en équivalence
NIDA	Influence notable	Mise en équivalence

- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

#### 2.2. Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

#### 2.3. Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- **Traitement des participations dans les entreprises associées**

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

Toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

#### ▪ **Intégration des sociétés sous contrôle exclusif**

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de sa filiale, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans la filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de la filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net de la filiale consolidée, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net de la filiale consolidée sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entité mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entité, le groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle.

Les pertes supplémentaires de l'entité associée sont provisionnées uniquement lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entité.

Les intérêts minoritaires sont présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère. Les intérêts minoritaires dans le résultat du groupe sont également présentés séparément. Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale.

Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouverte.

Toutefois, Hannibal Lease n'est pas solidairement responsable des passifs de ses filiales et n'a aucun engagement en capital d'une entreprise associée pour laquelle elle pourrait être éventuellement responsable.

#### **2.4 : Règles de consolidation**

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition : l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : l'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.

- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

## **2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés**

### **▪ Homogénéisation des méthodes comptables**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

### **▪ Elimination des soldes et transactions intra-groupe**

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

### **Note 3 : Déclaration de conformité**

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises dont notamment :

- La norme comptable générale (NCT 1) ;
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés) et la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifique à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).
- Les règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire n°2018-06 du 5 juin 2018.

### **Note 4 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

#### **4-1 Bases de mesure**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

#### **4-2 Unité monétaire**

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

#### **4-3 Sommaire des principales méthodes comptables**

##### **4-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :**

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs

corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et

b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;

b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

*4-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :*

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

*Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :*

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

A- Actifs courants

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier

B2- Actifs incertains

B3- Actifs préoccupants

B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2022-02 du 4 mars 2022, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à

caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par Hannibal Lease se présente comme suit :

1. Le regroupement des engagements classés A et B1 par secteur d'activité :

- a. Agences de location de voitures ;
- b. Agences de voyage ;
- c. Agriculture ;
- d. Autres industries ;
- e. Autres Services ;
- f. BTP ;
- g. Commerce ;
- h. Industries Agroalimentaires ;
- i. Industries mécaniques et électriques ;
- j. Industries pharmaceutiques ;
- k. Oléifacteurs ;
- l. Promotion immobilière ;
- m. Santé ;
- n. Télécom et TIC ;
- o. Tourisme.

2. La détermination pour chaque groupe de créances  $i$ , d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2014 à 2019  $TMM_{gi}$  (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2022-02) selon la formule suivante :

$$TM_{gi}(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMM_{gi} = \sum_{N=1}^n TM_{gi}(N) / n$$

Avec :

- $TM_{gi}(N)$  : Taux de migration de l'année  $N$  du groupe de contreparties  $i$ .
- Risque additionnel du groupe  $i$  : les engagements 0 et 1 de l'année  $(N-1)$  du groupe  $i$  devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année  $(N)$ .
- Les  $TM_{gi}(N)$  doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- $TMM_{gi}$  : Taux de migration moyen du groupe de contreparties  $i$  ;
- $n$  : Nombre d'années retenues dans le calcul du  $TMM_{gi}$ .

3. Majoration des taux de migration historiques

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δgi » suivants :

Groupe de contreparties	Δ <sub>gi</sub>
Agence de location de voitures	7,50%
Agences de voyage	7,75%
Agriculture	5,00%
Autres industries	3,50%
Autres services	2,75%
BTP	5,00%
Commerce	1,50%
Industries agroalimentaires	1,25%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Industries pharmaceutiques	1,00%
Oléifacteurs	1,25%
Promotion immobilière	5,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Tourisme	9,00%

4. Détermination du taux de provisionnement moyen par groupe de contreparties « TPM<sub>gi</sub> » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. La période retenue étant 2014-2019 (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2022-02) :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des proviosns sur le Risque additionnel du groupe i de l'année (N)}}{\text{Risque additionnel du groupe i de l'année (N)}} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N)/n$$

Avec:

- TP<sub>gi</sub>(N) : Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- TPM<sub>gi</sub> : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPM<sub>gi</sub>

Il est à noter que les TP<sub>gi</sub> historiques ont été ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais. En effet, les biais sont constitués essentiellement par des relations ayant un comportement exceptionnel au cours de cette année ou un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

Par référence aux taux de provisionnement moyen « TPM<sub>gi</sub> » observés durant la période (2015-2019), HL a retenu des taux de provisionnement désignés « TPR<sub>gi</sub> » inférieurs aux taux de provisionnement minimums indiqués au niveau de l'annexe III de la circulaire n°2022-02.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC<sub>gi</sub> », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe i : } PC_{gi} = \text{Engts 0 et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC<sub>gi</sub>.

$$\text{Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : } \sum_{i=1}^n PC_{gi}$$

#### Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêté des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

#### *4-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :*

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

#### *4-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :*

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

##### **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court

terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

#### - **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

#### - **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

#### *4-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes*

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Re" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, et à l'exception de la dernière ligne de crédit obtenue auprès de la BAD, la société n'est pas exposée au risque de change.

Ledit crédit est actualisé au cours de clôture de l'exercice pour la partie restant due à cette même date. Les différences de change en résultant sont constatées dans les comptes de résultat de l'exercice, pour la partie réalisée, et dans le compte « Ecart de conversion » pour la partie latente.

Le compte « Ecart de conversion » est actualisé à la date de chaque arrêté tout en tenant compte des variations des cours de change entre les différents exercices et des soldes d'échéances restant dues à la fin de chaque période.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

#### *4-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	4% & 5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Matériel de Transport à Statut Juridique Particulier	25% & 33%
- Autres matériels	10,0%

#### *4-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :*

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

#### *4-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :*

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée aux sociétés du groupe est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

#### *4-3-9 Impôt différé*

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

## NOTE 5 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Banques	17 630 140	19 345 402
- Caisses	2 233	1 003
<u>Total</u>	<u><b>17 632 373</b></u>	<u><b>19 346 405</b></u>

## NOTE 6 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>557 681 496</b>	<b>615 298 426</b>
Encours financiers	498 274 409	555 222 339
Impayés	60 833 308	60 732 435
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées	735 491	1 437 285
Intérêts échus différés	(2 772 256)	(3 227 468)
Valeurs à l'encaissement	610 544	1 133 835
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>1 739 369</b>	<b>2 442 951</b>
<b><u>Total brut des créances leasing</u></b>	<b><u>559 420 865</u></b>	<b><u>617 741 377</u></b>
<b><u>A déduire couverture</u></b>		
Provisions pour dépréciation des encours	(13 330 369)	(9 509 038)
Provisions pour dépréciation des impayés	(33 945 952)	(27 415 026)
Provisions collectives	(5 068 534)	(4 672 844)
Provisions additionnelles	(88 280)	(88 280)
Produits réservés	(4 291 153)	(4 402 644)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b><u>502 696 577</u></b>	<b><u>571 653 545</u></b>

### 6.1 Encours financiers

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b><u>557 665 290</u></b>
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	230 963 522
- Relocations	18 227 968
- Consolidations	29 592
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(274 837 275)
- Relocations	(14 536 058)
- Cessions à la valeur résiduelle	(277 828)
- Cessions anticipées	(17 221 433)
<b><u>Solde au 31 décembre 2021</u></b>	<b><u>500 013 778</u></b>

## 6.2 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
<b><u>Clients ordinaires (1)</u></b>	<b>30 257 161</b>	<b>36 692 410</b>
Inférieur à 1 mois	9 318 252	11 434 727
Entre 1 à 3 mois	8 371 914	10 264 691
Entre 3 et 6 mois	2 476 176	2 515 583
Entre 6 mois et 1 année	2 474 164	4 904 175
Supérieur à 1 année	7 616 654	7 573 234
<b><u>Clients litigieux (2)</u></b>	<b>30 576 146</b>	<b>24 040 025</b>
<b><u>Total (1)+(2)</u></b>	<b><u>60 833 308</u></b>	<b><u>60 732 435</u></b>

### 6.3 : Analyse et classification des créances sur la clientèle

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	377 188 557	86 932 124	5 381 511	7 483 050	21 289 167	498 274 409
Impayés	2 513 595	12 920 931	2 273 838	4 154 385	38 970 559	60 833 308
Contrats en instance de mise en force	1 739 369	-	-	-	-	1 739 369
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>381 441 520</b>	<b>99 853 055</b>	<b>7 655 349</b>	<b>11 637 435</b>	<b>60 259 726</b>	<b>560 847 086</b>
Avances reçues (*)	(6 776 603)	(90 046)	(111)	(352)	(489 428)	(7 356 540)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>374 664 918</b>	<b>99 763 009</b>	<b>7 655 238</b>	<b>11 637 083</b>	<b>59 770 298</b>	<b>553 490 545</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>45 698 566</b>	<b>533 838</b>	-	-	-	<b>46 232 404</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>420 363 483</b>	<b>100 296 847</b>	<b>7 655 238</b>	<b>11 637 083</b>	<b>59 770 298</b>	<b>599 722 949</b>
Produits réservés	-	-	(270 446)	(501 626)	(3 519 082)	(4 291 153)
Provisions sur encours financiers	-	-	(46 836)	(899 991)	(12 383 543)	(13 330 369)
Provisions sur impayés	-	-	(357 888)	(1 758 415)	(31 829 649)	(33 945 952)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(88 280)	(88 280)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	-	-	<b>(675 169)</b>	<b>(3 160 031)</b>	<b>(47 820 553)</b>	<b>(51 655 754)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>420 363 483</b>	<b>100 296 847</b>	<b>6 980 069</b>	<b>8 477 051</b>	<b>11 949 745</b>	<b>548 067 195</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>1,28%</b>	<b>1,94%</b>	<b>9,97%</b>	
			<b>13,18%</b>			
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2020</b>			<b>11,60%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>8,82%</b>	<b>27,15%</b>	<b>80,01%</b>	
			<b>65,34%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2021</b>			<b>55,93%</b>			

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

## NOTE 7 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Actions cotées	1 317 347	1 317 347
- Certificats de dépôts	35 000 000	27 000 000
- Titres SICAV	160 311	-
<b>Total brut</b>	<b><u>36 477 658</u></b>	<b><u>28 317 347</u></b>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(163 566)	(131 127)
<b>Total net</b>	<b><u>36 314 093</u></b>	<b><u>28 186 220</u></b>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Coût moyen de décembre	Provision	Pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	1,335	(123 532)	0,046%
SAH	35 069	1,000	5,130	179 902	11,096		0,058%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	7,182	(30 479)	0,087%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	14,769		0,064%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 705	6,177	(9 555)	0,033%
ASSURANCES MAGHREBIA	4 505	10,000	55,500	250 028	64,113		0,100%
<b>Total</b>				<b>1 317 347</b>		<b>(163 566)</b>	

Les titres SICAV se présentent comme suit :

Libellé	Nombre de titres chez HL	Coût Moyen Pondéré	Valeur liquidative
FIDALITY SICAV PLUS	1 512	106,026	160 311

## NOTE 8 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Titres immobilisés	2 581 112	2 581 112
<b>Total</b>	<b><u>2 581 112</u></b>	<b><u>2 581 112</u></b>

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2021 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant Total</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100,000	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	41,00%	20 000	100,000	100,000	2 000 000	2019
<u>Total</u>					<u>2 581 112</u>	

### NOTE 9 : Titres mis en équivalence

L'analyse des titres mis en équivalence se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Titres mis en équivalence	9 555 238	8 798 584
<u>Total</u>	<u>9 555 238</u>	<u>8 798 584</u>

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 Décembre 2021 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Quote-part dans les réserves</u>	<u>Ecart d'acquisition</u>	<u>Quote-part dans les résultats</u>	<u>Valeur des titres mis en équivalence</u>	<u>% détenu</u>
- Société immobilière ECHARIFA	2 200 000	523 185	-	314 735	3 013 368	26,56%
- Société NIDA	4 739 341	1 801 750	(689 904)	690 682	6 541 870	29,84%
	<u>6 939 341</u>	<u>2 300 383</u>	<u>(689 904)</u>	<u>1 005 418</u>	<u>9 555 238</u>	

## Note 10 : Valeurs immobilisées

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements						Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période		
Ecart d'acquisition	5%	689 904	-	-	-	-	689 904	172 476	34 495	-	-	-	206 972	-	482 932
<b>Total écart d'acquisition</b>		<b>689 904</b>	-	-	-	-	<b>689 904</b>	<b>172 476</b>	<b>34 495</b>	-	-	-	<b>206 972</b>	-	<b>482 932</b>
Logiciels	33,3%	758 353	35 182	(15 000)	-	-	778 535	678 300	40 656	(250)	-	-	718 706	-	59 829
Logiciels en cours		47 118	19 350	-	-	-	66 468	-	-	-	-	-	-	-	66 468
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		686 542	-	-	-	-	686 542	-	-	-	-	-	-	-	686 542
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>1 492 013</b>	<b>54 532</b>	<b>(15 000)</b>	-	-	<b>1 531 545</b>	<b>678 300</b>	<b>40 656</b>	<b>(250)</b>	-	-	<b>718 706</b>	-	<b>812 839</b>
Terrain	-	5 430 290	-	-	-	-	5 430 290	-	-	-	-	-	-	-	5 430 290
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5%	10 500 107	138 232	819 948	-	-	11 458 287	1 375 394	482 984	-	-	-	1 858 378	-	9 599 910
Matériel de transport	20%	26 563 622	5 771 980	-	(4 310 400)	-	28 025 202	8 598 104	4 327 903	-	(2 651 606)	-	10 274 402	-	17 750 801
Equipements de bureau	10%	1 157 461	75 109	30	(3 445)	-	1 229 156	648 174	66 464	-	(3 217)	-	711 421	-	517 735
Matériel informatique	33%	913 810	58 648	1 075	-	(97 700)	875 832	758 207	106 690	-	-	(97 647)	767 250	-	108 583
Installations générales	10%	2 627 607	152 715	183 223	-	-	2 963 545	465 977	260 356	250	-	-	726 583	-	2 236 962
Autres matériels	10%	102 931	-	-	-	-	102 931	45 213	6 141	-	-	-	51 354	-	51 576
Matériel de Transport à Statut Juridique entre 25% et 33%		1 531 209	4 277 864	-	-	-	5 809 073	28 935	534 565	-	-	-	563 500	-	5 245 573
Immobilisations en cours		3 209 314	170 357	(898 796)	-	-	2 480 876	-	-	-	-	-	-	-	2 480 876
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		132 875	281 660	(90 480)	-	-	324 056	-	-	-	-	-	-	-	324 056
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>52 419 227</b>	<b>10 926 567</b>	<b>15 000</b>	<b>(4 313 845)</b>	<b>(97 700)</b>	<b>58 949 249</b>	<b>11 920 003</b>	<b>5 785 104</b>	<b>250</b>	<b>(2 654 823)</b>	<b>(97 647)</b>	<b>14 952 887</b>	<b>250 000</b>	<b>43 746 362</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>54 601 144</b>	<b>10 981 099</b>	<b>-</b>	<b>(4 313 845)</b>	<b>(97 700)</b>	<b>61 170 698</b>	<b>12 770 779</b>	<b>5 860 255</b>	<b>-</b>	<b>(2 654 823)</b>	<b>(97 647)</b>	<b>15 878 564</b>	<b>250 000</b>	<b>45 042 134</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(\*) Il s'agit d'un bien ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par la société, suite à un arrangement conclu avec le client concerné.

## NOTE 11 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Clients Amilcar LLD	965 990	736 585
- Charges reportées	1 714 607	2 206 826
- Dépôts et cautionnements versés	59 600	53 200
- Fournisseurs, avances et acomptes	112 652	100 152
- Prêts au personnel	1 813 963	1 626 606
- Personnel, avances et acomptes	47 903	34 191
- Etat, excédent d'impôt sur les sociétés	1 278 028	1 426 054
- Etat, crédit de TVA	779 364	513 001
- Etat, compte d'attente TVA	1 174 193	1 096 835
- Produits à recevoir des tiers	320 052	84 591
- Débiteurs divers	52 274	63 178
- Compte d'attente	5 931	5 931
- Charges constatées d'avances	508 929	325 674
- Stocks de pièces de rechanges	14 258	19 399
<u>Total brut</u>	<u>8 847 743</u>	<u>8 292 222</u>
<b>A déduire :</b>		
- Provisions	(400 016)	(343 897)
<u>Montant net</u>	<u>8 447 727</u>	<u>7 948 325</u>

## NOTE 12 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Banques, découverts	223 607	543 992
<u>Total</u>	<u>223 607</u>	<u>543 992</u>

## NOTE 13 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	7 356 540	6 864 947
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>7 362 540</u>	<u>6 870 947</u>

## NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Banques locales	195 604 356	191 465 372
- Banques étrangères	41 758 962	37 055 298
- Emprunts obligataires	190 148 680	241 163 680
- Certificats de dépôts	12 000 000	37 500 000
- Certificats de leasing	-	6 000 000
- Billets de trésorerie	1 500 000	1 000 000
- Dettes de Leasing	4 988 439	1 482 476
<b><u>Total emprunts</u></b>	<b><u>446 000 437</u></b>	<b><u>515 666 826</u></b>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 919 320	2 210 337
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	896 533	930 634
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	11 177 708	10 018 917
- Intérêts courus sur certificats de leasing	-	194 250
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(131 048)	(500 784)
<b><u>Total dettes rattachées</u></b>	<b><u>13 862 512</u></b>	<b><u>12 853 354</u></b>
<b><u>Total</u></b>	<b><u>459 862 949</u></b>	<b><u>528 520 180</u></b>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

**NOTE 14 : Emprunts et dettes rattachées (suite)**

**TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**

**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021**

(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2020	2021		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>											
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2015-2019)	2 644 000	-	(2 644 000)	-	-	-	-	-	-
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	2 576 000	-	(2 576 000)	-	-	-	-	-	-
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	7 520 000	-	(3 760 000)	-	-	-	3 760 000	-	3 760 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	7 794 000	-	(3 897 000)	-	-	-	3 897 000	-	3 897 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	17 332 000	-	(8 000 000)	-	-	-	9 332 000	4 666 000	4 666 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	4 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	-	-	-
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	19 122 000	-	(8 000 000)	-	-	-	11 122 000	5 561 000	5 561 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	14 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	10 000 000	6 000 000	4 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	16 621 680	-	(5 000 000)	-	-	-	11 621 680	6 621 680	5 000 000
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	35 412 000	-	(8 000 000)	-	-	-	27 412 000	19 412 000	8 000 000
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	14 780 000	-	(4 000 000)	-	-	-	10 780 000	6 780 000	4 000 000
HL 2018/2	30 000 000	Annuellement (2020-2026)	14 362 000	-	(1 138 000)	-	-	-	13 224 000	10 124 000	3 100 000
HL 2020/1	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	15 000 000	-	(3 000 000)	-	-	-	12 000 000	9 000 000	3 000 000
HL 2020/2	40 000 000	Annuellement (2021-2025)	40 000 000	-	(8 000 000)	-	-	-	32 000 000	24 000 000	8 000 000
HL 2020/3	30 000 000	Annuellement (2022-2026)	30 000 000	-	-	-	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
HL 2021/1 SUB	15 000 000	Annuellement (2022-2028)	-	15 000 000	-	-	-	-	15 000 000	12 600 000	2 400 000
<u>Total des emprunts obligataires</u>			241 163 680	15 000 000	(66 015 000)	-	-	-	190 148 680	128 764 680	61 384 000
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>											
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	2 284 441	-	(856 634)	-	-	-	1 427 807	571 173	856 634
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	9 333 334	-	(1 333 334)	-	-	-	8 000 000	6 666 666	1 333 334
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	6 666 667	-	(888 889)	-	-	-	5 777 778	4 888 890	888 888
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	2 142 858	-	(428 572)	-	-	-	1 714 286	1 285 714	428 572
BAD 8 MEUR (2018)	13 292 000	Semestriellement (2019-2023)	16 628 000	-	(6 651 200)	50 163	(88 466)	(92 497)	9 846 000	3 282 000	6 564 000
KFW 12 MEUR (2021)	14 993 091	Semestriellement (2019-2023)	-	14 993 091	-	-	-	-	14 993 091	14 993 091	-
<u>Total des crédits des banques étrangères</u>			37 055 299	14 993 091	(10 158 628)	50 163	(88 466)	(92 497)	41 758 962	31 687 534	10 071 428

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2020	2021		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>											
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	714 286	-	(714 286)	-	-	-	-	-	-
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	150 000	-	(150 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	200 000	-	(200 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	500 000	-	(500 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	157 895	-	(157 895)	-	-	-	-	-	-
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	400 000	-	(400 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	157 895	-	(157 895)	-	-	-	-	-	-
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	450 000	-	(450 000)	-	-	-	-	-	-
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 132 506	-	(1 132 506)	-	-	-	-	-	-
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 000 000	-	(2 000 000)	-	-	-	-	-	-
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	200 000	-	(200 000)	-	-	-	-	-	-
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	750 000	-	(750 000)	-	-	-	-	-	-
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	315 789	-	(315 789)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	457 747	-	(457 747)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	686 307	-	(686 307)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	688 035	-	(688 035)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	457 233	-	(457 233)	-	-	-	-	-	-
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 000 000	-	(1 000 000)	-	-	-	-	-	-
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 052 632	-	(1 052 632)	-	-	-	-	-	-
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	1 697 542	-	(1 110 741)	-	-	-	586 802	-	586 802
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	1 697 542	-	(1 110 741)	-	-	-	586 802	-	586 802
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 781 119	-	(1 543 056)	-	-	-	1 238 063	-	1 238 063
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 500 000	-	(1 000 000)	-	-	-	500 000	-	500 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	900 000	-	(600 000)	-	-	-	300 000	-	300 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 979 071	-	(1 098 053)	-	-	-	881 018	-	881 018
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 184 063	-	(656 424)	-	-	-	527 639	-	527 639
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	1 200 000	-	(600 000)	-	-	-	600 000	-	600 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	7 862 398	-	(4 366 529)	-	-	-	3 495 869	-	3 495 869
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	2 231 636	-	(1 073 179)	-	-	-	1 158 457	-	1 158 457
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	3 500 000	-	(2 000 000)	-	-	-	1 500 000	-	1 500 000
AMENBANK 5 MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	2 791 139	-	(1 041 522)	-	-	-	1 749 617	609 754	1 139 863
BH 4 MDT (2018-1)	4 000 000	Trimestriellement (2018-2025)	3 188 345	-	(603 723)	-	-	-	2 584 622	1 925 411	659 210
BH 4 MDT (2018-2)	4 000 000	Trimestriellement (2018-2025)	3 190 523	-	(602 907)	-	-	-	2 587 615	1 928 587	659 028
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	2 083 333	-	(333 334)	-	-	-	1 749 999	1 416 665	333 334
BT 5MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	2 250 000	-	(1 000 000)	-	-	-	1 250 000	250 000	1 000 000
AMEN 1MDT (2018)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	587 397	-	(217 956)	-	-	-	369 441	129 199	240 242
AMEN 2MDT (2018)	2 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	1 277 362	-	(425 461)	-	-	-	851 902	382 955	468 947
AMEN 1MDT (2018-2)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	612 471	-	(227 267)	-	-	-	385 205	134 700	250 505
AMEN 1MDT (2019)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	641 412	-	(238 009)	-	-	-	403 403	141 057	262 346
AMEN 7MDT (2019)	7 000 000	Trimestriellement (2019-2024)	5 894 843	-	(1 239 070)	-	-	-	4 655 773	3 271 806	1 383 967
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	4 250 000	-	(1 000 000)	-	-	-	3 250 000	2 250 000	1 000 000
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	4 500 000	-	(1 000 000)	-	-	-	3 500 000	2 500 000	1 000 000
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	Mensuellement (2020-2025)	42 500 000	-	(8 232 868)	-	-	-	34 267 132	24 338 667	9 928 465
BT 0,479 130 (2020)	479 130	Trimestriellement (2020-2022)	425 893	-	(212 948)	-	-	-	212 945	-	212 945
BT 0,307 189 (2020)	307 189	Trimestriellement (2020-2022)	273 056	-	(136 532)	-	-	-	136 524	-	136 524
BT 0,303 296 (2020)	303 296	Trimestriellement (2020-2022)	269 596	-	(134 800)	-	-	-	134 796	-	134 796
BT 0,292 184 (2020)	292 184	Trimestriellement (2020-2022)	259 719	-	(129 860)	-	-	-	129 859	-	129 859
Amen 2,5MDT 2020	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	2 314 227	-	(784 486)	-	-	-	1 529 741	681 351	848 390
Amen 2,5MDT -2 2020	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	2 315 218	-	(784 881)	-	-	-	1 530 338	681 605	848 733
BT 0,285317 (2020)	285 317	Mensuellement (2020-2022)	251 078	-	(136 956)	-	-	-	114 122	-	114 122

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2020	2021		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
BT 0,306995 (2020)	306 995	Trimestriellement (2020-2022)	272 884	-	(136 444)	-	-	-	136 440	-	136 440
BT 0,325889 (2020)	325 889	Trimestriellement (2020-2022)	289 679	-	(144 840)	-	-	-	144 839	-	144 839
BIAT 40 MDT (2020)	40 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	38 000 000	-	(8 000 000)	-	-	-	30 000 000	22 000 000	8 000 000
BIAT 0,930 MDT (2020)	930 000	Trimestriellement (2020-2025)	883 500	-	(186 000)	-	-	-	697 500	511 500	186 000
BIAT 2,6 MDT (2020)	2 600 000	Trimestriellement (2020-2025)	2 470 000	-	(520 000)	-	-	-	1 950 000	1 430 000	520 000
BIAT 0,361 MDT(2020)	361 000	Trimestriellement (2020-2025)	361 000	-	(76 000)	-	-	-	285 000	209 000	76 000
BIAT 0,885 MDT (2020)	885 000	Trimestriellement (2020-2025)	855 000	-	(180 000)	-	-	-	675 000	495 000	180 000
BIAT 1,250 MDT (2020)	1 250 000	Trimestriellement (2020-2025)	1 250 000	-	(263 158)	-	-	-	986 842	723 684	263 158
BIAT 0,750 MDT (2020)	750 000	Trimestriellement (2020-2025)	750 000	-	(157 895)	-	-	-	592 106	434 211	157 895
BIAT 3,254 MDT (2020)	3 254 000	Trimestriellement (2020-2025)	3 254 000	-	(685 053)	-	-	-	2 568 947	1 883 895	685 053
Amen 10 MDT (2021)	10 000 000	Mensuellement (2022-2026)	-	10 000 000	-	-	-	-	10 000 000	8 366 090	1 633 910
BIAT 25MDT (2021)	25 000 000	Mensuellement (2022-2026)	-	25 000 000	-	-	-	-	25 000 000	20 000 000	5 000 000
CITIBANK 50 MDT	50 000 000	Crédit relais	12 200 000	103 600 000	(77 000 000)	-	-	-	38 800 000	-	38 800 000
ABC 13 MDT	13 000 000	Crédit relais	13 000 000	9 000 000	(13 000 000)	-	-	-	9 000 000	-	9 000 000
BIAT 2MDT (2021) Amilcar	2 000 000	Mensuellement (2022-2026)	-	2 000 000	-	-	-	-	2 000 000	1 600 000	400 000
<u>Total des crédits des banques locaux</u>			191 465 371	149 600 000	(145 461 015)	-	-	-	195 604 356	98 295 138	97 309 218
Autres emprunts											
Certificats de Leasing	6 000 000	Remboursement après une période de 180 jours de la date de souscription de	6 000 000	-	(6 000 000)	-	-	-	-	(6 000 000)	6 000 000
Certificats de dépôt	12 000 000	Remboursement après 30 ou 90 ou 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	37 500 000	106 500 000	(132 000 000)	-	-	-	12 000 000	-	12 000 000
Billets de trésorerie	1 500 000		1 000 000	6 500 000	(6 000 000)	-	-	-	1 500 000	-	1 500 000
Emprunt leasing		Mensuellement	1 482 476	4 277 865	(771 902)	-	-	-	4 988 439	3 631 443	1 356 996
<u>Total des autres emprunts</u>			45 982 476	117 277 865	(144 771 902)	-	-	-	18 488 439	(2 368 557)	20 856 996
<u>Total général</u>			515 666 826	296 870 956	(366 406 546)	50 163	(88 466)	(92 497)	446 000 437	256 378 796	189 621 642

## NOTE 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	1 154 146	642 465
<u>Sous total</u>	<u>1 154 146</u>	<u>642 465</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs d'immobilisation	15 880	20 337
- Fournisseurs, retenue de garantie	152 499	242 798
- Fournisseurs, Assurances décennales	10 354	85 164
<u>Sous total</u>	<u>178 733</u>	<u>348 299</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	273 447	337 345
- Effets à payer	67 953 920	62 787 192
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>68 235 197</u>	<u>63 132 367</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u><u>69 568 076</u></u>	<u><u>64 123 131</u></u>

## NOTE 16 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Clients Amilcar LLD, avances et acomptes	-	38 000
- Personnel, rémunérations dues	2 558	1 733
- Personnel, provisions pour congés payés	356 949	254 117
- Etat, retenues sur salaires	210 344	175 093
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	361 850	545 546
- Etat, retenues sur TVA	-	10 888
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	6 700	38 091
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	11 500	3 750
- Etat, contribution conjoncturelle	-	5 000
- Etat, contribution sociale de solidarité	41 811	12 689
- Etat, impôts sur les bénéficiaires à liquider	-	149 758
- Etat, autres impôts et taxes à payer	203 610	148 087
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	10 655	14 034
- Etat, TVA à payer	1 801 440	1 630 717
- Dettes fiscales	2 596 045	3 894 068
- CNSS	459 241	413 892
- CAVIS	64 947	54 205
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	91 803	41 255
- Actionnaires, dividendes à payer	63	63
- Crédoeurs divers	299 187	362 696
- Prestataires Assurances	18 181	65 105
- Diverses Charges à payer	1 310 892	860 853
- Produits constatés d'avance	71 425	2 229
- Ecart de conversion	88 466	50 163
- Provisions pour risques et charges	1 039 620	839 620
<u>Total</u>	<u><u>9 047 287</u></u>	<u><u>9 611 649</u></u>

## NOTE 17 : Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Amilcar LLD		
- Dans le capital	10 500	10 500
- Dans les réserves	11 290	3 600
- Dans le résultat	8 416	7 690
	<u><b>30 206</b></u>	<u><b>21 790</b></u>

## NOTE 18 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Capital social (A)	55 000 000	55 000 000
- Réserve légale (B)	4 102 363	3 930 605
- Réserve spéciale pour réinvestissement	4 887 979	4 887 979
- Réserve pour fonds social	-	72 956
- Primes d'émission		-
- Actions propres (D)	(404 890)	(403 879)
- Complément d'apport	10 532	10 532
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	2 300 383	1 998 230
- Dividendes reçus des filiales	185 987	611 320
- Résultats reportés	4 183 770	7 473 696
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>70 266 123</u>	<u>73 581 438</u>
Résultat net des sociétés intégrés	4 911 463	(3 721 798)
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	1 005 418	550 916
Part revenant aux intérêts minoritaires	(8 416)	(7 690)
<u>Résultat consolidé de l'exercice</u>	<u>5 908 464</u>	<u>(3 178 572)</u>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u> (E)	<u><b>76 174 587</b></u>	<u><b>70 402 866</b></u>
Nombre d'actions (2)	10 925 871	10 925 871
Résultat par action (1) / (2) (C)	0,541	(0,291)

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2021 à D : 55.000.000 composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 16 juin 2020, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2020	74 407	403 879
Achats de la période	345	1 011
Solde au 31 décembre 2021	74 752	404 890

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2021, 0,68% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**AU 31 DECEMBRE 2021**  
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Réserve pour fond social	Dividendes reçus des filiales	Actions propres	Complément d'apport	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2019	40 180 000	3 493 910	4 887 979	13 996 000	1 622 347	193 701	106 225	(389 349)	-	9 067 765	656 870	73 815 449
Affectations approuvées par l'A.G.O du 16 juin 2020		436 695					(106 225)			(227 669)	(102 801)	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	14 866 600			(13 996 000)						(870 600)		-
Réduction du capital décidée par l'AGE du 16 Juin 2020	(46 600)							36 068	10 532			-
Affectations des résultats des filiales					438 549		115 520				(554 069)	-
Amortissement des subventions					(62 667)							(62 667)
Dividendes reçus des filiales intégrées							495 800			(495 800)		-
Rachat d'actions propres								(50 599)				(50 599)
Prélèvement sur fonds social						(120 745)						(120 745)
Résultat de l'exercice 2020											(3 178 572)	(3 178 572)
Solde au 31 décembre 2020	55 000 000	3 930 605	4 887 979	-	1 998 230	72 956	611 320	(403 879)	10 532	7 473 696	(3 178 572)	70 402 866
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 avril 2021		171 758					(611 320)			(3 289 926)	3 729 488	-
Affectations des résultats des filiales					364 929		185 987				(550 916)	-
Amortissement des subventions					(62 776)							(62 776)
Rachat d'actions propres								(1 011)				(1 011)
Prélèvement sur fonds social						(72 956)						(72 956)
Résultat de l'exercice 2021											5 908 464	5 908 464
Solde au 31 décembre 2021	55 000 000	4 102 363	4 887 979	-	2 300 383	-	185 987	(404 891)	10 532	4 183 770	5 908 464	76 174 587

## NOTE 19 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Intérêts de leasing	64 926 549	64 088 273
- Intérêts de retard	2 691 172	1 275 113
- Prélouer	61 158	116 025
- Frais de dossier	468 889	419 820
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	536 177	425 753
- Frais de rejet	1 024 719	1 137 510
<b><u>Total des produits</u></b>	<b><u>69 708 664</u></b>	<b><u>67 462 493</u></b>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	1 716 773	694 595
Intérêts de retard antérieurs	136 978	69 429
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(1 667 933)	(1 885 030)
Intérêts de retard	(74 327)	(99 223)
<b><u>Variation des produits réservés</u></b>	<b><u>111 491</u></b>	<b><u>(1 220 229)</u></b>
<b><u>Total des intérêts et des produits de leasing</u></b>	<b><u>69 820 155</u></b>	<b><u>66 242 264</u></b>

## NOTE 20 : Revenus des opérations de location longue durée

L'analyse des revenus des opérations de location longue durée se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Location longue durée	9 051 722	7 751 667
- Plus values de cession du matériel de transport	1 281 614	1 344 839
- Moins values de cession du matériel de transport	(51 014)	(23 417)
- Remboursement des assurances sur les épaves	91 400	-
<b><u>Total</u></b>	<b><u>10 373 722</u></b>	<b><u>9 073 089</u></b>

## NOTE 21 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	20 504 180	17 351 788
- Intérêts des crédits des banques locales	16 003 560	19 366 724
- Intérêts des crédits des banques étrangères	2 020 049	2 433 933
- Intérêts des autres opérations de financement	2 026 255	9 053 907
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	943 742	804 716
<b><u>Total des charges financières des emprunts</u></b>	<b><u>41 497 787</u></b>	<b><u>49 011 069</u></b>
- Intérêts des comptes courants	45 511	1 894 296
- Autres charges financières	219 693	611 423
<b><u>Total des autres charges financières</u></b>	<b><u>265 204</u></b>	<b><u>2 505 719</u></b>
<b><u>Total général</u></b>	<b><u>41 762 991</u></b>	<b><u>51 516 787</u></b>

## NOTE 22 : Coût des opérations de location longue durée

Le coût des opérations de location longue durée s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Dotations aux amortissements du parc automobile	4 650 421	4 065 515
- Achats de pièces de rechange	566 711	456 809
- Primes d'assurances	954 699	841 541
- Remboursement assurances	(907 686)	(595 662)
- Entretien	1 116 400	694 795
- Vignettes	131 450	119 252
<b><u>Total</u></b>	<b><u>6 511 992</u></b>	<b><u>5 582 250</u></b>

## NOTE 23 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Dividendes	45 133	20 107
- Plus values sur cession des titres SICAV	-	11 328
- Revenus des comptes créditeurs	161 869	256 855
- Revenus des certificats de dépôt	244 776	429 777
- Retenues à la source libératoires sur les certificats de dépôts	(38 567)	(161 974)
- Moins values sur cession des titres cotés	-	(216 669)
- Plus values latentes sur titres SICAV	772	-
- Jetons de présences reçus des filiales	5 750	3 750
<b><u>Total</u></b>	<b><u>419 733</u></b>	<b><u>343 174</u></b>

**NOTE 24 : Autres produits d'exploitation**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Produits locatifs	36 789	35 037
- Récupération dégâts et produits des prolongations	85 904	48 179
<u>Total</u>	<u><b>122 693</b></u>	<u><b>83 216</b></u>

**NOTE 25 : Charges de personnel**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Salaires et complément de salaires	7 965 929	6 877 828
- Cotisations de sécurité sociales	1 343 817	1 208 516
- Autres charges sociales	550 411	627 061
<u>Total</u>	<u><b>9 860 157</b></u>	<u><b>8 713 405</b></u>

**NOTE 26 : Dotations aux amortissements**

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	40 656	61 546
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	1 134 682	640 473
- Dotations aux amortissements d'écart d'acquisition	34 495	34 495
<u>Total</u>	<u><b>1 209 833</b></u>	<u><b>736 513</b></u>

## NOTE 27 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Achat de matières et fournitures	501 280	450 046
<u>Total des achats</u>	<u>501 280</u>	<u>450 046</u>
- Locations	102 955	245 671
- Entretiens et réparations	145 879	82 667
- Primes d'assurances	252 518	204 226
- Etudes, recherches et services extérieurs	5 779	6 212
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>507 132</u>	<u>538 776</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	499 361	517 706
- Publicités, publications, relations publiques	215 756	220 456
- Déplacements, missions et réceptions	190 253	148 600
- Frais postaux et de télécommunications	225 033	314 840
- Services bancaires et assimilés	304 683	473 032
- Autres	473 032	353 346
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 908 118</u>	<u>2 027 980</u>
- Rémunération du Président du Conseil d'Administration	150 000	-
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	25 000	25 000
- Rémunération du Comité de risques	25 000	25 000
- Jetons de présence	122 500	122 500
<u>Total des charges diverses</u>	<u>322 500</u>	<u>172 500</u>
- Contribution au budget de l'Etat	949 000	-
- Impôts et taxes sur rémunérations	223 645	197 965
- T.C.L	203 432	176 516
- Droits d'enregistrement et de timbres	67 513	66 775
- Autres impôts et taxes	20 023	13 283
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>1 463 614</u>	<u>454 539</u>
<u>Total général</u>	<u><u>4 702 643</u></u>	<u><u>3 643 840</u></u>

## NOTE 28 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	15 328 271	9 592 779
- Dotations aux provisions collectives	395 690	1 721 844
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(4 976 014)	(2 283 426)
<u>Total</u>	<u><u>10 747 947</u></u>	<u><u>9 031 197</u></u>

## NOTE 29 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des dotations nettes aux autres provisions est le suivant :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	45 861	8 588
- Dotations aux provisions pour divers risques et charges	200 000	126 000
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	207 959	26 780
- Reprises sur provisions pour dépréciations des titres de immobilisés	(151 840)	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(13 423)	(487 405)
<u>Total</u>	<u><b>288 558</b></u>	<u><b>(326 036)</b></u>

## NOTE 30 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Pertes suite à des affaires contentieuses	165 509	-
- Mise en rebut d'immobilisations corporelles	53	5 417
- Pénalités de retard	6 451	340 717
- Autres pertes ordinaires	293	38
<u>Total</u>	<u><b>172 306</b></u>	<u><b>346 172</b></u>

## NOTE 31 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	1 375	255 853
- Ristourne TFP	-	28 996
- Autres gains sur éléments exceptionnels	454	252
<u>Total</u>	<u><b>1 830</b></u>	<u><b>285 101</b></u>

### Note 32 : Encaissements reçus des clients

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 6	60 732 435	62 256 763
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 6	(60 833 308)	(60 732 435)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 6	1 133 835	707 608
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 6	(610 544)	(1 133 835)
- Clients AMILCAR LLD avances et comptes reçus en début de période	- Note 16	(38 000)	(39 800)
- Clients AMILCAR LLD avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 16	-	38 000
- Clients AMILCAR LLD en début de période	+ Note 11	736 585	753 516
- Clients AMILCAR LLD en fin de période	- Note 11	(965 990)	(736 585)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 13	(6 864 947)	(7 369 719)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 13	7 356 540	6 864 947
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées en début de période	+ Note 6	1 437 285	-
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnées en fin de période	- Note 6	(735 491)	(1 437 285)
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 13	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 13	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 6	(3 227 468)	(2 779 993)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 6	2 772 256	3 227 468
- TVA collectée		64 292 630	58 999 794
- TVA collectée sur avances et acomptes		(77 358)	77 674
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 6 & 19	339 763 824	326 155 769
- Revenus bruts de l'exercice (loyers AMILCAR)	+ Note 20	9 051 722	7 751 667
- Autres produits d'exploitation	+ Note 19	4 904 808	3 457 436
- Consolidation	+ Note 6	(29 592)	(126 354)
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 6	(3 691 910)	(8 014 499)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 6	277 828	273 139
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 6	17 221 433	12 635 494
		<u>432 606 574</u>	<u>400 828 771</u>
<u>Encaissements reçus des clients</u>			

**NOTE 33 : Décaissements pour financement de contrats de leasing**

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 15	63 132 367	73 570 117
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 15	(68 235 197)	(63 132 367)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 6	230 963 522	192 829 877
- TVA sur Investissements	+	42 458 549	33 768 315
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 16	3 750	-
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 16	(11 500)	(3 750)
<u>Investissements dans les contrats de leasing</u>		<u>268 311 491</u>	<u>237 032 192</u>

### NOTE 34 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 11	(34 191)	(41 640)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 11	47 903	34 191
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 11	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 11	112 652	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 11	(53 200)	(54 800)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 11	59 600	53 200
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 15	642 465	947 963
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 15	(1 154 146)	(642 465)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 16	1 733	1 533
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 16	(2 558)	(1 733)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 16	254 117	217 192
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 16	(356 949)	(254 117)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 16	175 093	195 984
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 16	(210 344)	(175 093)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 16	545 546	506 671
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 16	(361 850)	(545 546)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 16	413 892	473 474
- C.N.S.S en fin de période	- Note 16	(459 241)	(413 892)
- CAVIS en début de période	+ Note 16	54 205	74 142
- CAVIS en fin de période	- Note 16	(64 947)	(54 205)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 16	41 255	38 916
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 16	(91 803)	(41 255)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 16	860 853	831 883
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 16	(1 310 892)	(860 853)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	588 164	560 000
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(400 807)	(284 535)
- TVA, payée sur biens et services	+	458 351	2 922 999
- Charges de personnel	+ Note 25	9 860 157	8 713 405
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22 et 27	6 564 214	5 160 576
- Impôts et taxes	- Note 27	(1 463 614)	(454 539)
- Charges à répartir	+ Note 11	-	210 000
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u><b>14 615 506</b></u>	<u><b>16 907 455</b></u>

**NOTE 35 : Intérêts payés**

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 11	451 523	1 346 725
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 14	(500 784)	(380 369)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 14	131 048	500 784
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 16	38 091	46 727
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 16	(6 700)	(38 091)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 14	10 018 917	10 661 840
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 14	(11 177 708)	(10 018 917)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 14	3 140 971	3 725 223
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 14	(2 815 852)	(3 140 971)
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 14	194 250	432 459
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 14	-	(194 250)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 21	47 752 991	51 516 787
- Différence de change sur emprunts	Note 14	92 497	507
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 21	(943 742)	(804 716)
		<u><b>40 385 502</b></u>	<u><b>53 653 738</b></u>

Intérêts payés

**NOTE 36 : Impôts et taxes payés**

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+ Note 16	149 758	2 016
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	- Note 16	-	(149 758)
- Etat, contribution conjoncturelle en début de période	+ Note 16	5 000	-
- Etat, contribution conjoncturelle en fin de période	- Note 16	-	(5 000)
- Etat, contribution sociale de solidarité en début de période	+ Note 16	12 689	32 299
- Etat, contribution sociale de solidarité en fin de période	- Note 16	(41 811)	(12 689)
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en début de période	- Note 11	(1 426 054)	(1 121 053)
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en fin de période	+ Note 11	1 278 028	1 426 054
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 16	10 888	63 200
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 16	-	(10 888)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 16	148 087	248 166
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 16	(203 610)	(148 087)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 16	14 034	6 467
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 16	(10 655)	(14 034)
- TVA payée		21 471 370	22 534 296
- Dettes fiscales en début de période	+ Note 16	3 894 068	6 301 709
- Dettes fiscales en fin de période	- Note 16	(2 596 045)	(3 894 068)
- Impôts et taxes	+ Note 27	1 463 614	454 539
- Contribution Conjoncturelle		-	23 077
- Contribution sociale de solidarité		41 811	12 689
- Impôts sur les bénéfices		528 430	468 748
		<u>24 739 600</u>	<u>26 217 684</u>

Impôts et taxes payés**NOTE 37 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 10	54 532	75 447
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 10	10 926 567	8 934 824
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 15	348 299	288 863
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	- Note 15	(178 733)	(348 299)
		<u>11 150 665</u>	<u>8 950 836</u>

Décaissements provenant de l'acquisition  
d'immobilisations corporelles et incorporelles

**NOTE 38 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 10	1 659 022	1 243 998
- Mises en rebut d'immobilisations corporelles	+ Note 10	53	5 417
- Perte suite à la mise en rebut d'immobilisations corporelles	- Note 20 et 30	(53)	(5 417)
- Moins value sur cessions d'immobilisations	- Note 20	(51 014)	(23 417)
- remboursement des assurances sur épaves	+ Note 20	91 400	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	+ Note 20 et 31	1 282 989	1 600 692
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u><u>2 982 397</u></u>	<u><u>2 821 272</u></u>

**NOTE 39 : Dividendes et autres distributions**

		<u>31 Décembre 2021</u>	<u>31 Décembre 2020</u>
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 16	63	63
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 16	(63)	(63)
- Prélèvements sur fonds social	+ Note 18	72 956	120 745
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u><u>72 956</u></u>	<u><u>120 745</u></u>

**NOTE 40 : Informations avec les entreprises associées****Engagement Leasing****NIDA SA**

En 2021, HL a mis en force un contrat au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 262 367 dinars

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 460 976 dinars

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 8 515 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2021, à 101 785 dinars.

**Certificats de dépôt****Société Immobilière ECHARIFA**

1- HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 30 décembre 2020 au 30 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève 24.105 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 18.500.000 DT, durant la période allant du 25 janvier 2021 au 28 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 131.265 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2021, à 1.000.000 DT.

#### Société NIDA

1- HL a réalisé, en 2020, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 500.000 DT, émis le 3 novembre 2020 et échéant le 2 janvier 2021, au taux facial de 10%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 274 DT.

2- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 3.000.000 DT, durant la période allant du 2 janvier 2021 au 28 décembre 2021, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 44.335 DT.

#### **NOTE 41 : Évènements postérieurs à la clôture**

Les présents états financiers sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 24 Mars 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

#### 4.4.7 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021

##### 4.4.7.1 Notes complémentaires aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021

###### Etat de résultat consolidé défalqué par pôle d'activité :

	2021				2020			
	Location Financement	Location longue durée	Autres*	Total	Location Financement	Location longue durée	Autres*	Total
Intérêts et produits assimilés de leasing	69 820 155			69 820 155	66 242 264			66 242 264
Revenus des opérations de location longue durée		10 373 722		10 373 722		9 073 089		9 073 089
Intérêts et charges assimilés	-41 762 991			-41 762 991	-51 516 787			-51 516 787
Coût des opérations de location longue durée		- 6 511 992		- 6 511 992		- 5 582 250		- 5 582 250
Produits des placements	419 733			419 733	343 174			343 174
Autres produits d'exploitation	36 789	85 904		122 693	35 037	48 179		83 216
Charges de personnel	- 9 257 720	- 602 437		- 9 860 157	- 8 121 023	- 592 382		- 8 713 405
Dotations aux amortissements	- 1 155 338	- 54 495		- 1 209 833	- 685 955	- 50 558		- 736 513
Autres charges d'exploitation	- 4 312 165	- 390 478		- 4 702 643	- 3 380 487	- 263 354		- 3 643 840
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	-10 747 947			-10 747 947	- 9 031 197			- 9 031 197
Dotations nettes aux autres provisions	- 261 075	- 27 483		- 288 558	352 687	- 26 650		326 037
Autres pertes ordinaires	- 167 750	- 4 556		- 172 306	- 344 850	- 1 322		- 346 172
Autres gains ordinaires	1 443	387		1 830	284 876	225		285 101
Impôts sur les bénéfices	- 345 553	- 182 877		- 528 430	- 159 032	- 309 716		- 468 748
Contribution sociale de solidarité	- 29 619	- 12 192		- 41 811	- 300	- 12 389		- 12 689
Contribution conjoncturelle	-			-	- 23 077			- 23 077
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence			1 005 418	1 005 418			550 916	550 916
Part provenant aux intérêts minoritaires		- 8 416		- 8 416		- 7 690		- 7 690
<b>Total</b>	<b>2 237 960</b>	<b>2 665 087</b>	<b>1 005 418</b>	<b>5 908 464</b>	<b>- 6 004 670</b>	<b>2 275 182</b>	<b>550 916</b>	<b>- 3 178 572</b>

###### **Indicateurs d'activités consolidés :**

Les seuils définis par la norme IFRS 8 afin de présenter les indicateurs d'activités par pôle d'activité sont :

« a) les produits des activités ordinaires présentés, comprenant à la fois les ventes à des clients externes et les ventes ou les transferts intersectoriels, représentent au moins 10 % du produit des activités ordinaires cumulé, interne et externe, de tous les secteurs opérationnels;

b) la valeur absolue de son résultat présenté représente 10 % au moins de la plus grande des valeurs suivantes, en valeur absolue :

i) le bénéfice cumulé publié de tous les secteurs opérationnels n'ayant pas publié de perte ; ou

ii) la perte cumulée publiée de tous les secteurs opérationnels ayant publié une perte ;

c) ses actifs représentent 10 % au moins des actifs cumulés de tous les secteurs opérationnels. Les secteurs opérationnels n'atteignant aucun des seuils quantitatifs peuvent être considérés comme étant à présenter, et peuvent être présentés séparément, si la direction estime que les informations relatives à ces secteurs seraient utiles aux utilisateurs des états financiers. »

Aucun de ces seuils n'est atteint par les pôles d'activité du Groupe Hannibal Lease par conséquent leur publication est tributaire du choix de la direction si elle estime que les informations relatives à ces secteurs seraient utiles aux utilisateurs des états financiers et ce, conformément au paragraphe 13 de l'IFRS 8.

###### **Note complémentaire sur les événements postérieurs à l'arrêt des états financiers consolidés, survenus entre la date de clôture de l'exercice jusqu'à la date d'aujourd'hui :**

Sur la base de la revue des événements postérieurs, et jusqu'à la date d'aujourd'hui aucun événement qui est de nature à impacter les comptes et la continuité d'exploitation du groupe « HL » n'a été relevé.

#### 4.4.7.2 Notes rectificatives aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021

##### Note rectificative de la note 10 « valeurs immobilisées »

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021**  
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute						Amortissements						Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Transfert	Cessions	Mise en rebut	Fin de période		
Ecart d'acquisition	5%	689 904	-	-	-	-	689 904	172 476	34 495	-	-	-	206 972	-	482 932
<b>Total écart d'acquisition</b>		<b>689 904</b>	-	-	-	-	<b>689 904</b>	<b>172 476</b>	<b>34 495</b>	-	-	-	<b>206 972</b>	-	<b>482 932</b>
Logiciels	33,3%	758 353	35 182	(15 000)	-	-	778 535	678 300	40 656	(250)	-	-	718 706	-	59 829
Logiciels en cours		47 118	19 350	-	-	-	66 468	-	-	-	-	-	-	-	66 468
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		686 542	-	-	-	-	686 542	-	-	-	-	-	-	-	686 542
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>1 492 013</b>	<b>54 532</b>	<b>(15 000)</b>	-	-	<b>1 531 545</b>	<b>678 300</b>	<b>40 656</b>	<b>(250)</b>	-	-	<b>718 706</b>	-	<b>812 839</b>
Terrain	-	5 430 290	-	-	-	-	5 430 290	-	-	-	-	-	-	-	5 430 290
Terrain hors exploitation (*)	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5%	10 500 107	138 232	819 948	-	-	11 458 287	1 375 394	482 984	-	-	-	1 858 378	-	9 599 910
Matériel de transport	20%	26 563 622	5 771 980	-	(4 310 400)	-	28 025 202	8 598 104	4 327 903	-	(2 651 606)	-	10 274 402	-	17 750 801
Equipements de bureau	10%	1 157 461	75 109	30	(3 445)	-	1 229 156	648 174	66 464	-	(3 217)	-	711 421	-	517 735
Matériel informatique	33%	913 810	58 648	1 075	-	(97 700)	875 832	758 207	106 690	-	-	(97 647)	767 250	-	108 583
Installations générales	10%	2 627 607	152 715	183 223	-	-	2 963 545	465 977	260 356	250	-	-	726 583	-	2 236 962
Autres matériels	10%	102 931	-	-	-	-	102 931	45 213	6 141	-	-	-	51 354	-	51 576
Matériel de Transport à Statut Juré entre 25% et 33%		1 531 209	4 277 864	-	-	-	5 809 073	28 935	534 565	-	-	-	563 500	-	5 245 573
Immobilisations en cours		3 209 314	170 357	(898 796)	-	-	2 480 876	-	-	-	-	-	-	-	2 480 876
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		132 875	281 660	(90 480)	-	-	324 056	-	-	-	-	-	-	-	324 056
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>52 419 227</b>	<b>10 926 567</b>	<b>15 000</b>	<b>(4 313 845)</b>	<b>(97 700)</b>	<b>58 949 249</b>	<b>11 920 003</b>	<b>5 785 104</b>	<b>250</b>	<b>(2 654 823)</b>	<b>(97 647)</b>	<b>14 952 887</b>	<b>250 000</b>	<b>43 746 362</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>54 601 144</b>	<b>10 981 099</b>	<b>-</b>	<b>(4 313 845)</b>	<b>(97 700)</b>	<b>61 170 698</b>	<b>12 770 779</b>	<b>5 860 255</b>	<b>-</b>	<b>(2 654 823)</b>	<b>(97 647)</b>	<b>15 878 564</b>	<b>250 000</b>	<b>45 042 134</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(\*) Il s'agit d'un bien ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par la société, suite à un arrangement conclu avec le client concerné.

## **Etat des engagements hors bilan consolidé rectificatif**

### **ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**AU 31 Décembre 2021**

*(Exprimé en dinars)*

	<b><u>31/12/2021</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>122 108 321</b>	<b>118 118 269</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	46 232 404	26 906 218
Garanties réelles	8 000 000	8 000 000 *
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	67 875 917	83 212 051
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>535 560 083</b>	<b>526 371 348</b>
Cautions Reçues	434 206 961	423 883 522
Garanties Reçues	1 306 570	1 306 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	100 046 551	101 181 256
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>45 720 456</b>	<b>80 834 238</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	45 249 838	79 900 000
Effets escomptés sur la clientèle	470 618	934 238

(\*) Les garanties réelles n'ont pas été portées au niveau de l'état des engagements hors bilan de 2020 par omission

#### 4.5 Rapport des Co-commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Les jardins du lac  
B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel  
Les Berges du lac 1053 Tunis  
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477  
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000  
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
Immeuble SAADI - Tour CD 2ème étage  
Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis  
Tél : 71 755 035/71 755 024 - Fax : 71 753 062  
RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000  
Mail : cabinet@deltacconsult.com.tn

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**Messieurs les actionnaires du Groupe Hannibal Lease**

#### **I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés**

##### **Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Hannibal Lease qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2021, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés, arrêtés par le conseil d'administration du 24 mars 2022, font apparaître un total du bilan de 622.269.254 DT, un bénéfice net de 5.908.464 DT et une trésorerie positive à la fin de la période de 17.408.766 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

##### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés» du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

## Dépréciation des créances

### *Risque identifié*

En tant qu'établissement financier, la société Hannibal Lease est confrontée au risque de crédit défini comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur. Il en résulte une exposition de la société concernant le risque d'insolvabilité de ses clients qui l'oblige à distinguer ses actifs du bilan et du hors bilan en actifs « courants » et actifs « classés ». Les actifs classés doivent obéir à des règles spécifiques en matière de comptabilisation des provisions et des produits comptabilisés mais non encaissés.

Au 31 décembre 2020, les créances s'élèvent à 559.421 KDT, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 52.433 KDT et les agios réservés ont atteint 4.291 KDT.

La société comptabilise les provisions sur créances de leasing dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, sont remplis. Ces critères sont décrits dans la note 4-3-2 des états financiers consolidés.

Compte tenu de l'exposition de la société au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des agios réservés comme un point clé dans notre audit.

### *Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque*

Nous avons, à partir d'entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la société, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la société repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nos travaux ont consisté à :

- Rapprocher la situation des engagements aux données comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la société par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ; et
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées.

### **Rapport de gestion du groupe**

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 24 mars 2022.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si les dirigeants sociaux ont l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du groupe ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

#### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des sociétés du groupe à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptible d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 24 Mars 2022

**Les commissaires aux comptes**

**F.M.B.Z KPMG TUNISIE**  
**Moncef BOUSSANOUGA**  
**ZAMMOURI**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized initial 'M' followed by a long horizontal line.

**DELTA CONSULT**  
**Said MALLEK**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized initial 'S' followed by the name 'Said' and a long horizontal line.

#### 4.6 Etats financiers individuels comparés arrêtés au 30 juin

**Les règles d'établissement et de présentation des états financiers de la société « HL » arrêtés au 30/06/2022, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas toutes les notes obligatoires, notamment :**

- Une note portant sur la nature et le montant des éléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.
- Une note portant sur la nature et les montants des changements d'estimation des montants présentés dans les précédents états financiers intermédiaires de l'exercice en cours ou des changements d'estimation dans les montants présentés dans les états financiers annuels précédents, si ces changements ont un effet significatif sur la période intermédiaire en cours conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.

**La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour l'établissement des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 et suivants.**

#### 4.6.1 Bilans individuels comparés au 30 juin

En DT

	<u>Notes</u>	<u>2022</u>	<u>30 Juin</u> <u>2021</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2021</u>
<b>ACTIFS</b>				
Liquidités et équivalents de liquidités	4	19 287 766	13 202 344	17 410 026
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	505 639 034	543 805 259	515 463 141
Portefeuille-titres de placement	6	4 849 189	1 300 782	34 814 093
Portefeuille d'investissement	7	12 269 241	10 759 953	10 759 953
Valeurs Immobilisées	8	22 177 778	22 220 553	22 284 132
Autres actifs	9	6 829 012	6 946 755	6 282 814
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b><u>571 052 021</u></b>	<b><u>598 235 646</u></b>	<b><u>607 014 159</u></b>
<b>PASSIFS</b>				
Concours bancaires	10	3 984	6 644	1 903
Dettes envers la clientèle	11	8 157 212	8 909 659	7 362 540
Emprunts et dettes rattachées	12	417 857 226	454 783 046	451 374 510
Fournisseurs et comptes rattachés	13	69 209 883	61 385 266	68 389 338
Autres passifs	14	6 394 085	7 912 608	8 896 479
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b><u>501 622 391</u></b>	<b><u>532 997 224</u></b>	<b><u>536 024 770</u></b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social		55 000 000	55 000 000	55 000 000
Réserves		9 442 338	9 000 873	9 000 873
Actions propres		(404 890)	(404 890)	(404 890)
Résultats reportés		4 688 686	3 263 397	3 263 397
Résultat de la période		703 497	(1 620 958)	4 130 009
<b>Total des capitaux propres</b>	15	<b><u>69 429 631</u></b>	<b><u>65 238 422</u></b>	<b><u>70 989 389</u></b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b><u>571 052 021</u></b>	<b><u>598 235 646</u></b>	<b><u>607 014 159</u></b>

#### 4.6.2 Etat des engagements hors bilan comparés au 30 juin

En DT

	<b>30 juin</b>		<b>31 Décembre</b>
	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2021</u>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>128 871 930</b>	<b>114 122 869</b>	<b>121 979 842</b>
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	54 974 774	36 104 948	46 580 163
Garanties Réelles	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	65 897 156	70 017 922	67 399 679
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>463 741 828</b>	<b>479 324 927</b>	<b>535 560 083</b>
Cautions Reçues	362 133 561	378 738 718	434 206 961
Garanties Reçues	1 306 570	1 306 570	1 306 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	100 301 696	99 279 639	100 046 551
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>48 936 156</b>	<b>61 728 643</b>	<b>45 720 456</b>
Emprunts obtenus non encore encaissés	48 548 958	61 100 000	45 249 838
Effets escomptés sur la clientèle	387 198	628 643	450 618

#### 4.6.3 Etats de résultat comparés au 30 juin

En DT

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u> <u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2020</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	35 064 664	35 552 498	71 196 089
Intérêts et charges assimilées	17	(18 938 046)	(21 600 627)	(41 262 528)
Produits des placements	18	810 433	490 804	628 220
Autres produits d'exploitation	19	19 081	18 173	36 789
<b>Produits nets</b>		<u>16 956 132</u>	<u>14 460 847</u>	<u>30 598 569</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Charges de personnel	20	5 030 503	4 092 155	9 257 720
Dotations aux amortissements	21	670 716	557 457	1 120 843
Autres charges d'exploitation	22	2 150 024	1 893 550	4 538 132
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<u>7 851 243</u>	<u>6 543 162</u>	<u>14 916 695</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>		<u>9 104 889</u>	<u>7 917 685</u>	<u>15 681 874</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	8 133 116	9 270 637	10 747 947
Dotations nettes aux autres provisions	24	(19 868)	172 009	262 439
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>991 642</u>	<u>(1 524 961)</u>	<u>4 671 488</u>
Autres pertes ordinaires	25	(80 628)	(13 822)	(167 750)
Autres gains ordinaires	26	36 002	772	1 443
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<u>947 015</u>	<u>(1 538 010)</u>	<u>4 505 181</u>
Impôts sur les bénéfices	27	(236 754)	(82 648)	(345 553)
Contribution sociale de solidarité		(6 764)	(300)	(29 619)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<u>703 497</u>	<u>(1 620 958)</u>	<u>4 130 009</u>
<b>Résultat par action</b>		<b>0,064</b>	<b>(0,148)</b>	<b>0,378</b>

#### 4.6.4 Etats de flux de trésorerie comparés au 30 juin

En DT

		30 Juin		31 Décembre
	<u>Notes</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2021</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>				
Encaissements reçus des clients	28	216 569 729	213 454 993	429 517 299
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(170 927 000)	(133 435 932)	(271 650 545)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(7 878 194)	(6 540 825)	(12 721 690)
Intérêts payés	31	(21 848 751)	(20 618 348)	(39 885 039)
Impôts et taxes payés	32	(9 512 618)	(13 748 302)	(24 223 886)
Autres flux liés à l'exploitation	36	30 311 512	27 227 126	(6 165 251)
		<u>36 714 678</u>	<u>66 338 712</u>	<u>74 870 890</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(514 806)	(544 159)	(1 195 247)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	63 310	750	1 604
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	(1 509 288)	-	-
		<u>(1 960 784)</u>	<u>(543 409)</u>	<u>(1 193 643)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Décaissements suite au rachat d'actions propres	15	-	(1 011)	(1 011)
Dividendes et autres distributions	35	(2 262 095)	(72 956)	(72 956)
Encaissements provenant des emprunts	12	134 300 000	126 300 000	284 093 091
Remboursements d'emprunts	12	(164 916 138)	(198 172 032)	(359 634 644)
		<u>(32 878 234)</u>	<u>(71 945 999)</u>	<u>(75 615 519)</u>
<b>Variation de trésorerie</b>		<u>1 875 660</u>	<u>(6 150 696)</u>	<u>(1 938 273)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4 & 10	17 408 123	19 346 396	19 346 396
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 & 10	19 283 783	13 195 699	17 408 123

#### 4.6.5 Schéma des Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 30 juin

En DT

#### SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre
	2022	2021	2021		2022	2021	2021		2022	2021	2021
Intérêts de leasing	33 234 311	34 024 432	66 302 483	Intérêts et charges assimilés	18 938 046	21 600 627	41 262 528				
Intérêts de retard	1 729 743	1 195 347	2 691 172								
Variation des produits réservés	(854 606)	(711 663)	111 491								
Produits accessoires	955 216	1 044 381	2 090 943								
Autres produits d'exploitation	19 081	18 173	36 789								
Intérêts et produits assimilés de leasing	35 083 745	35 570 670	71 232 877	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	18 938 046	21 600 627	41 262 528	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	16 145 699	13 970 043	29 970 349
Marge commerciale (PNB)	16 145 699	13 970 043	29 970 349	Autres charges d'exploitation	1 902 066	1 673 278	3 134 788				
<u>Sous total</u>	16 145 699	13 970 043	29 970 349		1 902 066	1 673 278	3 134 788	<u>Valeur Ajoutée brute</u>	14 243 633	12 296 766	26 835 562
Valeur Ajoutée brute	14 243 633	12 296 766	26 835 562	Impôts et taxes	247 958	220 272	1 403 344				
Produits des placements	810 433	490 804	628 220	Charges de personnel	5 030 503	4 092 155	9 257 720				
<u>Sous total</u>	15 054 066	12 787 569	27 463 781	<u>Sous total</u>	5 278 461	4 312 427	10 661 065	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	9 775 605	8 475 142	16 802 717
Excédent brut d'exploitation	9 775 605	8 475 142	16 802 717	Dotations aux amortissements et aux résorption	670 716	557 457	1 120 843				
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	3 609 865	3 133 715	4 976 014	- Pour dépréciation des créances	11 742 981	12 404 352	15 328 271				
- Sur les actions cotées	17 882	7 917	13 423	- Des autres actifs	-	75 920	181 840				
- des risques et charges	79 657	-	-	- Pour dépréciation des titres	7 595	19 006	45 861				
- Sur les comptes d'actifs	-	-	151 840	- Collectives	-	-	395 690				
Autres produits ordinaires	36 002	772	1 443	- Pour risques et charges	-	85 000	200 000				
				Autres pertes ordinaires	80 628	13 822	167 750				
				Impôts sur les bénéfices	236 754	82 648	345 553				
				Contribution sociale de solidarité	6 764	300	29 619				
<u>Sous total</u>	13 519 011	11 617 546	21 945 436	<u>Sous total</u>	12 815 514	13 238 505	17 815 428	<u>Résultat net</u>	703 497	(1 620 958)	4 130 009

#### 4.6.6 Notes aux états financiers arrêtés au 30 juin 2022

##### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

###### *1-1 Présentation générale*

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2ème semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1er janvier 2013.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 mai 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11.480.000 dinars pour le porter de 28.700.000 dinars à 40.180.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Par apport en numéraire pour un montant de 13.776.000 dinars par la création de 1.722.000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3 dinars de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions sont à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. Elles porteront jouissance à compter du 1er Janvier 2017.

- Par incorporation de réserves pour un montant de 2.870.000 dinars (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance au 1er janvier 2017.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 juin 2020 a décidé de procéder à des opérations d'augmentation et de réduction du capital de la société pour le porter de 40.180.000 dinars à 55.000.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Augmentation du capital social d'une somme de 14.866.600 dinars par incorporation de réserves prélevées sur les comptes « Primes d'émissions » et « Résultats reportés » pour respectivement 13.996.000 dinars et 870.600 dinars. Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 14.866.600 dinars à la création et à la libération intégrale de 2.973.320 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 8.036.000 actions, à raison de 37 actions nouvelles pour 100 actions anciennes. Au terme de cette augmentation, le capital d'Hannibal Lease est porté à 55.046.600 dinars divisé en 11.009.320 actions de 5 dinars chacune. Elles portent jouissance à compter du 1er Janvier 2020.

- Réduction de capital social d'un montant de 46.600 dinars par l'annulation de 9.320 actions rachetées conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117. Au terme de cette réduction, le capital d'Hannibal Lease est ramené à 55.000.000 dinars divisé en 11.000.000 actions de 5 dinars chacune.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2022, à 55.000.000 dinars composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que par la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

## **1-2 Régime fiscal**

### *1-2-1 Impôt sur les sociétés :*

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société a bénéficié de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

### *1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :*

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007 ; et
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

### *1-2-3 Autres impôts et taxes :*

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

## **Note 2. Référentiel comptable**

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 30 juin 2022, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire 2018-06 du 5 juin 2018.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Aucun changement dans la structure d'Hannibal Lease, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité n'ont eu lieu pendant la période intermédiaire à part l'acquisition de 754.644 actions de la société NIDA SA portant ainsi le taux de participation d'Hannibal Lease dans ladite société à 35,56%.

## **Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :**

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

### **3-1 Bases de mesure**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

### **3-2 Unité monétaire**

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

### **3-3 Sommaire des principales méthodes comptables**

#### **3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :**

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a) la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b) la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- c) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- d) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

### *3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :*

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

#### *Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :*

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que modifiée par la circulaire n°2022-02 du 4 mars 2022, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par Hannibal Lease se présente comme suit :

1. Le regroupement des engagements classés A et B1 par secteur d'activité :

- a- Agences de location de voitures ;
- b- Agences de voyage ;
- c- Agriculture ;
- d- Autres industries ;
- e- Autres Services ;
- f- BTP ;
- g- Commerce ;
- h- Industries Agroalimentaires ;
- i- Industries mécaniques et électriques ;
- j- Industries pharmaceutiques ;
- k- Oléifacteurs ;
- l- Promotion immobilière ;
- m- Santé ;
- n- Télécom et TIC ;
- o- Tourisme.

2. La détermination pour chaque groupe de créances i, d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2014 à 2019 TMMgi (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2022-02) selon la formule suivante :

$$TMgi(N) = \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Engagements 0 et 1 de l'année } (N-1) \text{ du groupe } i} \times 100$$

$$TMMgi = \sum_{N=1}^n TMgi(N) / n$$

Avec :

- TMgi (N) : Taux de migration de l'année N du groupe de contreparties i.

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année (N-1) du groupe i devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année (N).
- Les TMMgi (N) doivent être ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais.
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de contreparties i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.

### 3. Majoration des taux de migration historiques

Les taux de migration historiques du groupe de contreparties « gi » sont majorés par les taux « Δgi » suivants :

Groupe de contreparties	Δgi
Agence de location de voitures	7,50%
Agences de voyage	7,75%
Agriculture	5,00%
Autres industries	3,50%
Autres services	2,75%
BTP	5,00%
Commerce	1,50%
Industries agroalimentaires	1,25%
Industries mécaniques et électriques	4,00%
Industries pharmaceutiques	1,00%
Oléifacteurs	1,25%
Promotion immobilière	5,00%
Santé	1,00%
Télécom et TIC	1,00%
Tourisme	9,00%

4. Détermination du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions. La période retenue étant 2014-2019 (l'année 2020 étant exclue par la circulaire n°2022-02) :

$$TP_{gi}(N) = \frac{\text{Montant des provisions sur le Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)}{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } (N)} \times 100$$

$$TPM_{gi} = \sum_{N=1}^n TP_{gi}(N) / n$$

Avec:

- TPgi (N) : Taux de provisionnement de l'année N du groupe de contreparties i
- TPMgi : Taux de provisionnement moyen du groupe de contreparties i
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TPMgi

Il est à noter que les TPgi historiques ont été ajustés afin d'éliminer les effets exceptionnels pouvant engendrer un biais. En effet, les biais sont constitués essentiellement par des relations ayant un comportement exceptionnel au cours de cette année ou un domaine d'activité particulier différent de ceux des autres relations du même secteur.

Par référence aux taux de provisionnement moyen « TPMgi » observés durant la période retenue (2015-2019), HL a retenu des taux de provisionnement désignés « TPRgi » inférieurs aux taux de provisionnement minimums indiqués au niveau de l'annexe III de la circulaire n°2022-02.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC<sub>gi</sub> », selon la formule suivante :

$$\text{Provision collective du groupe } i : PC_{gi} = \text{Engts } 0 \text{ et } 1_{gi} \times (TMM_{gi} + \Delta_{gi}) \times TPR_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC<sub>gi</sub>.

$$\text{Provision collective globale : Somme des provisions collectives par groupe : } \sum_{i=1}^n PC_{gi}$$

#### Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante :  $A=N-M+1$  tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

#### *3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :*

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

#### *3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :*

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

#### - **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

#### - **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.

- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

#### - **Comptabilisation des revenus des placements**

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

### *3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes*

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

La quasi-totalité desdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Ré" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, et à l'exception de la dernière ligne de crédit obtenue auprès de la BAD, la société n'est pas exposée au risque de change.

Ledit crédit est actualisé au cours de clôture de l'exercice pour la partie restant due à cette même date. Les différences de change en résultant sont constatées dans les comptes de résultat de l'exercice, pour la partie réalisée, et dans le compte « Ecart de conversion » pour la partie latente.

Le compte « Ecart de conversion » est actualisé à la date de chaque arrêté tout en tenant compte des variations des cours de change entre les différents exercices et des soldes d'échéances restant dues à la fin de chaque période.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

### *3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	4,0% & 5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

### *3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :*

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

### *3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :*

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### *3-3-9 Impôt sur les bénéfices :*

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

### *3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :*

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

## **3-4 Faits saillants**

La demande d'agrément déposée par Hannibal Lease auprès de la Banque Centrale de Tunisie, en date du 27 Mars 2020, pour se transformer en Banque Digitale, n'a pas eu de suite favorable auprès de la commission des agréments.

Hannibal Lease continuera à explorer d'autres pistes de développement afin de capitaliser sur les efforts déployés en termes de recherches et d'expertise acquise en matière de déploiement de plateforme de banque digitale.

Par ailleurs, Hannibal Lease continuera à fonctionner de manière habituelle dans le cadre de son agrément d'établissement financier spécialisé dans le leasing.

#### NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Banques	19 284 315	13 198 513	17 407 825
- Caisses	3 452	3 831	2 201
<b>Total</b>	<b>19 287 766</b>	<b>13 202 344</b>	<b>17 410 026</b>

#### NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
<b>Créances sur contrats mis en force</b>	<b>566 849 117</b>	<b>590 768 445</b>	<b>570 448 060</b>
Encours financiers	506 267 058	525 219 276	510 500 419
Impayés	63 496 816	65 611 961	61 433 308
Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés	429 607	2 015 291	735 491
Intérêts échus différés	(3 640 945)	(2 739 028)	(2 831 702)
Valeurs à l'encaissement	296 581	660 945	610 544
<b>Créances sur contrats en instance de mise en force</b>	<b>3 583 314</b>	<b>9 106 945</b>	<b>1 739 369</b>
<b>Total brut des créances leasing</b>	<b>570 432 431</b>	<b>599 875 390</b>	<b>572 187 429</b>
<b>A déduire couverture</b>			
Provisions pour dépréciation des encours	(16 670 352)	(12 990 344)	(13 330 369)
Provisions pour dépréciation des impayés	(37 833 855)	(33 204 357)	(33 945 952)
Provisions collectives	(5 068 534)	(4 672 844)	(5 068 534)
Provisions additionnelles	(88 280)	(88 280)	(88 280)
Produits réservés	(5 132 375)	(5 114 307)	(4 291 153)
<b>Total net des créances leasing</b>	<b>505 639 034</b>	<b>543 805 259</b>	<b>515 463 141</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>512 239 788</b>
<b>Addition de la période</b>	
- Investissements	
- Relocations	146 874 602
	7 868 396
<b>Retraits de la période</b>	
- Remboursement du capital	(141 226 725)
- Relocations	(6 861 674)
- Abandon de créances	(11 570)
- Cessions à la valeur résiduelle	(215 518)
- Cessions anticipées	(8 816 929)
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>509 850 372</b>

L'analyse des contrats actifs par maturité se présente comme suit :

		<u>30 juin 2022</u>	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 Décembre 2021</u>
- Créance à plus de cinq ans		1 422 561	3 975 876	2 308 628
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		329 841 764	331 818 341	328 753 245
- Créance à moins d'un an		254 176 266	266 389 990	259 566 567
<b>Paiement minimaux sur contrats actifs</b>	<b>(1)</b>	<u>585 440 591</u>	<u>602 184 206</u>	<u>590 628 440</u>
- Revenus à plus de cinq ans		345 667	653 275	429 868
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		47 620 093	46 110 259	47 029 530
- Revenus à moins d'un an		52 335 936	52 516 104	52 587 154
<b>Total des produits financiers non acquis</b>	<b>(2)</b>	<u>100 301 696</u>	<u>99 279 639</u>	<u>100 046 551</u>
- Valeurs résiduelles	<b>(3)</b>	5 467 437	5 273 199	5 677 979
- Contrats suspendus contentieux	<b>(4)</b>	15 660 725	17 041 509	14 240 551
- Contrats en cours	<b>(5)</b>	3 583 314	9 106 945	1 739 369
<b><u>Encours financiers des contrats de leasing</u></b>	<b>(7)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)</b>	<u><u>509 850 372</u></u>	<u><u>534 326 221</u></u>	<u><u>512 239 788</u></u>

**Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)**

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers Impayés	396 401 567	71 536 606	5 125 185	6 512 854	26 690 846	506 267 058
Contrats en instance de mise en force	2 681 095	10 943 473	2 876 164	4 598 825	42 397 260	63 496 816
	3 583 314	-	-	-	-	3 583 314
<b>CREANCES LEASING</b>	<b>402 665 975</b>	<b>82 480 079</b>	<b>8 001 349</b>	<b>11 111 679</b>	<b>69 088 106</b>	<b>573 347 188</b>
Avances reçues (*)	(7 695 273)	(23 661)	(60)	(6)	(432 213)	(8 151 212)
<b>ENCOURS GLOBAL</b>	<b>394 970 702</b>	<b>82 456 418</b>	<b>8 001 289</b>	<b>11 111 673</b>	<b>68 655 893</b>	<b>565 195 976</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>54 557 934</b>	<b>416 839</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>54 974 774</b>
<b>TOTAL ENGAGEMENTS</b>	<b>449 528 636</b>	<b>82 873 257</b>	<b>8 001 289</b>	<b>11 111 673</b>	<b>68 655 893</b>	<b>620 170 749</b>
Produits réservés	-	-	(270 231)	(711 014)	(4 151 129)	(5 132 375)
Provisions sur encours financiers	-	-	(96 842)	(781 825)	(15 791 685)	(16 670 352)
Provisions sur impayés	-	-	(681 195)	(2 336 539)	(34 816 121)	(37 833 855)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(88 280)	(88 280)
<b>TOTAL DE LA COUVERTURE</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 048 268)</b>	<b>(3 829 378)</b>	<b>(54 847 216)</b>	<b>(59 724 862)</b>
<b>ENGAGEMENTS NETS</b>	<b>449 528 636</b>	<b>82 873 257</b>	<b>6 953 021</b>	<b>7 282 295</b>	<b>13 808 677</b>	<b>560 445 887</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)</b>			<b>1,29%</b>	<b>1,79%</b>	<b>11,07%</b>	
			<b>14,15%</b>			
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2021</b>						<b>12,90%</b>
<b>Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 30 juin 2021</b>						<b>14,31%</b>
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés</b>			<b>13,10%</b>	<b>34,46%</b>	<b>79,89%</b>	
			<b>68,05%</b>			
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2021</b>						<b>65,34%</b>
<b>Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 30 juin 2021</b>						<b>57,27%</b>

(\*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

## NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Actions cotées	1 317 347	1 317 347	1 317 347
- Titres SICAV	185 121	125 651	160 311
- Certificats de dépôts	3 500 000	-	33 500 000
<b>Total brut</b>	<b>5 002 468</b>	<b>1 442 998</b>	<b>34 977 658</b>
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(153 278)	(142 216)	(163 566)
<b>Total net</b>	<b>4 849 189</b>	<b>1 300 782</b>	<b>34 814 093</b>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Valeur du marché	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	1,440	115 204	0,046%
SAH	35 069	1,000	5,130	179 902	8,850	-	0,058%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	6,600	38 074	0,087%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	15,200	-	0,064%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	7,870	-	0,033%
ASSURANCE MAGHREBIA	4 505	10,000	55,500	250 028	56,750	-	0,100%
<b>Total</b>				<b>1 317 347</b>		<b>153 278</b>	

Les titre SICAV se présentent comme suit :

Libellé	Nombre de titres chez HL	Coût Moyen Pondéré	Valeur liquidative	Total
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	1 774	104,352	104,352	185 121
<b>Total</b>				<b>185 121</b>

## NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

Le portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Titres de participation	9 688 129	8 178 841	8 178 841
- Titres immobilisés	2 581 112	2 581 112	2 581 112
<b>Total</b>	<b>12 269 241</b>	<b>10 759 953</b>	<b>10 759 953</b>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2021</u>	8 178 841	8 178 841	-
Acquisition de la période			
- Société NIDA	1 509 288	1 509 288	-
<u>Solde au 30 Juin 2022</u>	<u>9 688 129</u>	<u>9 688 129</u>	<u>-</u>

Les titres de participation s'analysent au 30 juin 2022 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détenion</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Date de souscription</u>
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2 014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	35,56%	4 693 986	1	6 248 629 **	2010-2013-2014-2016-2022
<u>Total</u>				<u>9 688 129</u>	

(\*) L'acquisition des 22.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(\*\*) L'acquisition des 4.693.986 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action et 754.644 actions au prix de 2 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2022 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>% détenion</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant Total</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100	100,000	50 000	2005
- Fonds d'amorçage "CAPITAL'ACT SEED FUND"	41,00%	20 000	100	100,000	2 000 000	2019
<u>Total</u>					<u>2 581 112</u>	

## Note 8: Valeurs immobilisées

En DT

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Reclassement	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Reclassement	Cessions	Fin de période		
Logiciels	33,3%	715 877	7 092	-	-	722 969	659 610	15 245	-	-	674 855	-	48 113
Logiciels en cours		34 293	2 600	-	-	36 893	-	-	-	-	-	-	36 893
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		686 542	-	-	-	686 542	-	-	-	-	-	-	686 542
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>		<b>1 436 712</b>	<b>9 692</b>	-	-	<b>1 446 404</b>	<b>659 610</b>	<b>15 245</b>	-	-	<b>674 855</b>	-	<b>771 548</b>
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation (*)	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	4% & 5%	11 458 286	-	-	-	11 458 286	1 858 378	253 518	-	-	2 111 896	-	9 346 391
Matériel de transport	20,0%	1 224 115	279 911	-	68 100	1 435 926	626 038	105 274	-	45 746	685 566	-	750 360
Equipements de bureau	10,0%	1 208 863	5 567	3 813	39 539	1 178 704	699 573	32 036	3 125	33 926	700 808	-	477 896
Matériel informatique	33,3%	816 737	45 596	-	-	862 334	734 781	26 667	-	-	761 448	-	100 885
Installations générales	10,0%	2 849 678	20 849	-	-	2 870 527	658 526	130 119	-	-	788 645	-	2 081 882
Autres matériels	10,0%	102 930	-	(3 813)	-	99 117	51 354	2 856	(3 125)	-	51 086	-	48 030
Immobilisations en cours		2 480 876	56 059	12 510	-	2 549 446	-	-	-	-	-	-	2 549 446
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		324 055	69 654	(12 510)	-	381 199	-	-	-	-	-	-	381 199
<b>Total des immobilisations corporelles</b>		<b>26 385 681</b>	<b>477 636</b>	-	<b>107 638</b>	<b>26 755 679</b>	<b>4 628 650</b>	<b>550 471</b>	-	<b>79 671</b>	<b>5 099 449</b>	<b>250 000</b>	<b>21 406 229</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>27 822 392</b>	<b>487 328</b>	-	<b>107 638</b>	<b>28 202 082</b>	<b>5 288 260</b>	<b>565 716</b>	-	<b>79 671</b>	<b>5 774 305</b>	<b>250 000</b>	<b>22 177 778</b>

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.  
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(\*) : il s'agit d'un bien ayant fait l'objet d'une opération de leasing et qui a été repris par la société, suite à un arrangement conclu avec le client concerné.

## NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Charges reportées	1 600 430	1 830 833	1 714 607
- Dépôts et cautionnements versés	59 736	53 200	59 600
- Fournisseurs, avances et acomptes	116 532	100 152	112 652
- Prêts au personnel	1 859 328	1 843 380	1 800 622
- Personnel, avances et acomptes	110 504	85 593	47 903
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés	985 864	1 362 168	1 168 279
- Etat, compte d'attente TVA	1 301 454	1 418 235	1 174 193
- Compte courant "AMILCAR LLD"	250 000	250 000	250 000
- Produits à recevoir des tiers	428 305	44 549	22 553
- Débiteurs divers	85 126	162 354	49 492
- Charges constatées d'avances	231 822	42 301	83 003
<b><u>Total brut</u></b>	<b><u>7 029 101</u></b>	<b><u>7 192 764</u></b>	<b><u>6 482 903</u></b>
<b>A déduire :</b>			
- Provisions	(200 089)	(246 009)	(200 089)
<b><u>Montant net</u></b>	<b><u>6 829 012</u></b>	<b><u>6 946 755</u></b>	<b><u>6 282 814</u></b>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES**

**AU 30 JUIN 2022**

(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	675 567	-	675 567	675 567	-	675 567	-
Charges à répartir	33%	368 279	-	368 279	158 279	105 000	263 279	105 000
Frais d'émission des emprunts	(a)	8 527 336	371 086	8 898 421	7 022 729	380 263	7 402 992	1 495 430
<b>TOTAUX</b>		<b>9 571 182</b>	<b>371 086</b>	<b>9 942 268</b>	<b>7 856 575</b>	<b>485 263</b>	<b>8 341 838</b>	<b>1 600 430</b>

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir. Cette dernière rubrique (charges à répartir) présente les dépenses engagées pour la transformation en banque digitale.

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbées en mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des emprunts s'élevant à D : 380263 figure parmi les charges financières.

**NOTE 10 : Concours bancaires**

Ce poste se présente comme suit :

	<u>30 juin 2022</u>	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 Décembre 2021</u>
Banques, découverts	3 984	6 644	1 903
<u>Total</u>	<u><b>3 984</b></u>	<u><b>6 644</b></u>	<u><b>1 903</b></u>

**NOTE 11 : Dettes envers la clientèle**

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>30 juin 2022</u>	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 Décembre 2021</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	8 151 212	8 903 659	7 356 540
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u><b>8 157 212</b></u>	<u><b>8 909 659</b></u>	<u><b>7 362 540</b></u>

**NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées**

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>30 juin 2022</u>	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 Décembre 2021</u>
- Banques locales	174 449 931	175 714 654	193 604 356
- Banques étrangères	36 659 849	31 917 584	41 758 962
- Emprunts obligataires	184 222 680	220 621 680	190 148 680
- Certificats de dépôt	11 500 000	13 000 000	12 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u><b>406 832 460</b></u>	<u><b>441 253 918</b></u>	<u><b>437 511 998</b></u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 532 120	1 944 013	1 919 320
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	876 460	778 581	896 533
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	8 703 478	10 908 700	11 177 708
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(87 291)	(102 165)	(131 048)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u><b>11 024 767</b></u>	<u><b>13 529 128</b></u>	<u><b>13 862 512</b></u>
<u>Total</u>	<u><b>417 857 226</b></u>	<u><b>454 783 046</b></u>	<u><b>451 374 510</b></u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

## NOTE 11 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHÉES  
ARRETE AU 30 JUIN 2022  
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2021	2022		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b><u>CERTIFICAT DE DEPOT</u></b>											
Certificats de dépôt	11 500 000	Remboursement après 30, 90, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	12 000 000	40 000 000	(40 500 000)	-	-	-	11 500 000	-	11 500 000
<b>Sous-total</b>			12 000 000	40 000 000	(40 500 000)	-	-	-	11 500 000	-	11 500 000
<b>Total des certificats de dépôts</b>			12 000 000	40 000 000	(40 500 000)	-	-	-	11 500 000	-	11 500 000
<b><u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u></b>											
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	3 760 000	-	(3 760 000)	-	-	-	-	-	-
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	3 897 000	-	-	-	-	-	3 897 000	-	3 897 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	9 332 000	-	(4 666 000)	-	-	-	4 666 000	-	4 666 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	11 122 000	-	-	-	-	-	11 122 000	5 561 000	5 561 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	10 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	6 000 000	3 000 000	3 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	11 621 680	-	-	-	-	-	11 621 680	6 621 680	5 000 000
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	27 412 000	-	(8 000 000)	-	-	-	19 412 000	11 412 000	8 000 000
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	10 780 000	-	(4 000 000)	-	-	-	6 780 000	2 780 000	4 000 000
HL 2018/2	30 000 000	Annuellement (2020-2026)	13 224 000	-	(3 100 000)	-	-	-	10 124 000	7 024 000	3 100 000
HL 2020/1	15 000 000	Annuellement (2021-2025)	12 000 000	-	-	-	-	-	12 000 000	9 000 000	3 000 000
HL 2020/2	40 000 000	Annuellement (2021-2025)	32 000 000	-	-	-	-	-	32 000 000	24 000 000	8 000 000
HL 2020/3	30 000 000	Annuellement (2022-2026)	30 000 000	-	(6 000 000)	-	-	-	24 000 000	18 000 000	6 000 000
HL 2021/1 SUB	15 000 000	Annuellement (2022-2028)	15 000 000	-	(2 400 000)	-	-	-	12 600 000	10 200 000	2 400 000
HL 2022/1	30 000 000	Annuellement (2023-2029)	-	30 000 000	-	-	-	-	30 000 000	26 650 000	3 350 000
<b>Total des emprunts obligataires</b>			190 148 680	30 000 000	(35 926 000)	-	-	-	184 222 680	124 248 680	59 974 000
<b><u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u></b>											
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	1 427 807	-	(428 317)	-	-	-	999 491	142 857	856 634
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	8 000 000	-	(666 667)	-	-	-	7 333 333	5 999 999	1 333 334
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	5 777 778	-	(444 444)	-	-	-	5 333 334	4 444 446	888 888
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	1 714 286	-	(214 286)	-	-	-	1 500 000	1 071 428	428 572
BAD 8 MEUR (2018)	13 292 000	Semestriellement (2019-2023)	9 846 000	-	(3 282 000)	88 466	(70 286)	(81 580)	6 500 600	-	6 500 600
KFW 12 MEUR (2021)	14 993 091	Semestriellement (2019-2023)	14 993 091	-	-	-	-	-	14 993 091	8 371 091	6 622 000
<b>Total des crédits des banques étrangères</b>			41 758 962	-	(5 035 713)	88 466	(70 286)	(81 580)	36 659 849	20 029 821	16 630 028

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Ecart de conversion		Différence de change	Fin de période		
						2021	2022		Solde	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<b>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</b>											
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	586 802	-	(586 802)	-	-	-	-	-	-
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	586 802	-	(586 802)	-	-	-	-	-	-
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 238 063	-	(817 375)	-	-	-	420 688	-	420 688
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	500 000	-	(500 000)	-	-	-	-	-	-
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	300 000	-	-	-	-	-	300 000	-	300 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	881 018	-	(581 652)	-	-	-	299 365	-	299 365
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	527 639	-	(348 257)	-	-	-	179 382	-	179 382
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	600 000	-	(300 000)	-	-	-	300 000	-	300 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	3 495 869	-	(2 308 720)	-	-	-	1 187 149	-	1 187 149
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	1 158 457	-	(568 158)	-	-	-	590 300	-	590 300
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	1 500 000	-	(1 000 000)	-	-	-	500 000	-	500 000
AMENBANK 5 MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	1 749 617	-	(557 300)	-	-	-	1 192 316	-	1 192 316
BH 4 MDT (2018-1)	4 000 000	Trimestriellement (2018-2025)	2 584 622	-	(322 361)	-	-	-	2 262 261	1 573 423	688 838
BH 4 MDT (2018-2)	4 000 000	Trimestriellement (2018-2025)	2 587 615	-	(322 183)	-	-	-	2 265 432	1 576 414	689 018
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	1 749 999	-	(166 667)	-	-	-	1 583 332	1 249 999	333 334
BT 5MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	1 250 000	-	(500 000)	-	-	-	750 000	-	750 000
AMEN 1MDT (2018)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	369 441	-	(117 249)	-	-	-	252 192	-	252 192
AMEN 2MDT (2018)	2 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	851 902	-	(228 841)	-	-	-	623 061	130 768	492 293
AMEN 1MDT (2018-2)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	385 205	-	(122 308)	-	-	-	262 896	-	262 896
AMEN 1MDT (2019)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	403 403	-	(128 008)	-	-	-	275 395	-	275 395
AMEN 7MDT (2019)	7 000 000	Trimestriellement (2019-2024)	4 655 773	-	(674 776)	-	-	-	3 980 997	2 519 002	1 461 995
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	3 250 000	-	(500 000)	-	-	-	2 750 000	1 750 000	1 000 000
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	3 500 000	-	(500 000)	-	-	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	Mensuellement (2020-2025)	34 267 132	-	(4 834 518)	-	-	-	29 432 614	18 971 369	10 461 245
BT 0,479 130 (2020)	479 130	Trimestriellement (2020-2022)	212 945	-	(106 474)	-	-	-	106 471	-	106 471
BT 0,307 189 (2020)	307 189	Trimestriellement (2020-2022)	136 524	-	(68 266)	-	-	-	68 258	-	68 258
BT 0,303 296 (2020)	303 296	Trimestriellement (2020-2022)	134 796	-	(67 400)	-	-	-	67 396	-	67 396
BT 0,292 184 (2020)	292 184	Trimestriellement (2020-2022)	129 859	-	(64 930)	-	-	-	64 929	-	64 929
Amen 2,5MDT 2020	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	1 529 741	-	(415 984)	-	-	-	1 113 757	231 582	882 174
Amen 2,5MDT -2 2020	2 500 000	Trimestriellement (2020-2023)	1 530 338	-	(416 474)	-	-	-	1 113 864	231 564	882 300
BT 0,285317 (2020)	285 317	Mensuellement (2020-2022)	114 122	-	(68 478)	-	-	-	45 644	-	45 644
BT 0,306995 (2020)	306 995	Trimestriellement (2020-2022)	136 440	-	(68 222)	-	-	-	68 218	-	68 218
BT 0,325889 (2020)	325 889	Trimestriellement (2020-2022)	144 839	-	(72 420)	-	-	-	72 419	-	72 419
BIAT 40 MDT (2020)	40 000 000	Trimestriellement (2020-2025)	30 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-	26 000 000	18 000 000	8 000 000
BIAT 0,930 MDT (2020)	930 000	Trimestriellement (2020-2025)	697 500	-	(93 000)	-	-	-	604 500	418 500	186 000
BIAT 2,6 MDT (2020)	2 600 000	Trimestriellement (2020-2025)	1 950 000	-	(260 000)	-	-	-	1 690 000	1 170 000	520 000
BIAT 0,361 MDT(2020)	361 000	Trimestriellement (2020-2025)	285 000	-	(38 000)	-	-	-	247 000	171 000	76 000
BIAT 0,885 MDT (2020)	885 000	Trimestriellement (2020-2025)	675 000	-	(90 000)	-	-	-	585 000	405 000	180 000
BIAT 1,250 MDT (2020)	1 250 000	Trimestriellement (2020-2025)	986 842	-	(131 579)	-	-	-	855 263	592 105	263 158
BIAT 0,750 MDT (2020)	750 000	Trimestriellement (2020-2025)	592 105	-	(78 947)	-	-	-	513 158	355 263	157 895
BIAT 3,254 MDT (2020)	3 254 000	Trimestriellement (2020-2025)	2 568 947	-	(342 526)	-	-	-	2 226 421	1 541 368	685 053
Amen 10 MDT (2021)	10 000 000	Mensuellement (2022-2026)	10 000 000	-	(799 748)	-	-	-	9 200 252	7 483 986	1 716 266
BIAT 25MDT (2021)	25 000 000	Mensuellement (2022-2026)	25 000 000	-	(2 500 000)	-	-	-	22 500 000	17 500 000	5 000 000
CITIBANK 50 MDT	50 000 000	Crédit relais	38 800 000	44 300 000	(48 200 000)	-	-	-	34 900 000	4 500 000	30 400 000
ABC 13 MDT	13 000 000	Crédit relais	9 000 000	9 000 000	(9 000 000)	-	-	-	9 000 000	-	9 000 000
BTE 5MDT (2022)	5 000 000	Trimestriellement (2022-2027)	-	5 000 000	-	-	-	-	5 000 000	4 180 216	819 784
STB 5MDT (2022)	5 000 000	Mensuellement (2022-2027)	-	5 000 000	-	-	-	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
ATB 1MDT (2022)	1 000 000	Mensuellement (2022-2027)	-	1 000 000	-	-	-	-	1 000 000	813 559	186 441
<b>Total des crédits des banques locales</b>			193 604 356	64 300 000	(83 454 425)	-	-	-	174 449 931	91 365 119	83 084 812
<b>Total général</b>			437 511 998	134 300 000	(164 916 138)	88 466	(70 286)	(81 580)	406 832 460	235 643 620	171 188 840

### NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>			
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	293 483	190 029	291 288
<u>Sous total</u>	<u>293 483</u>	<u>190 029</u>	<u>291 288</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>			
- Fournisseurs, Assurances décénales	9 705	9 866	10 354
- Fournisseurs, retenue de garantie	125 670	176 882	152 499
<u>Sous total</u>	<u>135 375</u>	<u>186 748</u>	<u>162 852</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats de biens de leasing	3 462 106	1 905 507	273 447
- Effets à payer	65 311 090	59 095 153	67 653 920
- Factures non parvenues	7 830	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>68 781 026</u>	<u>61 008 490</u>	<u>67 935 197</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>69 209 883</u>	<u>61 385 266</u>	<u>68 389 338</u>

### NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Personnel, rémunérations dues	1 608	5 360	1 608
- Personnel, provisions pour congés payés	483 019	322 246	355 169
- Etat, retenues sur salaires	243 117	189 606	210 344
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	533 675	482 001	361 850
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	6 144	6 700	6 700
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	20 025	-	11 500
- Etat, contribution sociale de solidarité	6 764	300	29 619
- Etat, autres impôts et taxes à payer	216 273	156 055	172 171
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	14 491	9 667	10 655
- Etat, TVA à payer	256 482	929 788	1 801 440
- Produits constatés d'avance	737	-	71 929
- Dettes fiscales	1 947 034	3 245 056	2 596 045
- CNSS	459 086	404 220	428 459
- CAVIS	72 557	54 748	64 947
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	124 764	60 065	91 803
- Actionnaires, dividendes à payer	1 222	63	63
- Crédoeurs divers	416 998	319 470	298 922
- Prestataires Assurances	18 540	45 668	18 181
- Diverses Charges à payer	494 589	709 875	1 260 353
- Ecart de conversion (Voir note 12)	70 286	70 466	88 466
- Provisions pour risques et charges	1 006 674	901 254	1 016 254
<u>Total</u>	<u>6 394 085</u>	<u>7 912 608</u>	<u>8 896 479</u>

## NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Capital social	(A)	55 000 000	55 000 000	55 000 000
- Réserve légale	(B)	4 472 033	4 102 363	4 102 363
- Réserve spéciale pour réinvestissement		4 887 979	4 887 979	4 887 979
- Réserve pour fonds social		71 795	-	-
- Actions propres	(C)	(404 890)	(404 890)	(404 890)
- Complément d'apport		10 532	10 532	10 532
- Résultats reportés		4 688 686	3 263 397	3 263 397
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>		<u>68 726 134</u>	<u>66 859 380</u>	<u>66 859 380</u>
Résultat de la période (1)		703 497	(1 620 958)	4 130 009
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(E)	<u><b>69 429 631</b></u>	<u><b>65 238 422</b></u>	<u><b>70 989 389</b></u>
Nombre d'actions (2)		10 925 248	10 925 263	10 925 255
Résultat par action (1) / (2)	(D)	0,0644	(0,148)	0,378

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2022 à D : 55.000.000 composé de 11.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 16 juin 2020, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.  
L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Aucun mouvement n'a été enregistré sur cette rubrique en 2022.

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 30 juin 2022, 0,68% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(E) Voir tableau de mouvements ci-joint :

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2020	55 000 000	3 930 605	4 887 979	72 956	7 426 598	(403 879)	10 532	(3 991 443)	66 933 347
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Avril 2021		171 758			(4 163 201)			3 991 443	-
Prélèvement sur fonds social				(72 956)					(72 956)
Rachat d'actions propres						(1 011)			(1 011)
Résultat de l'exercice 2021								4 130 009	4 130 009
Solde au 31 décembre 2021	55 000 000	4 102 363	4 887 979	-	3 263 397	(404 890)	10 532	4 130 009	70 989 389
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26 Avril 2022		369 670		150 000	3 610 338			(4 130 009)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018					(2 200 000)				(2 200 000)
Encaissement de dividendes sur actions propres					14 950				14 950
Prélèvement sur fonds social				(78 205)					(78 205)
Résultat de la période close au 30 juin 2021								703 497	703 497
Solde au 30 juin 2022	55 000 000	4 472 033	4 887 979	71 795	4 688 686	(404 890)	10 532	703 497	69 429 631

## NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Intérêts de leasing	33 234 311	34 024 432	66 302 483
- Intérêts de retard	1 729 743	1 195 347	2 691 172
- Prélouer	16 184	11 707	61 158
- Frais de dossier	235 635	210 794	468 889
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	272 880	294 204	536 177
- Frais de rejet	430 517	527 677	1 024 719
<b>Total</b>	<b>35 919 270</b>	<b>36 264 160</b>	<b>71 084 598</b>
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	853 098	1 228 974	1 716 773
Intérêts de retard antérieurs	73 514	134 593	136 978
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers	(1 568 210)	(1 987 583)	(1 667 933)
Intérêts de retard	(213 009)	(87 647)	(74 327)
<b>Variation des produits réservés</b>	<b>(854 606)</b>	<b>(711 663)</b>	<b>111 491</b>
<b>Total des intérêts et des produits de leasing</b>	<b>35 064 664</b>	<b>35 552 498</b>	<b>71 196 089</b>
- Encours financiers des contrats actifs			
. Au début de la période	496 259 868	549 821 098	549 821 098
. A la fin de la période	490 606 332	508 177 767	496 259 868
. Moyenne	(A) 493 433 100	528 999 432	523 040 483
- Intérêts de la période	(B) 33 234 311	34 024 432	66 302 483
- Taux moyen	(B) / (A) 13,92%	13,28%	12,68%

## NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Intérêts des emprunts obligataires	8 832 923	10 693 375	20 504 180
- Intérêts des crédits des banques locales	7 975 136	8 292 374	16 003 560
- Intérêts des crédits des banques étrangères	1 174 960	960 468	2 020 049
- Intérêts des autres opérations de financement	651 138	1 200 160	1 937 330
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	380 263	527 218	943 742
<b>Total des charges financières des emprunts</b>	<b>(A) 19 014 420</b>	<b>21 673 595</b>	<b>41 408 862</b>
- Intérêts des comptes courants	9 539	5 604	11 375
- Autres charges financières	(85 914)	(78 572)	(157 709)
<b>Total des autres charges financières</b>	<b>(76 374)</b>	<b>(72 968)</b>	<b>(146 334)</b>
<b>Total général</b>	<b>18 938 046</b>	<b>21 600 627</b>	<b>41 262 528</b>
- Encours des ressources			
. Au début de l'exercice	437 511 998	513 184 350	513 184 350
. A la fin de l'exercice	406 832 460	441 253 918	437 511 998
. Moyenne	(B) 422 172 229	477 219 134	475 348 174
- Taux moyen (A) / (B)	9,21%	9,29%	8,71%

## NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Dividendes	433 011	218 727	231 120
- Plus values sur cession des titres SICAV	113	-	-
- Revenus des comptes créditeurs	123 256	114 646	161 869
- Moins values sur cession des titres cotés	(2 323)	-	-
- Revenus des certificats de dépôt	257 359	161 426	244 776
- Revenus des comptes courants associés	11 250	11 250	22 500
- Plus values latentes sur titres SICAV	-	-	772
- Jetons de présences reçus des filiales	5 750	5 750	5 750
- Retenues à la source libératoires sur les certificats de dépôts	(17 982)	(20 995)	(38 567)
<b>Total</b>	<b>810 433</b>	<b>490 804</b>	<b>628 220</b>

## NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'analysent comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Produits locatifs	19 081	18 173	36 789
<b>Total</b>	<b>19 081</b>	<b>18 173</b>	<b>36 789</b>

## NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Salaires et complément de salaires	3 945 629	3 249 039	7 456 372
- Cotisations de sécurité sociales sur salaires	788 492	613 977	1 267 221
- Autres charges sociales	296 383	229 139	534 127
<b>Total</b>	<b>5 030 503</b>	<b>4 092 155</b>	<b>9 257 720</b>

## NOTE 21 : Dotations aux amortissements et aux résorptions

Les dotations de la période aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	15 245	25 319	39 292
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	550 471	532 138	1 081 551
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	105 000	-	-
<b>Total</b>	<b>670 716</b>	<b>557 457</b>	<b>1 120 843</b>

## NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Achat de matières et fournitures	201 632	193 818	389 514
<u>Total des achats</u>	<u>201 632</u>	<u>193 818</u>	<u>389 514</u>
- Locations	150 208	165 024	328 922
- Entretiens et réparations	64 441	58 487	145 879
- Primes d'assurances	153 467	232 437	252 518
- Etudes, recherches et services extérieurs	-	710	1 351
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>368 116</u>	<u>456 658</u>	<u>728 670</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	286 331	185 997	443 726
- Publicités, publications, relations publiques	200 524	106 240	210 992
- Déplacements, missions et réceptions	86 949	72 212	159 058
- Frais postaux et de télécommunications	129 583	134 107	200 128
- Services bancaires et assimilés	158 688	161 230	267 168
- Autres	337 470	231 767	473 032
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 199 545</u>	<u>891 552</u>	<u>1 754 104</u>
- Rémunération du président du conseil d'administration	50 000	50 000	100 000
- Jetons de présence	57 273	56 250	112 500
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	12 500	12 500	25 000
- Rémunération du Comité de risques	13 000	12 500	25 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>132 773</u>	<u>131 250</u>	<u>262 500</u>
- Contribution au budget de l'Etat	-	-	949 000
- Impôts et taxes sur rémunérations	129 884	96 494	208 549
- T.C.L	87 404	82 648	181 191
- Droits d'enregistrement et de timbres	17 392	28 129	46 520
- Autres impôts et taxes	13 277	13 002	18 084
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>247 958</u>	<u>220 272</u>	<u>1 403 344</u>
<u>Total général</u>	<u><b>2 150 024</b></u>	<u><b>1 893 550</b></u>	<u><b>4 538 132</b></u>

### NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	11 742 981	12 404 352	15 328 271
- Dotations aux provisions collectives	-	-	395 690
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(3 609 865)	(3 133 715)	(4 976 014)
- Abandon de créances	918 613	-	-
- Reprises de provisions suite à l'abandon de créances	(905 229)	-	-
- Reprises des agios réservés suite à l'abandon de créances	(13 384)	-	-
<b>Total</b>	<b>8 133 116</b>	<b>9 270 637</b>	<b>10 747 947</b>

### NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	-	75 920	181 840
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	7 595	19 006	45 861
- Dotations aux provisions pour risques et charges	70 076	85 000	200 000
- Reprise sur provision pour dépréciation des comptes d'actifs	-	-	(151 840)
- Reprise sur provision pour risque et charges	(79 657)	-	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(17 882)	(7 917)	(13 423)
<b>Total</b>	<b>(19 868)</b>	<b>172 009</b>	<b>262 439</b>

### NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Pertes suite à des affaires contentieuses	-	-	165 509
- Moins value sur cessions d'immobilisations	615	-	-
- Redressement fiscal	79 808	-	-
- Apurement de comptes	-	13 669	-
- Pénalités	-	-	1 923
- Mise en rebut d'immobilisations	-	53	53
- Autres pertes ordinaires	205	100	266
<b>Total</b>	<b>80 628</b>	<b>13 822</b>	<b>167 750</b>

### NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	35 957	750	1 375
- Autres gains sur éléments exceptionnels	45	22	68
<b>Total</b>	<b>36 002</b>	<b>772</b>	<b>1 443</b>

## NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2022 est calculé au taux de 35% du bénéfice comptable déduction faite du montant du réinvestissement projeté

## NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 5	61 433 308	60 732 435	60 732 435
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 5	(63 496 816)	(65 611 961)	(61 433 308)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 5	610 544	1 133 835	1 133 835
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 5	(296 581)	(660 945)	(610 544)
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés en début de période	+ Note 5	735 491	1 437 285	1 437 285
- Intérêts à recevoir sur contrats rééchelonnés en fin de période	- Note 5	(429 607)	(2 015 291)	(735 491)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(7 356 540)	(6 864 947)	(6 864 947)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	8 151 212	8 903 659	7 356 540
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 5	(2 831 702)	(3 291 872)	(3 291 872)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 5	3 640 945	2 739 028	2 831 702
- TVA collectée		32 252 980	31 404 395	62 446 548
- TVA collectée sur avances et acomptes		(127 261)	(321 400)	(77 358)
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 5 & 16	174 461 035	176 517 089	347 995 811
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16 & 19	2 704 040	2 257 901	4 818 904
- Consolidation		-	(29 592)	(29 592)
- Perte sur créances abandonnées	- Note 23	(918 613)	-	-
- Créances abandonnées	+ Note 5	11 570	-	-
- Plus/Moins values sur relocation	Note 5	(1 006 723)	(2 315 519)	(3 691 910)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 5	215 518	172 435	277 828
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 5	8 816 929	9 268 460	17 221 433
		<u>216 569 729</u>	<u>213 454 993</u>	<u>429 517 299</u>

**NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing**

		<u>30 juin 2022</u>	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 Décembre 2021</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	67 935 197	62 685 208	62 685 208
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(68 781 026)	(61 008 490)	(67 935 197)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 5	146 874 602	112 765 965	236 562 180
- TVA sur Investissements	+	24 906 751	18 989 498	40 346 104
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	11 500	3 750	3 750
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	(20 025)	-	(11 500)
		<u><b>170 927 000</b></u>	<u><b>133 435 932</b></u>	<u><b>271 650 545</b></u>

### NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(47 903)	(34 191)	(34 191)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	110 504	85 593	47 903
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(112 652)	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	116 532	100 152	112 652
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(59 600)	(53 200)	(53 200)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	59 736	53 200	59 600
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(83 003)	(39 646)	(39 646)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	231 822	42 301	83 003
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	291 288	386 886	386 886
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(293 483)	(190 029)	(291 288)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	1 608	1 733	1 733
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	(1 608)	(5 360)	(1 608)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	355 169	254 117	254 117
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(483 019)	(322 246)	(355 169)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	210 344	175 093	175 093
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(243 117)	(189 606)	(210 344)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	361 850	545 546	545 546
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(533 675)	(482 001)	(361 850)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	428 459	383 312	383 312
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(459 086)	(404 220)	(428 459)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	64 947	54 205	54 205
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(72 557)	(54 748)	(64 947)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	91 803	41 255	41 255
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(124 764)	(60 065)	(91 803)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	1 260 353	833 121	833 121
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(494 589)	(709 875)	(1 260 353)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	268 700	376 039	588 164
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(209 994)	(147 866)	(402 748)
- TVA, payée sur biens et services	+	311 558	236 044	458 351
- Charges de personnel	+ Note 20	5 030 503	4 092 155	9 257 720
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	2 150 024	1 893 550	4 538 132
- Impôts et taxes	- Note 22	(247 958)	(220 272)	(1 403 344)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>7 878 194</u>	<u>6 540 825</u>	<u>12 721 690</u>

### NOTE 31 : Intérêts payés

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	371 086	151 225	451 523
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	6 700	38 091	38 091
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(6 144)	(6 700)	(6 700)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	11 177 708	10 018 917	10 018 917
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(8 703 478)	(10 908 700)	(11 177 708)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	2 815 852	3 140 971	3 140 971
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(2 408 580)	(2 722 594)	(2 815 852)
- Charges constatées d'avance sur certificat de début en début de période	+ Note 12	(131 048)	(500 784)	(500 784)
- Charges constatées d'avance sur certificat de début en fin de période	- Note 12	87 291	102 165	131 048
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	-	194 250	194 250
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	-	-	-
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	18 938 046	21 600 627	41 262 528
- Différence de change sur emprunts	Note 12	81 580	38 097	92 497
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(380 263)	(527 218)	(943 742)
		<b><u>21 848 751</u></b>	<b><u>20 618 348</u></b>	<b><u>39 885 039</u></b>

Intérêts payés

### NOTE 32 : Impôts et taxes payés

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en début de période	- Note 9	(1 168 279)	(1 426 054)	(1 426 054)
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en fin de période	+ Note 9	985 864	1 362 168	1 168 279
- Etat, contribution conjoncturelle début de période	+ Note 14	-	5 000	5 000
- Etat, contribution conjoncturelle fin de période	- Note 14	-	-	-
- Etat, contribution sociale de solidarité début de période	+ Note 14	29 619	300	300
- Etat, contribution sociale de solidarité fin de période	- Note 14	(6 764)	(300)	(29 619)
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 14	-	10 888	10 888
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 14	-	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	172 171	115 975	115 975
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(216 273)	(156 055)	(172 171)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	10 655	14 034	14 034
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(14 491)	(9 667)	(10 655)
- Dettes fiscales en début de période	+ Note 14	2 596 045	3 894 068	3 894 068
- Dettes fiscales en fin de période	- Note 14	(1 947 034)	(3 245 056)	(2 596 045)
- TVA payée		8 579 629	12 879 783	21 471 370
- Impôts et taxes	+ Note 22	247 958	220 272	1 403 344
- Contribution sociale de solidarité		6 764	300	29 619
- Impôts sur les bénéfices		236 754	82 648	345 553
		<b>9 512 618</b>	<b>13 748 302</b>	<b>24 223 886</b>

#### Impôts et taxes payés

### NOTE 33: Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	9 692	-	31 980
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	4 77 636	402 945	998 158
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	162 852	327 962	327 962
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(135 345)	(186 748)	(162 852)
		<b>514 806</b>	<b>544 159</b>	<b>1 195 247</b>

#### Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

**NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles**

		<u>30 juin 2022</u>	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 Décembre 2021</u>
- Moins values sur cession d'immobilisations	- Note 25	(615)	-	-
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	27 967	-	228
- Mises en rebut d'immobilisations corporelles	+ Note 8	-	53	53
- Pertes suite à la mise en rebut d'immobilisations	- Note 25	-	(53)	(53)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	35 957	750	1 375
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u><b>63 310</b></u>	<u><b>750</b></u>	<u><b>1 604</b></u>

**NOTE 35 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières**

		<u>30 juin 2022</u>	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 Décembre 2021</u>
- Titres acquis au cours de l'exercice	+ Note 7	1 509 288	-	-
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u><b>1 509 288</b></u>	<u>-</u>	<u>-</u>

**NOTE 36 : Dividendes et autres distributions**

		<u>30 juin 2022</u>	<u>30 juin 2021</u>	<u>31 Décembre 2021</u>
- Dividendes	+ Note 15	2 200 000	-	-
- Dividendes sur actions propres	- Note 15	(14 950)	-	-
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	63	63	63
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	(1 222)	(63)	(63)
- Prélèvements sur fonds social	+ Note 15	78 205	72 956	72 956
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u><b>2 262 095</b></u>	<u><b>72 956</b></u>	<u><b>72 956</b></u>

## NOTE 37 : Autres flux liés à l'exploitation

		30 juin 2022	30 juin 2021	31 Décembre 2021
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	22 553	77 547	77 547
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(428 305)	(44 549)	(22 553)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	49 492	63 178	63 178
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(85 126)	(162 354)	(49 492)
- Placements en début de période	+ Note 6	34 977 658	28 317 347	28 317 347
- Placements en fin de période	- Note 6	(5 002 468)	(1 442 998)	(34 977 658)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	250 000	250 000	250 000
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(250 000)	(250 000)	(250 000)
- Produits constaté d'avance en début de période	- Note 14	(71 929)	-	-
- Produits constaté d'avance en fin de période	+ Note 14	737	-	71 929
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(298 922)	(362 431)	(362 431)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	416 998	319 470	298 922
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(18 181)	(60 811)	(60 811)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	18 540	45 668	18 181
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	670 177	380 152	231 892
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	140 256	110 651	396 328
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	45	22	68
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(80 014)	(13 769)	(167 697)
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		<u>30 311 512</u>	<u>27 227 126</u>	<u>(6 165 251)</u>

## Note 38 : Informations sur les parties liées :

### Engagement Leasing

#### AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2022, HL a mis en force 3 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 426 899 dinars.

Au 30 juin 2022, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 21 756 329 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ces contrats s'élève à 599 810 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2022, à 9 625 546 dinars.

#### NIDA SA

Au cours de l'exercice 2022, HL a mis en force un contrat au profit de la société « NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 75 678 dinars.

Au 30 juin 2022, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 536 654 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ces contrats s'élève à 6 184 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 30 juin 2022, à 118 767 dinars.

#### Société Financière Tunisienne

Au cours de l'exercice 2022, HL a mis en force un contrat au profit de la société « Financière Tunisienne », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 176 610 dinars.

Au 30 juin 2022, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 332 209 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ce contrat s'élève à 9 666 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ce contrat s'élève à 209 546 dinars.

#### MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 539 819 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ces contrats s'élève à 3 326 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ces contrats s'élève à 52 180 dinars.

#### UNITED GULF FINANCIAL SERVICES « UGFS »

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « UNITED GULF FINANCIAL SERVICES (UGFS) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 88 249 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ce contrat s'élève à 177 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ce contrat s'élève à 1 dinar.

#### STE INVESTMENT TRUST TUNISIA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 480 597 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ces contrats s'élève à 2 713 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ces contrats s'élève à 47 872 dinars.

#### STE STIAL SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « STIAL SA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, totalise la somme de 622 482 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ces contrats s'élève à 5 236 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ces contrats s'élève à 69 896 dinars.

#### STE BOISSONS DU CAP BON

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « BOISSONS DU CAP BON », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 54 776 dinars.

Aucune marge n'a été réalisée, au 30 juin 2022, sur ce contrat.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ce contrat s'élève à 1 dinar.

#### CENTRALE LAITIERE DU NORD

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU NORD », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 383 433 dinars.

Aucune marge n'a été réalisée, au 30 juin 2022, sur ce contrat.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ce contrat s'élève à 7 dinars.

#### SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE EL HAFSIA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 35 958 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ce contrat s'élève à 768 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ce contrat s'élève à 12 860 dinars.

#### STE IDENTITY & PARTNERS SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société de la société « STE IDENTITY & PARTNERS SA », filiale de la société NIDA dans laquelle HL a des dirigeants en commun, s'élève à 146 174 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ce contrat s'élève à 6 479 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ce contrat s'élève à 94 885 dinars.

#### ECLAIR PRYM TUNISIE

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, s'élève à 78 440 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ce contrat s'élève 4 555 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ce contrat s'élève à 64 029 dinars.

#### PRYM FASHION TUNISIE

En 2022, HL a mis en force un contrat au profit de la société « PRYM FASHION TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour un montant de 91 351 dinars.

Au 30 juin 2022, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 229 170 dinars.

La marge brute réalisée au 30 juin 2022 sur ces contrats s'élève 9 391 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ces contrats s'élève à 166 453 dinars.

#### STE Confection Ras Jebel

En 2022, HL a mis en force trois contrats au profit de la société « STE Confection Ras Jebel », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour un montant de 294 845 dinars.

La marge brute réalisée 30 juin 2022 sur ces contrats s'élève à 11 448 dinars.

Au 30 juin 2022, l'encours financier de ces contrats s'élève à 265 940 dinars.

#### Certificats de dépôt

##### Société Immobilière ECHARIFA

1- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 29 décembre 2021 au 28 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève 6.452 DT.

2- HL a réalisé, en 2022, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 28 janvier 2022 au 27 juillet 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 18.983 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2022, à 500.000 DT.

##### Société Immobilière AL KADIRIA

1- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 7 novembre 2021 au 20 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 10.837 DT.

2- HL a réalisé, en 2022, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 6 janvier 2022 au 19 juillet 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 122.906 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2022, à 3.000.000 DT.

### EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT

1- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 18 décembre 2021 au 23 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 7.816 DT.

2- HL a réalisé, en 2022, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 17 janvier 2022 au 22 juillet 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 59.553 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2022, à 1.500.000 DT.

### Mme NADIA MEDDEB DJILANI

1-HL a réalisé, en 2021, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 9 octobre 2021 et échéant le 7 avril 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 23.206 DT.

2- HL a réalisé, en 2022, une opération de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 7 avril 2022 et échéant le 4 octobre 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 20.096 DT.

L'encours du certificat de dépôt s'élève, au 30 juin 2022, à 1.000.000 DT.

### Les héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2021, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès des héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER, représentés par Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 9 novembre 2021 au 18 janvier 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 10.837 DT.

2- HL a réalisé, en 2022, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès des héritiers du feu Abdelkader ESSEGHAIER, représentés par Mr Ali Sabri ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 9.000.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2022 au 17 juillet 2022, au taux facial de 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2022, s'élève à 122.906 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 30 juin 2022, à 3.000.000 DT.

### Avances en compte courant associé

Le conseil d'administration, réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en Juin 2022, s'élève à 11 250 dinars.

### Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 24 mars 2022, a reconduit la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée, au 30 juin 2022, à 16 930 dinars hors taxes, soit 19 132 dinars toutes taxes comprises.

**Location de voitures**

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease au 30 juin 2022 sont au nombre de 12.

Les charges supportées, au 30 juin 2022, s'élèvent à 121 402 DT.

**NOTE 39 : Évènements postérieurs à la clôture**

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 30 Août 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

#### **4.6.7 Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2022**

##### **4.6.7.1 Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 30/06/2022**

###### **Note complémentaire relative à la nature et le montant des éléments inhabituels de par leur nature, taille ou incidence, affectant les actifs, les passifs, les capitaux propres, le résultat net ou les flux de trésorerie :**

Au cours du premier semestre 2022 aucun élément inhabituel éligible aux conditions prévues par la NCT 19 n'a été enregistré.

###### **Note complémentaire relative à la nature et les montants de changements d'estimation des montants présentés dans les précédents états financiers :**

Dans le cadre de la préparation des états financiers intermédiaires au 30 juin 2022, aucun changement n'a été porté sur les estimations utilisées par rapport à l'établissement des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et les états financiers intermédiaires au 30 juin 2021.

###### **Note complémentaire à la note 41 sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers intermédiaires, survenus entre la date de clôture de l'exercice jusqu'à la date d'aujourd'hui :**

La société a fait l'objet d'une vérification fiscale ponctuelle au titre de l'impôt sur les sociétés pour la période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale ponctuelle a été adressée à la société en Décembre 2022 et ayant pour effet de ramener le report d'IS constaté au 31 décembre 2018 de 488.692 DT à 324.578 DT.

En application de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux, la société a formulé, en Décembre 2022, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations.

Une deuxième notification des résultats de la vérification fiscale ponctuelle a été adressée à la société en Décembre 2022 et ayant pour effet de ramener le report d'IS constaté au 31 décembre 2018 de 478.956 DT à 324.578 DT.

En application de l'article 122 du code des droits et des procédures fiscaux, la société a formulé, en Janvier 2023, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations.

A ce jour, le dénouement de cette opération n'a pas encore eu lieu.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, et jusqu'à la date d'aujourd'hui aucun événement qui est de nature à impacter les comptes et la continuité d'exploitation de la société « HL » n'a été relevé.

##### **4.6.7.2 Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2022**

###### **Note explicative portant sur la non constatation d'une provision additionnelle**

La société n'a pas des dotations aux provisions additionnelles à constater au 30/06/2022, d'ailleurs, la provision additionnelle est constituée d'une provision sur une seule relation totalement décotée depuis 2018. Cette situation est expliquée par le fait qu'Hannibal Lease ne dispose pas de garanties hypothécaires sur des relations ayant une ancienneté supérieure ou égale à 3 ans dans la classe 4, alors les provisions constatées conformément aux dispositions de la circulaire n°91-24 pour le recouvrement des actifs de la classe 4, sont calculées sur le risque net.

### 4.6.7.3 Notes rectificatives aux états financiers arrêtés au 30/06/2022

#### Note rectificative relative aux soldes intermédiaires de gestion au 30/06/2022

#### SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre
	2022	2021	2021		2022	2021	2021		2022	2021	2021
Intérêts de leasing	33 234 311	34 024 432	66 302 483	Intérêts et charges assimilés	18 938 046	21 600 627	41 262 528				
Intérêts de retard	1 729 743	1 195 347	2 691 172								
Variation des produits réservés	(854 606)	(711 663)	111 491								
Produits accessoires	955 216	1 044 381	2 090 943								
Autres produits d'exploitation	19 081	18 173	36 789								
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>35 083 745</u>	<u>35 570 670</u>	<u>71 232 877</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>18 938 046</u>	<u>21 600 627</u>	<u>41 262 528</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>16 145 699</u>	<u>13 970 043</u>	<u>29 970 349</u>
Marge commerciale (PNB)	16 145 699	13 970 043	29 970 349	Autres charges d'exploitation	1 902 066	1 673 278	3 134 788				
<u>Sous total</u>	<u>16 145 699</u>	<u>13 970 043</u>	<u>29 970 349</u>		<u>1 902 066</u>	<u>1 673 278</u>	<u>3 134 788</u>	<u>Valeur Ajoutée brute</u>	<u>14 243 633</u>	<u>12 296 766</u>	<u>26 835 562</u>
Valeur Ajoutée brute	14 243 633	12 296 766	26 835 562	Impôts et taxes	247 958	220 272	1 403 344				
Produits des placements	810 433	490 804	628 220	Charges de personnel	5 030 503	4 092 155	9 257 720				
<u>Sous total</u>	<u>15 054 066</u>	<u>12 787 569</u>	<u>27 463 781</u>	<u>Sous total</u>	<u>5 278 461</u>	<u>4 312 427</u>	<u>10 661 065</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>9 775 605</u>	<u>8 475 142</u>	<u>16 802 717</u>
Excédent brut d'exploitation	9 775 605	8 475 142	16 802 717	Dotations aux amortissements et aux résorption	670 716	557 457	1 120 843				
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :							
- Suite au recouvrement des créances	3 609 865	3 133 715	4 976 014	- Pour dépréciation des créances	11 742 981	12 404 352	15 328 271				
- Sur les actions cotées	17 882	7 917	13 423	- Des autres actifs	-	75 920	181 840				
- des risques et charges	79 657	-	-	- Pour dépréciation des titres	7 595	19 006	45 861				
- Sur les comptes d'actifs	-	-	151 840	- Collectives	-	-	395 690				
Autres produits ordinaires	36 002	772	1 443	- Pour risques et charges	70 076	85 000	200 000				
<u>Sous total</u>	<u>13 519 011</u>	<u>11 617 546</u>	<u>21 945 436</u>	Autres pertes ordinaires	80 628	13 822	167 750				
Résultat des activités ordinaires	703 497	(1 620 958)	4 130 009	Impôts sur les bénéficiés	236 754	82 648	345 553				
<u>Sous total</u>	<u>703 497</u>	<u>(1 620 958)</u>	<u>4 130 009</u>	Contribution sociale de solidarité	6 764	300	29 619				
				<u>Sous total</u>	<u>12 815 514</u>	<u>13 238 505</u>	<u>17 815 428</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>703 497</u>	<u>(1 620 958)</u>	<u>4 130 009</u>
				Contribution conjoncturelle	-	-	-				
				<u>Sous total</u>	<u>-</u>	<u>0 000</u>	<u>0 000</u>	<u>Résultat net</u>	<u>703 497</u>	<u>(1 620 958)</u>	<u>4 130 009</u>

#### 4.6.8 Rapport d'Examen limité des co-commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022



F.M.B.Z KPMG TUNISIE  
Les jardins du lac  
B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel  
Les Berges du lac 1053 Tunis  
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477  
RC : B148992002 – MF : 810623T/A/M/000  
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Société d'expertise comptable  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
Immeuble SAADI - Tour CD 2ème étage  
Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis  
Tél : 71 755 035/71 755 024 - Fax : 71 753 062  
RC : B245302009 - MF : 1883337 NAM 000  
Mail : cabinet@deltacconsult.com.tn

### RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2022

**Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease**

#### **Introduction**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société Hannibal Lease couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2022 et faisant apparaître à cette date un total bilan de 571 052 KDT et un bénéfice net de 703 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société Hannibal Lease, arrêté au 30 juin 2022, comprenant le bilan au 30 juin 2022, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

#### **Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société Hannibal Lease au 30 juin 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## Paragraphe d'observation

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers intermédiaires n°3-4 « Faits saillants », la demande d'agrément déposée par Hannibal Lease auprès de la Banque Centrale de Tunisie, en date du 27 Mars 2020, pour se transformer en Banque Digitale, n'a pas eu de suite favorable auprès de la commission des agréments.

Hannibal Lease continuera à fonctionner de manière habituelle dans le cadre de son agrément d'établissement financier spécialisé dans le leasing.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, le 1<sup>er</sup> Septembre 2022

## Les commissaires aux comptes

**F.M.B.Z KPMG TUNISIE**  
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



**DELTA CONSULT**  
Said MALLEK

**DELTA CONSULT**  
Société d'Expertise Comptable  
Inscrit au Tableau de l'Ordre  
Imm. SAADI, Tour CD - Bur. 7 et 8  
1082 El Menzah 4 - ARIANA  
Tél: 71.755.035 - Fax: 71.718.347

#### 4.6.9 Engagements financiers au 30 juin 2022

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
<b>1)- Engagements donnés</b>						
<b>a) Garantie personnelles</b>						
• cautionnements						
•aval						
•autres garanties						
<b>b) Garanties réelles</b>	8 000 000	8 000 000				
•hypothèques						
•nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisée</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts</b>	65 897 156	65 897 156				
<b>g) Engagements sur opérations de Leasing</b>	54 974 774	54 919 289		55 485		
<b>TOTAL</b>	<b>128 871 930</b>	<b>128 816 445</b>		<b>55 485</b>		
<b>2 - Engagements reçus</b>						
<b>a) garanties personnelles</b>						
• cautionnements	362 133 561	362 133 561				
•aval						
•autres garanties						
<b>b) Garanties réelles</b>	1 306 570	1 306 570				
•hypothèques						
•nantissement						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>						
<b>d) Créances à l'exploitation mobilisée</b>						
<b>e) Abandon de créances</b>						
<b>f) ligne de découvert</b>						
<b>g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing</b>	100 301 696	96 783 641		3 518 055		
<b>Total</b>	<b>463 741 827</b>	<b>460 223 772</b>		<b>3 518 055</b>		
<b>3- Engagements réciproques</b>						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	48 548 958	48 548 958				
*Effets escomptés et non échus	387 198	387 198				
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
<b>Total</b>	<b>48 936 156</b>	<b>48 936 156</b>				

#### II- DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS

Néant.

#### 4.6.10 Encours des emprunts émis par Hannibal Lease au 30 juin 2022

##### 4.6.10.1 Encours des emprunts obligataires émis par Hannibal Lease au 30 juin 2022

Emprunts en DT	Montants	Echéances	Taux d'intérêt	Durée	Encours 30/06/2022
2015/02 B	23 330 000	28-mars	7,85%	7 ans avec 2 ans de grâce	4 666 000
EO 2015 B SUBORDONNE	19 485 000	25-nov	7,92%	7 ans avec 2 ans de grâce	3 897 000
EO 2016/02 B	27 805 000	28-nov	7,85%	7 ans avec 2 ans de grâce	11 122 000
EO 2017/01 B	15 000 000	10-fév	7,85%	7 ans avec 2 ans de grâce	6 000 000
EO 2017/02 A	8 445 800	20-juil	7,65%	5 ans	1 689 160
EO 2017/02 B	16 554 200	20-juil	7,85%	7 ans avec 2 ans de grâce	9 932 520
EO 2017/03 A	7 670 600	26-janv	8,00%	5 ans	1 534 120
EO 2017/03 A V	3 799 400	26-janv	TMM+2,4%	5 ans	759 880
EO 2017/03 B	28 530 000	26-janv	8,25%	7 ans avec 2 ans de grâce	17 118 000
EO 2018-02 A F	2 490 000	25-fév	11,15%	5 ans	996 000
EO 2018-02 A V	3 200 000	25-fév	TMM+3,5%	5 ans	1 280 000
EO 2018-02 B	9 810 000	25-fév	11,50%	7 ans avec 2 ans de grâce	7 848 000
EO 2018/01 A SUBORDONNE V	8 800 000	28-mai	TMM+2,1%	5 ans	1 760 000
EO 2018/01 B SUBORDONNE F	6 950 000	28-mai	8,50%	7 ans avec 2 ans de grâce	4 170 000
EO 2018/01 SUBORDONNE A F	4 250 000	28-mai	8,30%	5 ans	850 000
EO 2020-01	15 000 000	28-juil	11,25%	5 ans	12 000 000
EO 2020-03 A	500 000	29-janv	10,30%	5 ans	400 000
EO 2020-03 B	29 500 000	29-janv	10,30%	5 ans	23 600 000
EO 2020/02 A	3 034 000	13-juil	10,60%	5 ans	2 427 200
EO 2020/02 B	36 966 000	13-juil	10,60%	5 ans	29 572 800
EO 2021-01 A	12 000 000	26-fév	10,00%	5 ans	9 600 000
EO 2021-01 B	3 000 000	26-fév	10,10%	7 ans avec 2 ans de grâce	3 000 000
EO 2022-01 A	16 750 000	25-mars	9,6%	5 ans	16 750 000
EO 2022-01 B	13 250 000	25-mars	9,8%	7 ans avec 2 ans de grâce	13 250 000
<b>Total</b>	<b>301 045 000</b>				<b>184 222 680</b>

#### 4.6.10.2 Encours des emprunts bancaires de leasing contractés par Hannibal Lease au 30 juin 2022

Emprunts en DT	Montants	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Durée	Encours 30/06/2022
<b>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</b>					
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	TMM+2.35%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	300 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	300 000
ATB 1 MDT (2022)	1 000 000	TMM+3%	Mensuelle (2022-2027)	(2022-2027)	1 000 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	1 187 149
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	500 000
AMENBANK 5 MDT (2018)	5 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2018-2023)	(2018-2023)	1 192 316
BH 4 MDT (2018-1)	4 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2018-2025)	(2018-2025)	2 262 261
BH 4 MDT (2018-2)	4 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2018-2025)	(2018-2025)	2 265 432
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	590 300
BT 3MDT (2018)	3 000 000	8.25%	Trimestriellement (2018-2027)	(2018-2027)	1 583 332
BT 5MDT (2018)	5 000 000	TMM+2.5%	Trimestriellement (2018-2023)	(2018-2023)	750 000
AMEN 1MDT (2018)	1 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2018-2023)	(2018-2023)	252 192
AMEN 2MDT (2018)	2 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	623 061
AMEN 1MDT (2018-2)	1 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	262 897
AMEN 1MDT (2019)	1 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	275 396
AMEN 7MDT (2019)	7 000 000	TMM+3.25%	Trimestriellement (2019-2024)	(2019-2024)	3 980 997
AMEN 7MDT (2017)	7 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	420 688
AMEN 5MDT (2017)	5 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	299 365
AMEN 3MDT (2017)	3 000 000	TMM+2.75%	Trimestriellement (2017-2022)	(2017-2022)	179 382
STB 5MDT (2020-1)	5 000 000	TMM+3.5%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	2 750 000
STB 5MDT (2020-2)	5 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	3 000 000
STB 5MDT (2022-2027)	5 000 000	TMM+3%	Mensuellement (2022-2027)	(2022-2027)	5 000 000
BARAKA 42,5 MDT (2020)	42 500 000	10.5%	Mensuellement (2020-2025)	(2020-2025)	29 432 614
Amen 2,5MDT 2020	2 500 000	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2023)	(2020-2023)	1 113 757
Amen 2,5MDT -2 2020	2 500 000	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2023)	(2020-2023)	1 113 864
Amen 10 MDT(2021)	10 000 000	TMM+3.25%	Mensuellement (2021-2026)	(2021-2026)	9 200 252
BIAT 40 MDT (2020)	40 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	26 000 000
BIAT 0,930 MDT (2020)	930 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	604 500
BIAT 2,6 MDT (2020)	2 600 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	1 690 000
BIAT 0,361 MDT(2020)	361 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	247 000
BIAT 0,855 MDT (2020)	855 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	585 000
BIAT 1,250 MDT (2020)	1 250 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	855 263
BIAT 0,750 MDT (2020)	750 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	513 158
BIAT 3,254 MDT (2020)	3 254 000	TMM+3%	Trimestriellement (2020-2025)	(2020-2025)	2 226 421
BIAT 25 MDT (2021)	25 000 000	TMM+3%	Mensuellement (2021-2026)	(2021-2026)	22 500 000
BTE 5 MDT (2022)	5 000 000	TMM+3%	Trimestriellement (2022-2027)	(2022-2027)	5 000 000
BT 0,285317 (2020)	285 317	TMM+1%	Mensuellement (2020-2022)	(2020-2022)	45 644
BT 0,306995 (2020)	306 995	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	68 218
BT 0,325889 (2020)	325 889	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	72 419
BT 0,479 130 (2020)	479 130	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	106 471
BT 0,307 189 (2020)	307 189	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	68 258
BT 0,303 296 (2020)	303 296	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	67 396
BT 0,292 184 (2020)	292 184	TMM+1%	Trimestriellement (2020-2022)	(2020-2022)	64 929
CITIBANK 34900 MDT	34 900 000	TMM+1.75%	Crédit relais	2022	34 900 000
ABC 3 MDT	9 000 000	TMM+3.25%	Crédit relais	(2021-2022)	9 000 000
ABC 6 MDT	9 000 000	TMM+3%	Crédit relais	(2022-2023)	9 000 000
<b>SOUS TOTAL 1</b>	<b>226 700 000</b>				<b>174 449 932</b>

<b>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</b>					
BAD 4,996 (2013-2023)	996 434	4.72 %	Semestriellement (2013-2023)	(2013-2023)	713 776
BAD 1 MDT (2014-2024)	1 000 000	4.72 %	Semestriellement (2014-2024)	(2014-2024)	285 714
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	(TMM ECH-1)+1,75	Semestriellement (2015-2027)	(2015-2027)	7 333 333
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	(TMM ECH-1)+1,75	Semestriellement (2016-2028)	(2016-2028)	5 333 333
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	4.20 %	Semestriellement (2016-2025)	(2016-2025)	1 500 000
BAD 4 MEUR (2018)	13 292 000	4,0125%	Semestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	3 250 300
BAD 4 MEUR (2019)	13 442 000	3,8950%	Semestriellement (2019-2023)	(2019-2023)	3 250 300
KFW 12 MEUR (2021)	14 993 091	4.75 %	Semestriellement (2021-2030)	(2021-2030)	14 993 091
<b>SOUS TOTAL 2</b>	<b>70 723 525</b>				<b>36 659 849</b>

Total	297 423 525			211 109 781
-------	-------------	--	--	-------------

**4.6.10.3 Encours des certificats de dépôts et billets de trésorerie et certificats de leasing contractés par Hannibal Lease au 30 juin 2022**

SOUSCRIPTEURS	Montants	Échéance	Encours 30/06/2022
<b>Certificats de dépôt</b>			
STE IMMOBILIERE AL KADIRIA	1 000 000	19/07/2022	1 000 000
ABDELKADER ESSEGHAIER	2 000 000	17/07/2022	2 000 000
REPRESENTATION INTERNATIONALE	1 000 000	12/07/2022	1 000 000
EURO MED	500 000	16/07/2022	500 000
STE IMMOBILIERE AL KADIRIA	1 000 000	17/07/2022	1 000 000
ABDELKADER ESSEGHAIER	1 000 000	07/07/2022	1 000 000
STE IMMOBILIERE AL KADIRIA	1 000 000	05/07/2022	1 000 000
EURO MED	1 000 000	22/07/2022	1 000 000
Société IMMOBILIERE ECHARIFA	500 000	27/07/2022	500 000
NADIA MEDDEB DJILANI	1 000 000	04/10/2022	1 000 000
MOHAMMED ALI ANNABI	500 000	29/07/2022	500 000
RIDHA RAFRAFI	1 000 000	25/10/2022	1 000 000
<b>Total Certificats de dépôt</b>	<b>11 500 000</b>		<b>11 500 000</b>
<b>Total</b>	<b>11 500 000</b>		<b>11 500 000</b>

#### 4.6.11 Structure des souscripteurs à l'Emprunt Obligataire Subordonné « HL Subordonné 2022-1 »

Durée	Taux d'intérêt
5 ans	10,25%

	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en DT	%
Personnes morales	1	50 000	5 000 000	48%
Assurances	4	55 000	5 500 000	38%
<b>Total</b>	<b>5</b>	<b>105 000</b>	<b>10 500 000</b>	<b>80%</b>

#### 4.6.12 Structure des souscripteurs à l'Emprunt Obligataire « HL 2022-1 »

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt
A	5 ans	9,6%
B	7 ans dont 2 années de grâce	9,8%

Catégorie	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant souscrit en DT	%
<b>Catégorie A fixe</b>				
ASSURANCES	3	47 500	4 750 000	16%
CDC	1	20 000	2 000 000	7%
OPCVM	5	70 000	7 000 000	23%
Personnes physiques	6	30 000	3 000 000	10%
<b>Sous Total</b>	<b>15</b>	<b>167 500</b>	<b>16 750 000</b>	<b>56%</b>
<b>Catégorie B fixe</b>				
ASSURANCES	1	12 500	1 250 000	4%
OPCVM	2	70 000	7 000 000	23%
Personnes morales	1	50 000	5 000 000	17%
<b>Sous Total</b>	<b>4</b>	<b>132 500</b>	<b>13 250 000</b>	<b>44%</b>
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>300 000</b>	<b>30 000 000</b>	<b>100%</b>

#### 4.6.13 Soldes intermédiaires de gestion comparés au 30 juin 2022

##### SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS				CHARGES						SOLDES			
	30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		30 Juin		Décembre		
	2022	2021	2021		2022	2021	2021		2022	2021	2021		
Intérêts de leasing	33 234 311	34 024 432	66 302 483	Intérêts et charges assimilés	18 938 046	21 600 627	41 262 528						
Intérêts de retard	1 729 743	1 195 347	2 691 172										
Variation des produits réservés	(854 606)	(711 663)	111 491										
Produits accessoires	955 216	1 044 381	2 090 943										
Autres produits d'exploitation	19 081	18 173	36 789										
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>35 083 745</u>	<u>35 570 670</u>	<u>71 232 877</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>18 938 046</u>	<u>21 600 627</u>	<u>41 262 528</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>16 145 699</u>	<u>13 970 043</u>	<u>29 970 349</u>		
Marge commerciale (PNB)	16 145 699	13 970 043	29 970 349	Autres charges d'exploitation	1 902 066	1 673 278	3 134 788						
<u>Sous total</u>	<u>16 145 699</u>	<u>13 970 043</u>	<u>29 970 349</u>		<u>1 902 066</u>	<u>1 673 278</u>	<u>3 134 788</u>	<u>Valeur Ajoutée brute</u>	<u>14 243 633</u>	<u>12 296 766</u>	<u>26 835 562</u>		
Valeur Ajoutée brute	14 243 633	12 296 766	26 835 562	Impôts et taxes	247 958	220 272	1 403 344						
Produits des placements	810 433	490 804	628 220	Charges de personnel	5 030 503	4 092 155	9 257 720						
<u>Sous total</u>	<u>15 054 066</u>	<u>12 787 569</u>	<u>27 463 781</u>	<u>Sous total</u>	<u>5 278 461</u>	<u>4 312 427</u>	<u>10 661 065</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>9 775 605</u>	<u>8 475 142</u>	<u>16 802 717</u>		
Excédent brut d'exploitation	9 775 605	8 475 142	16 802 717	Dotations aux amortissements et aux résorption	670 716	557 457	1 120 843						
Reprises sur agios & provisions :				Dotations aux provisions :									
- Suite au recouvrement des créances	3 609 865	3 133 715	4 976 014	- Pour dépréciation des créances	11 742 981	12 404 352	15 328 271						
- Sur les actions cotées	17 882	7 917	13 423	- Des autres actifs	-	75 920	181 840						
- des risques et charges	79 657	-	-	- Pour dépréciation des titres	7 595	19 006	45 861						
- Sur les comptes d'actifs	-	-	151 840	- Collectives	-	-	395 690						
Autres produits ordinaires	36 002	772	1 443	- Pour risques et charges	70 076	85 000	200 000						
<u>Sous total</u>	<u>13 519 011</u>	<u>11 617 546</u>	<u>21 945 436</u>	Autres pertes ordinaires	80 628	13 822	167 750						
Résultat des activités ordinaires	703 497	(1 620 958)	4 130 009	Impôts sur les bénéfices	236 754	82 648	345 553						
<u>Sous total</u>	<u>703 497</u>	<u>(1 620 958)</u>	<u>4 130 009</u>	Contribution sociale de solidarité	6 764	300	29 619						
				<u>Sous total</u>	<u>12 815 514</u>	<u>13 238 505</u>	<u>17 815 428</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>703 497</u>	<u>(1 620 958)</u>	<u>4 130 009</u>		
				Contribution conjoncturelle	-	-	-						
				<u>Sous total</u>	<u>-</u>	<u>0 000</u>	<u>0 000</u>	<u>Résultat net</u>	<u>703 497</u>	<u>(1 620 958)</u>	<u>4 130 009</u>		

## 4.6.14 Tableau de mouvement des capitaux propres au 30 juin 2022

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2020	55 000 000	3 930 605	4 887 979	72 956	7 426 598	(403 879)	10 532	(3 991 443)	66 933 347
Affectations approuvées par l'A.G.O du 27 Avril 2021		171 758			(4 163 201)			3 991 443	-
Prélèvement sur fonds social				(72 956)					(72 956)
Rachat d'actions propres						(1 011)			(1 011)
Résultat de l'exercice 2021								4 130 009	4 130 009
Solde au 31 décembre 2021	55 000 000	4 102 363	4 887 979	-	3 263 397	(404 890)	10 532	4 130 009	70 989 389
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26 Avril 2022		369 670		150 000	3 263 397			(4 130 009)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2018					(2 200 000)				(2 200 000)
Encaissement de dividendes sur actions propres					14 950				14 950
Prélèvement sur fonds social				(78 205)					(78 205)
Résultat de la période close au 30 juin 2022								703 497	703 497
Solde au 30 juin 2022	55 000 000	4 472 003	4 887 979	71 795	4 688 686	(404 890)	10 532	703 497	69 429 631

#### 4.6.15 Evolution du revenu de leasing et du résultat d'exploitation

Désignation (en Dinars)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Revenus de leasing	35 064 664	35 552 498	71 196 089
Résultat d'exploitation	991 642	(1 524 961)	4671488
Capital social	55 000 000	55 000 000	55 000 000
Nombre d'actions	11 000 000	11 000 000	11 000 000
Revenus de leasing par action	3,188	3,232	6,472
Résultat d'exploitation par action	0,090	-0,139	0,425

#### 4.6.16 Evolution du résultat net

Désignation (en Dinars)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Résultat des activités ordinaires avant impôt	947 015	(1 538 010)	4 505 181
Résultat net d'impôt	703 497	(1 620 958)	4 130 009
Capital social	55 000 000	55 000 000	55 000 000
Nombre d'actions	11 000 000	11 000 000	11 000 000
Résultat des activités ordinaires avant impôt par action	0,086	-0,140	0,410
Résultat net d'impôt par action	0,064	-0,148	0,378
Résultat des activités ordinaires avant impôt / Capital social	1,72%	-2,80%	8,19%
Résultat net d'impôt / Capital social	1,28%	-2,95%	7,51%

#### 4.6.17 Evolution de la marge brute d'autofinancement

Désignation (en Dinars)	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Résultat net de l'exercice	703 497	(1 620 958)	4 130 009
Dotations aux amortissements	670 716	557 457	1 120 843
Dotations nettes aux provisions	8 113 248	9 442 646	11 010 386
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>9 487 461</b>	<b>8 379 145</b>	<b>16 261 238</b>

#### 4.6.18 Indicateurs et ratios de gestion

##### a- Les indicateurs de gestion

	30/06/2022	30/06/2021	2021
<b>Indicateurs de gestion en DT</b>			
Résultat de la période (1)	703 497	(1 620 958)	4 130 009
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	522 757 464	555 865 994	561 037 187
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	620 170 749	627 139 470	612 896 718
Fonds propres (avant résultat net) (3)	68 726 134	66 859 380	66 859 380
Capitaux propres avant affectation	69 429 631	65 238 422	70 989 389
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	505 639 034	543 805 259	515 463 141
Créances classées (4)	87 768 855	89 750 981	79 062 619
Produits réservés (5)	5 132 375	5 114 307	4 291 153
Total provisions (6)	54 592 487	46 282 981	47 364 601
Emprunts et ressources spéciales (7)	417 857 226	454 783 046	451 374 510
Dettes envers la clientèle	8 157 212	8 909 659	7 362 540
Total bilan	571 052 021	598 235 646	607 014 159
Charges de personnel	5 030 503	4 092 155	9 257 720
Dotations nettes aux provisions	8 113 248	9 442 646	11 010 386
Intérêts et produits assimilés de leasing	35 064 664	35 552 498	71 196 089
Charges financières (8)	18 938 046	21 600 627	41 262 528
Total charges d'exploitation (hors dotations aux provisions sur créances)	7 851 243	6 543 162	14 916 695,0
Produits nets	16 956 132	14 460 847	30 598 569

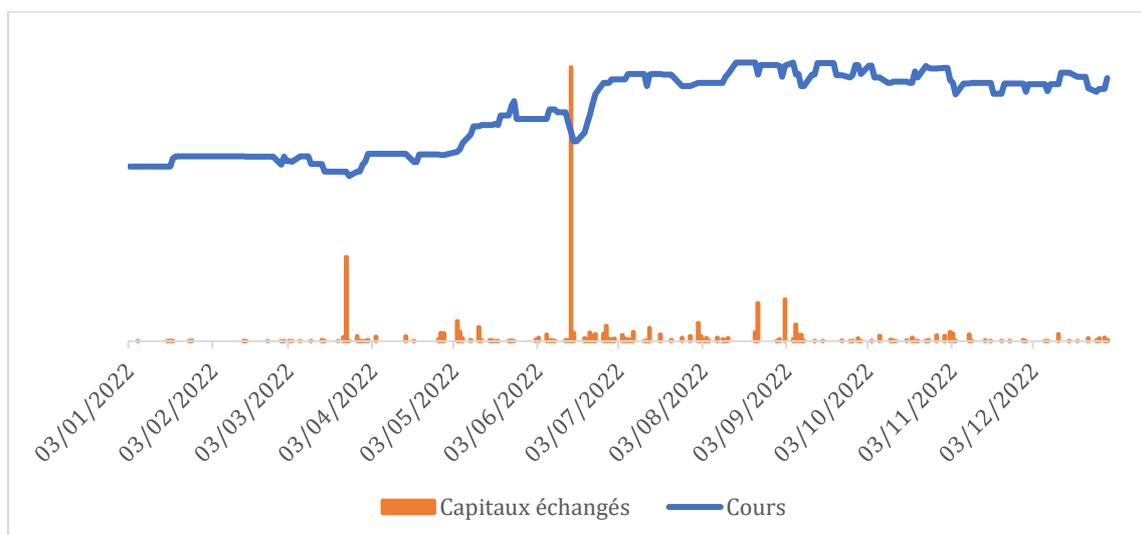
**b- Les ratios de gestion**

	30/06/2022	30/06/2021	2021
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>			
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	11,08%	10,66%	10,91%
Taux de créance classées(4)/(2)	14,15%	14,31%	12,90%
Ratio de couverture de créances classées (5)+(6)/(4)	68,05%	57,27%	65,34%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Porte feuille d'investissement	16,79%	16,15%	14,09%
Ratio de Fonds propres selon la circulaire 91-24 de la BCT (*)	14,85%	15,59%	15,92%
<b>Ratio de gestion</b>			
Charges de personnel/ produits nets	29,67%	28,30%	30,26%
Produits nets/ Capitaux propres avant résultat	24,67%	21,63%	45,77%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	46,30%	45,25%	48,75%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	47,85%	65,30%	35,98%
<b>Ratio de structure</b>			
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	12,04%	11,18%	11,01%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	73,17%	76,02%	74,36%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	88,55%	90,90%	84,92%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle)/Créances sur clientèle, opérations de leasing	84,25%	85,27%	89,00%
<b>Ratio de rentabilité</b>			
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	1,02%	-2,42%	6,18%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	0,12%	-0,27%	0,68%
Résultat net/ Produits nets	4,15%	-11,21%	13,50%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	6,93%	6,54%	13,81%
Produits nets/ Total bilan	2,97%	2,42%	5,04%

(\*) Tel que modifié par la circulaire 99-04 de la BCT, ce ratio prudentiel exige de chaque établissement de crédit (Banques et société de leasing que ses fonds propres nets représentent au moins 8% de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

#### 4.7 Comportement boursier de l'action Hannibal Lease

Evolution des cours (non ajustés) et des quantités traitées : Janvier 2022 – Décembre 2022



#### Indicateurs Boursiers

**Nombre de titres admis au 31 décembre 2022** : 11 000 000  
**Cours d'introduction, le 04 juillet 2013** : 9,5 dinars (avec un nominal de 5 dinars)  
**Capitalisation boursière au 31 décembre 2021** : 32,010 millions de dinars  
**Capitalisation boursière au 31 décembre 2022** : 48,180 millions de dinars  
**Cours le plus haut du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022** : 4,64 dinars  
**Cours le plus bas du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022** : 2,75 dinars

	2019	2020	2021	2022
Nombre de titres admis	8 036 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000
Nombre de titres traités	215 601	90 611	220 689	755 664
Cours fin de période (en DT)	4,54	3,20	2,91	4,38
Capitalisation boursière (en DT)	36 483 440	35 200 000	32 010 000	48 180 000
Cours le plus haut (en DT)	7,68	5,990	3,38	4,64
Cours le plus bas (en DT)	4,54	3,150	2,77	2,75
Bénéfice par action (en DT)	0,009	-0,363	0,378	-
Dividende par action (en DT)	-	-	0,200	-
PER	524,5x	-8,82x	7,75x	-

## Chapitre 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes

### 5.1 Conseil d'Administration

#### 5.1.1 Membres des organes d'administration

Membres	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M Hédi DJILANI*	Lui-même	Président	2021-2023	Tunis
M Abderrazak BEN AMMAR*	Lui-même	Membre	2021-2023	Tunis
La Financière Tunisienne*	Mr. Ali Sabri ESSGHAIER	Membre	2021-2023	Tunis
United Gulf Bank, UGB*	Mr. Mohamed Salah FRAD	Membre	2021-2023	Tunis
Tunis International Bank, TIB*	M. Mariem HASSAD'''	Membre	2021-2023	Tunis
Investment Trust Tunisia SA*	Mr. Hatem BEN AMMEUR	Membre	2021-2023	Tunis
	Mme Dadou Hedia DJILANI	Membre	2021-2023	Tunis
Mutuelle Assurances de l'Enseignement*	Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Membre	2021-2023	Tunis
M.Mohamed KAANICHE ''	Représentant des actionnaires minoritaires	Membre	2021-2023	Tunis
M Abdessatar KRIMI*'	Lui-même	Membre	2021-2023	Tunis
M Mohamed BERRAIES*'	Lui-même	Membre	2021-2023	Tunis

\* Mandat renouvelé lors de l'AGO du 27/04/2021

' Administrateurs indépendants

'' Administrateur représentant des actionnaires minoritaires élu par les actionnaires minoritaires lors de l'AGO du 27 Avril 2021

''' Nommée lors de l'AGO du 26/04/2022

#### 5.1.2 Fonctions des membres et des organes d'administration et de direction dans la société

Membres	Qualité	Mandat	Adresse
M Hédi DJILANI	Président du Conseil d'Administration	2021-2023	Tunis
Mr. Mohamed-Hechmi DJILANI	Directeur Général	2021-2023	Tunis
Mr Rafik MOALLA	Directeur Général Adjoint	2021-2023	Tunis

\*Nommés par le Conseil d'Administration du 27/04/2021

Il est à signaler que :

M Abdessatar KRIMI, La Financière Tunisienne représentée par M Ali Sabri ESSEGHAIER et M Hatem BEN AMMEUR sont membres du comité d'audit.

M Mohamed BERRAIES, La Mutuelle Assurances de l'Enseignement MAE représentée par Mme Myriam BEN ABDENNEBI, United Gulf Bank « UGB » représentée par M Mohamed Salah FRAD et M Mohamed KAANICHE sont membres du comité des risques.

M Mohammed KAANICHE, M Hédi DJILANI et M Abderrazak BEN AMMAR sont membres du comité de stratégie, des nominations et des rémunérations

### 5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membres	Activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
M Mohamed-Hechmi DJILANI	PDG de la société Investment Trust Tunisia.
M Hédi DJILANI	PDG des Sociétés : Financière Tunisienne, Confection Ras Jebel, Finances et investissements, CRJ Construction, La Générale de Distribution, MTEI et Amilcar Holding, WIC, MIC, FIC, Représentation Internationale, Immobilière AL Kadiria, Immobilière Echerifa, LIN, SMVDA Ennour.
M Ali Sabri ESSGHAIER	PDG des Sociétés immobilière Al Kadiria et Les Bâtiments Modernes, Eclair Prym Maroc, Eclair Prym France. DGA de la société Immobilière Echerifa, Gérant des sociétés EUROMED, CCM, MEDICOLAB et C.S.A.
M Abderrazak BEN AMMAR	Gérant des Sociétés Hermès Conseil et Sables du Centre SARL.
M Mohamed Salah Frad	Directeur Général de United Gulf Financial Services North Africa (UGFS-NA), Gérant de United Gulf Advisory Services (UGAS).
Mme Mariem HASSAD	Directeur Gestion Actifs Passifs , Investissement et Communication à Tunis International Bank.
M Hatem BEN AMMEUR	Directeur Financier de la Société investment Trust Tunisia, DGA Confection Ras Jebel.
Mme Dadou Hedia DJILANI	Néant.
M Abdessatar KRIMI	Retraité, Gérant de la société « Académie Internationale lutte contre la corruption AILCC »
M Mohamed BERRAIES	Néant.
Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Directeur Financier à la Mutuelle Assurance de l'Enseignement.
M Rafik MOALLA	Président du conseil d'Administration d'Amilcar LLD, NIDA SA.
M. Mohamed KAANICHE	Gérant de la société Mastercalss Banking and Finance-Suarl

### 5.1.4 Mandats des membres des organes d'administration et de direction les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M Mohamed-Hechmi DJILANI	Administrateur dans les Sociétés : AMILCAR HOLDING, L'IMMOBILIERE ECHARIFA, MTEI, FIC, WIC, MIC, CRJ, CRJ Construction, LGD et Finances et Investissements.
M. Hédi DJILANI	Administrateur dans les sociétés : Financière Tunisienne, Confection Ras Jebel, Finances et investissements, CRJ Construction, La Générale de Distribution, MTEI et Amilcar Holding, WIC, MIC, FIC, Représentation Internationale, Immobilière AL Kadiria, Immobilière Echerifa, LIN, SMVDA Ennour.
M. Ali Sabri ESSGHAIER	Administrateur dans la société LIN.
M. Hatem BEN AMEUR	Néant.
Mme Dadou Hédia DJILANI	Administrateur dans les sociétés : Financière Tunisienne et Représentation Internationale.
M. Abaderrazak BEN AMMAR	Administrateur TUNINVEST SICAR, GABES INVEST SICAR, Tunisie Sicav, Sicav Plus, Eclair Prym Maroc SA et Eclair Companie Internationale.
Mme Mariem HASSAD	Membre du conseil d'administration de Monétique Tunisie.
M. Mohamed SALAH FRAD	Administrateur de WikiStartup, de l'Instance Tunisienne de l'Investissement et de plusieurs sociétés appartenant au portefeuille des fonds (FCPR et FA) gérés par UGFS-NA.
Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Néant.
M. Mohamed BERRAIES	Néant.
M. Abdessatar KRIMI	Néant.
M. Mohamed KAANICHE	Néant.
M. Rafik MOALLA	Administrateur à Identity Partners.

## 5.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

Membre	Représentant permanent	Fonction au sein de la société qu'il représente
Mr. Hatem BEN AMMEUR	Investment Trust Tunisia SA	Directeur Financier
Mme Dadou Hedia DJILANI	Investment Trust Tunisia SA	Chargée de Missions
Mr. Mohamed Salah FRAD	United Gulf Bank, UGB	Directeur Général des filiales en Tunisie
Mme Mariem HASSAD	Tunis International Bank, TIB	Directeur Gestion Actifs Passifs , Investissement et Communication
Mme Myriam BEN ABDENNEBI	Mutuelle Assurances de l'Enseignement	Directeur Financier

## 5.2 Intérêts des dirigeants dans la société pour l'exercice 2021

### 5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2021

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration réuni le 27 avril 2021, a nommé Mr Hédi DJILANI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société et il lui a fixé sa rémunération.

- Le conseil d'administration réuni le 27 avril 2021, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Directeur Général de la société et il lui a fixé sa rémunération.

Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la cotisation sociale, de l'assurance groupe et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Le conseil d'administration réuni le 27 avril 2021 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint et il lui a fixé sa rémunération.

Cette rémunération est composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu ainsi que la prise en charge de l'assurance groupe. Il bénéficie en outre d'une voiture de direction avec la prise en charge des frais y afférents ainsi que de la prise en charge de toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2021, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2021.

Les obligations et engagements de la société Hannibal Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	PCA		DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2021
<b>Avantages à court terme</b>	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>346 034</b>	<b>2 186</b>	<b>276 997</b>	<b>-</b>	<b>162 500</b>	<b>162 500</b>
Rémunérations brutes	100 000	100 000	290 000	-	250 000	-	-	-
Charges sociales	-	-	8 744	2 186	-	-	-	-
Avantage en nature	-	-	47 290	-	26 997	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	-	-	162 500	162 500
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>-</b>	<b>-</b>						
	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>	<b>346 034</b>	<b>2 186</b>	<b>276 997</b>	<b>-</b>	<b>162 500</b>	<b>162 500</b>

Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de direction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président du conseil d'administration de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 50.000 DT.

## 5.2.2 Prêts et garanties accordées en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2021

Néant.

## 5.3. Contrôle

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
<b>Cabinet F.M.B.Z - KPMG TUNISIE</b> : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M Moncef BOUSSANNOUGUA ZAMMOURI	Les jardins du lac B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel Les Berges du lac 1053 Tunis. Tél: 71 194 344 Fax : 71 281 477	2020-2023*
<b>DELTA CONSULT</b> : Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par M Said MALLEK	Immeuble SAADI - Tour CD 2 <sup>ème</sup> étage Bureau n°7 et 8 - Menzah IV - 1082 Tunis. Tel : 71 755 035/71 755 024 Fax : 71 753 0625	2022-2024**

\*Renouvellement du mandat par l'AGO du 27/04/2021

\*\* Renouvellement du mandat par l'AGO du 26/04/2022

## 5.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'administration et de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

### 5.4.1. Prêts octroyés et crédits reçus

#### ▪ Prêts octroyés :

Néant.

#### ▪ Crédits reçus :

#### Abderrazek BEN AMMAR

HL a réalisé, en 2020, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abderrazek BEN AMMAR, administrateur de votre société, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 28 juillet 2020 au 24 janvier 2021, à des taux variant entre 10% et 10,50%. Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2021, s'élève à 6.577 DT.

### 5.4.2. Créances et dettes commerciales

#### Société Financière Tunisienne

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « FINANCIERE TUNISIENNE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise s'élève à 155 598 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ce contrat s'élève à 8 429 dinars.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2021, à 62 685 dinars.

#### STE INVESTMENT TRUST TUNISIA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 480 597 dinars.

La marge brute réalisée en 2021 sur ces contrats s'élève à 16 906 dinars.

Au 31 décembre 2021, l'encours financier de ces contrats s'élève à 73 102 dinars.

### 5.4.3. Apport en capital

Néant.

#### **5.4.4. Dividendes et autres rémunérations distribuées par Hannibal Lease et encaissés par les autres parties liées en DT**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27/04/2021 a décidé d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2022 un montant net de 90.000 Dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 27/04/2021 a fixé la rémunération des membres du Comité d'Audit et les membres du Comité des Risques pour l'exercice 2022 à un montant global net de 20.000 Dinars par comité.

#### **5.4.5. Prestations de services reçus ou données**

- **Données :** Néant
- **Reçues :**

##### **Convention d'assistance et de conseil**

Le conseil d'administration réuni le 21 février 2018, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2021 à 33 861 dinars hors taxes, soit 38 265 dinars toutes taxes comprises.

## CHAPITRE 6 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

### 6.1. Evolution récente et orientation stratégique

#### 6.1.1. Evolution récente au 31/12/2022

Hannibal Lease affiche au 31/12/2022, une hausse de 21,45% des approbations par rapport à la même période de 2021 atteignant un montant de 396,9 MDT contre 326,8 MDT au 31/12/2021.

Les Mises en Force sont passés de 237,1 MDT au 31/12/2021 à 301,5 MDT au 31/12/2022, soit une hausse de 27,16%.

Les encours sont passés de 510,5 MDT au 31/12/2021 à 507,7 MDT au 31/12/2022, soit une régression de 0,55%.

Les revenus nets de leasing ont progressé de 1,58 % pour s'établir à 72,3 Mdt au 31/12/2022 contre 71,2 Mdt par rapport à la même période de 2021.

Les produits nets de leasing ont augmenté de 15,44% par rapport au 31/12/2021, passant de 30,6 MDT au 31/12/2021 à 35,3 MDT au 31/12/2022.

Le ratio de créances classées a atteint 9,92 % au 31/12/2022 contre 12,90% au 31/12/2022.

Au 31 Décembre 2022 et par rapport à la même période en 2021, la société Hannibal Lease a enregistré une hausse en termes de part de marché de 121 points de base pour les approbations et une baisse de 28 points de base pour les encours financiers.

En termes des mises en forces, la part de marché de la société Hannibal Lease a augmenté pour atteindre 15,9%.

#### 6.1.2. Orientation stratégique

Etant donné le contexte économique difficile et dans un souci de récupérer ses parts de marché et d'améliorer la qualité de son portefeuille, la stratégie de développement Hannibal Lease, sur la prochaine période, reposera sur

- Le perfectionnement de l'activité commerciale et des procédures de contrôle et de gestion ;
- La récupération progressive de la part de marché ;
- La maîtrise du risque crédit ;
- La restructuration des ressources financières par le recours aux crédits à moyen terme et aux Emprunts Obligataires ;
- La réduction du coût des ressources financières par la renégociation des conditions des lignes de crédits ;
- L'amélioration du rating

Le Business Plan présenté par Hannibal Lease tient compte uniquement de l'activité leasing. L'activité Digital Banking ne peut être considérée en l'absence d'agrément de la Banque Centrale de Tunisie pour la transformation d'Hannibal Lease en Banque Digitale.

## 6.2. Analyse des écarts enregistrés et des modifications effectuées par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2021

La confrontation des réalisations de l'exercice 2021 par rapport aux prévisions établies et publiées au niveau du document de référence « HL 2021 » a fait ressortir des écarts dont les plus significatifs sont les suivants :

Rubrique	Prévisions 2021 (A)	Réalisations 2021 (B)	Ecarts	Taux de réalisation (B)/(A)	Commentaires
Mises en force	240 000 000	237 110 309	-2 889 691	99%	L'écart constaté au niveau des Mises en Force est dû au report à l'année suivante de la concrétisation de certains accords de financement.
Portefeuille titres de placement	1 186 220	34 814 093	33 627 873	2935%	Cette variation du solde du portefeuille de placement est expliquée par la mise en place de Certificats de Dépôt en fin d'année du fait d'un excédent de trésorerie important.
Portefeuille d'investissement	10 759 953	10 759 953	-	100%	Il n'existe aucun écart d'estimation au niveau du portefeuille d'investissement.
Emprunts et dettes rattachées	408 655 566	451 374 510	42 718 944	110%	Cette variation du solde des emprunts et dettes rattachées est expliquée par la mise en place d'emprunts à moyen terme bancaires courant décembre 2021.
Intérêts et produits de leasing	70 972 715	71 196 089	223 374	100%	L'écart au niveau de l'estimation des Intérêts et produits de leasing est non significatif.
Intérêts et charges assimilées	41 791 738	41 262 528	-529 210	99%	L'écart au niveau de l'estimation des Intérêts et charges assimilées est non significatif et expliqué en partie par une amélioration des conditions d'emprunts de l'établissement.
Charges de personnel	9 300 000	9 257 720	-42 280	100%	L'écart au niveau de l'estimation des charges du personnel est non significatif.
Dotations aux provisions	12 248 077	10 747 947	- 1 500 130	88%	La baisse des dotations aux provisions réalisées comparé aux projections s'explique par une nette amélioration du recouvrement par rapport aux CDL.
Produit net	29 840 978	30 598 569	757 591	103%	La hausse du produit net comparé aux projections s'explique par une amélioration du taux moyen des Mises en Force conjugué à une baisse du coût moyen des ressources financières

**6.2.1. Mesure et analyse des performances réalisées au 31/12/2022 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2022**

Indicateurs d'activité (en KDT)	Prévisions 2022	Réalisations au 31/12/2022 (*)	Taux de réalisation
Montant des Mises en Force	280 000	301 510	107,68%
Encours Financiers	500 194	507 667	101,49%
Total des Engagements	582 429	598 269	102,72%
Total des Engagements Classées	68 064	59 327	87,16%
Revenus Nets de Leasing	71 289	72 318	101,44%
Produits Nets de Leasing	34 626	35 322	102,01%
Total Charges d'exploitation	15 842	16 772	105,87%
Structure des Ressources	385 794	408 407	105,86%
Emprunts Obligataires	169 264	169 265	100,00%
Autres Emprunts	216 530	239 142	110,44%
Trésorerie Nette	12 534	16 948	135,22%
Capitaux Propres	75 503	68 726	91,02%

(\*) Chiffres non audités

**6.2.2. Analyse des modifications Mises en force (en Dinars)**

Mises en force	2022	2023	2024	2025	2026	Commentaires
B.P "HL 2021"	280 000 000	300 000 000	324 000 000	348 000 000	372 000 000	Les projections de Mises en Force pour la période 2022-2026 ont été maintenues.
B.P "HL 2023"	280 000 000	300 000 000	324 000 000	348 000 000	372 000 000	
Variation	-	-	-	-	-	

**Créances sur la clientèle (en Dinars)**

Créances sur la clientèle	2022	2023	2024	2025	2026	Commentaires
B.P "HL 2021"	486 596 392	485 692 296	476 863 885	479 201 938	496 642 897	Hannibal Lease a revu à la baisse les montants des rachats anticipés et des cessions qui était sur estimés au niveau du BP "HL2021" ainsi que la correction des encours suite au rééchelonnements des créances.
B.P "HL 2023"	503 327 889	510 450 655	533 820 813	531 380 510	547 073 316	
Variation	16 731 497	24 758 359	56 956 928	52 178 572	50 430 419	

**Portefeuille d'investissement (en Dinars)**

Portefeuille d'investissement	2022	2023	2024	2025	2026	Commentaires
B.P "HL 2021"	13 259 953	15 759 953	18 259 953	20 759 953	23 259 953	Le montant du portefeuille d'investissement a été révisé en fonction des ajustements des décaissements prévisionnels relatifs aux réinvestissements exonérés.
B.P "HL 2023"	12 269 241	16 769 519	20 603 038	23 769 798	26 269 798	
Variation	-990 712	1 009 566	2 343 085	3 009 845	3 009 845	

**Portefeuille titres de placement (en Dinars)**

Portefeuille titres de placement	2022	2023	2024	2025	2026	Commentaires
B.P "HL 2021"	1 186 220	1 186 220	1 186 220	1 186 220	1 186 220	Il s'agit d'une révision du montant du portefeuille titres de placement par l'actualisation des acquisitions de l'exercice 2022.
B.P "HL 2023"	1 314 093	1 314 093	1 314 093	1 314 093	1 314 093	
Variation	127 873	127 873	127 873	127 873	127 873	

### Emprunts et dettes rattachées (en Dinars)

Emprunts et dettes rattachées	2022	2023	2024	2025	2026	Commentaires
B.P "HL 2021"	374 815 112	368 439 361	351 236 291	348 210 922	358 810 165	Le montant des emprunts et dettes rattachées a été révisé à la hausse suite à la correction du montant des créances à la clientèle et la maturité des contrats rééchelonnés.
B.P "HL 2023"	398 086 339	387 352 734	404 417 065	391 605 450	403 025 462	
Variation	23 271 227	18 913 373	53 180 774	43 394 528	44 215 297	

### Intérêts et produits de leasing (en Dinars)

Intérêts et produits de leasing	2022	2023	2024	2025	2026	Commentaires
B.P "HL 2021"	69 714 897	70 107 691	70 865 824	71 035 560	74 432 964	Les intérêts et produits de leasing ont été révisés à la hausse suite à l'amélioration du taux moyen des Mises en Force constaté à partir du second semestre 2022.
B.P "HL 2023"	71 288 844	73 525 678	76 513 617	78 302 117	79 071 528	
Variation	1 573 947	3 417 987	5 647 793	7 266 557	4 638 564	

### Intérêts et charges assimilées

Intérêts et charges assimilées	2022	2023	2024	2025	2026	Commentaires
B.P "HL 2021"	35 495 543	34 796 353	33 861 612	31 844 978	33 257 344	Les intérêts et charges assimilées ont été révisés à la hausse suite à l'actualisation du TMM et la hausse des emprunts et dettes rattachés.
B.P "HL 2023"	37 219 467	37 329 809	39 347 990	38 991 448	38 733 568	
Variation	1 723 924	2 533 456	5 486 378	7 146 470	5 476 224	

### Produit net (en Dinars)

Produit net	2022	2023	2024	2025	2026	Commentaires
B.P "HL 2021"	34 674 836	35 772 613	37 471 551	39 664 288	41 656 010	La variation du produit net comparé au BP précédent découle des variations du poste Intérêts et produits de leasing et celle du poste Intérêts et charges assimilées.
B.P "HL 2023"	34 626 037	36 436 428	37 858 214	39 855 386	41 434 913	
Variation	- 48 799	663 815	386 663	191 098	-221 097	

### 6.2.3. Les prévisions sur la période (2022-2026)

Les perspectives d'avenir de la société Hannibal Lease pour la période 2022-2026 ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2021 et ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 09/12/2022.

#### 6.2.3.1. Hypothèses du compte de résultat prévisionnel

##### Les mises en forces :

La progression des mises en forces prévue pour les années 2022 à 2026 tient compte de la conjoncture actuelle, du programme de développement d'Hannibal Lease et de sa position sur le marché.

A partir de l'année 2021, Hannibal Lease prévoit des mises en forces annuelles comme suit :

En DT	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2021-2026(*)
Mises en Force	237 110 309	280 000 000	300 000 000	324 000 000	348 000 000	372 000 000	9,43%
Taux de croissance	18,46%	17,81%	7,14%	8,00%	7,41%	6,9%	

##### Revenus nets de leasing

Les intérêts et produits assimilés de leasing prévus durant la période (2022-2026) se présentent comme suit :

En DT	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2021-2026(*)
Intérêts Bruts	66 302 483	67 018 000	68 961 970	71 686 135	73 029 611	73 688 950	2,13%
Taux de Croissance	1,06%	1,08%	2,90%	3,95%	1,87%	0,90%	

Les Intérêts et produits assimilés de leasing enregistrent une croissance annuelle moyenne de 2,13% sur la période (2021-2026).

Les taux de sortie se détaillant comme suit :

Année	2022	2023	2024	2025	2026
Taux Moyen MEF	14%	14%	14%	14%	14%

- Un autofinancement de 20% sur le montant Hors taxes à financer ; et
- Une durée moyenne de 42 mois pour les nouveaux financements.

##### Autres produits d'exploitation

###### ➤ Frais de dossier

Contrat Moyen : 61.900 Dinars

Frais de Dossier : 125,546 Dinars / Contrat

###### ➤ Préloyers

Estimé à 0,01% du montant des MEF

###### ➤ Intérêts de retard

	2021	2022	2023	2024	2024	2024
Taux de Rejet :	26%	26%	26%	26%	26%	26%

Retard Moyen : 65 jours

Taux de comptabilisation : 15%

(\*) : Taux de Croissance Annuel Moyen

➤ **Frais de Rejet**

	2021	2022	2023	2024	2024	2024
Taux de Rejet :	26%	26%	26%	26%	26%	26%

Encours Moyen / Contrats : 40.000 Dinars

Frais de Rejet : 25,288 Dinars H.T

➤ **Produits Nets / Cession d'Immobilisation**

Estimé à 0,077% de l'encours global

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Autres Produits d'Exploitation</b>	<b>4 782 115</b>	<b>4 870 845</b>	<b>4 963 708</b>	<b>5 227 482</b>	<b>5 672 505</b>	<b>5 782 578</b>
<i>Evolution</i>	<b>41,73%</b>	<b>1,86%</b>	<b>1,91%</b>	<b>5,31%</b>	<b>8,51%</b>	<b>1,94%</b>
- Frais de dossier	468 889	566 715	607 140	656 857	705 066	753 276
<i>Evolution</i>	11,69%	20,86%	7,13%	8,19%	7,34%	6,84%
- Préloyer	61 158	33 600	36 000	38 880	41 760	44 640
<i>Evolution</i>	-47,29%	-45,06%	7,14%	8,00%	7,41%	6,90%
- Intérêts de retard	2 691 172	2 888 613	2 926 719	3 092 218	3 469 850	3 523 646
<i>Evolution</i>	111,05%	7,34%	1,32%	5,65%	12,21%	1,55%
- Autres (Frais de rejet et produits accessoires)	1 024 719	995 151	1 003 749	1 036 650	1 048 383	1 052 126
<i>Evolution</i>	-9,92%	-2,9%	0,86%	3,28%	1,13%	0,36%
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	536 177	386 766	390 100	402 877	407 446	408 890
<i>Evolution</i>	25,94%	-27,87%	0,86%	3,28%	1,13%	0,35%

## Ressources de financement à mobiliser

La société projette sur la période 2022-2026 de mobiliser des ressources de financement bancaires et obligataires. Le détail de ces ressources se présente comme suit :

	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
<b>CMT</b>					
Encours des CMT début de période	187 694 118	171 529 630	167 108 897	176 493 478	168 265 754
CMT Additionnels	44 600 000	45 000 000	70 000 000	50 000 000	60 000 000
Remboursements	-60 764 487	-49 420 733	-60 615 419	-58 227 724	-60 048 629
<b>Encours des CMT fin de période</b>	<b>171 529 630</b>	<b>167 108 897</b>	<b>176 493 478</b>	<b>168 265 754</b>	<b>168 217 125</b>

<b>Crédit Revolving Citibank</b>					
Encours des CMT début de période	47 800 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	50 000 000
Crédits Additionnels	117 900 000	270 000 000	204 000 000	235 000 000	195 000 000
Remboursements	-120 700 000	-270 000 000	-204 000 000	-230 000 000	-195 000 000
<b>Encours des CMT Revolving fin de période</b>	<b>45 000 000</b>	<b>45 000 000</b>	<b>45 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>50 000 000</b>

<b>Emprunts Obligataires</b>					
Encours des E.O. début de période	190 148 680	169 264 680	162 776 840	172 820 000	165 662 000
E.O. Additionnels	40 500 000	50 000 000	70 000 000	60 000 000	65 000 000
Remboursements	-61 384 000	-56 487 840	-59 956 840	-67 158 000	-55 062 000
<b>Encours des E.O. fin de période</b>	<b>169 264 680</b>	<b>162 776 840</b>	<b>172 820 000</b>	<b>165 662 000</b>	<b>175 600 000</b>

<b>Encours Global CMT &amp; Emprunts Obligataires</b>	<b>385 794 310</b>	<b>374 885 737</b>	<b>394 313 478</b>	<b>383 927 754</b>	<b>393 817 125</b>
---	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------	--------------------

<b>Certificats de Dépôt et Certificats de Leasing</b>					
Encours des Certificats de Dépôt et Certificats de Leasing début de période	12 000 000	0	0	0	0
Encaissements de Certificats de Dépôt et de Certificats de Leasing	15 000 000	0	0	0	0
Remboursements de Certificats de Dépôt et de Certificats de Leasing	-27 000 000	0	0	0	0
<b>Encours des Certificats de Dépôt et de Certificats de Leasing Fin de Période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>Encours de la Dette</b>	<b>385 794 310</b>	<b>374 885 737</b>	<b>394 313 478</b>	<b>383 927 754</b>	<b>393 817 125</b>
<b>% Dette à CT</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>
<b>% Dette à MT</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## **REFINANCEMENT**

	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
CMT et ressources spéciales	44 600 000	45 000 000	70 000 000	50 000 000	60 000 000
Crédits Revolving Citibank	0	0	0	5 000 000	0
Emprunts Obligataires	40 500 000	50 000 000	70 000 000	60 000 000	65 000 000
Certificats de Dépôt et Certificats de Leasing	0	0	0	0	0
<b>Total Ressources Financières Supplémentaires</b>	<b>85 100 000</b>	<b>95 000 000</b>	<b>140 000 000</b>	<b>115 000 000</b>	<b>125 000 000</b>

### **Les charges financières**

Les charges financières d'Hannibal Lease, sur la période 2022-2026, tiennent compte des intérêts relatifs aux différents crédits en cours de remboursement et à contracter sur la période prévisionnelle. Elles ont été estimées sur la base d'un TMM fixé à 7,26% à compter de d'octobre 2022.

Les conditions appliquées aux différents types de crédits se détaillent comme suit :

✦ **Crédits à moyen terme bancaires**

Emprunts Nationaux

CMT Bancaires : TMM + 3%

Emprunts Internationaux

KFW (12 Millions d'Euros) : 6,25%

✦ **Crédits à moyen terme revolving**

Montant : 45 millions de Dinars en 2022, 2023 et 50 millions à partir de 2025

Taux : TMM + 1,75%

✦ **Emprunts obligataires**

Emprunt à taux fixe 5 ans - Taux 10%

Emprunt à taux fixe 7 ans - Taux 10,5%

Commissions : 0,90% flat

✦ **Certificats de Leasing et Certificats de dépôt**

Certificats de Leasing et Certificats de Dépôt - Taux : 9%.

Commissions : 0,50% flat

Le détail de ce poste se présente comme suit :

En DT	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2021-2026(*)
<b>Charges financières</b>	41 262 528	37 219 467	37 329 809	39 347 990	38 991 448	38 733 568	(1,26%)
<b>Taux de Croissance</b>	-19,82%	-9,80%	0,30%	5,41%	-0,91%	-0,66%	

### **Les charges générales d'exploitation**

L'évolution moyenne prévisionnelle des charges générales d'exploitation hors provisions sur la période 2022-2026 serait de 7,25%.

Les frais du personnel tiennent compte d'une augmentation annuelle moyenne de 12,5 % pour 2022 et 9% à partir de 2023 expliquée par les augmentations légales annuelles de la masse salariale et de la variation des échelons des salariés existants.

Les autres charges d'exploitation enregistrent une croissance annuelle moyenne de 1,96% sur la période 2022-2026.

Les dotations aux amortissements tiennent compte de l'amortissement annuel des immobilisations existantes de Hannibal Lease ainsi que des nouvelles acquisitions prévues à partir de 2022.

Les charges générales d'exploitation, sur la période 2022-2026 se présentent comme suit :

➤ **Charges de personnel**

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2021-2026(*)
<b>Charges de personnel</b>	9 257 720	10 414 935	11 352 279	12 373 985	13 487 643	14 701 531	9,69%
<b>Taux de croissance</b>	14,00%	12,50%	9,00%	9,00%	9,00%	9,00%	

(\*) : Taux de Croissance Annuel Moyen

➤ **Autres charges d'exploitation**

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2021-2026(*)
<b>Autres charges d'exploitation</b>	4 538 132	4 200 000	4 400 000	4 600 000	4 800 000	5 000 000	1,96%
<b>Taux de croissance</b>	25,87%	-7,45%	4,76%	4,55%	4,35%	4,17%	

➤ **Dotations aux amortissements :**

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2021-2026(*)
<b>Dotations aux amortissements</b>	1 120 843	1 227 052	1 408 431	1 464 901	1 444 612	1 462 351	5,46%
<b>Taux de croissance</b>	72,05%	9,48%	14,78%	4,01%	-1,39%	1,23%	

➤ **Dotations nettes aux provisions des créances sur la clientèle**

Les dotations nettes aux provisions des créances sur la clientèle, sur la période (2022-2026), se présentent comme suit :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2021- 2026(*)
<b>Dotations nettes aux provisions sur créances sur la clientèle</b>	10 352 257	8 769 793	5 156 985	5 190 970	5 149 793	5 148 319	(13,04%)
<b>Taux de croissance</b>	41,63%	-15,29%	-41,20%	0,66%	-0,79%	-0,03%	
<b>Provisions constituées sur créances sur la clientèle</b>	47 364 601	41 134 394	36 291 379	31 482 350	26 632 143	21 780 462	(14,39%)
<b>Taux de croissance</b>	27,97%	-13,15%	-11,77%	-13,25%	-15,41%	-18,22%	

➤ **Evolution des créances clients**

Sur la période 2022-2026, l'évolution du poste clients devrait traduire les efforts d'Hannibal Lease en matière de recouvrement des anciennes créances impayées ainsi que celles relatives aux nouveaux financements. L'évolution du poste clients, sur la période prévisionnelle, se présente comme suit :

	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Impayés Année n-1</b>	61 433 308	54 374 730	46 749 478	49 201 921	46 634 727
Ajout Impayés	2 941 422	-2 625 252	7 452 443	2 432 806	2 496 716
Créances Radiées	10 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000
<b>Impayés Année n</b>	54 374 730	46 749 478	49 201 921	46 634 727	44 131 443
<i>Evolution</i>		-14,02%	5,25%	-5,22%	-5,37%

➤ **Evolution des créances classées**

Les procédures de recouvrement et contentieux mises en place par Hannibal Lease ainsi qu'une meilleure approche des risques au niveau du comité de crédit, favorisent la maîtrise des créances classées sur la période 2022-2026.

Hannibal Lease vise à atteindre un niveau des parts d'actifs classés inférieur à 7% à fin 2026.

Le taux de couverture des actifs classés devrait atteindre 69,54% en 2026.

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2021- 2026(*)
<b>Total Engagements</b>	<b>612 896 719</b>	<b>582 429 380</b>	<b>587 531 354</b>	<b>609 099 149</b>	<b>604 715 305</b>	<b>618 363 097</b>	0,18%
<i>dont créances classées</i>	79 062 619	68 064 167	61 128 358	54 292 802	47 431 905	40 653 475	(12,46%)
<i>Provisions + Agios (**)</i>	51 655 754	46 025 547	41 582 533	37 173 503	32 723 296	28 271 615	(11,36%)
<b>Ratio Créances Classées</b>	<b>12,90%</b>	<b>11,69%</b>	<b>10,40%</b>	<b>8,91%</b>	<b>7,84%</b>	<b>6,57%</b>	
<b>Taux de couverture des actifs classés</b>	<b>65,34%</b>	<b>67,62%</b>	<b>68,02%</b>	<b>68,47%</b>	<b>68,99%</b>	<b>69,54%</b>	

(\*) : Taux de Croissance Annuel Moyen

(\*\*) Sans tenir compte de la provision collective

### ➤ **Le résultat et le report à nouveau**

L'évolution du résultat de l'exercice ainsi que celle du résultat reporté, sur la période 2022-2026, se présente comme suit :

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2021- 2026(*)
<b>Résultats reportés</b>	<b>3 263 397</b>	<b>4 750 498</b>	<b>5 440 159</b>	<b>7 704 672</b>	<b>10 372 821</b>	<b>12 481 757</b>	30,77%
<i>Taux de Croissance</i>	-56,06%	45,57%	14,52%	41,63%	34,63%	20,33%	
<b>Résultats de l'exercice</b>	<b>4 130 009</b>	<b>6 713 124</b>	<b>9 647 989</b>	<b>9 718 149</b>	<b>10 258 936</b>	<b>10 418 535</b>	20,33%
<i>Taux de Croissance</i>	203,47%	62,55%	43,72%	0,73%	5,56%	1,56%	

### ➤ **Politique de distribution des dividendes**

En DT	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
Nombre d'actions	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000	11 000 000
Nominal de l'action	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000
<b>Bénéfice de l'Exercice</b>	<b>4 130 009</b>	<b>6 713 124</b>	<b>9 647 989</b>	<b>9 718 149</b>	<b>10 258 936</b>	<b>10 418 535</b>
Bénéfice de l'Exercice / Action	0,375	0,610	0,877	0,883	0,933	0,947
Dividendes à Distribuer	2 200 000	3 300 000	4 400 000	4 400 000	5 500 000	5 500 000
Taux de distribution	53,27%	49,16%	45,61%	45,28%	53,61%	52,79%
Dividende / Action	0,200	0,300	0,400	0,400	0,500	0,500
<b>Dividende / Action rapporté au Nominal de l'action</b>	<b>4,00%</b>	<b>6,00%</b>	<b>8,00%</b>	<b>8,00%</b>	<b>10,00%</b>	<b>10,00%</b>

La société prévoit une distribution annuelle des dividendes de 0,300 dinars par action, soit 6,0% du capital social libéré pour 2022, de 0,400 dinars par action, soit 8,00% du capital social libéré pour la période 2023-2024 et de 0,500 dinars par action, soit 10,0% du capital social libéré jusqu'à 2026.

### 6.2.3.2. Hypothèses du bilan prévisionnel

#### **Créances sur la clientèle, opérations de leasing**

Ce compte regroupe les engagements nets de la clientèle. L'évolution de ce compte sur la période du business plan est comme suit :

En DT	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2021-2026(*)
<b>Créances sur la clientèle, opérations de leasing</b>	<b>515 463 141</b>	<b>503 327 889</b>	<b>510 450 655</b>	<b>533 820 813</b>	<b>531 380 510</b>	<b>547 073 316</b>	1,20%
<b>Evolution</b>		-2,35%	1,42%	4,58%	-0,46%	2,95%	

### Portefeuille titre de placement et investissements

Cette rubrique représente les immobilisations financières de la société. Le portefeuille d'investissement connaîtra une évolution à partir de 2022 pour finir à 20,6 MDT en 2024.

L'évolution de ces deux rubriques est retracée dans le tableau ci-dessous :

En DT	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2021- 2026(*)
<b>Portefeuille-titres de placement</b>	34 814 093	1 314 093	1 314 093	1 314 093	1 314 093	1 314 093	(48,08%)
<i>Evolution Portefeuille-titres de placement</i>		-96,23%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
<b>Portefeuille d'investissement</b>	10 759 953	12 269 241	16 769 519	20 603 038	23 769 798	26 269 798	19,54%
<i>Evolution PF d'investissement</i>		14,03%	36,68%	22,86%	15,37%	10,52%	

### Les valeurs immobilisées

Ce sont les immobilisations propres à la société. Ces immobilisations évolueront comme suit :

En DT	2021	2022	2023	2024	2025	2026	TCAM 2021- 2026(*)
<b>Valeurs immobilisées</b>	22 284 132	21 657 080	20 998 650	20 433 749	20 039 136	19 776 785	(2,36%)
<i>Evolution</i>		-2,81%	-3,04%	-2,69%	-1,93%	-1,31%	

(\*) : Taux de Croissance Annuel Moyen

### Les investissements

Hannibal Lease prévoit un investissement de maintien et de renouvellement de ses immobilisations, sur la période 2022-2026, conformément au tableau suivant :

	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Immobilisations incorporelles</b>	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>600 000</b>	<b>750 000</b>	<b>900 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>1 200 000</b>
Matériel de Transport	300 000	200 000	250 000	300 000	350 000
Equipement de Bureau	100 000	100 000	150 000	150 000	150 000
Matériel Informatique	200 000	100 000	150 000	150 000	150 000
Immobilier	-	350 000	350 000	450 000	550 000
<b>Total investissements en Immobilisations Incorporelles et Corporelles</b>	<b>600 000</b>	<b>750 000</b>	<b>900 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>1 200 000</b>

### Investissements en immobilisations financières

Les prises de participation pour dégrèvement fiscal se détaillent comme suit :

	2022	2023	2024	2025	2026
Prises de participation	1 509 288	4 500 279	3 833 519	3 166 760	2 500 000

Dividendes à Encaisser des Filiales

	2022	2023	2024	2025	2026
Dividendes à encaisser	393 934	200 000	650 000	500 000	1 050 000

## 6.2.4. Les états financiers prévisionnels

En DT

### Bilans prévisionnels

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
<b>ACTIFS</b>						
Liquidités et équivalents de liquidités	17 410 026	12 533 959	2 959 181	3 621 367	1 241 517	4 326 780
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	515 463 141	503 327 889	510 450 655	533 820 813	531 380 510	547 073 316
Portefeuille-titres de placement	34 814 093	1 314 093	1 314 093	1 314 093	1 314 093	1 314 093
Portefeuille d'investissement	10 759 953	12 269 241	16 769 519	20 603 038	23 769 798	26 269 798
Valeurs Immobilisées	22 284 132	21 657 080	20 998 650	20 433 749	20 039 136	19 776 785
Autres actifs	6 282 814	4 575 641	4 523 101	4 588 555	4 562 287	4 675 781
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>607 014 159</b>	<b>555 677 903</b>	<b>557 015 199</b>	<b>584 381 615</b>	<b>582 307 341</b>	<b>603 436 553</b>
<b>PASSIFS</b>						
Concours bancaires	1 903	0	0	0	0	0
Dettes envers la clientèle	7 362 540	8 750 000	8 750 000	9 450 000	10 150 000	10 850 000
Emprunts et dettes rattachées	451 374 510	398 086 339	387 352 734	404 417 065	391 605 450	403 025 462
Fournisseurs et comptes rattachés	68 389 338	61 523 910	67 310 785	71 014 385	74 717 985	78 421 585
Autres passifs	8 896 479	11 815 141	11 751 178	12 331 515	12 806 319	13 193 384
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>536 024 770</b>	<b>480 175 390</b>	<b>475 164 697</b>	<b>497 212 964</b>	<b>489 279 754</b>	<b>505 490 430</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
Capital social	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000	55 000 000
Réserves	8 990 342	9 433 250	12 156 713	15 140 189	17 790 189	20 440 189
Prime d'émission	0	0	0	0	0	0
Actions Propres	-404 890	-404 890	-404 890	-404 890	-404 890	-404 890
Complément d'apport	10 531	10 532	10 532	10 532	10 532	10 532
Résultats reportés	3 263 397	4 750 498	5 440 159	7 704 672	10 372 821	12 481 757
Résultat de la période	4 130 009	6 713 124	9 647 989	9 718 149	10 258 936	10 418 535
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>70 989 389</b>	<b>75 502 513</b>	<b>81 850 502</b>	<b>87 168 651</b>	<b>93 027 587</b>	<b>97 946 122</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>607 014 159</b>	<b>555 677 903</b>	<b>557 015 199</b>	<b>584 381 615</b>	<b>582 307 341</b>	<b>603 436 553</b>

**Etats de résultats prévisionnels**

En DT

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Intérêts et produits assimilés de leasing	71 196 089	71 288 844	73 525 678	76 513 617	78 302 117	79 071 528
Intérêts et charges assimilées	41 262 528	37 219 467	37 329 809	39 347 990	38 991 448	38 733 568
Produits des placements	422 011	393 934	200 000	650 000	500 000	1 050 000
Produits et placements monétaire	206 209	124 097	0	0	0	0
Autres produits d'exploitation	36 789	38 628	40 559	42 587	44 717	46 953
<b>PRODUIT NET</b>	<b>30 598 569</b>	<b>34 626 037</b>	<b>36 436 428</b>	<b>37 858 214</b>	<b>39 855 386</b>	<b>41 434 913</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
Charges de personnel	9 257 720	10 414 935	11 352 279	12 373 985	13 487 643	14 701 531
Dotations aux amortissements	1 120 843	1 227 052	1 408 431	1 464 901	1 444 612	1 462 351
Autres charges d'exploitation	4 538 132	4 200 000	4 400 000	4 600 000	4 800 000	5 000 000
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>14 916 695</b>	<b>15 841 987</b>	<b>17 160 710</b>	<b>18 438 886</b>	<b>19 732 255</b>	<b>21 163 882</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS</b>	<b>15 681 874</b>	<b>18 784 049</b>	<b>19 275 718</b>	<b>19 419 329</b>	<b>20 123 130</b>	<b>20 271 030</b>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	10 747 947	9 169 793	5 356 985	5 390 970	5 249 793	5 148 319
Dotations aux provisions pour risques divers	262 439	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 671 488</b>	<b>9 364 256</b>	<b>13 668 733</b>	<b>13 778 358</b>	<b>14 623 337</b>	<b>14 872 711</b>
Autres pertes ordinaires	167 750	-	-	-	-	-
Autres gains ordinaires	1 443	-	-	-	-	-
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>	<b>4 505 181</b>	<b>9 364 256</b>	<b>13 668 733</b>	<b>13 778 358</b>	<b>14 623 337</b>	<b>14 872 711</b>
Impôts sur les bénéfices	345 553	2 557 490	3 884 056	3 922 425	4 218 168	4 305 449
Contribution sociale et solidaire	29 619	93 643	136 687	137 784	146 233	148 727
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>	<b>4 130 009</b>	<b>6 713 124</b>	<b>9 647 989</b>	<b>9 718 149</b>	<b>10 258 936</b>	<b>10 418 535</b>

## Etats de flux de trésorerie prévisionnel

En DT

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>						
Encaissements reçus des clients	429 517 299	413 496 634	422 769 617	437 106 636	496 145 633	503 845 774
Décaissements pour financement de contrats de leasing	-271 650 545	-330 750 236	-346 713 125	-376 996 400	-405 196 400	-433 396 400
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-12 721 690	-9 937 522	-10 925 115	-12 015 653	-13 184 113	-14 468 199
Intérêts payés	-39 885 039	-38 884 532	-37 232 210	-41 809 178	-41 337 051	-37 157 605
Impôts et taxes payés	-24 223 886	-10 703 601	-13 655 652	-11 790 029	-15 308 152	-12 258 431
Restitution du crédit de TVA	0	0	0	0	0	0
Autres flux liés à l'exploitation	-6 165 251	28 062 868	-4 359 441	-4 127 413	-4 497 283	-4 169 247
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>	<b>74 870 890</b>	<b>51 283 612</b>	<b>9 884 074</b>	<b>-9 632 036</b>	<b>16 622 633</b>	<b>2 395 892</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-1 195 247	-600 000	-750 000	-900 000	-1 050 000	-1 200 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	0	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	1 604	-1 509 288	-4 500 279	-3 833 519	-3 166 760	-2 500 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>	<b>-1 193 643</b>	<b>-2 109 288</b>	<b>-5 250 279</b>	<b>-4 733 519</b>	<b>-4 216 760</b>	<b>-3 700 000</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>						
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	0	0	0	0	0
Décaissements suite au rachat d'actions propres	-1 011	0	0	0	0	0
Encaissements suite au cession d'actions propres	0	0	0	0	0	0
Dividendes et autres distributions	-72 956	-2 200 000	-3 300 000	-4 400 000	-4 400 000	-5 500 000
Encaissement provenant des CMT Bancaires	61 793 091	44 600 000	45 000 000	70 000 000	50 000 000	60 000 000
Remboursement provenant des CMT Bancaires	-77 419 644	-60 764 487	-49 420 733	-60 615 419	-58 227 724	-60 048 629
Encaissement provenant des crédits relais revolving	100 800 000	117 900 000	270 000 000	204 000 000	235 000 000	195 000 000
Remboursement provenant des crédits relais revolving	-78 200 000	-120 700 000	-270 000 000	-204 000 000	-230 000 000	-195 000 000
Encaissement provenant des emprunts obligataires	15 000 000	40 500 000	50 000 000	70 000 000	60 000 000	65 000 000
Remboursement provenant des emprunts obligataires	-66 015 000	-61 384 000	-56 487 840	-59 956 840	-67 158 000	-55 062 000
Encaissements des certificats de dépôt et des certificats de leasing	106 500 000	15 000 000	0	0	0	0
Décaissements des certificats de dépôt et des certificats de leasing	-138 000 000	-27 000 000	0	0	0	0
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>	<b>-75 615 520</b>	<b>-54 048 487</b>	<b>-14 208 573</b>	<b>15 027 741</b>	<b>-14 785 724</b>	<b>4 389 371</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-1 938 273</b>	<b>-4 874 163</b>	<b>-9 574 778</b>	<b>662 186</b>	<b>-2 379 850</b>	<b>3 085 263</b>
Trésorerie au début de l'exercice	19 346 396	17 408 123	12 533 959	2 959 181	3 621 367	1 241 517
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>17 408 123</b>	<b>12 533 959</b>	<b>2 959 181</b>	<b>3 621 367</b>	<b>1 241 517</b>	<b>4 326 780</b>

## 6.2.5. Ratios prévisionnels

En DT	2021	2022 E	2023 P	2024 P	2025 P	2026 P
<b>Indicateurs de gestion en DT</b>						
Résultat de la période (1)	4 130 009	6 713 124	9 647 989	9 718 149	10 258 936	10 418 535
Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	561 037 187	516 911 223	528 534 267	555 737 944	556 464 401	574 657 207
Engagement (2) (Bilan et Hors bilan)	612 896 719	582 429 380	587 531 354	609 099 149	604 715 305	618 363 097
Fonds propres (avant résultat net) (3)	66 859 380	68 789 389	72 202 513	77 450 502	82 768 651	87 527 587
Capitaux propres avant affectation	70 989 389	75 502 513	81 850 502	87 168 651	93 027 587	97 946 122
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	515 463 141	503 327 889	510 450 655	533 820 813	531 380 510	547 073 316
Créance classées (4)	79 062 619	68 064 167	61 128 358	54 292 802	47 431 905	40 653 475
Produits réservés (5)	4 291 153	4 891 153	5 291 153	5 691 153	6 091 153	6 491 153
Total provisions (6)	47 364 601	41 134 394	36 291 379	31 482 350	26 632 143	21 780 462
Emprunts et ressources spéciales (7)	451 374 510	398 086 339	387 352 734	404 417 065	391 605 450	403 025 462
Dettes envers la clientèle	7 362 540	8 750 000	8 750 000	9 450 000	10 150 000	10 850 000
Total bilan	607 014 159	555 677 903	557 015 199	584 381 615	582 307 341	603 436 553
Charges de personnel	9 257 720	10 414 935	11 352 279	12 373 985	13 487 643	14 701 531
Dotations nettes aux provisions	11 010 386	9 419 793	5 606 985	5 640 970	5 499 793	5 398 319
Intérêts et produits assimilés de leasing	71 196 089	71 288 844	73 525 678	76 513 617	78 302 117	79 071 528
Charges financières (8)	41 262 528	37 219 467	37 329 809	39 347 990	38 991 448	38 733 568
Total charges d'exploitation	14 916 695	15 841 987	17 160 710	18 438 886	19 732 255	21 163 882
Produits nets	30 598 569	34 626 037	36 436 428	37 858 214	39 855 386	41 434 913
<b>Ratios propres aux sociétés de leasing</b>						
Fonds propres / Engagements (3)/(2)	10,91%	11,81%	12,29%	12,72%	13,69%	14,15%
Taux de créance classées (4)/(2)	12,90%	11,69%	10,40%	8,91%	7,84%	6,57%
Ratio de couverture de créances classées (5) +(6)/(4)	65,34%	67,62%	68,02%	68,47%	68,99%	69,54%
Créances classées/Créances sur la clientèle + Portefeuille titre commercial + Portefeuille d'investissement	14,09%	13,17%	11,57%	9,77%	8,52%	7,07%
<b>Ratio de gestion</b>						
Charges de personnel/ produits nets	30,26%	30,08%	31,16%	32,69%	33,84%	35,48%
Produits nets/ Capitaux propres avant affectation	45,77%	50,34%	50,46%	48,88%	48,15%	47,34%
Coefficient d'exploitation (Total des charges d'exploitation/Produits nets)	48,75%	45,75%	47,10%	48,71%	49,51%	51,08%
Dotations nettes aux provisions/ produits nets	35,98%	27,20%	15,39%	14,90%	13,80%	13,03%
<b>Ratio de structure</b>						
Total des capitaux propres avant résultat/ Total bilan	11,01%	12,38%	12,96%	13,25%	14,21%	14,50%
Emprunts et ressources spéciales/Total bilan	74,36%	71,64%	69,54%	69,20%	67,25%	66,79%
Créances sur clientèle, opérations de leasing/ Total bilan	84,92%	90,58%	91,64%	91,35%	91,25%	90,66%
Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle/Créances sur clientèle, opérations de leasing	89,00%	80,83%	77,60%	77,53%	75,61%	75,65%
<b>Ratio de rentabilité</b>						
ROE (Résultat net/ Capitaux propres avant résultat net)	6,18%	9,76%	13,36%	12,55%	12,39%	11,90%
ROA (Résultat net/ Total bilan)	0,68%	1,21%	1,73%	1,66%	1,76%	1,73%
Résultat net/ Produits nets	13,50%	19,39%	26,48%	25,67%	25,74%	25,14%
Intérêts et produits assimilés de leasing/Créances sur la clientèle	13,81%	14,16%	14,40%	14,33%	14,74%	14,45%
Produits nets/ Total bilan	5,04%	6,23%	6,54%	6,48%	6,84%	6,87%

## 6.2.6 Marge brute d'autofinancement prévisionnel

En DT	2021	2022 E	2023 P	2024 P	2025 P	2026P
Résultat net	4 130 009	6 713 124	9 647 989	9 718 149	10 258 936	10 418 535
Dotations aux amortissements	1 120 843	1 227 052	1 408 431	1 464 901	1 444 612	1 462 351
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	10 747 947	9 169 793	5 356 985	5 390 970	5 249 793	5 148 319
Dotations aux provisions pour risques divers	262 439	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>16 261 238</b>	<b>17 359 969</b>	<b>16 663 405</b>	<b>16 824 020</b>	<b>17 203 341</b>	<b>17 279 205</b>

## 6.2.7 Encours émis par Hannibal Lease

### Echéances à moins d'un an au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année

En DT	2021	2022E	2023P	2024P	2025P	2026P
HL 2013/2	2 644 000	0				
HL 2014/1	2 576 000	0				
E.O 2015/1	3 760 000	3760000				
E.O.S 2015/1	3 897 000	3897000				
E.O 2015/2	8 000 000	4 666 000	4 666 000			
E.O 2016/1	4 000 000	0				
E.O 2016/2	8 000 000	5 561 000	5561000			
E.O 2017/1	4 000 000	4 000 000	3 000 000	3000000		
E.O 2017/2	5 000 000	5 000 000	3 310 840	3310840		
E.O 2017/3	8 000 000	8 000 000	8 000 000	5 706 000	5 706 000	
E.O 2018 sub	4 000 000	4 000 000	4 000 000	1 390 000	1 390 000	
E.O 2018/2	1 138 000	3 100 000	3 100 000	3 100 000	1 962 000	1 962 000
EO 2020-01	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	0
EO 2020/02	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	8 000 000	0
EO 2020-03	0	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
HL 2021/1 SUB	0	2 400 000	2 400 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000
<b>Total</b>	<b>66 015 000</b>	<b>61 384 000</b>	<b>51 037 840</b>	<b>36 506 840</b>	<b>29 058 000</b>	<b>10 962 000</b>

E : estimé

P : prévisionnel

### Echéances à plus d'un an au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année

En DT	2021	2022E	2023P	2024P	2025P	2026P
HL 2013/2	0	0				
HL 2014/1	0	0				
E.O 2015/1	3 760 000	0				
E.O.S 2015/1	3 897 000	0				
E.O 2015/2	9 332 000	4 666 000	0	0		
E.O 2016/1	0	0	0	0		
E.O 2016/2	11 122 000	5 561 000	0	0		
E.O 2017/1	10 000 000	6 000 000	3 000 000	0		
E.O 2017/2	11 621 680	6 621 680	3 310 840	0		
E.O 2017/3	27 412 000	19 412 000	11 412 000	5 706 000	0	0
E.O 2018 sub	10 780 000	6 780 000	2 780 000	1 390 000	0	0
E.O 2018/2	13 224 000	10 124 000	7 024 000	3 924 000	1 962 000	0
EO 2020-01	12 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000	0	0
EO 2020/02	32 000 000	24 000 000	16 000 000	8 000 000	0	0
EO 2020-03	30 000 000	24 000 000	18 000 000	12 000 000	6 000 000	0
HL 2021/1 SUB	0	12 600 000	10 200 000	7 200 000	4 200 000	1 200 000
<b>Total</b>	<b>175 148 680</b>	<b>128 764 680</b>	<b>77 726 840</b>	<b>41 220 000</b>	<b>12 162 000</b>	<b>1 200 000</b>

E : estimé

P : prévisionnel

## 6.2.8 Avis des Commissaires Aux Comptes sur les états financiers prévisionnels pour la période (2022-2026)



### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN D'INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES POUR LA PERIODE 2022-2026

#### MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE HANNIBAL LEASE (HL)

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons examiné la projection d'informations financières et ses annexes de la société HANNIBAL LEASE relatives à la période 2022-2026, telles qu'elles sont jointes au présent rapport.

Cette projection et les hypothèses retenues relèvent de la responsabilité de la direction. Elle a été préparée dans le cadre de l'élaboration du document de référence "HL 2022" et a été approuvée par le Conseil d'Administration de la société du 9 décembre 2022. Il nous appartient, sur la base de notre examen, d'exprimer notre conclusion sur cette projection.

La projection a été préparée sur la base d'un ensemble d'éléments comprenant des hypothèses théoriques sur des événements futurs et des actions de la direction qui ne se produiront peut-être pas. En conséquence, les lecteurs sont avertis que cette projection ne peut pas être utilisée à d'autres fins que celles indiquées ci-avant.

Nous avons effectué cet examen selon les Normes Internationales de Missions d'Assurance applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Il n'entre pas dans notre mission de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa date de signature.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues, nous n'avons pas relevé de faits qui nous conduisent à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour la projection, étant toutefois rappelé qu'elle repose sur des hypothèses théoriques et que nous ne pouvons apporter d'assurance sur leur réalisation.

A notre avis, cette projection est correctement préparée sur la base des hypothèses décrites et est synthétisée dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Enfin, nous rappelons que s'agissant de projections présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des informations prévisionnelles présentées.

Tunis, le 20 Décembre 2022

**Les commissaires aux comptes**

**F.M.B.Z KPMG TUNISIE**

**Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI**



**DELTA CONSULT**

**Said MALLEK**

  
**DELTA CONSULT**  
Société d'Expertise Comptable  
Inscrit au Tableau de l'Ordre  
Imm. SAADI, Tour CD - Bur. 7 et 8  
1082 El Menzah 4 - ARIANA  
Tél: 71.755.035 - Fax: 71.718.347